

Relevons les défis



Rapport
Annuel
Solvay 2008

SOLVAY
MAIN PARTNER
SOLARIMPULSE



SOLVAY

Groupe chimique et
pharmaceutique international

Chiffre d'affaires :
9,5 milliards EUR

Résultat opérationnel :
1 milliard EUR

Cash flow :
0,9 milliard EUR

Emploie 29 433 personnes

Est présent dans 50 pays, sur
tous les continents

Avec 400 implantations

Réalise plus de 95 % de son chiffre
d'affaires en dehors de la Belgique et
environ 50 % en dehors de l'Union européenne

Dividende distribué stable ou en
croissance depuis 27 ans

Est actif dans trois Secteurs :

Pharmaceutique, Chimique et Plastiques

Coté sur NYSE Euronext Brussels

Gestion et Finances partie 1

Activités

Responsabilités

Gestion et Finances partie 2

Sommaire

Groupe

01

- 01 Faits saillants
- 02 Message des Présidents
- 04 Mission, Vision, Valeurs, stratégie
- 10 Positionnement stratégique

12

- 12 Rapport de gestion
- 18 Informations financières par action

20

- 20 Secteur Pharmaceutique
- 28 Secteur Chimique
- 36 Secteur Plastiques
- 44 New Business Development

48

- 48 Ressources Humaines
- 52 Développement Durable

56

- 56 Sommaire
- 57 Finances
- 135 Corporate Governance
- 162 Comité exécutif et Directeurs Généraux
- 164 Glossaire
- 169 Agenda de l'actionnaire

Chiffres-clés du groupe Solvay

Données financières

	2004	2005	2006	2007	2008	
	millions EUR				millions EUR	millions USD ⁵
Situation opérationnelle						
Chiffre d'affaires	7 271	8 562	9 399	9 572	9 490	13 207
REBITDA ¹	1 146	1 338	1 568	1 662	1 436	1 999
REBIT ²	741	912	1 099	1 192	965	1 343
REBIT sur chiffre d'affaires	10 %	11 %	12 %	12 %	10 %	10 %
Résultat net	541	816	817	828	449	625
Amortissements totaux ³	449	464	522	593	417	581
Cash flow ⁶	990	1 280	1 339	1 421	866	1 206
Dépenses d'investissement	564	1 930	858	777	1 320	1 837
Dépenses de recherche	408	472	563	556	564	785
Dépenses de personnel	1 698	1 920	2 136	2 081	1 981	2 756
Valeur ajoutée	2 902	3 438	3 628	3 921	3 083	4 291
Situation financière						
Capitaux propres	3 792	3 920	4 456	4 459	4 745	6 604
Endettement net	795	1 680	1 258	1 307	1 597	2 222
Endettement net sur capitaux propres	21 %	43 %	28 %	29 %	34 %	34 %
Return on Equity (ROE)	15 %	22 %	19 %	18 %	9 %	9 %
Distribution brute aux actions Solvay	210	221	232	240	241	335
Effectifs						
Effectif au 1 ^{er} janvier ⁴	26 926	28 730	29 258	28 340	29 433	-

1. REBITDA = REBIT avant amortissements.

2. REBIT = EBIT récurrent.

3. Dont dépréciations d'actifs : 23 en 2004, 20 en 2005, 48 en 2006, 123 en 2007 et 54 en 2008.

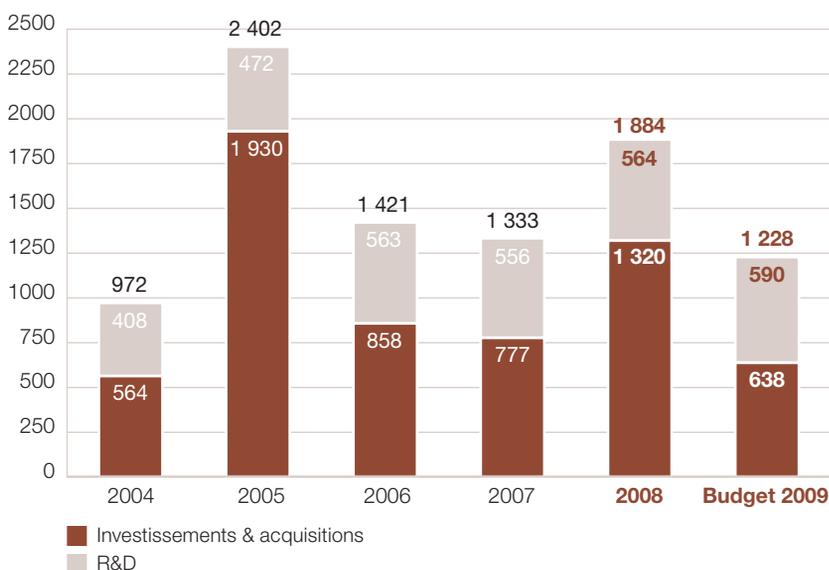
4. Equivalents temps plein au 1^{er} janvier de l'année suivante ; au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.

5. Cours de change : 1 EUR : 1,3917 USD au 31/12/2008.

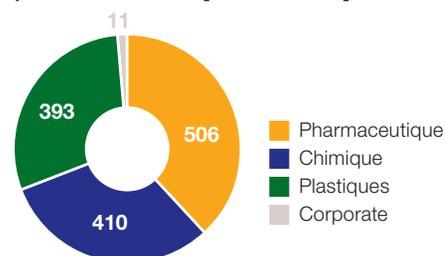
6. Résultat net + amortissements totaux.

Dépenses d'avenir

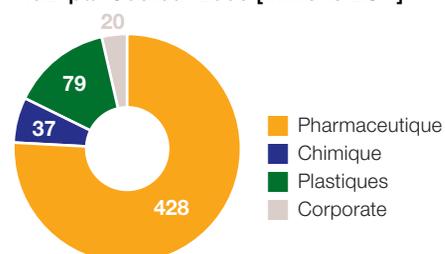
Investissements, acquisitions et R&D du Groupe en 2008 = 1 884 millions EUR



Investissements & acquisitions par Secteur 2008 [millions EUR]

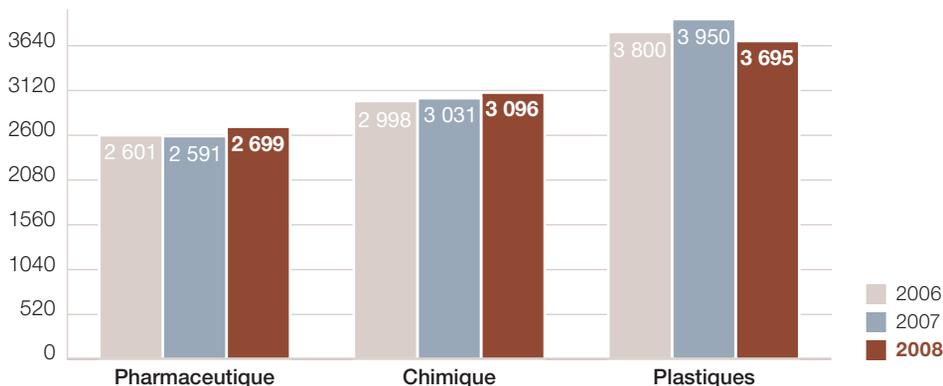


R&D par Secteur 2008 [millions EUR]

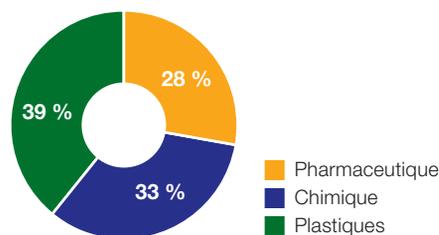


Les activités

Chiffre d'affaires du Groupe en 2008 = 9 490 millions EUR

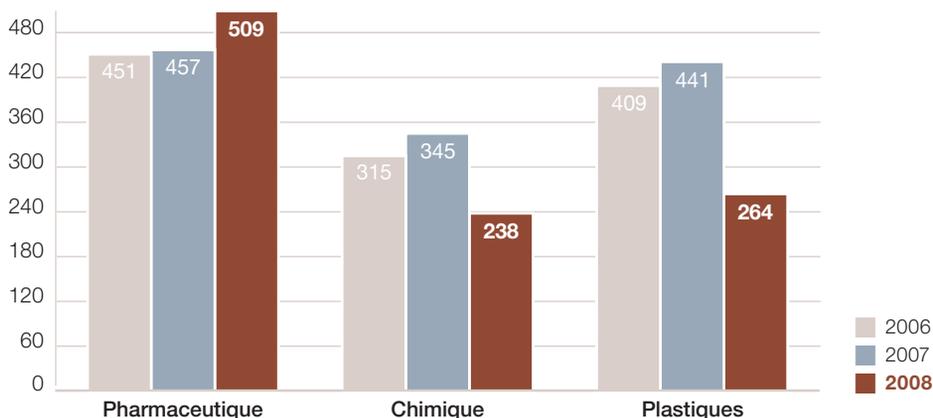


Répartition du chiffre d'affaires par Secteur 2008



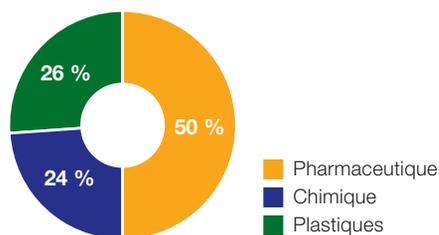
REBIT du Groupe en 2008 = 965 millions EUR

[y compris "Corporate & Business Support" : -46 millions EUR]



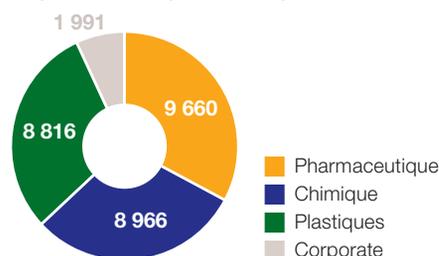
Répartition du REBIT* par Secteur 2008

*non compris "Corporate & Business Support" : -46 millions EUR



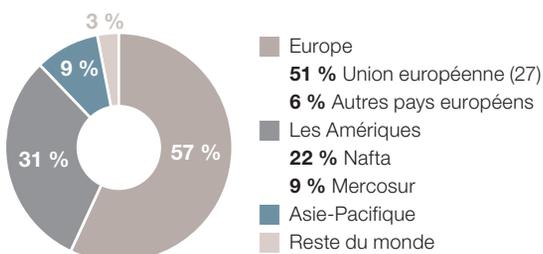
Personnel en 2008 [31.12.2008] :
29 433 personnes

Répartition du personnel par Secteur 2008



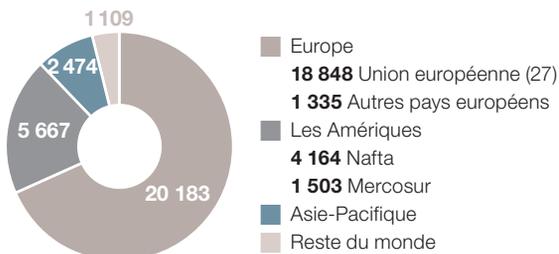
Une présence mondiale

Chiffre d'affaires du Groupe en 2008 = 9 490 millions EUR



Personnel en 2008

[31.12.2008] : 29 433 personnes



Les marchés clients

Chiffre d'affaires du Groupe en 2008 = 9 490 millions EUR

Santé humaine	30 %	Papier	4 %
Bâtiment & architecture	14 %	Détergents, produits d'entretien et hygiène	3 %
Automobile	9 %	Emballage	3 %
Industrie chimique	9 %	Biens de consommation	2 %
Verrerie	6 %	Alimentation humaine et animale	1 %
Electricité et électronique	5 %	Autres industries	9 %
Eau et environnement	4 %		

1^{er} février
Caprolactones

Solvay confirme la vente de son activité Caprolactones à Perstorp.

29 février
Bifeprunox

Solvay Pharmaceuticals prend acte de la décision de Wyeth de mettre fin à l'accord de collaboration sur bifeprunox.

14 mai
SOLVAIR® Select 300

Solvay lance, aux Etats-Unis, un nouveau produit pour la lutte anti-pollution atmosphérique, SOLVAIR® Select 300, destiné au traitement des fumées.

21 mai
Technologies durables

Solvay investit dans le fonds de capital risque Capricorn Cleantech Fund, visant à développer de nouvelles activités dans les technologies durables.

4 septembre
Argentine

Solvay Indupa annonce son alliance avec le groupe Albanesi en vue de la construction d'une nouvelle centrale électrique à Bahia Blanca (Argentine) pour s'assurer un approvisionnement énergétique compétitif et fiable.

3 mars
TRICOR®

Fournier Laboratories Ireland Ltd et Laboratoires Fournier SA ont initié, à l'encontre de Teva aux Etats-Unis, une procédure pour contrefaçon de brevets protégeant TRICOR®.

6 mars
Polypropylène

Solvay finalise la vente de son activité de composés de polypropylène à LyondellBasell.



11 septembre
Vinythai

Vinythai augmente sa capacité de production de PVC en Thaïlande et renforce ainsi sa position de producteur vinylique de dimension mondiale.

24 septembre
Polytétrafluoroéthylène

Solvay inaugure en Chine sa deuxième unité de production de classe mondiale de poudre de polytétrafluoroéthylène (PTFE) micronisée.

15 octobre
Développement Durable

Solvay se fixe des objectifs ambitieux et quantifiés pour réduire l'impact environnemental de ses activités et de ses produits, dans son huitième rapport sur le Développement Durable.



12 mars
SIMCOR®

L'approbation de SIMCOR® de Abbott par la FDA (Food and Drug Administration) marque le début de la co-promotion de ce nouveau médicament par Solvay.

25 avril
Innogenetics

Solvay Pharmaceuticals SA lance une offre amicale pour l'acquisition d'Innogenetics nv. Cette offre sera couronnée de succès.

19 juin
Usine de Tavaux

L'usine de Tavaux (France) a reçu l'approbation des autorités françaises pour la construction d'une centrale thermique alimentée par combustion de biomasse à partir de 2011.

26 juin
Chine

Inergy Automotive Systems démarre ses opérations en Chine.

25 septembre
Coopération

Solvay Solexis et Strategic Polymer Sciences concluent un accord de coopération en vue du développement de matériaux pour condensateurs à ultra-haute densité énergétique.

17 octobre
Egypte

Solvay acquiert Alexandria Sodium Carbonate Company en Egypte, poursuivant son expansion vers les marchés en croissance de l'Egypte, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

17 novembre
SLV319

Solvay Pharmaceuticals arrête ses activités de recherche pour le composé anti-obésité SLV319.

3 décembre
Piles à combustible

Solvay prend une participation dans ACAL Energy et investit dans une technologie innovante pour des piles à combustible très fiables et bon marché.

12 décembre
Innogenetics

Solvay Pharmaceuticals possède la totalité de Innogenetics nv, qui est retiré de la cote.

8 mai
Usine de Bernburg

Solvay va alimenter dès 2010 la centrale thermique de son usine de Bernburg (Allemagne), dont la construction a commencé, avec des combustibles secondaires solides, dérivés de matériaux de récupération.



13 août
"Zéro émission"

Umicore et Solvay soutiennent une écurie de course automobile "zéro émission" en sponsorisant un kart de compétition propulsé par une pile à combustible.

29 septembre
Energie

Solvay investit 55 millions EUR pour réduire la consommation énergétique et l'impact environnemental de son électrolyse à Tavaux (France).

6 octobre
CEFIC

Christian Jourquin, CEO de Solvay, est élu Président du CEFIC, le Conseil européen de l'industrie chimique.

27 novembre
Charte

Le management et les membres du Comité d'entreprise européen de Solvay signent une Charte relative au développement durable et à la responsabilité sociétale d'entreprise.

16 décembre
TRILIPIX™

Solvay se réjouit de l'autorisation par la FDA de TRILIPIX™, premier et seul fibraté indiqué pour une utilisation combinée avec une statine pour la maîtrise du cholestérol, développé conjointement par Solvay et Abbott.

2 décembre
REACH

Solvay mène à bien le pré-enregistrement de 400 substances chimiques dans le cadre de la réglementation européenne REACH.



Relevons les défis



2

C'est avec confiance en son potentiel que le groupe Solvay gère aujourd'hui des défis sans précédent. Ces défis sont inédits dans leur concomitance. Ce n'est pas la première fois, depuis sa création en 1863, que Solvay est confronté à une crise économique majeure. Mais aujourd'hui, le Groupe s'engage en outre à long terme – résolument – en faveur du développement durable, dans le but d'apporter des réponses viables aux défis que doit relever la planète pour assurer sa pérennité.

Soutien de sa propre longévité, Solvay a clôturé l'année 2008 avec un bilan robuste et une structure financière solide. Le ratio d'endettement sur capitaux propres se limite à 34 %, tandis qu'aucune échéance significative de remboursement de dette n'est programmée avant 2014.

Le chiffre d'affaires du Groupe est stable par rapport à celui de 2007. Le résultat opérationnel n'a pas échappé aux effets de la crise. Il accuse une baisse de 19 % en 2008 – par rapport aux bénéfices records de l'année précédente – pour atteindre 965 millions EUR. Les Secteurs Chimique et Plastiques ont d'abord pâti d'une hausse importante des coûts de l'énergie et des matières premières en 2008, qui n'a été que partiellement compensée par des hausses des prix de vente, avant d'être ensuite confrontés à la

contraction de la demande, au quatrième trimestre.

Le Secteur Pharmaceutique, quant à lui, enregistre un résultat opérationnel record, grâce à la croissance vigoureuse de ses principaux produits et à la réussite de sa stratégie d'expansion géographique.

Après quatre années où il s'est inscrit en progression et à un niveau record, le résultat net du Groupe en 2008, 449 millions EUR, est en recul marqué par rapport à 2007 ; outre la diminution du résultat opérationnel, il subit l'effet de la réduction de valeur de 309 millions EUR actée sur les titres détenus dans Fortis. Ce dernier facteur explique que le Return on Equity (9 %) se situe en 2008 sous l'objectif de 15 % poursuivi par le Groupe, alors qu'il a été supérieur à cet objectif au cours des quatre dernières années.

Prêts aujourd'hui

Solvay cherche toujours à s'inscrire dans le sens de l'Histoire. Dès le début de 2008, nous nous préparions déjà activement à la crise qui s'annonçait – et que nous devinions sévère. Nous avons consolidé nos points forts et nous avons renforcé notre compétitivité.

Ainsi, la réorganisation des activités chimiques liées au fluor s'est poursuivie cette année, afin d'assurer leur avenir. Nous les soustrayons à des marchés de commodités surcapacitaires, nous accroissons leur compétitivité et développons davantage de spécialités innovantes. Citons également la co-entreprise Inergy Automotive Systems, dans les systèmes à carburant pour automobiles, qui avait déjà commencé à se préparer au ralentissement du marché, par la mise en œuvre de mesures douloureuses mais indispensables. Le Secteur Pharmaceutique, quant à lui, a poursuivi en 2008 la mise en œuvre de son plan "INSPIRE", qui recentre les priorités thérapeutiques de cette activité. Ce programme est également destiné à améliorer l'efficacité des activités pharmaceutiques, par le truchement d'une série de mesures dont l'effet cumulé s'élèvera à 300 millions EUR à l'horizon 2010. A la fin de cette année 2008, cet objectif est atteint à 80 %. Outre la compétitivité, en 2008, nous

nous sommes positionnés pour aller chercher la croissance là où elle se trouve, dans une perspective d'expansion durable et rentable.

Dans notre Secteur Chimique, cette volonté s'illustre parfaitement par l'acquisition d'Alexandria Sodium Carbonate Company, en Egypte. Pour la première fois dans l'histoire du Groupe, nous avons pris pied au Moyen-Orient, dans une économie jeune, avec des perspectives de croissance vigoureuse. En Europe, la construction de notre méga-usine de peroxyde d'hydrogène près d'Anvers (Belgique) a été achevée. Nous y mettons en œuvre une technologie Solvay de haute productivité, dont nous sommes persuadés qu'elle va changer la donne sur le marché de l'eau oxygénée.

L'actualité de notre Secteur Plastiques a pour sa part été marquée, en 2008, par l'inauguration d'unités de production en Chine, en Russie et en Inde. Des mesures importantes ont également été prises en 2008 afin de développer notre activité en Vinyliques. Le site de Vinythai, à Map Ta Phut (Thaïlande), est désormais une unité de production de taille mondiale, complètement intégrée en amont, pour une compétitivité maximale sur un marché dynamique. En Amérique du Sud, les unités de production de Solvay Indupa, en Argentine et au Brésil, ont fait l'objet d'initiatives importantes.

Les ventes de nos principaux médicaments continuent de progresser, notamment grâce à une croissance impressionnante dans les marchés émergents, où notre Secteur Pharmaceutique réalise désormais environ un cinquième de son chiffre d'affaires. Nous nous sommes préparés en outre à l'arrivée sur le marché de TRILIPIX™, le fénofibrate de nouvelle génération, qui a été approuvé par les autorités américaines. Notons également que Solvay a

réussi l'acquisition d'Innogenetics, une société de biotechnologie belge qui apporte au Groupe une technologie et un savoir-faire qui permettront l'avènement plus rapide de médicaments plus ciblés, plus efficaces et plus sûrs.

Les défis d'après-demain

Au-delà des défis qui pointaient à court terme, Solvay a souhaité se projeter dans l'avenir. En 2008, le Comité exécutif du Groupe a placé sa réunion stratégique périodique sous le signe du développement durable et d'une vision à long terme. Car nous sommes convaincus que nos métiers – la chimie et les sciences de la vie – apporteront des réponses viables aux défis que doit aujourd'hui relever l'humanité pour s'assurer un futur harmonieux. Nous y travaillons dès maintenant, notamment par le réexamen de nos portefeuilles de R&D et d'activités. Par ailleurs, nous cherchons à améliorer en permanence notre efficacité énergétique et à minimiser nos rejets de dioxyde de carbone, à long terme.

A plus brève échéance, Solvay entend mettre rapidement en œuvre une dizaine d'initiatives, comme par exemple la création d'une filiale consacrée exclusivement à la gestion de l'énergie et du CO₂. Dans nos métiers, l'efficacité énergétique constitue un facteur essentiel de réussite ; cela nous permet d'ailleurs de réconcilier les objectifs liés au développement durable avec notre compétitivité à court terme. Des grands projets, parmi ceux qui ont fait l'actualité du Groupe en 2008, s'inscrivent déjà dans cette perspective. Il s'agit notamment de centrales énergétiques alimentées par de la biomasse ou des combustibles secondaires (des déchets triés).

Citons encore, parmi les initiatives liées au développement durable qui influencent nos activités à brève

échéance, le pré-enregistrement de nos produits en application du règlement REACH, achevé avec succès dans le délai de fin novembre 2008. Le groupe Solvay a établi des objectifs clairs pour le long terme. C'est essentiel, car ils doivent baliser notre chemin à court terme et nous aider à fixer des priorités et éventuellement à déterminer les sacrifices que les contingences de la crise nous imposeront.

Confiance

Notre bilan est robuste – et nous entendons qu'il le reste. C'est pourquoi nous avons consolidé notre dette à long terme à un moment propice, dans de bonnes conditions. C'est également afin de préserver la solidité du Groupe que le Comité exécutif a demandé le renforcement, dès l'automne 2008, d'une série de mesures appropriées. Ainsi nos dépenses d'investissement seront-elles recentrées sur une dizaine de grands projets stratégiques en 2009 ; la réalisation des autres projets sera ralentie. Notre fonds de roulement fera l'objet d'un contrôle renforcé ; nos frais commerciaux et administratifs seront réduits. Enfin, nous allons continuer à adapter l'allure de notre production à la demande des marchés. La compétitivité de nos usines, la compétence de nos collaborateurs, notre culture de l'innovation et la valeur de nos produits pour nos clients nous aident à résister aux chocs – et nous permettront de rebondir d'autant plus vigoureusement. C'est ainsi que nous espérons continuer à mériter la confiance de nos actionnaires et de tous ceux qui soutiennent nos activités.



Christian Jourquin
Président
du Comité exécutif



Aloïs Michielsen
Président du
Conseil d'Administration

Prêts aujourd'hui

Nous indiquions l'an dernier être prêts pour faire face à **la crise financière et économique que nous pressentions**. Les signaux négatifs se sont accumulés au cours de l'année 2008. Notons en particulier la hausse importante des prix de l'énergie, du coke et du charbon. Plus récemment, à partir du mois de novembre, la demande pour de nombreux produits s'est fortement contractée, notamment du fait de déstockages rapides et de forte ampleur dans toute la chaîne économique. La crise s'avère plus profonde que prévu, mais **nous avons déjà pris une série de mesures** pour soutenir notre compétitivité.

1. Rigueur bilantaire

Suivi et réduction des besoins en fonds de roulement

Un effort particulier a été porté sur la gestion du besoin en fonds de roulement du Groupe. A fin 2008, son niveau est significativement inférieur à celui de fin 2007. L'effort sera poursuivi en 2009.

Utilisation opportune des lignes de crédit confirmées du Groupe

Comme les années précédentes, en novembre-décembre, le Groupe a bénéficié de ses bons ratings (A / A2) et émis avec succès des billets de trésorerie court terme, à concurrence de 450 millions EUR à fin 2008. Par ailleurs, début 2009, une tranche

de 300 millions EUR a été tirée sur un emprunt auprès de la BEI (Banque européenne d'investissement) à un taux fixe de 3,9 % à sept ans ; ces fonds sont destinés au financement des activités de recherche pharmaceutique.

2. Augmentation des prix de vente

La forte augmentation des coûts énergétiques intervenue pendant la première moitié de 2008 a nécessité une adaptation progressive des prix de vente de certains produits, en fonction de la situation de chacun des marchés concernés. Dès le second semestre, les prix de la soude caustique ont été augmentés

significativement, à concurrence de 50 % par rapport à 2007. En ce qui concerne le carbonate et le bicarbonate de soude, Solvay a accru les prix de vente partout où cela était contractuellement possible. Dans les autres activités, des hausses des prix ont été appliquées au cas par cas.

3. Réduction temporaire de la production

La contraction rapide et forte de la demande de certains produits, en particulier à destination des marchés de la construction (produits vinyliques) et automobile (systèmes à carburant, polymères spéciaux), s'est accompagnée d'une réduction rapide de l'allure de production des usines concernées.

C'est ainsi qu'au cours des mois de novembre et décembre la suppression d'équipes d'intérimaires, la récupération d'heures supplémentaires et de congés reportés a permis d'éviter la constitution de stocks de produits finis.

4. Contrôle strict des coûts

Le strict contrôle des coûts à tous niveaux permet, dans un environnement difficile, de préserver la compétitivité de nos activités. Dès cette année, le Groupe bénéficie de la centralisation au Portugal de ses fonctions d'appui administratif en finance et ressources humaines. Les économies réalisées en 2008 sont estimées à 27 millions EUR au niveau du Groupe.

Dès le début de l'année, des instructions ont été données aux différents responsables opérationnels et fonctionnels, leur enjoignant d'être particulièrement attentifs à l'évolution des dépenses générées dans leur périmètre d'activité. Ces mesures ont été intensifiées à l'automne 2008. C'est ainsi que les frais commerciaux et administratifs, exprimés en EUR courants, seront réduits en 2009 par rapport à 2008.

5. Restructurations ciblées

La politique du Groupe de viser un leadership qui s'appuie sur la compétitivité de ses activités le mène à opérer des restructurations ciblées. Le Groupe s'attache à ce que ceci se passe dans un climat social serein, dans le respect de ses Valeurs. Les actions entreprises dans ce domaine sont nombreuses. Elles ont eu un impact à la baisse sur l'effectif global du Groupe de près de 2 000 postes de travail ETP (équivalent temps plein) pour les années 2007 et 2008 ; les principales restructurations menées sont les suivantes :

Pharmaceutique :

- le programme "INSPIRE" vise à réa-

liser, à l'horizon 2010, des synergies annuelles de 300 millions EUR.

En 2008, les efforts réalisés ont permis de générer 80 millions EUR d'économies qui s'ajoutent aux 160 millions EUR réalisés à la fin 2007 ;

- le réseau des sites de production a fait l'objet d'une réorganisation sélective : Solvay Pharmaceuticals comptait 11 sites à la fin 2008, au lieu de 18 en 2005 ;
- malgré un développement important des forces de vente dans les marchés émergents, l'effectif global du Secteur Pharmaceutique s'est réduit de 428 ETP depuis le début 2007.

Chimique :

- cessions d'activités :
 - > Caprolactones (cession finalisée début 2008) ;
 - > mise en vente de l'activité carbonate de calcium précipité ;
- restructurations :
 - > la réorganisation des activités de chimie fluorée est en cours :
 - fermeture de l'unité de production de Tarragone (Espagne) ;
 - arrêt de la production de 134a sur le site de Porto Marghera (Italie) ;
 - réduction des effectifs sur les sites de Hanovre, Bad Wimpfen et Frankfurt (Allemagne) ;
 - > fermeture de l'unité de chlorométhane à Bussi sul Tirino (Italie) ;
 - > fermeture du site de production de carbonate de strontium à Reynosa (Mexique) par la co-entreprise Solvay-CPC ;
 - > des mesures de réduction des coûts sont à l'étude sur le site de Peptisyntha (Belgique).

Plastiques :

- cession de SEP (Solvay Engineered Polymers) ;
- modernisations d'unités de production : unités de production de PVC à Tavaux (France) et à Santo André (Brésil) ;
- fermetures d'usines : Solvay Solexis à Hillsborough (Etats-Unis), Inergy à Oppama (Japon) et Blenheim

(Canada). Les fermetures d'Inergy à Nucourt (France) et de Benvic à Jemeppe (Belgique) sont prévues en 2009 ;

- des restructurations sont implémentées chaque fois que nécessaire, comme par exemple chez Solvay Solexis à Thorofare (Etats-Unis), ainsi que chez Pipelife en Irlande et en Espagne.

6. Grande sélectivité dans les investissements en 2009 et mesures de suivi et de réduction des besoins en fonds de roulement

Le Groupe est attentif à maintenir une situation financière saine. C'est ainsi qu'il a terminé l'année 2008 avec un ratio dette nette / fonds propres de 34 %.

En parallèle avec le contrôle des coûts, des mesures importantes ont été décidées pour maintenir une situation financière saine en dépit d'un contexte financier et économique dégradé.

Investissements :

Le budget d'investissement prévu pour 2009 a été adapté à l'environnement économique actuel. Deux orientations ont été retenues : d'une part, la limitation stricte des investissements au niveau des amortissements tout en maintenant ceux relatifs à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement et d'autre part, la concentration des investissements stratégiques sur une dizaine de projets en ligne avec nos options en matière de développement durable de nos activités et d'expansion géographique. Au total, le budget d'investissement annoncé pour 2009 devrait atteindre 638 millions EUR, soit une réduction de 682 millions EUR par rapport aux dépenses de 2008 (qui incluaient environ 300 millions EUR pour les acquisitions d'Innogenetics (Belgique) et de Alexandria Sodium Carbonate Company (Egypte)).

Le développement durable : un moteur pour l'innovation...

Notre Vision

- Groupe industriel indépendant, éthique et responsable
- Vision mondiale
- Portefeuille équilibré
- Activités durables, rentables et en croissance constante
- Respect des enjeux sociétaux et environnementaux

Nos Valeurs

- Comportement éthique
- Respect des personnes
- Orientation client
- Délégation responsable
- Travail en équipe

Notre Mission

- Compétences scientifiques, techniques et commerciales
- Domaine de la chimie et de la santé humaine
- Conscients de nos responsabilités sociétales
- Fournitures de produits et services innovants
- Création d'une valeur durable et toujours croissante

Notre Groupe est :

- parmi les leaders mondiaux sur des marchés et avec des produits sélectionnés, seul ou avec des partenaires solides ;
- apprécié par ses clients pour sa grande compétence et sa capacité à leur fournir des solutions fiables et compétitives ;
- doté d'une organisation claire et motivante qui permet, par le dialogue, aux individus comme aux équipes de réaliser leur potentiel au travers de tâches stimulantes et gratifiantes ;
- agissant en entreprise citoyenne, soucieuse de l'environnement, de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs et de la communauté au sens large ;
- ouvert aux attentes du monde extérieur, et contribuant aux progrès économique, social et environnemental.



... et la création de valeur à long terme

Le souci du développement durable dicte à la fois les actions de Solvay face à la rigueur du court terme, tout en balisant notre stratégie de croissance à long terme.

Le Groupe s'oriente sans ambiguïté vers une croissance durable et rentable, en l'engageant sur trois fronts :

- la priorité à la **croissance**, dans des domaines pharmaceutiques, chimiques et plastiques choisis ;
- **l'innovation**, clé de voûte pour générer la croissance et améliorer en permanence notre compétitivité ;
- une **présence accrue en Asie, aux Amériques et en Europe de l'Est.**

7

Mission,
Vision, Valeurs, stratégie



La revue stratégique menée en juin 2008 a confirmé les grandes orientations décidées précédemment : stratégie de croissance durable et rentable. Elle y a intégré les enjeux de durabilité face aux bouleversements de toute nature auxquels le monde est confronté.

- C'est avant tout une démarche d'anticipation, avec laquelle nous voulons préparer l'avenir à long terme du Groupe. Pour ce faire la projection loin dans le futur, en 2038, année où Solvay célébrera ses 175 ans d'existence nous conduit à reconsidérer nos produits et procédés, notre portefeuille de R&D ainsi que nos marchés ;
- la chimie et les sciences de la vie sont une partie de la solution aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée. Nous devons apporter des réponses aux défis mondiaux de demain ;
- Solvay veut jouer un rôle actif et s'inscrire dans le sens de l'Histoire en cherchant à rester en phase avec un monde qui évolue en permanence, rapidement, en anticipant dans sa stratégie les grands mouvements tels que la compétition pour l'accès à l'énergie et aux matières premières, la durabilité de notre planète, les changements majeurs de la société au sens large ;
- Solvay veut aussi poursuivre l'œuvre de ses fondateurs. Depuis sa fondation, notre Groupe s'est toujours comporté comme une entreprise socialement responsable, en précurseur ;
- les Vision, Mission, et stratégie du Groupe définies antérieurement restent d'application et intègrent désormais le développement durable, comme moteur contextuel majeur, dans toutes ses futures décisions.

Ces ambitions stratégiques ont été structurées en plans d'actions et objectifs, autour de trois échéances, à long, moyen et court terme.

La première, Solvay 175, est la mise en place de la vision du Groupe à long terme. Elle repose sur la forte conviction que la chimie et les sciences de la vie sont des éléments clés pour réaliser un développement durable et que Solvay a l'opportunité et aussi l'obligation d'utiliser tout son savoir pour créer des solutions nouvelles. Il s'agit en particulier de repenser nos portefeuilles produits et recherche, d'améliorer l'efficacité énergétique, en minimisant nos rejets et en visant à long terme la neutralité carbone, de sécuriser nos sources d'approvisionnement en matières premières et en énergie, sans entrer en compétition avec la chaîne alimentaire. Tout ceci se fera dans un esprit d'ouverture, en entretenant avec l'ensemble de nos parties prenantes un dialogue ouvert, en maîtrisant l'innovation ouverte, le travail en réseaux et la formation du personnel. Un exemple de cette ouverture et de ce dialogue est la réunion tenue en septembre 2008, qui a rassemblé autour de ces thèmes la direction du Groupe et les représentants du personnel du Comité d'entreprise européen.

La deuxième, Solvay 2020, s'articule autour de deux pôles. Le premier pôle consiste à faire évoluer notre portefeuille de produits vers un meilleur équilibre de durabilité entre les procédés qui les génèrent et les marchés auxquels ils s'adressent. Le second est l'engagement du

Groupe à faire évoluer ses impacts environnemental et social de manière significative.

La troisième est la mise en œuvre, dès à présent, d'un ensemble de projets, dont les effets mesurables doivent se faire sentir au plus tard en **2012**.

La réalisation de cet ensemble de projets devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs à court (2012) et à moyen terme (2020), traçant ainsi le chemin vers "Solvay 175".

Les actions définies pour 2020 et 2012 sont quantifiées au moyen d'objectifs à atteindre et d'indicateurs correspondants. Ils sont décrits en détail dans notre rapport "Pour un Développement Durable", bilan et perspectives 2008-2012.

Lors de cette revue stratégique, Solar Impulse a été choisi comme symbole qui fédère au sein du Groupe son engagement dans l'innovation et dans le développement durable, pierres angulaires de la construction de Solvay au futur. Peut-on imaginer un monde moins dépendant des énergies et ressources fossiles, où les gaspillages auraient disparu, où l'impact environnemental serait réduit à un minimum, mais aussi un monde de progrès où le développement et le bien-être de l'humanité seraient préservés ?

Le projet Solar Impulse est avant tout **un symbole** pour nous tous. Il veut mobiliser le plus grand nombre en faveur des technologies qui rendront possible le développement durable, générer un état d'esprit positif autour des énergies renouvelables. Il attire l'attention du public sur les changements de comportement indispensables pour assurer l'avenir énergétique et écologique de notre planète, donne une image positive et stimulante de la protection de l'environnement, et démontre que des sources d'énergie

1. Omega et Deutsche Bank sont les deux autres partenaires principaux de Solar Impulse.

alternatives, alliées à de nouvelles technologies, permettent, par l'innovation, des réalisations a priori impossibles.

Solar Impulse s'est lancé dans l'aventure avec **l'avion solaire**.



En volant de jour comme de nuit à bord d'une machine qui apprivoise une énergie propre et disponible,

l'énergie du soleil, pour l'utiliser sans limites, le pilote approchera le vol perpétuel. Zéro carburant. Zéro émission. Zéro pollution.

Dès la naissance du projet en 2003, Solvay a reconnu en Solar Impulse des valeurs qui ont porté l'entreprise au cours de son Histoire : l'esprit pionnier, la dimension humaine, la conscience environnementale, l'innovation, en un mot la ferme croyance que la chimie et les sciences de la vie sont une partie importante de la solution aux défis qui se dressent devant nous. Ces valeurs ont également été reconnues par la Commission européenne qui a fait de Solar Impulse un symbole de sa politique énergétique ambitieuse, en avril 2008.

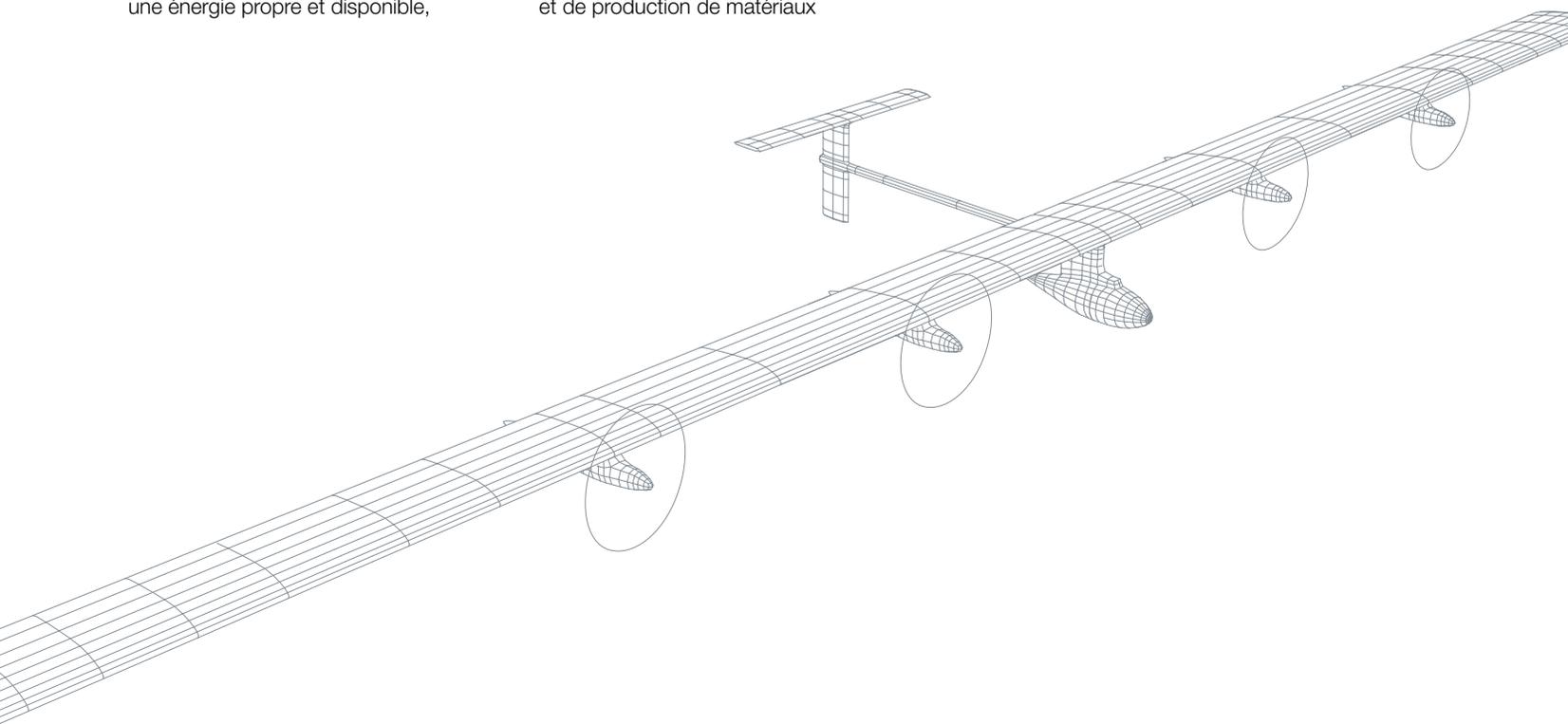
Premier partenaire principal¹ de Solar Impulse depuis 2004, Solvay appuie le projet financièrement mais joue aussi un rôle très actif en mettant à disposition ses compétences dans

- (i) les domaines de développement et de production de matériaux

- innovants et de solutions technologiques,
- (ii) la conduite de séries de tests pour leur évaluation technique,
- (iii) la prévision et la simulation de leur comportement dans des environnements extrêmes.

Aujourd'hui, ce sont plus de 6 000 pièces de toutes dimensions, allant des vis et écrous au cockpit en passant par certains constituants des batteries, que Solvay apporte directement à Solar Impulse, devenu un laboratoire volant.

Solar Impulse est un moteur d'innovation pour le Groupe.



Positionnement stratégique de Solvay

CA : 9,5 milliards EUR – REBIT : 965 millions EUR
29 433 employés

Pharmaceutique

Principaux produits	Europe	Am. Nord	Monde
Fibrates	1	1	1
Produits antivertigineux	1	1	1
Enzymes pancréatiques	1	1	1
Antispasmodiques (syndrome du côlon irritable)	2	2	1
Traitements hormonaux féminins	3	2	2
Traitements hormonaux masculins	3	1	1

Chimique

Principaux produits	Europe	Monde
Carbonate de soude	1	1
Bicarbonate de soude	1	1
Peroxyde d'hydrogène	1	1
Soude caustique	2	3

Plastiques

Principaux produits	Europe	Monde
Polymères fluorés	1	3
Autres polymères spéciaux	parmi les leaders mondiaux	
Inergy Automotive Systems (systèmes à carburant)	parmi les deux leaders mondiaux	
Vinyles	2	3
Pipelife (tubes et raccords)	leader sur ses marchés	

Source : Solvay, calculs basés sur des données publiquement disponibles dans les publications externes telles que, principalement, IMS, Harriman Chemsult, CMAI, SRI.

Pharmaceutique

CA : 2,7 milliards EUR – REBIT : 509 millions EUR
9 660 employés

Domaines thérapeutiques

Franchises intégrées (R&D et commercial)

- **Cardio-métabolique** (dyslipidémie, diabète type 2, insuffisance cardiaque aiguë, néphropathie diabétique, hypertension pulmonaire, athérosclérose) ;
- **Neuroscience** (psychose, maladie de Parkinson, traumatisme cérébral, désordre bipolaire) ;
- Niches en **vaccins antigrippaux** et **enzymes pancréatiques**.

Franchises commerciales

- Gastro-entérologie ;
- Gynécologie/Andrologie.

Priorités stratégiques (2010)

- REBIT : 640 millions EUR ;
- Marge opérationnelle* ≥ 20% ;
- Améliorations d'efficacité : 300 millions EUR de synergies annuelles ;
- Investissements focalisés en R&D.

* REBIT/chiffre d'affaires

Plates-formes de déploiement

Pharmaceutique

- Le chiffre d'affaires des pays émergents représente 20 % des ventes du Secteur Pharmaceutique
- Acquisition d'Innogenetics nv

Mercosur

- Modernisation de l'unité de vinyles au Brésil
- Centrale énergétique en construction en Argentine (Solalban)

Chimique

CA : 3,1 milliards EUR – REBIT : 238 millions EUR
8 966 employés

4 pôles

Minéraux

- Carbonate de soude et spécialités (bicarbonate) ;
- Advanced Functional Minerals.

Electrochimie, produits fluorés

- Electrochimie et dérivés (soude caustique, épichlorhydrine) ;
- Produits fluorés.

Oxygène

- Peroxyde d'hydrogène ;
- Persels.

Organique (Molecular Solutions)

Priorités stratégiques

- Intensification de l'expansion géographique ;
- Poursuite de l'innovation technologique ;
- Croissance dans les spécialités (bicarbonate et spécialités organiques et fluorées principalement) ;
- Compétitivité.

Plastiques

CA : 3,7 milliards EUR – REBIT : 264 millions EUR
8 816 employés

2 pôles

Spécialités

- Polymères Spéciaux (polymères à hautes et ultra-hautes performances tels que polymères, élastomères et fluides fluorés, matériaux barrières, polyarylamides, polysulfones, polyamides de hautes performances, polymères à cristaux liquides) ;
- Inergy Automotive Systems (co-entreprise 50/50 avec Plastic Omnium).

Vinyls

- Vinyls (intégration chaîne électrolyse, VCM (monomère), PVC (polymère) et compounds de PVC) ;
- Pipelife (co-entreprise 50/50 avec Wienerberger).

Priorités stratégiques

- Renforcer en permanence la robustesse de nos businesses ;
- Se focaliser sur :
 - les besoins fondamentaux et durables de la société ;
 - les régions présentant une croissance attractive ;
- Accélérer la croissance en profitant des opportunités liées aux sciences des matériaux ;
- Garder l'innovation et la R&D comme des priorités absolues.

11

Positionnement

géographique et innovation technologique

Russie/CEI

- Projet industriel majeur en vinyls (RusVinyl)
- Démarrage prochain d'Inergy Russie

Asie

- **Thaïlande** : extension de capacité en vinyls et investissements en Chimie (épichlorhydrine (EPICEROL®), peroxyde d'hydrogène (HPPO))
- **Inde** : démarrage d'une unité de PEEK (Polymères Spéciaux)
- **Chine** : démarrage d'une usine en Polymères Spéciaux (POLYMIST®) et d'une usine Inergy
- **Corée du Sud** : unité de production en construction pour le F1EC (spécialité fluorée)

Reste du monde

- Acquisition d'Alexandria Sodium Carbonate Company en Egypte



12

Gestion et Finances partie 1



Rapport de gestion

page 12

Informations financières par action

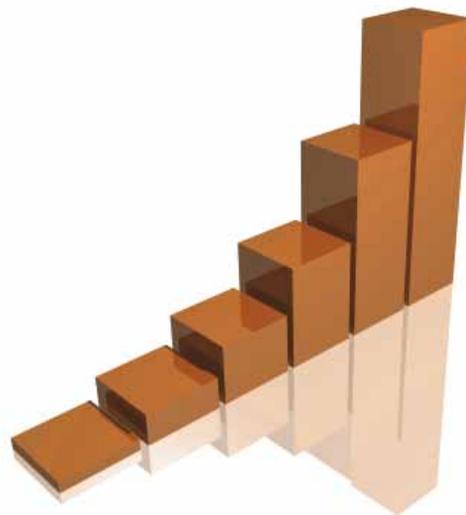
page 18

2008 : résultat opérationnel inférieur de 19 % au résultat record de 2007 dans le contexte de la crise économique mondiale

13

Rapport de gestion

- Chiffre d'affaires (9,5 milliards EUR) et résultat opérationnel (965 millions EUR) en baisse par rapport aux niveaux record de 2007
- Résultat opérationnel en croissance pour le Secteur Pharmaceutique (509 millions EUR) et en recul pour les Secteurs Chimique (238 millions EUR) et Plastiques (264 millions EUR)
- Dividende 2008 : 2,9333 EUR brut (2,20 EUR net) par action (identique à celui de 2007)
- Structure financière solide



Le rapport de gestion pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2008, repris aux pages 12 à 19, 108 à 116 (analyse des risques) et 135 à 160 (rapport sur l'application des règles de Corporate Governance) a été préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et a été approuvé par le Conseil d'Administration du 18 février 2009.

Marche des affaires

Le groupe Solvay réussit à faire face à la crise économique mondiale de ces derniers mois grâce à la diversification de ses activités, à la rigueur de sa gestion bilantaire et aux mesures de renforcement de sa compétitivité : gestion dynamique des besoins en fonds de roulement, strict contrôle des coûts, réduction temporaire de certaines productions et restructurations ciblées entreprises à temps. Ces mesures seront poursuivies et le budget d'investissements 2009 a été fortement réduit afin de conserver une situation financière solide tout en continuant à mettre en œuvre de manière sélective la stratégie de croissance durable et rentable.

Le **chiffre d'affaires** (9 490 millions EUR) est légèrement inférieur à celui de 2007 (-1 %) compte tenu de la contraction de la demande au 4^{ème} trimestre (crise économique mondiale) et de l'impact défavorable des cours de change. A taux de change constants, il aurait augmenté de 1 % par rapport à 2007.

Le **REBIT** (965 millions EUR) est inférieur de 19 % au niveau record de 2007. Le REBIT du Secteur Pharmaceutique est en forte hausse (+11 %) ; celui des Secteurs Chimique (-31 %) et Plastiques (-40 %) recule sensiblement dans un contexte économique très difficile (coût élevé des matières premières et de l'énergie, forte contraction de la demande en fin d'année, principalement en Plastiques).

La **marge opérationnelle** (REBIT sur chiffre d'affaires) s'élève à 10,2 % contre 12,5 % en 2007.

Le **REBITDA** est de 1 436 millions EUR.

Le **résultat net Groupe** (449 millions EUR) baisse de 46 % par rapport à 2007. Ce résultat est impacté par des ajustements de valeurs comptables ("non cash"/ pour un montant total net de -243 millions EUR), positif pour le carbonate de soude américain et négatif pour la participation dans Fortis. Ce dernier facteur explique que le Return on Equity (9 %) se situe en 2008 sous l'objectif de 15 % poursuivi par le Groupe, alors qu'il a été supérieur à cet objectif au cours des quatre dernières années.

Le ratio d'endettement net sur capitaux propres atteint 34 % à fin 2008 contre 29 % à fin 2007, reflétant la **politique de rigueur bilantaire** menée par le Groupe. Notons que la première échéance significative de remboursement de dette ne se présentera qu'en 2014.

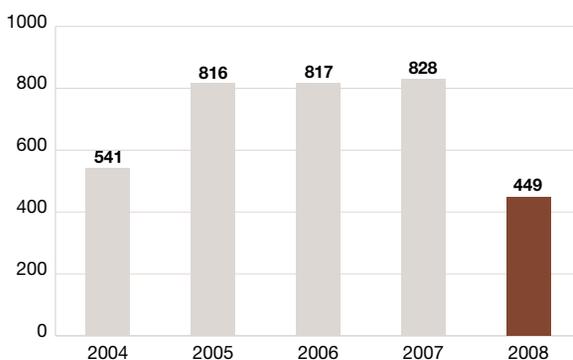
-1%

chiffre d'affaires

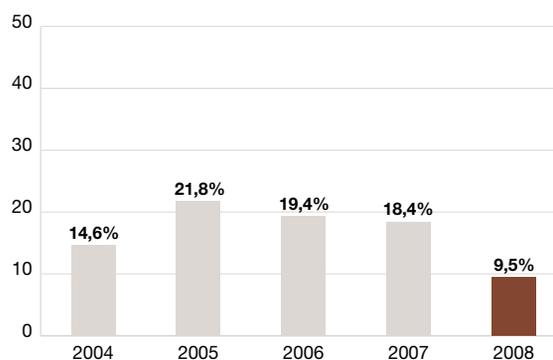
-19%

résultat opérationnel

Résultat net Groupe (millions EUR)



Return on Equity (%)



En millions EUR	2007	2008	2008/2007
Chiffre d'affaires Groupe	9 572	9 490	-1%
Pharmaceutique	2 591	2 699	4%
Chimique	3 031	3 096	2%
Plastiques	3 950	3 695	-6%
"Corporate & Business Support" ¹	-	-	-
REBIT Groupe	1 192	965	-19%
Pharmaceutique	457	509	11%
Chimique	345	238	-31%
Plastiques	441	264	-40%
"Corporate & Business Support" ¹	-51	-46	-9%

Evolution par Secteur

Le chiffre d'affaires du **Secteur Pharmaceutique** (2 699 millions EUR) est en hausse de 4 % par rapport à 2007. A taux de change constants, il aurait augmenté de 8 %. La croissance des principaux produits (en particulier : la franchise fénofibrate, ANDROGEL[®] et CREON[®]) et divers revenus compensent largement les effets négatifs. Il s'agit des effets de change et de la pression importante de la concurrence générique, en particulier en France et aux Etats-Unis (pour MARINOL[®]). Le chiffre d'affaires des marchés émergents représente aujourd'hui environ 20 % des ventes du Secteur Pharmaceutique. Notons que l'approbation de TRILIPIX[™] à mi-décembre a permis de générer des revenus à hauteur de 39 millions EUR suite à des ventes aux Etats-Unis entre autres en vue d'alimenter le réseau de distribution. Le résultat opérationnel (509 millions EUR) est en hausse de 11 % par rapport à 2007. Il inclut notamment le résultat (44 millions EUR) sur la vente de deux produits non stratégiques (BALDRIAN[®] et ALVITYL[®]). Ces ventes compensent partiellement les effets de change défavorables et les dépenses liées à la co-promotion de SIMCOR[®] aux Etats-Unis. Les investissements en R&D (428 millions EUR) sont en hausse de 13 millions EUR par rapport à 2007.

L'année 2008 des **Secteurs Chimique et Plastiques** a été marquée par une hausse importante et continue du coût de l'énergie et des matières premières qui a réduit la marge brute, partiellement compensée par des hausses de prix de vente, et par une forte contraction de la demande durant le 4^{ème} trimestre, en particulier en Plastiques.

Le chiffre d'affaires du **Secteur Chimique** (3 096 millions EUR) a progressé de 2 % (+ 5 % à périmètre constant) par rapport à 2007 grâce au niveau soutenu de la demande durant les 10 premiers mois et

aux hausses des prix de vente de certains produits.

Le ralentissement de la demande en fin d'année a conduit à la réduction de certaines productions. Le résultat opérationnel (238 millions EUR) baisse de 31 %. Le pôle Minéraux poursuit sa progression en chiffre d'affaires mais voit ses résultats affectés par les coûts énergétiques. En Electrochimie, les ventes de soude caustique sont restées soutenues jusqu'à fin septembre. Au 4^{ème} trimestre, la baisse de la demande a été inférieure à la baisse de la production ; en conséquence, la hausse des prix de vente s'est poursuivie. Le résultat de l'épichlorhydrine est en forte baisse par rapport à 2007. Le pôle Oxygène a également connu en 2008 un ralentissement de la demande, non seulement en Europe mais également aux Etats-Unis, dans un contexte de coûts énergétiques et de matières premières très élevés.

Le chiffre d'affaires (3 695 millions EUR) du **Secteur Plastiques** est en baisse de 6 % par rapport à 2007, suite surtout à une forte contraction de la demande au 4^{ème} trimestre. La crise économique mondiale a impacté négativement le résultat opérationnel 2008 (264 millions EUR, en retrait de 40 % par rapport à l'excellent résultat 2007). Au 4^{ème} trimestre, la perte enregistrée dans l'activité Vinylique explique le résultat opérationnel négatif du Secteur. Elle résulte de la chute brutale de la demande et des prix alors que le coût de l'éthylène restait encore à un niveau élevé. La réduction de la production dans ce contexte a pesé sur les résultats mais a permis d'éviter un gonflement des stocks. Les ajustements négatifs de valeur des stocks (-30 millions EUR), actés en fin d'année suite à la baisse des prix de vente, ont ainsi pu être limités au minimum. Les volumes de vente des Polymères Spéciaux ont également faibli en fin d'année ; l'évolution sur l'ensemble de l'année 2008 reste toutefois positive (volumes en hausse de 2 %). Diverses mesures ont été prises pour

¹. Eléments non alloués, après allocations directes plus importantes à partir de 2007.

renforcer encore leur compétitivité et soutenir leurs résultats. Les Polymères Spéciaux, compte tenu du contexte global, ont affiché une bonne résistance.

Contexte énergétique

La première partie de l'année 2008 a été marquée par une forte hausse du prix des matières énergétiques, la tendance s'inversant brutalement durant le second semestre suite à la crise économique mondiale.

La facture énergétique du groupe Solvay a sensiblement augmenté en 2008 ; toutefois, la politique énergétique proactive du Groupe a permis de limiter cette hausse à un niveau nettement inférieur à la hausse des prix du marché. En 2008, la facture énergétique nette représente 10 % du chiffre d'affaires, contre 8 % en 2007.

La politique énergétique du Groupe se caractérise par l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses processus industriels, la diversification de ses sources d'énergie, le recours à la cogénération et aux énergies renouvelables, la mise en œuvre de partenariats et de projets d'intégration en énergie.

Elle s'est concrétisée en 2008 par la décision de construire une centrale thermique à "combustibles secondaires" sur le site de Bernburg (Allemagne) en partenariat avec Tönsmeier et une centrale électrique alimentée par de la biomasse sur le site de Tavaux (France) en partenariat avec Dalkia. En Argentine, Solvay Indupa, associé à un groupe énergétique local, a sécurisé son approvisionnement énergétique et la compétitivité de celui-ci en décidant la construction d'une centrale électrique sur son site industriel de Bahia Blanca.

En fonction des conditions de marché spécifiques à chaque activité, des hausses de prix ont également été négociées pour compenser le renchérissement du coût de l'énergie.

Afin de faire face à l'évolution rapide du contexte énergétique, Solvay a annoncé en 2008 la création d'une filiale ad hoc qui aura pour objectif premier d'assurer, au bénéfice de ses Secteurs et SBU, l'approvisionnement et la couverture de ses besoins énergétiques principaux (électricité, gaz, charbon, coke ...).

Commentaires sur les chiffres-clés

Compte de résultats

Les **éléments non récurrents** s'élèvent à 20 millions EUR en 2008 contre 31 millions EUR en 2007.

Ils incluent :

- la reprise de réduction de valeur sur la mine de trona (carbonate de soude naturel) aux Etats-Unis (92 millions EUR) ;
- la plus-value (30 millions EUR) sur la vente de Solvay Engineered Polymers aux Etats-Unis ;
- des charges non récurrentes pour restructuration dans les Secteurs Pharmaceutique (pour le projet "INSPIRE" : 48 millions EUR) et Chimique (12 millions EUR pour une dépréciation d'actif dans le cadre de la restructuration des activités de Girindus en Allemagne).

Les **charges sur endettement net** (93 millions EUR) sont supérieures à celles de 2007 en ligne avec la hausse de l'endettement net moyen. A fin décembre 2008, la dette financière est couverte à 95 %, au taux fixe moyen de 5,4 % et avec une durée de 7,4 ans ; la première échéance significative de dette ne se présentera qu'en 2014.

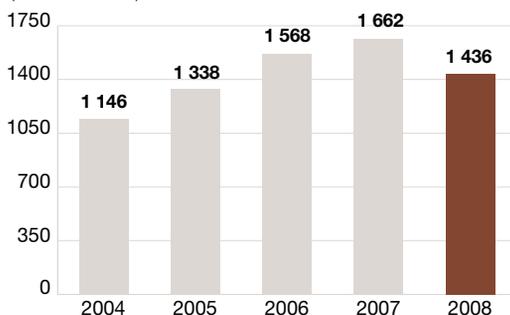
Les **revenus de participations** incluent la réduction de valeur exceptionnelle (-309 millions EUR) de la participation dans Fortis (charge non "cash"), désormais comptabilisée au cours de bourse de fin 2008 (0,929 EUR par action). Cette participation est entrée dans le Groupe durant l'entre-deux-guerres. Plus récemment elle a généré des plus-values proches de 200 millions EUR (en 1998 et 2007) et un dividende de 20 millions EUR en 2007.

Les **charges d'impôts** s'élèvent à -143 millions EUR. Le taux d'imposition effectif s'élève à 24 % contre 29 % en 2007. Le taux d'imposition 2008 a bénéficié de la reprise de provisions suite à l'issue favorable de contrôles fiscaux et de la valorisation de pertes fiscales antérieures ; il a été impacté négativement par la réduction de valeur non déductible de la participation dans Fortis.

Le **résultat net Groupe** (449 millions EUR) baisse de 46 % par rapport à 2007. Les intérêts des tiers s'élèvent à 44 millions EUR contre 47 millions EUR en 2007. Le résultat net par action s'élève à 4,92 EUR en 2008 (contre 9,46 EUR en 2007).

REBITDA

(Millions EUR)



Le **REBITDA** s'élève à 1 436 millions EUR. Les amortissements récurrents sont stables par rapport à 2007. Les **amortissements totaux** (417 millions EUR) sont en baisse de 30 %, suite à la reprise de la réduction de valeur sur la mine de trona (carbonate de soude naturel) et à la comptabilisation en 2007 d'amortissements non récurrents liés aux restructurations dans les activités Fluorées et Pharmaceutiques.

Bilan

Les **capitaux propres** s'élèvent à 4 745 millions EUR à fin 2008, en hausse de 286 millions EUR par rapport à fin 2007, principalement du fait de la comptabilisation du résultat net (449 millions EUR) après déduction du dividende versé au cours de l'exercice (257 millions EUR).

Le Groupe a fixé le maintien d'une situation financière saine comme une priorité majeure, en particulier dans le contexte économique actuel. C'est ainsi que 2008 s'est terminée avec un **ratio d'endettement net sur capitaux propres** de 34 % (contre 29 % à fin 2007). **L'endettement net** à fin 2008 s'élève à 1 597 millions EUR contre 1 307 millions EUR à fin 2007. Un effort particulier a été porté sur la gestion du besoin en fonds de roulement au quatrième trimestre : son niveau à fin 2008 est inférieur à celui de fin 2007. Le cash flow opérationnel 2008 a permis de financer les acquisitions et les investissements de l'année.

Les **ratings à long et court termes** de Solvay sont respectivement A/A2 et A1/P1 chez Moody's et Standard & Poor's.

Investissements et recherche & développement

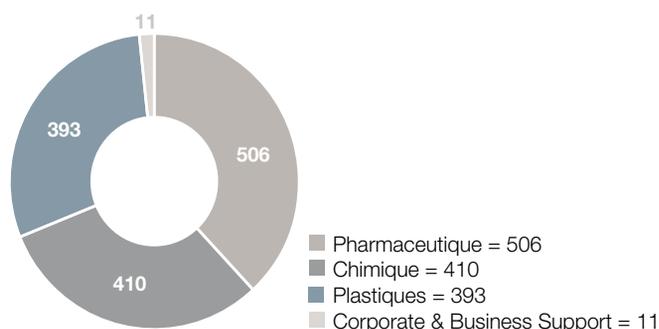
En 2008, les **investissements** se sont élevés à 1 320 millions EUR, dont environ 100 millions EUR pour l'acquisition de la soudeira Alexandria Sodium Carbonate Company en Egypte et environ 190 millions EUR pour l'acquisition de l'entreprise de biotechnologie Innogenetics nv. Ces deux montants n'étaient pas inclus dans le budget annoncé de 1 091 millions EUR. Des initiatives ont également été prises pour le développement des Polymères Spéciaux en Inde et en Chine et, dans les Vinyliques, pour les extensions de capacité en Thaïlande et pour la modernisation de l'unité de production au Brésil. D'autres projets d'investissement ont visé à améliorer nos performances énergétiques.

Le budget d'investissements 2009 a été adapté à la crise économique actuelle. Il s'élève à 638 millions EUR. Il a été élaboré sur base des deux principes suivants : limitation

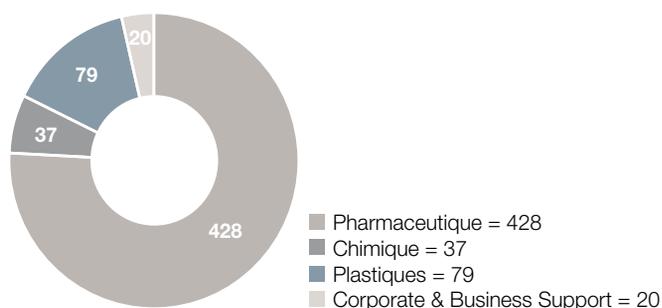
des investissements au niveau des amortissements, tout en maintenant ceux relatifs à la santé, à la sécurité et à l'environnement, et, au-delà, concentration des investissements sur un nombre très limité de projets stratégiques. Ces projets sont orientés en priorité vers l'expansion géographique du Groupe et vers les choix posés en matière de développement durable.

Les dépenses de **recherche et développement (R&D)** 2008 ont atteint 564 millions EUR dont environ 75 % pour le Secteur Pharmaceutique. L'effort de R&D de ce dernier a représenté 428 millions EUR, soit 16 % de son chiffre d'affaires. Le budget de dépenses de R&D pour 2009 est de 590 millions EUR, dont 435 millions EUR, soit environ 75 % du total, pour le Secteur Pharmaceutique.

Investissements & acquisitions du Groupe en 2008 = 1 320 millions EUR



R&D du Groupe en 2008 = 564 millions EUR



Informations financières par action

Résultat par action

Le **résultat net Groupe** (449 millions EUR) baisse de 46 % par rapport à 2007. Les intérêts des tiers s'élèvent à 44 millions EUR contre 47 millions EUR en 2007. Le **résultat net par action** s'élève à 4,92 EUR en 2008 (contre 9,46 EUR en 2007).

Le dividende

Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2009 le paiement d'un **dividende brut** de 2,9333 EUR (2,20 EUR net) par action, identique à celui de 2007. Sur base du cours de clôture du 17 février 2009 (52,67 EUR), ceci représente un rendement de dividende brut de 5,6 % et net de 4,2 %.

Compte tenu de l'acompte de 1,20 EUR brut par action (coupon n° 83), qui a été payé le 15 janvier 2009, le solde de dividende sur l'exercice 2008, soit 1,7333 EUR brut par action (coupon n°84) sera payé le 19 mai 2009.

Cette évolution est en ligne avec la politique de dividende du Groupe qui consiste à l'augmenter chaque fois que possible et, si possible, ne pas le diminuer. Depuis 27 ans, le dividende a augmenté progressivement et n'a jamais été réduit.

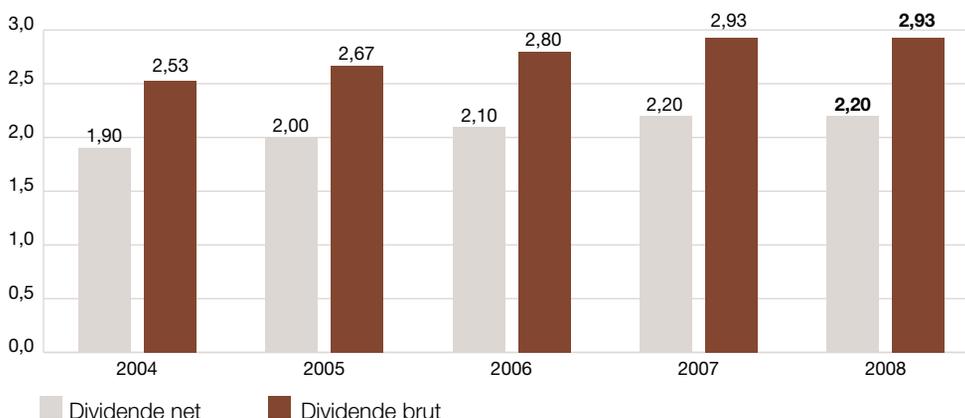
Les performances de la maison-mère Solvay SA

Solvay SA est une holding dont les revenus sont essentiellement issus de la gestion d'un portefeuille de participations.

Le résultat d'exploitation représente le solde des coûts de fonctionnement du siège partiellement compensé par les revenus des activités industrielles et commerciales non filialisées.

Millions EUR	2007	2008
Bénéfice de l'exercice à affecter	479	376
Report à nouveau	550	780
Total à disposition de l'Assemblée Générale	1 029	1 157
Affectations :		
Dividende brut	249	249
Report à nouveau	780	908
Total	1 029	1 157

Dividendes bruts et nets par action (en EUR)



Le bénéfice courant avant impôts s'élève à 376 millions EUR, par rapport à 105 millions EUR l'an passé.

Le solde des résultats exceptionnels s'élève à -15 millions EUR contre 330 millions EUR en 2007. Compte tenu d'un crédit d'impôts de 15 millions EUR contre 44 millions EUR en 2007, le bénéfice net de Solvay SA s'élève en 2008 à 376 millions EUR qui se compare à 479 millions EUR l'année précédente. En l'absence de transfert aux réserves immunisées, le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 376 millions EUR.

Données consolidées par action

EUR	2004	2005	2006	2007	2008
Capitaux propres	34,92	45,46	50,97	52,10	54,05
REBITDA	13,88	16,13	18,97	20,13	17,44
Résultat net	5,92	9,51	9,57	9,46	4,92
Résultat net (hors activités non poursuivies)	5,12	3,77	8,33	9,46	4,92
Résultat net dilué	5,90	9,46	9,52	9,40	4,91
Résultat net dilué (hors activités non poursuivies)	5,11	3,75	8,28	9,40	4,91
<i>Nombre d'actions émises (en milliers) au 31 décembre</i>	<i>84 623</i>	<i>84 696</i>	<i>84 701</i>	<i>84 701</i>	<i>84 701</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats par action</i>	<i>82 521</i>	<i>83 021</i>	<i>82 669</i>	<i>82 586</i>	<i>82 318</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers) pour le calcul des résultats dilués par action</i>	<i>82 751</i>	<i>83 491</i>	<i>83 106</i>	<i>83 054</i>	<i>82 447</i>
Dividende brut	2,53	2,67	2,80	2,93	2,93
Dividende net	1,90	2,00	2,10	2,20	2,20
Cours le plus haut	83,9	104,1	116,2	123,2	97,9
Cours le plus bas	64,1	79,95	83,1	92,3	51,45
Cours au 31 décembre	81	93,1	116,2	95,7	53,05
Price / earnings au 31 décembre	13,7	9,8	12,1	10,2	10,8
Rendement sur dividende net	2,3 %	2,1 %	1,8 %	2,6 %	4,2 % ¹
Rendement sur dividende brut	3,1 %	2,9 %	2,4 %	3,5 %	5,6 % ¹
Volume annuel (en milliers de titres)	27 710	44 181	46 225	57 536	94 322
Volume annuel (en millions EUR)	2 000	4 011	4 442	6 318	7 702
Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliards EUR)	6,9	7,9	9,8	8,1	4,5
Vélocité (en %)	31,5	53,3	56,9	71,5	113,2
Vélocité ajustée par le free float (en %)	43,1	71,1	81,2	102,1	161,7

1. Sur base du cours de clôture du 17 février 2009 (52,67 EUR).

Le Secteur Pharmaceutique de Solvay aspire en permanence à développer et à lancer sur le marché des médicaments plus efficaces, qui rencontrent des besoins médicaux soigneusement sélectionnés et non satisfaits à ce jour. Solvay Pharmaceuticals entend être à la pointe de l'innovation, en plaçant les patients au cœur de ses activités et de son organisation.

20



Robot de criblage.

Cette plaque de 384 puits est utilisée quotidiennement par le robot de criblage automatisé de Solvay à Weesp aux Pays-Bas. Le robot permet aux chercheurs d'effectuer rapidement des centaines, voire des millions de tests biochimiques ou pharmacologiques.



22

Se transformer dans une industrie en mutation

L'activité de Solvay Pharmaceuticals s'exerce dans deux domaines thérapeutiques clés intégrant une activité de recherche et développement et une assistance commerciale complètes : Cardio-métabolique (dont la franchise fénofibrate) ; Neuroscience.

Ceux-ci sont complétés par deux domaines de niche où Solvay est bien établi et dispose d'un grand savoir-faire : Vaccins antigrippaux ; Enzymes pancréatiques. Et par deux autres domaines importants d'un point de vue commercial où les produits existants bénéficient de l'encadrement et du support de la R&D : Traitements hormonaux féminins et masculins ; Gastro-entérologie.



Stratégie

Transformer le modèle économique du Secteur Pharmaceutique pour allier efficacité accrue et croissance durable, moyennant :

- une croissance rentable ;
- une plus grande efficacité des modes opératoires ;
- un approvisionnement élargi en nouveaux produits (vers une innovation ouverte) ;
- une amélioration des performances individuelles et des capacités d'encadrement.

Actions à court terme

- Près de 80 % des synergies prévues par le plan "INSPIRE" ont été réalisées dès 2008, en ligne avec l'échéance prévue :
 - > réduction des frais de vente, de fabrication, d'approvisionnement et d'administration ;
 - > maintien des investissements en R&D ;

- réorganisation sélective des sites de production : 11 sites à la fin 2008 au lieu de 18 en 2005 ;
- réduction des effectifs dans les marchés soumis à la concurrence des génériques ;
- succès commerciaux dans les pays émergents : Solvay se classe désormais dans les dix premières entreprises pharmaceutiques en Russie.

Les principaux moteurs d'évolution des activités en 2008 et au-delà

Déployer le programme "INSPIRE" : source d'une efficacité accrue

Entamé dans la foulée immédiate de l'acquisition et de l'intégration de Fournier Pharma en 2005, le programme "INSPIRE" s'est attelé à réaliser des synergies, issues de nouvelles initiatives de mondialisation pour l'ensemble de nos opérations.

À la fin 2008, 240 millions EUR de

synergies annuelles ont été engrangées. Ce score sera encore amélioré en 2009. A l'échéance 2010, ce sont 300 millions EUR de synergies qui sont prévues. Les frais de vente et de marketing, de fabrication et d'approvisionnement ainsi que les frais administratifs ont tous été réduits de manière structurelle ; les investissements en recherche et développement ont quant à eux été maintenus.

Améliorer notre chaîne de production et notre chaîne logistique

Grâce à la rationalisation des activités dans tous les sites de production détenus et gérés par Solvay Pharmaceuticals, conjuguée à leur réorganisation sélective (passage de 18 sites de production en 2005 à 11 fin 2008) et à l'externalisation de certains principes actifs, le Secteur se transforme pour faire face à l'avenir. La réduction des coûts de production permet de répondre aux objectifs globaux d'amélioration de l'efficacité.

Chiffres-clés [millions EUR]

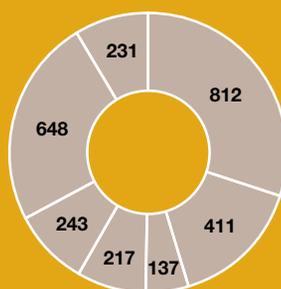
	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires	2 601	2 591	2 699
REBIT	451	457	509
REBITDA	554	559	617
Amortissements	113	140	121
Investissements	201	73	506
R&D	424	415	428
Effectifs*	10 088	9 178	9 660

* Equivalents temps plein au 1^{er} janvier de l'année suivante pour 2006 et 2007 ;
au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.

Répartition du chiffre d'affaires 2008 :
2 699 millions EUR

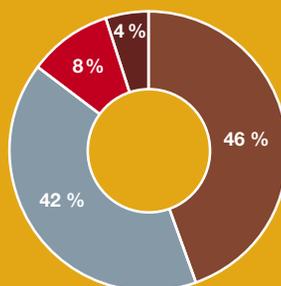
Par domaine thérapeutique

Cardio-métabolique	812	Traitements hormonaux féminins & masculins	231
Neuroscience	411	Autres	648
Vaccins antigrippaux	137		
Enzymes pancréatiques	217		
Gastro-entérologie	243		



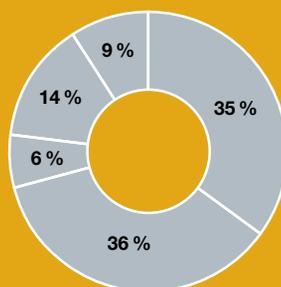
Par destination

Europe	46 %
36 % Union européenne (27)	
10 % Autres pays européens	
Les Amériques	42 %
40 % Nafta	
2 % Mercosur	
Asie-Pacifique	8 %
Reste du monde	4 %

Dépenses en R&D 2008 :
428 millions EUR

Par domaine thérapeutique

Cardio-métabolique	35 %	Traitements hormonaux féminins & masculins	9 %
Neuroscience	36 %		
Vaccins antigrippaux	6 %		
Enzymes pancréatiques	14 %		





Installer des têtes de pont sur les marchés émergents

C'est en Europe occidentale que Solvay Pharmaceuticals a d'abord assis sa présence sur le marché.

Dans les années 1980 et 1990, elle y a adjoint l'Amérique du Nord. De nos jours, dans les années 2000, de solides têtes de pont ont été établies sur des marchés émergents, nouveaux et prometteurs. Citons la Russie, le Brésil, le Mexique, la Chine, l'Inde, la Turquie, ainsi que de nombreux marchés de moindre envergure en Asie, en Europe orientale, ainsi qu'en Amérique du Sud. Ces prochaines années, notre présence est appelée à se renforcer sur ces principaux marchés, qui connaissent eux-mêmes une croissance plus rapide que nos débouchés traditionnels. Depuis quelques années, des structures de vente et de marketing ont été installées dans ces nouveaux pays émergents et les effectifs ont été étoffés. En 2008, c'est environ 20 % de notre chiffre d'affaires total qui y a été généré. Par conséquent, le profil géographique des revenus de Solvay Pharmaceuticals s'en trouve fortement dynamisé.

Parallèlement, les effectifs sur les marchés plus anciens et mieux établis, où la croissance à venir devrait rester moindre, ont été adaptés. Ils ont été considérablement réduits dans les marchés soumis à la concurrence des génériques.

Poursuivre la bonne croissance de nos produits de grande nécessité médicale

Solvay Pharmaceuticals dispose, dans son offre actuelle, d'un certain nombre de produits appartenant à des domaines que les médecins qualifient de "grande nécessité médicale".

- Les produits de **la franchise fénofibrate** améliorent le profil

lipidique sanguin des patients présentant un risque de maladies cardiovasculaires. À l'heure actuelle, ces pathologies figurent parmi les principales causes de mortalité, tant dans les nations industrialisées que dans les pays en développement.

- La ligne **d'enzymes pancréatiques**, CREON®, est une gamme de produits de pointe au niveau mondial, utilisée entre autres chez l'enfant et l'adulte souffrant de mucoviscidose et dont le pronostic vital est menacé. Ces enzymes sont également utilisées pour lutter contre d'autres dysfonctionnements du pancréas, tels que des infections ou cancers.
- **DUODOPA®**, permet de traiter la maladie de Parkinson à un stade avancé. DUODOPA® agit au niveau actif directement dans l'intestin grêle au moyen d'un cathéter. De nouveaux traitements contre la maladie de Parkinson font également l'objet de recherches.
- **INFLUVAC®, gamme de vaccins antigrippaux**, est un autre produit de grande nécessité médicale. La vaccination contre la grippe figure parmi les principales priorités de l'Organisation mondiale de la santé. Elle contribue à la lutte contre la grippe saisonnière et aux mesures préparatoires en vue de la prochaine pandémie, qui est désormais attendue à tout moment. Outre notre fabrication bien établie de ces vaccins sur base d'œufs de poule, nous achevons la validation d'une nouvelle installation pour leur fabrication à partir de culture cellulaire.

Résultats de Solvay Pharmaceuticals en 2008

Croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices au cours des dernières années.

Au cours des **12 dernières années**, le chiffre d'affaires de Solvay Pharmaceuticals a enregistré une hausse significative : il est passé de 1 049 millions EUR en 1997 à 2 699 millions EUR en 2008, soit une hausse moyenne de +9 % par an.



En termes de bénéfices, sur la même période, notre REBIT a progressé de 118 millions EUR en 1997 à 509 millions EUR en 2008. Cette hausse est allée de pair avec une amélioration marquée du ratio REBIT sur chiffre d'affaires, qui est passé de 11,2 % en 1997 à 18,9 % en 2008.

En 2008, le chiffre d'affaires du Secteur Pharmaceutique s'est établi à 2 699 millions EUR. Cette performance a été réalisée malgré l'impact négatif du taux de change du USD. À taux de change constant du billet vert, nous aurions signé une croissance nettement plus soutenue, dès lors que nos ventes aux Etats-Unis, exprimées en USD, ont progressé de 14 % en 2008.

En 2008, le résultat opérationnel (REBIT) a encore dépassé celui des années précédentes (+11 % à 509 millions EUR).

Certains "records historiques" ont même été réalisés en 2008 :

- le chiffre d'affaires du fénofibrate cardio-métabolique a passé le cap des 500 millions EUR, soit une hausse de 18 % par rapport à 2007 ;
- les ventes mondiales d'ANDROGEL® (Andrologie) ont dépassé pour la première fois 330 millions EUR, en hausse de 9 % ;
- les ventes mondiales de CREON® ont dépassé le record de 200 millions EUR, en hausse de 9 % par rapport à 2007.

Notre répartition par zones géographiques montre la prédominance de l'Europe avec 46 % des ventes talonnée par l'ALENA (accord de libre échange nord-américain), en deuxième position avec 40 %. Nos marchés émergents représentent déjà près de 20 % des ventes, preuve que notre diversification géographique est en marche, ce qui constitue un important indicateur de tendance pour l'avenir.

Notre société se distingue particulièrement en Russie. En 2008, elle y

détenait une part de marché de 2,4 %, le meilleur score, toutes entités nationales de Solvay Pharmaceuticals confondues. En Russie, nous nous plaçons dans les dix premiers du classement des entreprises pharmaceutiques et c'est maintenant notre troisième pays en termes de ventes.

Les produits phares en 2008

Domaines thérapeutiques	Produits	Marchés	Ventes 2008 en millions EUR	% des ventes 2008	Ecarts 2008/2007 %	Ecarts 2008/2007 (à taux de change constants)
Cardio-métabolique	TRICOR®/LIPANTHYL®/TRILIPIX™	Mondial	511	20 %	+ 18 %	+ 24 %
Andrologie	ANDROGEL®	Amér. du Nord + Europe centrale, de l'Est, Moyen-Orient, Afrique du Sud	337	13 %	+ 9 %	+ 17 %
Enzymes pancréatiques	CREON®	Mondial	217	8 %	+ 9 %	+ 13 %
Neuroscience	SERC®	Europe + Export	165	6 %	+ 10 %	+ 10 %
Vaccins antigrippaux	INFLUVAC®	Europe + Export	116	4 %	- 9 %	- 8 %
Cardio-métabolique	TEVETEN®	Mondial ¹	116	4 %	+ 9 %	+ 9 %
Gastro-entérologie	DUPHALAC®	Mondial	104	4 %	+ 6 %	+ 7 %

1. Droits cédés à Biovail pour les USA.

Forts de notre diversification, nous réalisons des ventes annuelles supérieures à 100 millions EUR pour sept de nos produits : la franchise fénofibrate TRICOR® / LIPANTHYL® / TRILIPIX™, ANDROGEL®, CREON®, SERC®, INFLUVAC®, DUPHALAC® et TEVETEN®.

Parmi les nouveaux produits prometteurs en termes de croissance, OMACOR® et DUODOPA® montrent la voie :

- le produit cardio-métabolique OMACOR®, a généré un chiffre d'affaires de 47 millions EUR, soit 2 % du total. Il a progressé de 43 % par rapport à 2007.

- DUODOPA®, le produit de Neuroscience, avec un chiffre d'affaires de 42 millions EUR, représente 2 % du total. Il a progressé de 65 % par rapport à 2007.





Les événements majeurs de Solvay Pharmaceuticals en 2008

Acquisition d'Innogenetics : un changement vers les médicaments personnalisés

En 2008, Solvay a fait l'acquisition d'Innogenetics, une société belge de biotechnologies active dans le domaine du diagnostic. Son intégration complète a d'ores et déjà été entamée.

Fort de cette étape stratégique, Solvay Pharmaceuticals franchit un pas de plus pour anticiper les futures tendances en matière de médicaments personnalisés. On estime en effet qu'à l'avenir, les paramètres personnels des patients seront davantage mesurés avant l'administration de médicaments délivrés sur ordonnance. A terme, seuls les patients susceptibles de répondre à un médicament se le verront prescrire. Cette évolution ne se produira pas du jour au lendemain. Cependant, nous assistons déjà à la mise en œuvre de cette approche dans certains traitements du cancer. Des applications dans le domaine cardiovasculaire font actuellement l'objet d'études.

La collaboration étroite des entités de R&D des deux entreprises présente un double avantage. Les compétences d'Innogenetics dans le domaine du diagnostic et des biomarqueurs nous aideront à rentabiliser et accélérer le développement de nouveaux médicaments. L'administration combinée d'un médicament et d'un test diagnostic est également de nature à accroître l'usage des produits diagnostics sur des marchés pharmaceutiques élargis.

TRILIPIX™ aux Etats-Unis

TRILIPIX™, le fénofibrate de nouvelle génération (acide fénofibrique), a été approuvé à la fin décembre 2008 par la FDA américaine. Il réduit le taux de triglycérides et de "mauvais" cholestérol LDL et augmente celui de "bon" cholestérol HDL chez les patients atteints de troubles lipidiques.

TRILIPIX™ est le premier et le seul fibrate à être autorisé pour une administration en association avec une statine. En outre, Abbott et Astra-Zeneca travaillent ensemble pour le co-développement et la commercialisation d'une combinaison à dose fixe de TRILIPIX™ et de CRESTOR® (statine) aux Etats-Unis.

SLV319

En novembre 2008, Solvay Pharmaceuticals a annoncé sa décision d'arrêter toute activité de recherche relative à SLV319, un antagoniste sélectif des récepteurs cannabinoïdes de type 1. Il était en phase II de développement pour le traitement de l'obésité. Les résultats récents ont démontré son efficacité clinique. La décision est intervenue après un examen approfondi du contexte réglementaire actuel, qui engendre de nouveaux obstacles pour l'approbation d'un médicament de cette classe, en raison des problèmes rencontrés par des médicaments candidats d'autres sociétés.

OMACOR® : essai GISSI-HF

Les résultats de l'essai déterminant GISSI Heart Failure (GISSI-HF), qui a porté sur près de 7 000 patients, ont été présentés au congrès 2008 de la Société européenne de cardiologie (ESC). OMACOR®, un médicament dont Solvay Pharmaceuticals détient les droits pour de nombreux pays européens, asiatiques et du Moyen-Orient, a prouvé son efficacité dans la réduction de la mortalité et des hospitalisations pour des problèmes cardiovasculaires chez les patients présentant une insuffisance cardiaque chronique.

Tedisamil

En mai 2008, Solvay Pharmaceuticals a obtenu l'autorisation de tedisamil au Royaume-Uni, en Espagne et en Suède. Tedisamil est un cardio-métabolique indiqué pour le retour rapide de la fibrillation auriculaire d'apparition récente à un rythme sinusal normal. Tedisamil est désormais disponible pour la cession de licences.

Co-promotion de SIMCOR® aux Etats-Unis

Co-promotion de SIMCOR® aux Etats-Unis

En avril 2008, Solvay a versé un paiement d'étape de 100 millions USD à Abbott, marquant le début des efforts de co-promotion de SIMCOR® aux Etats-Unis. SIMCOR® (NIASPAN®/simvastatine) est un traitement lipidique combiné à dose fixe, développé par Abbott, qui abaisse le cholestérol total, le LDL (le "mauvais" cholestérol) et les triglycérides et qui augmente le HDL (le "bon" cholestérol).

GABAPENTIN GR® aux Etats-Unis

Fin novembre 2008, Solvay Pharmaceuticals a annoncé la conclusion d'un accord avec Depomed pour le développement de GABAPENTIN GR® (DM-1796) dans le traitement des douleurs neuropathiques dans la névralgie post-herpétique. Actuellement en phase III de développement, GABAPENTIN GR® est administré en dose unique quotidienne et pourrait constituer une nouvelle option thérapeutique pour les patients. GABAPENTIN GR® est une importante adjonction au portefeuille Neurosciences de Solvay Pharmaceuticals, qui détient les licences pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et Porto Rico.

Bifeprunox

En février 2008, Solvay Pharmaceuticals a entériné la décision de Wyeth Pharmaceuticals de mettre un terme à l'accord de collaboration aux Etats-Unis, qui les liait depuis 2004 pour bifeprunox et deux autres antipsychotiques en phase préliminaire de développement (SLV313 et SLV314). Cette décision a marqué l'arrêt de toute activité de R&D relative à bifeprunox aux Etats-Unis. Le développement de bifeprunox se poursuit en Europe avec Lundbeck.

CREON® aux Etats-Unis

L'Antiviral Drugs Advisory Committee de la Food & Drug Administration (FDA) américaine a accepté l'examen de l'autorisation de mise sur le marché de CREON®. La décision de la FDA n'était pas encore connue fin 2008. Cependant, les commentaires formulés par ce comité quant

à l'existence d'un besoin médical capital pour ces enzymes pancréatiques et leur très faible profil de risque de transmission d'infection virale sont encourageants et favorables à leur homologation officielle.

Vente de produits de moindre importance

En 2008, certains produits non stratégiques et de moindre importance (notamment BALDRIAN®, ALVITYL®) ont été vendus et ont contribué au résultat d'exploitation. Ces désinvestissements résultent d'un recentrage continu sur les domaines thérapeutiques stratégiques.

27

Secteur Pharmaceutique

Pipeline de recherche et de développement

Domaines thérapeutiques	Préclinique	Phase I	Phase II	Phase III	Déposé/Approuvé
Cardio-métabolique	SLV342 SLV346 SLV352 SLV356	SLV337 SLV338 SLV341	daglutril : (SLV306) hypertension artérielle pulmonaire SLV320 : insuffisance cardiaque aiguë	SLV285 : (fénofibrate + statine)	PULZIUM® intraveineux tedisamil : fibrillation auriculaire (approuvé en Grande-Bretagne, Suède et Espagne) TRILIPIX™ : (approuvé aux Etats-Unis)
Neuroscience	SLV338 SLV354 SLV357 SLV359 SLV360		SLV334 : traumatisme cérébral anatibant : traumatisme cérébral (+Xytis)	bifeprunox : schizophrénie (+Lundbeck en EU) pardoprunox (SLV308) : Maladie de Parkinson à un stade léger et moyen DUODOPA® (Etats-Unis) : Maladie de Parkinson à un stade sévère GABAPENTIN GR® : Névralgie post-herpétique	
Vaccins antigrippaux	Adjuvants H5N1 TC	INFLUVAC® TC : (Etats-Unis) Vaccin dérivé de culture cellulaire		INFLUVAC® TC (Europe) : Vaccin dérivé de culture cellulaire GRIPPOL® TC Russie : Vaccin dérivé de culture cellulaire	GRIPPOL® PLUS : Vaccin dérivé d'œuf (approuvé en Russie)
Enzymes pancréatiques	SLV340 : insuffisance pancréatique		SLV339 : insuffisance pancréatique	CREON® (Japon) : insuffisance pancréatique	CREON® (Etats-Unis) : insuffisance pancréatique
Gynécologie et andrologie				ANDROGEL® : Indication pédiatrique	FEMOSTON® à faible dose (Europe) : traitement hormonal féminin ANDROGEL® à faible volume (Etats-Unis) : hypogonadisme
Innogenetics	Cibles pour marqueurs biologiques et prototypage de tests.	LiPA HBV DR v3 IB A2zBio3 (Europe/USA) LiPA CF Plus	LiA process LiA / LiPA platform (USA)	HCV Versant (USA)	LiPA HPV GT (EU)



La chimie moderne a jeté les bases du développement et du bien-être de l'humanité. Tout au long de son histoire, le groupe Solvay s'est placé à la pointe du progrès. Aujourd'hui plus que jamais, les défis contemporains nous indiquent que c'est dans la chimie que réside l'avenir.



Le bicarbonate de sodium.

Le bicarbonate de sodium est une spécialité chimique dont les multiples applications incluent la pharmacologie et la dépollution, parmi bien d'autres.



Traverser la tempête et garder le cap

Stratégie

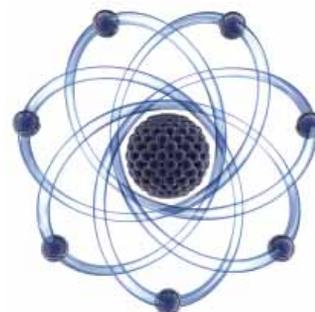
- Intensifier l'expansion géographique, par des investissements dans des produits phares, dans des régions à forte croissance ;
- croître dans les spécialités, principalement en bicarbonate et en spécialités fluorées et organiques ;
- poursuivre l'innovation technologique ;
- consolider notre compétitivité, grâce à l'excellence opérationnelle, des usines de taille mondiale et une gestion performante de l'énergie et du portefeuille de produits.



30

Actions à court terme

- Un contrôle renforcé des coûts de fonctionnement a été mis en place, conduisant à des réductions des coûts fixes.
 - Cessions d'activités :
 - > la cession de l'activité Caprolactones a été finalisée début 2008 ;
 - > l'activité de carbonate de calcium précipité a été mise en vente.
 - Plans de restructuration :
 - > la réorganisation des activités de chimie fluorée est en cours :
 - fermeture de l'unité de production de Tarragone (Espagne) ;
 - arrêt de la production de 134a sur le site de Porto Marghera (Italie) ;
 - réduction des effectifs sur les trois sites de Hanovre, Bad Wimpfen et Frankfurt (Allemagne) ;
 - > l'unité de chlorométhane de Bussisul Torino (Italie) a été fermée ;
 - > le site de production de carbonate de strontium de Reynosa (Mexique) a été fermé par la co-entreprise Solvay-CPC ;
 - > des mesures de réduction des coûts sont à l'étude sur le site de Peptisyntha (Belgique).
 - Augmentation des prix de vente : afin de limiter l'impact spectaculaire de la hausse des coûts de l'énergie, des mesures ont été prises pour augmenter les prix de vente, là où la structure des contrats le permettait :
 - > des hausses très importantes de prix (+50 % par rapport à 2007) ont été appliquées au second semestre 2008 en soude caustique ;
 - > en carbonate et bicarbonate de soude, les hausses de prix se sont limitées dans un premier temps aux ventes hors contrats
- ainsi qu'aux contrats le permettant (clause énergétique aux Etats-Unis) ;
- > dans les autres activités, la hausse des prix a été appliquée au cas par cas.



Chiffres-clés [millions EUR]

	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires	2 998	3 031	3 096
REBIT	315	345	238
REBITDA	484	508	398
Amortissements	201	248	85
Investissements	270	315	410
R&D	33	37	37
Effectifs*	8 691	8 395	8 966

* Equivalents temps plein au 1^{er} janvier de l'année suivante pour 2006 et 2007 ;
au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.

Répartition du chiffre d'affaires 2008 :
3 096 millions EUR

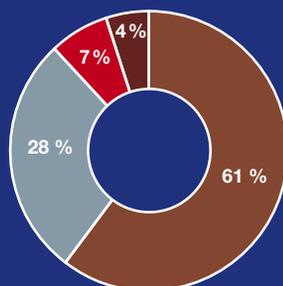
Par pôle et SBU

Pôle Minéraux	46 %
40 % Carbonate	
6 % Advanced Functional Minerals	
Pôle Electrochimie et Fluorés	37 %
26 % Electrochimie	
11 % Fluorés	
Pôle Oxygène	14 %
14 % Peroxyde d'hydrogène	
Pôle Organique	2 %



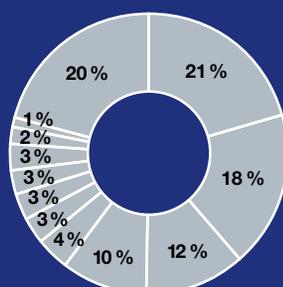
Par destination

Europe	61 %
56 % Union européenne (27)	
5 % Autres pays européens	
Les Amériques	28 %
19 % Nafta	
9 % Mercosur	
Asie-Pacifique	7 %
Reste du monde	4 %

Chiffre d'affaires par marchés-clients 2008 :
3 096 millions EUR

Par marchés-clients

Industrie chimique	21 %
Verrerie	18 %
Papier	12 %
Détergents, produits d'entretien et hygiène	10 %
Alimentation humaine et animale	4 %
Bâtiment et architecture	3 %
Santé humaine	3 %
Electricité et électronique	3 %
Eau et environnement	3 %
Automobile	2 %
Biens de consommation	1 %
Autres industries	20 %





Les principaux moteurs de la croissance des marchés

Dans le pôle Minéraux : 4 % de croissance annuelle attendue en moyenne pour le marché global du carbonate

- La croissance plus rapide en Europe de l'Est, en Asie et au Mercosur ;
- la croissance des spécialités en particulier le bicarbonate ;
- le développement de nouvelles applications telles que le verre pour les bâtiments à hautes performances énergétiques, le verre comme support pour les systèmes photovoltaïques.

Dans le pôle Electrochimie et Produits Fluorés : 3 % de croissance annuelle attendue en moyenne en soude caustique et 6 % en épichlorhydrine

Pour le chlore / soude caustique co-produits :

- la demande en chlore détermine le marché dans les pays développés ;
- la demande en soude caustique le détermine dans les pays émergents.

Pour l'épichlorhydrine :

- le développement mondial de notre procédé EPICEROL®.

Dans le pôle Oxygène : 4,5 % de croissance annuelle attendue en moyenne

- Les marchés traditionnels du peroxyde d'hydrogène tels que le papier, la chimie, les textiles (en Asie) ;
- les nouveaux marchés comme la production d'oxyde de propylène (marché captif) ;
- les marchés en croissance comme le traitement de l'eau, la désinfection, le traitement des minerais, l'électronique.

Le pôle Minéraux : carbonate de soude et dérivés, Advanced Functional Minerals

En **carbonate de soude**, la forte demande en 2007 des marchés en croissance s'est confirmée au cours des 10 premiers mois de 2008, forçant les sites à produire au maximum de leurs capacités. Dans les derniers mois de l'année, plus particulièrement à partir de mi-décembre, l'impact de la crise économique a augmenté, affectant la plupart des marchés du carbonate, avec des intensités et des délais variables selon les applications et le degré d'intégration.

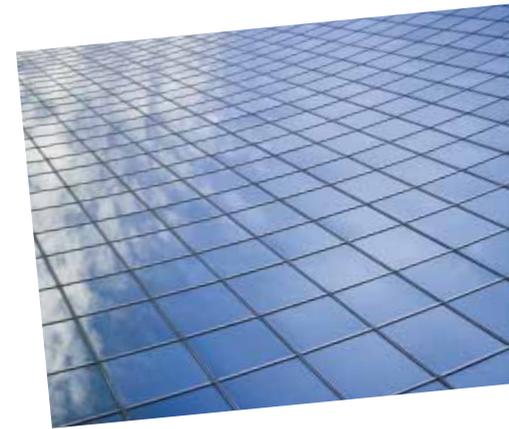
L'année 2008 a également été marquée par la hausse jusqu'à des niveaux record du coût de l'énergie, du charbon, du coke et du gaz. Cela a affecté négativement les coûts de production et s'est traduit par une pression importante sur les marges. Dans ce cadre, les investissements effectués récemment dans la cogénération au sein de plusieurs usines n'ont pas suffi, même s'ils ont permis de limiter l'impact de cette hausse sur les résultats.

Ceci n'a pas empêché la SBU Carbonate de confirmer un certain nombre de projets d'importance stratégique.

L'acquisition de la soudière Alexandria Sodium Carbonate Company, à proximité d'Alexandrie (Egypte) fait partie de la stratégie d'expansion géographique du Groupe. Cette usine construite en 1974 a été complètement modernisée en 1990 et présente aujourd'hui une capacité de production de 130 kt/an de carbonate. Elle permettra à Solvay de répondre aux besoins grandissants des clients égyptiens et de soutenir les projets dans les marchés à croissance rapide des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En Bulgarie, l'extension de capacité de l'unité de carbonate de soude de Devnya (+300 kt/an) démarrera à partir de 2009.

Afin de diversifier ses sources d'énergie, le Groupe a lancé la construction, en partenariat avec



Tönsmeier, d'une centrale thermique alimentée par des combustibles dérivés de matériaux de récupération, sur le site de Bernburg (Allemagne). Cette centrale alimentera en énergie les productions de carbonate de soude et de peroxyde d'hydrogène du site à partir de 2010.

Utilisant des matériaux de récupération tels que des matières plastiques, des déchets de bois provenant de la menuiserie, des textiles, du papier et du carton, cette centrale concrétise l'engagement du Groupe dans la recherche active de solutions alternatives aux combustibles fossiles et à l'émission de CO₂.

Les spécialités dérivées du carbonate de soude poursuivent leur expansion à la fois en volume et en nouvelles applications.

L'activité **bicarbonate** connaît une croissance dynamique dans les

applications existantes, comme le procédé SOLVAIR® Select 300, développé aux Etats-Unis. Spécifiquement destiné au traitement du dioxyde de soufre (SO₂), il vient compléter la gamme de produits destinés au traitement des effluents gazeux d'incinération (NEUTREC®). SOLVAIR® Select 300, pour lequel une nouvelle unité de production de 125 kt/an est en cours de construction et démarrera en 2010, sera fabriqué à partir de co-produits jusque là non utilisés, grâce à un procédé innovant. Il répond à l'engagement du Groupe pour une meilleure utilisation des ressources naturelles et de limitation des rejets.

De nouvelles applications sont également en cours de développement dans les domaines de la nutrition, de la santé humaine et de l'agriculture.

Pour faire face à ces demandes, l'usine de Torrelavega (Espagne) a vu sa capacité augmenter et une nouvelle unité de production est en cours de construction à Rosignano (Italie) pour démarrage en 2009.

La nouvelle unité de production de perles de **chlorure de calcium** a été démarrée avec succès à Rosignano fin 2007. Pour répondre à la demande croissante, la capacité initiale de 60 kt/an sera progressivement portée à 140 kt/an.

Dans le domaine des **Advanced Functional Minerals**, le redéploiement de nos activités, y compris certains désinvestissements, se poursuit. Dans ce cadre l'activité carbonate de calcium précipité, dont l'intérêt stratégique est limité pour le Groupe, a été mise en vente. Cinq sites européens sont concernés.

D'autre part, en carbonate de strontium, la co-entreprise 75/25 Solvay-CPC a fermé le site de production de Reynosa au Mexique. L'année 2009 s'annonce difficile,

mais nous poursuivons notre politique commerciale d'augmentation des prix. En particulier en carbonate de soude, les marchés "verts" tels que le verre pour la rénovation et l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments ou le support aux panneaux photovoltaïques devraient rester des segments en croissance. Le bicarbonate de soude devrait lui aussi voir une poursuite du développement de ses applications, notamment dans le domaine environnemental.

Le pôle Electrochimie et Produits Fluorés

La demande de **soude caustique** est stable et les ventes sont restées soutenues jusqu'à la fin du troisième trimestre 2008. La baisse des ventes enregistrée au quatrième trimestre résulte de la chute de la production de chlore et de son co-produit, la soude caustique, due en particulier à la baisse de la demande de PVC dans la construction.

La hausse des prix de l'énergie a eu un impact très important sur les coûts d'exploitation de nos électrolyses. En conclusion, l'année 2008 aura été marquée par une très forte hausse de prix de la soude caustique, plus de 50 % au second semestre en Europe

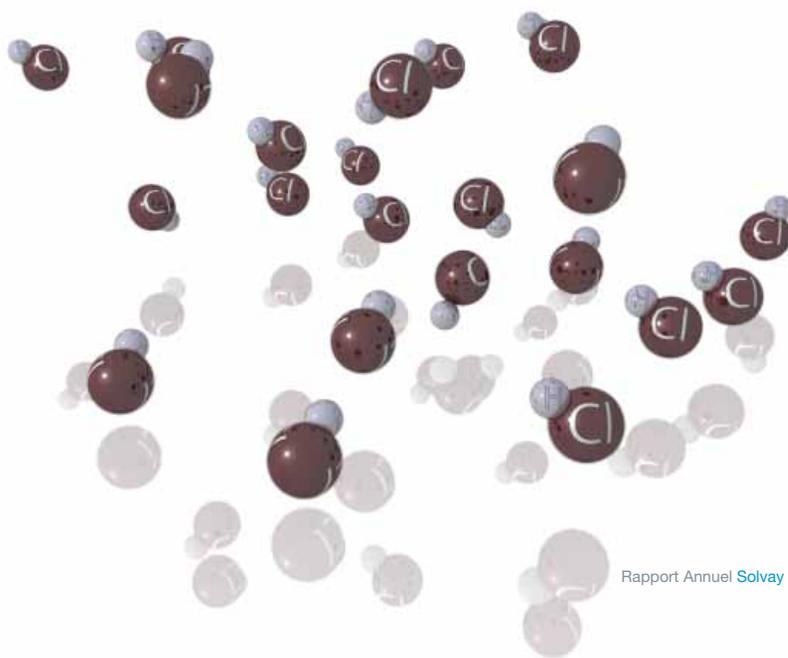
et au Mercosur. Ceci est le résultat d'une tension de l'offre d'une part et des fortes hausses de l'énergie électrique d'autre part.

En 2008, nous avons démarré l'unité d'électrolyse à membrane à Bussi (Italie) confirmant notre choix stratégique de remplacer progressivement nos électrolyses à mercure par des électrolyses à membranes et de s'appuyer sur ce procédé durable qui permet des économies d'eau, d'énergie et génère moins de sous-produits.

D'autre part, la conversion de la technologie mercure vers la technologie membranes d'une partie de l'électrolyse de Tavaux a été décidée fin 2008.

Toujours dans le but d'avoir une croissance durable et rentable, Solvay participe à Exeltium, consortium industriel des gros consommateurs d'électricité en France, pour assurer une fourniture stable d'énergie à des prix plus compétitifs.

Dans les activités **allyliques**, la demande en épichlorhydrine a chuté en fin d'année 2008 et les conditions de marché sont devenues très difficiles.





A long terme, nous restons confiants dans la reprise de la demande, liée à la croissance des résines Epoxy. Celles-ci sont notamment utilisées pour remplacer progressivement l'acier dans la construction automobile, l'aéronautique, et sont un composant majeur dans la plupart des structures composites à partir de fibres. Toutes ces applications se traduisent par des réductions de poids et des économies d'énergie.

EPICEROL®, pour la production d'épichlorhydrine, est devenu un procédé phare du Groupe. L'utilisation de glycérine naturelle comme matière première, co-produit de fabrication de bio-diesel et la réduction importante des sous-produits et des rejets concrétisent notre volonté de réduire notre impact industriel sur l'environnement. En 2008, l'équipe EPICEROL® a poursuivi l'optimisation du fonctionnement de l'unité de Tavaux (France).

Pour la SBU **Produits Fluorés**, l'année 2008 a été marquée par les augmentations très fortes des prix des matières premières et de l'énergie, par le taux de change encore défavorable de l'EUR, par la compétition des produits asiatiques à bas coût ainsi que par des surcapacités dans certains produits, qui ont rendu difficile toute hausse de prix.

En Europe, les restructurations annoncées en 2007 - Hanovre, Bad Wimpfen, Francfort (Allemagne), Porto Marghera (Italie) - ont été mises en œuvre et l'usine de Tarragone (Espagne) a été effectivement arrêtée sans incident. Le transfert de la production de SOLKANE® 227 de Tarragone à Bad Wimpfen suit le programme prévu, avec un démarrage en 2009. L'autre axe de développement stratégique consiste à développer les ventes sur les marchés porteurs, l'Amérique du Nord et l'Asie.

En 2008, ces deux régions ont enregistré des performances supérieures aux attentes. Aux Etats-Unis, les prix de vente de nos produits sont restés favorablement orientés, tandis que l'Asie a profité du développement de nos produits de spécialités sur le site d'Onsan (Corée du Sud).

Les conditions de marché dans l'automobile et l'électronique se sont dégradées au dernier trimestre 2008. Ceci a conduit à l'arrêt de certaines unités de production comme celle de NOCOLOK® (brasage de l'aluminium). Poursuivant l'extension de son portefeuille de spécialités, Solvay a lancé une spécialité fluorée innovante, le F1EC, additif pour électrolyte capable de prolonger la durée de vie des batteries lithium-ion. L'unité pilote de Bad Wimpfen a permis de parfaire et d'optimiser le procédé de fabrication, en vue de son transfert industriel à l'usine d'Onsan, où une unité de production est actuellement en construction pour un démarrage prévu en 2009.

En 2009, pour la soude caustique, l'évolution des prix et quantités dépendra de la situation économique globale et en particulier dans les pays en développement. Le marché de l'épichlorhydrine restera très difficile. Néanmoins, la construction d'une unité industrielle en Thaïlande de 100 kt/an a été décidée et une filiale d'exploitation Solvay Biochemicals Thailand (SBT) a été créée à cet effet. Elle nous permettra, à terme, de répondre à la demande toujours croissante d'épichlorhydrine dans la région Asie-Pacifique.

Pour les produits fluorés, la restructuration des activités effectuée en 2007-2008, ainsi que les efforts en cours pour le développement de spécialités continueront à porter leurs fruits.

Le pôle Oxygène : peroxyde d'hydrogène

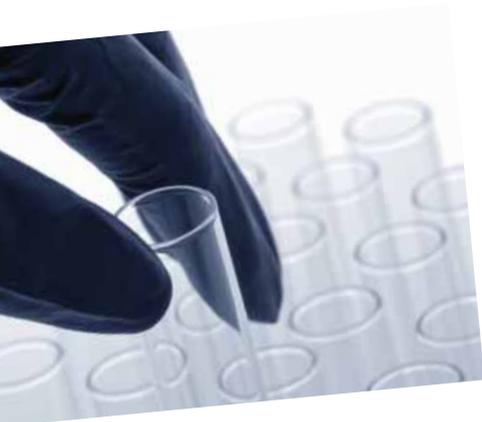
Les marchés traditionnels du **peroxyde d'hydrogène** ont connu en 2008 un ralentissement de leur développement pour se stabiliser au niveau élevé atteint après plusieurs années de croissance soutenue. Concernant les régions, c'est l'Europe qui a enregistré une tendance négative, à cause des restructurations en cours dans l'industrie de la pâte à papier, les autres régions s'étant mieux comportées.

Néanmoins, au dernier trimestre 2008 une certaine détérioration (Etats-Unis, Amérique du Sud, Asie) a été observée. Les marges de nos activités ont été également affectées par la hausse des coûts de l'énergie (gaz, électricité).

Dans le cadre de notre partenariat avec BASF et Dow Chemical Company, pour la production à Anvers (Belgique) d'oxyde de propylène, suivant un procédé faisant appel au peroxyde d'hydrogène (HPPO), la construction de la plus grande unité au monde de peroxyde d'hydrogène, d'une capacité de 230 kt/an (à 100 %) a été achevée avec succès. La construction d'une seconde méga-usine a été lancée en Thaïlande, en partenariat avec Dow Chemical Company, pour démarrage en 2011.

Ces méga-usines sont des plates-formes idéales qui permettent au Groupe d'assurer le développement des marchés du peroxyde d'hydrogène et de consolider sa position de leader. En effet, la combinaison des besoins propres à la production d'oxyde de propylène et des demandes des marchés traditionnels permet à ces unités de réaliser de nouvelles économies d'échelle et de bénéficier de synergies que seuls de grands sites intégrés procurent.

Dans les **persels**, le percarbonate de sodium a continué à croître, confirmant ainsi la meilleure résistance du marché de la détergence dans un environnement économique moins favorable.



Le portefeuille des produits peroxydés de spécialité s'est bien comporté, grâce à son positionnement dans un marché de niches à forte croissance. Deux grades d'acide peracétique (PAA) ont reçu l'agrément de l'agence américaine de protection de l'environnement (US Environmental Protection Agency, EPA) pour leur utilisation dans la désinfection des eaux usées et la prévention des maladies dans les élevages d'animaux de ferme.

Les produits chimiques de haute pureté, pour l'industrie électronique, ont enregistré de bonnes performances tout au long de 2008, jusqu'à ce qu'en toute fin d'année des signes de ralentissement de l'industrie des semi-conducteurs apparaissent.

En Chine, le produit INTEROX® Pico, fabriqué dans la nouvelle usine haute pureté de Suzhou a été agréé par deux fabricants majeurs de semi-conducteurs.

En 2009, la situation restera difficile pour le pôle Oxygène en général et en particulier dans le marché de la pâte à papier.

Le pôle Organique : Molecular Solutions

En chimie organique, deux directions ont été suivies au cours de l'année 2008.

D'une part le renforcement des activités peptides et oligonucléotides, et la poursuite du développement du pipeline de molécules futures. D'autre part, des mesures de réduction des coûts pour faire face à la baisse des ventes effectuées dans cette activité :

- le site de Kuensebeck (Allemagne) a été cédé par Girindus ;
- des mesures de réduction des coûts sont à l'étude sur le site de Peptisyntha (Belgique).

En 2009, la crise économique impactera largement l'industrie et nos principaux clients, en particulier pour les peptides et les oligonucléotides.

Innovation

Outre le développement de nouveaux projets innovants comme le procédé SOLVAIR® S300, le procédé EPICEROL®, le procédé

haute productivité en eau oxygénée, la nouvelle molécule fluorée F1EC, le Secteur Chimique a lancé en 2008 une initiative transversale appelée "Seeds for Growth". Cette initiative a consisté à collecter des idées nouvelles de croissance par le développement de produits ou de procédés en réponse à la raréfaction des ressources fossiles disponibles.

Le thème fédérateur, aligné avec la démarche développement durable du Groupe, a permis de collecter plus de 1 000 idées. Soixante idées autour de 10 thèmes ont été retenues pour investigation complémentaire en 2009.



Solvay Plastics renforce continuellement sa vaste gamme de plastiques et de matériaux innovants afin de répondre aux nombreux défis environnementaux, économiques et humains de demain, en partenariat étroit avec ses clients.

Polymères spéciaux.

Les propriétés exceptionnelles des polymères spéciaux de Solvay permettent le développement d'utilisations complexes et innovantes, telles que la mise en œuvre de SOLEF® (PVDF) dans l'électronique imprimée.



Activités robustes et équipes mobilisées

Stratégie

- Renforcer en permanence la robustesse de nos businesses ;
- se focaliser sur :
 - > les besoins fondamentaux et durables de la société tels que l'eau, les économies d'énergie, l'habitation, la santé et le bien-être ;
 - > les régions présentant une croissance attractive comme les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), ainsi que l'Europe centrale et orientale ;
- accélérer la croissance en profitant des opportunités liées aux sciences des matériaux ;
- garder l'innovation et la R&D comme des priorités absolues.



38

Actions à court terme

- Adaptation des activités de la SBU Polymères Spéciaux à un ralentissement sur certains marchés :
 - > contrôle des coûts, adaptation de la production, hausse de prix ;
 - > cession de Solvay Engineered Polymers, dont les produits sont principalement destinés à l'industrie automobile.
- Restructuration de Inergy Automotive Systems face à la crise automobile qui s'annonçait en 2008 :
 - > fermeture des unités de production de Blenheim (au Canada, en 2008) et Nucourt (en France, opération prévue pour 2009) ;
 - > réduction des effectifs, à raison de 695 postes de travail en 2008.

- Vinyles : optimisation des coûts opérationnels par une intégration accrue :
 - > concentration sur des unités de production de taille mondiale très compétitives ;
 - > développement de synergies sur la chaîne chlore avec BASF à Anvers (Belgique) ;
 - > concentration des activités de compounds de PVC sur trois sites en Europe.
- Restructuration de Pipelife (tubes & raccords) en Espagne et en Irlande.

Les principaux moteurs de la croissance des marchés

L'innovation : le New Sales Ratio a atteint 31 % en 2007.

Dans le pôle Spécialités : 5 à 10 % de croissance mondiale annuelle en moyenne

- La réduction du poids et des coûts (remplacement du métal, du verre...);

- la demande accrue en soins médicaux et le vieillissement des populations ;
- la protection environnementale (traitement des eaux et des gaz) et les énergies alternatives ;
- les nouveaux produits et nouvelles technologies requérant des matériaux à performances toujours supérieures.

Dans le pôle Vinylique : 5 % de croissance mondiale annuelle en moyenne

- La forte croissance dans le bâtiment et le génie civil dans les pays émergents ;
- la croissance dans la rénovation dans le bâtiment et le génie civil dans les pays développés.

Chiffres-clés [millions EUR]

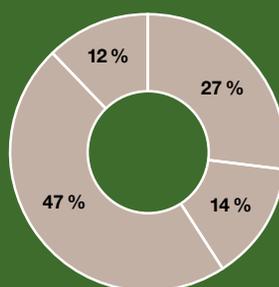
	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires	3 800	3 950	3 695
REBIT	409	441	264
REBITDA	595	636	458
Amortissements	192	195	201
Investissements	367	334	393
R&D	88	87	79
Effectifs*	8 889	8 977	8 816

* Equivalents temps plein au 1^{er} janvier de l'année suivante pour 2006 et 2007 ;
au 31 décembre de l'année en cours à partir de 2008.

Répartition du chiffre d'affaires 2008 :
3 695 millions EUR

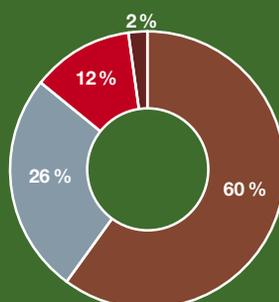
Par pôle et SBU

Spécialités	41 %
27 % Polymères Spéciaux	
14 % Inergy Automotive Systems	
Vinylique	59 %
47 % Produits vinyliques	
12 % Pipelife (tubes et raccords)	



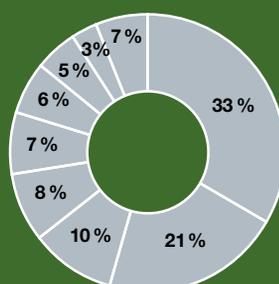
Par destination

Europe	60 %
56 % Union européenne (27)	
4 % Autres pays européens	
Les Amériques	26 %
12 % Nafta	
14 % Mercosur	
Asie-Pacifique	12 %
Reste du monde	2 %

Chiffre d'affaires par marchés-clients 2008 :
3 695 millions EUR

Par marchés-clients

Bâtiment et architecture	33 %
Automobile	21 %
Electricité et électronique	10 %
Eau et environnement	8 %
Industrie chimique	7 %
Emballage	6 %
Biens de consommation	5 %
Santé humaine	3 %
Autres industries	7 %





Le pôle Spécialités

Les Polymères Spéciaux

En 2008, la SBU Polymères Spéciaux a poursuivi sa politique d'expansion, avec une croissance soutenue au cours des trois premiers trimestres (+ 9 % en volume par rapport à la même période 2007). Les variations significatives des taux de change et des coûts énergétiques ont déterminé une série d'initiatives portant sur des hausses de prix de vente et l'optimisation de l'approvisionnement en matières premières.

A partir du 4^{ème} trimestre 2008, les ventes ont été affectées par un ralentissement sensible de certains marchés (principalement ceux de l'automobile et de la construction), et par l'attentisme de certains clients. Afin de s'adapter à ce nouvel environnement, la SBU Polymères Spéciaux a pris un ensemble de mesures, telles que le renforcement du contrôle des frais fixes, et l'adaptation de l'allure des unités de production à la demande.

Dans ce contexte difficile, des marchés ont toutefois résisté, en particulier les marchés de l'Oil & Gas avec SOLEF® (PVDF), les polysulfones RADEL® R (PPSU), les plastiques à haut niveau de pureté KETASPIRE® (PEEK), et DIOFAN® (PVDC) notamment pour les blisters pharmaceutiques.



1. Cartouche contenant des membranes fibreuses en SOLEF® pour le traitement de l'eau.
2. Voiture équipée du module SCR DINOX pour une réduction significative des émissions de NOx.
3. DIOFAN® (PVDC) - des liants de qualité supérieure pour peintures protectrices à base d'eau.

La stratégie de la SBU Polymères Spéciaux se fonde sur trois piliers :

1. La création et la capture de la croissance dans les polymères à hautes performances

Le démarrage de l'unité de production industrielle de KETASPIRE®(PEEK) à Panoli (Inde) a eu lieu dans les temps impartis. Ces plastiques présentent une combinaison de propriétés mécaniques et de résistance à la température parmi les plus élevées, ce qui donne accès à de nombreuses applications en remplacement de matériaux traditionnels. Plusieurs accords commerciaux ont été signés dans la foulée pour la distribution de KETASPIRE® (PEEK) et de AVASPIRE® (PEEK modifié). L'évolution des ventes est conforme aux attentes.

Le démarrage des unités de poudre fine de ALGOFLON® (PTFE) et de HYFLON® (MFA & PFA) a également permis de faire évoluer davantage la gamme de produits vers les spécialités.

2. L'innovation

La R&D joue un rôle essentiel pour les Polymères Spéciaux. Elle permet d'élargir la gamme de produits, de diminuer les coûts de production et en même temps d'augmenter la sécurité de nos usines.

Les efforts de recherche ont permis à Solvay Solexis de lancer AQUIVION™, un polymère basé sur l'acide perfluorosulfonique, spécifiquement conçu pour répondre aux besoins de l'industrie des piles à combustible pour la réalisation de membranes polymériques.

Solvay promeut la recherche ouverte, en interaction avec des partenaires externes. Un exemple de cette approche est l'accord de coopération conclu entre Solvay Solexis et Strategic Polymer Sciences (société

américaine spécialisée dans les matériaux et appareils polymériques électroniques destinés au stockage d'énergie et aux équipements médicaux). Cette coopération vise le développement de matériaux pour condensateurs à ultra-haute densité énergétique à base de SOLEF® (PVDF). Ceux-ci peuvent stocker environ 10 fois plus d'énergie que les condensateurs à base de matériaux conventionnels. Ils peuvent être utilisés pour la réalisation de véhicules électriques hybrides.

3. La globalisation et les extensions sélectives de capacité

Une nouvelle usine de POLYMIST® (PTFE) a démarré à Changshu (Chine). Ce premier succès constitue une tête de pont idéale pour une expansion en Chine de la SBU Polymères Spéciaux.

D'autres expansions de capacité sont en cours, notamment à Tavaux (France) où durant 2009 les capacités de production de DIOFAN® (PVDC) et de SOLEF® (PVDF) se verront sensiblement augmentées.

En **compounds de polypropylène**, le recentrage du portefeuille d'activité s'est poursuivi par la finalisation de la cession à LyondellBasell, en février 2008, de la filiale Solvay Engineered Polymers aux Etats-Unis, dont les produits sont principalement destinés à l'industrie automobile.

Inergy Automotive Systems (co-entreprise 50/50 avec Plastic Omnium dans les systèmes à carburant)

Leader mondial des systèmes à carburant pour l'industrie automobile, avec plus de 11 millions de systèmes vendus, Inergy Automotive Systems a connu en 2008 une baisse marquée de ses volumes (-12 %), baisse qui s'est accélérée au dernier trimestre (-30 %). De plus, les variations à la hausse des produits pétroliers se sont répercutées directement sur le prix du

polyéthylène haute densité, la matière première de base pour les réservoirs, pour un montant de 20 millions EUR en 2008.

Les efforts importants réalisés en termes de compétitivité, les



2

réductions de coûts tant au niveau des usines que des frais généraux n'ont pas compensé cette chute du marché et l'augmentation du prix des matières premières. En conséquence, les résultats sont en baisse par rapport à ceux de 2007, tout en montrant une bonne résistance.

Pour cette activité les trois éléments clés de la stratégie restent :

- l'excellence opérationnelle et la flexibilité ;
- la croissance géographique ;
- le leadership technologique par la recherche et l'innovation.

Les capacités de production ont dû, dans certaines régions, être adaptées suite à la baisse de la demande des clients.

L'usine de Blenheim (Canada) a été fermée et la fermeture de l'usine de Nucourt (France) ainsi que le redimensionnement des autres usines françaises ont été annoncés.

En 2008, 695 postes de travail ont dû être supprimés. Dans le même

temps la productivité, la qualité ainsi que les performances en sécurité se sont fortement améliorées. Des négociations ont été entamées avec les clients constructeurs automobiles afin de répartir au mieux l'intensité et la brutalité du recul conjoncturel.

En revanche, des usines ont été démarrées ou sont à l'étude dans les pays émergents :

- en Chine, démarrage de l'usine de Wuhan et étude d'une deuxième usine dans la région de Beijing ;
- préparation du démarrage de l'usine de Stavrovo en Russie ;
- développement d'un projet d'implantation près de Chennai en Inde.

L'innovation et la recherche restent des éléments stratégiques clés dans cette activité.

La production du système à carburant de la nouvelle BMW série 7 avec la technologie innovante Twin-Sheet Blow-Molding (TSBM), a démarré en Allemagne. Cette technologie a reçu deux Awards dont le grand prix de l'innovation de la Society of Plastics Engineers (SPE).

De même, le système SCR (réduction catalytique sélective des émissions de NOx – Oxydes d'azote – au moyen d'urée) a démarré industriellement pour l'Audi Q7 TDI diesel. Ce système permet de satisfaire aux normes exigeantes Ultra Low Emission

System (ULES) du California Air Resources Board (CARB).

Le pôle Vinylique : la chaîne électrolyse, chlorure de vinyle monomère (VCM), les polychlorures de vinyle (PVC), les compounds de PVC et Pipelife, co-entreprise 50/50 avec Wienerberger dans les tubes et raccords

La chaîne vinylique

Le ralentissement économique mondial qui a démarré aux Etats-Unis avait été bien intégré dans les prévisions jusqu'au mois d'octobre.

A partir de ce moment, et suite à la crise financière observée à partir de la fin de l'été, la dégradation économique s'est fortement accélérée à un niveau difficilement prévisible. Les résultats, jusque là en phase avec les attentes, se sont alors significativement détériorés dans toutes les régions où nous opérons. Durant les trois premiers trimestres, la baisse de la demande SOLVIN® (PVC) en Europe de l'Ouest a été compensée par la bonne croissance en Europe de l'Est et en Turquie. A partir du mois de novembre, la demande en Europe s'est effondrée à un niveau historiquement bas, résultant d'un déstockage massif dans toute la chaîne, initié par la baisse des prix et la recherche de



3



liquidités, principalement en aval de nos activités.

Au Mercosur, les unités de production de Solvay Indupa (société cotée en Argentine dans laquelle Solvay détient une participation majoritaire) ont fonctionné dans un marché qui a fortement progressé au cours des neuf premiers mois de 2008. La production a été réduite à partir de juillet en raison d'arrêts pour entretien chez nos fournisseurs d'éthylène. Une érosion temporaire des parts de marché a donc été subie dans la région. Par ailleurs, une nette augmentation des importations d'origine américaine et une forte dévaluation du real brésilien ont eu un impact négatif sur les résultats.

En Asie-Pacifique, suite à la chute rapide des prix du pétrole, le prix du PVC produit à partir d'éthylène est devenu plus compétitif que celui du PVC chinois produit à partir d'acétylène (procédé plus polluant et consommant deux fois plus d'énergie). Le marché chinois s'est donc tendu à cause de l'arrêt de nombreuses unités de production non compétitives. Cela a aidé Vinythai (société cotée en Thaïlande dans laquelle Solvay a une participation importante) à résister à l'environnement économique défavorable, et à présenter en 2008 des résultats en net progrès par rapport à ceux de 2007.



La stratégie de la SBU Produits Vinyliques s'organise autour de trois axes principaux :

1. Des unités de production complètement intégrées et compétitives

En Europe, SolVin (co-entreprise 75/25 Solvay/BASF) poursuit son programme d'optimisation de ses coûts opérationnels grâce à une intégration poussée de sa chaîne de valeur depuis l'éthylène, le sel et la production d'énergie par des unités de cogénération, des unités de taille mondiale et bien localisées géographiquement et des synergies développées sur la chaîne chlore avec BASF sur le site d'Anvers (Belgique). Le programme d'économies à tous les niveaux (achats, énergie, rendement de conversion, logistique, coûts fixes) sera poursuivi et amplifié en 2009. Cette politique axée sur la compétitivité permet à SolVin de renforcer sa place de leader en termes de compétitivité parmi les producteurs européens.

Les compounds de BENVIC® (PVC) en Europe vont recentrer en 2009 leur production sur trois sites afin de renforcer également leur compétitivité. Le développement de leur gamme de produits à haute valeur ajoutée se poursuit via des partenariats. En Russie, la co-entreprise Soligran va recentrer ses activités sur le site de Tver.

En Thaïlande, Vinythai a procédé à un alignement des capacités de production de l'électrolyse et celles du chlorure de vinyle monomère (VCM) à 400 kt/an et a augmenté sa capacité PVC de 210 à 280 kt/an.

2. L'excellence opérationnelle

Un programme de réduction des coûts fixes a été lancé au Brésil et en Argentine ; les investissements requis ont été réalisés en 2007 et 2008, ils devraient porter leurs fruits dans le courant de l'année 2009.

Dans le domaine des matières premières de nombreux projets sont menés :

- en éthylène : plusieurs programmes de recherche visent à diversifier les sources d'approvisionnement. Citons au Brésil le projet de production d'éthylène à partir d'éthanol provenant du sucre



de canne, matière première renouvelable ;

- en énergie : Solalban, la co-entreprise avec Albanesi en Argentine a été créée pour construire et exploiter une centrale électrique au gaz en cycle combiné.

En Europe, les projets de réalisation de centrales thermiques alimentées par la biomasse (projet à Tavaux, France) ou par des déchets secondaires (projet à Rheinberg, Allemagne) sont d'excellents exemples de la nouvelle approche énergétique de Solvay.

Le procédé VINYLOOP®, développé par Solvay, est le seul processus de recyclage capable de traiter les déchets de PVC complexes tels que les PVC souples composites, comme les câbles ou les revêtements de sol. De plus, SolVin est un des acteurs importants de l'engagement volontaire Vinyl 2010, qui a d'ores et déjà réussi à atteindre 90 % de son

objectif de recycler 200 kt de PVC en 2010.

3. Le développement dans les pays à forte croissance

En Russie

La mise en place de Rusvinyl en partenariat avec Sibur – construction à Kstovo d'une unité intégrée de 330 kt de PVC, avec une possibilité d'extension ultérieure à 500 kt/an – se poursuit. Les phases d'engineering et de formation des cadres sont aujourd'hui bien avancées. La sévérité de la crise mondiale a amené à postposer le démarrage de l'usine, initialement prévu en 2010, jusqu'en 2012. Ce délai sera mis à profit pour optimiser les phases de construction et de préparation au démarrage et pour négocier des conditions de financement plus favorables.

Au Mercosur

Dans le cadre d'un vaste projet de modernisation de production, les capacités de SOLVIN® PVC-S (procédé suspension) ont été augmentées au Brésil de 220 à 275 kt/an, en ligne avec les capacités de production de VCM, afin d'accompagner la croissance rapide de ce marché.

En Asie-Pacifique

Vinythai a augmenté de 70 kt sa capacité de production annuelle de SOLVIN® (PVC) dans son usine à Map Ta Phut (Thaïlande), pour atteindre 280 kt/an.

Ceci lui permettra de soutenir les projets de croissance de ses clients sur les marchés dynamiques du sud-est asiatique.

Pipelife (co-entreprise 50/50 avec Wienerberger dans les tubes et raccords)

Pipelife a été confrontée en 2008 à un marché du bâtiment et du génie civil aux prises avec la crise financière, plus particulièrement dans certains pays tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne. Malgré ce contexte difficile, Pipelife est parvenue

à maintenir ses ventes au niveau de celles de 2007.

Sa stratégie s'articule sur trois axes :

- l'excellence opérationnelle ;
- le déploiement géographique en Europe centrale et de l'Est en particulier ;
- l'innovation.

L'année 2008 a été marquée par des restructurations importantes en Irlande et en Espagne, pays les plus marqués par la crise. Dans les autres pays d'Europe de l'Ouest, des mesures sont introduites pour diminuer l'ensemble des coûts. La compétitivité de Pipelife bénéficie en outre des efforts de restructuration réalisés depuis 2001.

Afin d'encre accroître la sécurité de ses usines, Pipelife y a introduit en 2008 le processus STOP® (Safety, Training, Observation, Prevention). Cette approche responsabilise chaque employé dans l'élimination des risques d'accident.

L'acquisition d'Instaplant en République Tchèque a été réalisée. Plusieurs lignes d'extrusion ont été démarrées en Russie et en Hongrie. Ces investissements permettent à Pipelife de renforcer sa présence sur le marché du Hot&Cold (tuyaux pour plomberie utilisant des polymères spéciaux), ainsi que sur le marché clé de la gestion des eaux usées.



Géographiquement, l'Europe centrale et orientale constitue une zone à croissance rapide, avec déjà plus de 40 % des volumes vendus en Europe en 2008.

Pipelife a étendu sa gamme de produits en 2008.

Citons par exemple :

- le système STORMBOX® qui permet de gérer les inondations en milieu urbain. Le système recueille l'eau de pluie et la redistribue à un flux plus absorbable pour l'environnement ;
- ECO 1, un système séparateur d'huiles, pour le traitement des eaux usées des restaurants de petite taille. Ce système permet d'éviter que des huiles résiduelles mélangées à l'eau polluent les sols.

1. Forte croissance de Pipelife en Europe centrale et orientale.
2. Ponton en composite bois/PVC conjuguant aspect bois et durabilité SOLVIN® (PVC).
3. SOLVIN® (PVC) pour les revêtements de sol dans les salles de sport.



Scruter l'avenir, c'est la base de la stratégie du Groupe visant une croissance durable et rentable. Les équipes New Business Development ont été mises en place pour créer des matériaux et des systèmes innovants basés sur des technologies de pointe, au-delà de celles qui sont mises en œuvre aujourd'hui dans les activités du Groupe.



OLED.

Les diodes électroluminescentes organiques (OLED) permettent de développer de nouveaux concepts d'affichage et d'éclairage. Solvay développe des matériaux permettant la fabrication à grande échelle de telles structures par des méthodes de mise en œuvre simplifiées.



La mission des équipes New Business Development (NBD) est de développer de nouvelles activités par la création de nouveaux matériaux ou de nouveaux systèmes innovants faisant appel à des technologies allant au-delà de celles mises en œuvre dans nos businesses traditionnels. Elles compléteront ainsi les activités courantes ou contribueront à en créer de nouvelles qui s'intégreront dans les Secteurs existants. L'objectif visé est que cette contribution se concrétise par un chiffre d'affaires de 500 millions EUR à l'horizon 2015.

Ces activités de recherche sont structurées suivant le principe d'innovation ouverte. Il s'agit de multiplier les contacts entre nos chercheurs et des organisations externes ciblées afin de favoriser la collaboration créative et le partage des bases de données. Citons :

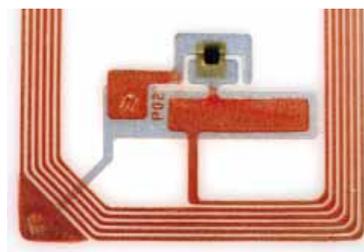
- les programmes de collaboration avec des universités ;
- la collaboration avec des associations scientifiques et professionnelles ;
- l'investissement dans des fonds de capital à risques ;
- la prise de participation dans des petites sociétés de recherche.

L'activité NBD est organisée en plates-formes stratégiques qui regroupent des programmes sur un même thème. Un premier Centre de Compétence, Future Businesses, gère deux plates-formes, l'Électronique organique et les Énergies renouvelables.

Le second Centre de Compétence Advanced Technologies est chargé de la détection et de l'acquisition des connaissances technologiques nouvelles d'intérêt potentiel pour Solvay. Deux plates-formes sont actuellement actives, les Nanotechnologies, d'une part et la Chimie du renouvelable d'autre part.

La plate-forme Électronique organique

L'électronique organique suscite un intérêt croissant dans le contexte du développement durable, car elle permet d'envisager des applications multiples (écrans plats, éclairage, circuits imprimés, systèmes d'identification par radiofréquences RFID ...) faisant appel à des techniques de production de masse, avec une économie inégalée en termes d'utilisation de produits et d'énergie.



Les développements dans le domaine de l'électronique imprimable ont progressé avec une approche basée sur les principes de l'innovation ouverte ("open innovation") :

- les collaborations existantes avec plusieurs institutions académiques ont été poursuivies ; c'est en particulier le cas avec le programme ambitieux qui lie Solvay au

Center for Organic Photonics and Electronics (COPE) du Georgia Institute of Technology à Atlanta aux Etats-Unis. De nouveaux programmes ont été lancés, notamment dans le domaine des matériaux semi-conducteurs organiques utilisables par exemple dans le domaine des transistors à effet de champ ;

- les interactions ont été renforcées avec Plextronics (Pittsburg, Etats-Unis), société dans laquelle Solvay a investi en 2007, par le biais de programmes de développement technique en commun ;
- la collaboration avec Pangaea Ventures Fund II à Vancouver (Canada), se poursuit.

En parallèle, une équipe de R&D a été mise en place à la Direction Centrale Recherche et Technologie à Nederover-Heembeek (Belgique). Cette équipe développe deux compétences principales : la synthèse et la purification de molécules organiques ou organométalliques d'une part, la mise en œuvre de ces molécules dans des systèmes représentatifs des applications visées (OLED et transistors essentiellement), d'autre part. Elle dispose depuis 2008 d'un nouveau laboratoire doté des équipements les plus modernes et conçu pour respecter les conditions exigeantes de mise en œuvre des matériaux organiques pour l'électronique, spécialement dédié à ce champ de R&D.

La plate-forme Énergies renouvelables : les énergies du futur

Les programmes visent à développer les matériaux et composants des solutions énergétiques du 21^{ème} siècle, qui répondent aux défis que constituent l'épuisement des combustibles fossiles et le réchauffement climatique.

Les travaux se concentrent sur de

nouveaux besoins de production d'électricité :

- par le photovoltaïque, par conversion en électricité du rayonnement solaire avec des matériaux organiques ;



- par les piles à combustible, par réaction de l'hydrogène (nouveau vecteur énergétique du futur) dans une réaction électrochimique (inverse de l'électrolyse) avec l'oxygène atmosphérique ;
- par le développement de solutions de stockage de l'hydrogène via l'investissement dans le fond Conduit Ventures Fund (Royaume-Uni).

Dans le domaine de la production d'énergie à base d'hydrogène, Solvay Solexis développe des membranes échangeuses de protons, perfluorées AQUIVION™ pour piles à combustible de type PEMFC (Proton Exchange Membrane Fuel Cells).

Pour sa part, la co-entreprise SolviCore, constituée à parts égales avec Umicore, développe et fabrique à l'échelle pilote des assemblages membrane-électrodes (MEA), unissant ainsi les expertises de Solvay en polymères pour les membranes et d'Umicore en métaux précieux

utilisés comme catalyseurs. SolviCore entretient des contacts privilégiés avec un certain nombre d'acteurs de la filière hydrogène et piles à combustible.

Fin 2008, Solvay a investi 1,25 millions de livres sterling dans la société ACAL Energy (UK) qui développe un concept original de pile à combustible où la cathode de platine est remplacée par la circulation d'une solution aqueuse d'un catalyseur liquide plus stable et moins cher.

La plate-forme Nanotechnologies

Ces technologies de structuration de l'infiniment petit ont déjà fait l'objet de quelques réalisations dans le Groupe, comme en témoignent par exemple le développement et la commercialisation de polymères fluorés nanostructurés, ou le lancement de NANOLIPANTHYL®, nouvelle formulation du médicament à assimilation facilitée.

La plate-forme, lancée mi 2008, a pour mission de rassembler, construire et diffuser l'expertise dans un contexte multidisciplinaire, de détecter et d'apporter son support à des projets spécifiques, d'exercer une veille scientifique et technologique sur les nanotechnologies. Quatre programmes ont été activés en 2008.

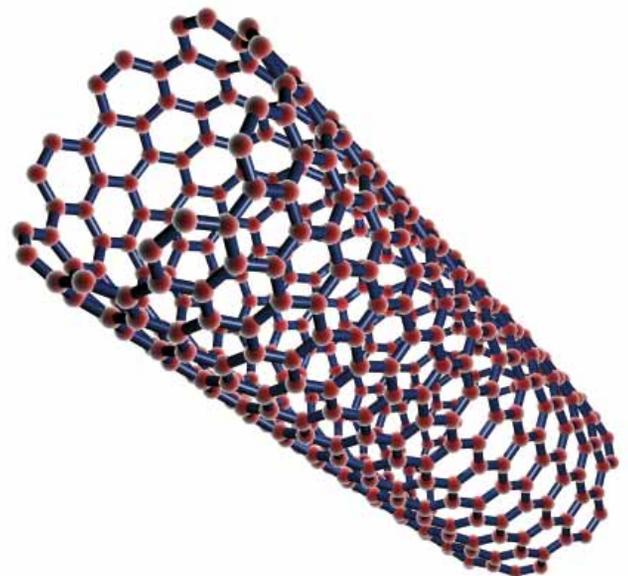
La plate-forme Chimie du renouvelable et Biotechnologie industrielle

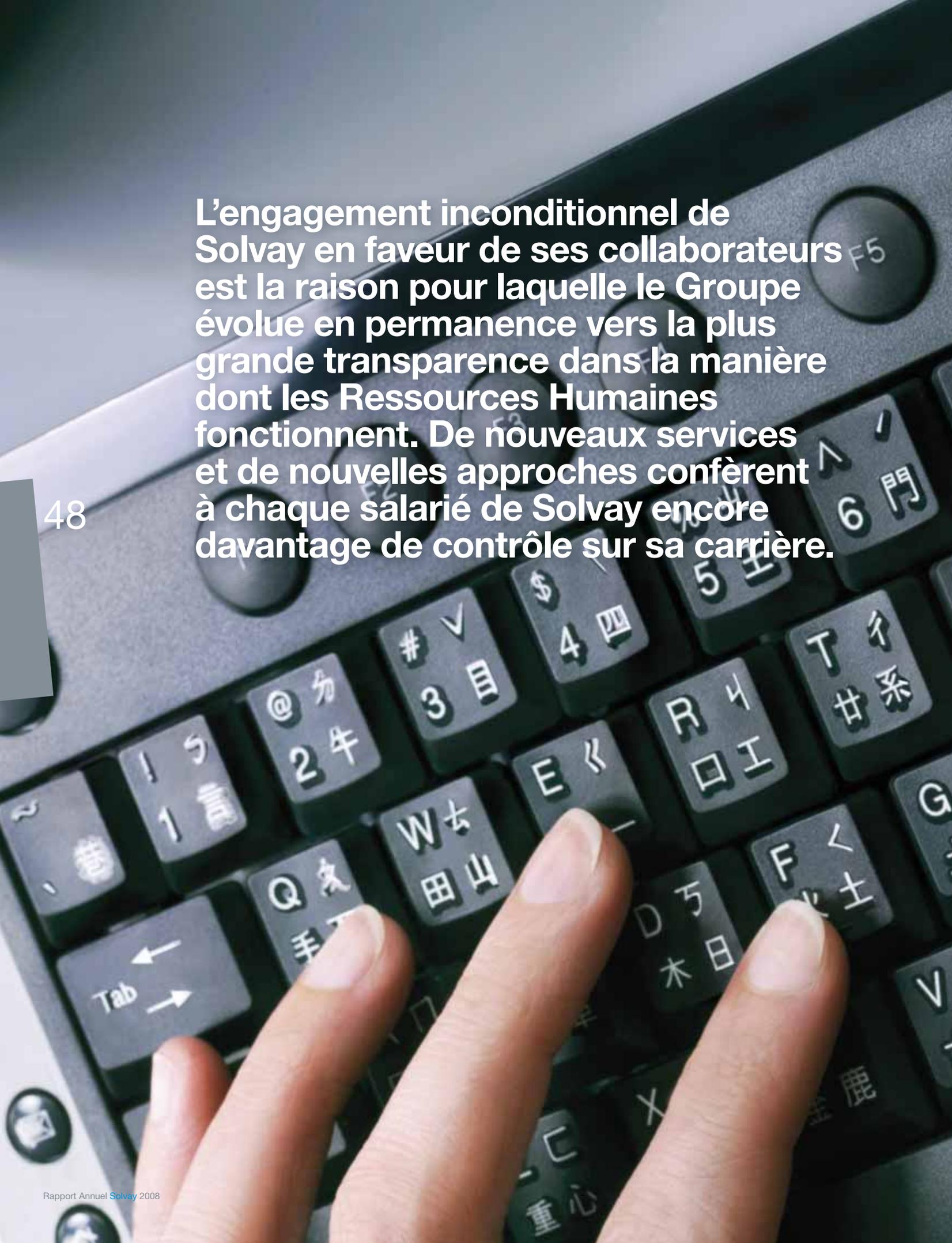
Cette nouvelle plate-forme a pour mission d'explorer le potentiel de développement de Solvay dans ces domaines. Elle couvrira également les filières des "matières renouvelables". La production d'épichlorhydrine par le procédé EPICEROL®, ainsi que le projet d'une première unité d'éthylène sur base éthanol pour la production

du PVC au Brésil sont des premières concrétisations dans le domaine.

Pour la Chimie du renouvelable, un premier ensemble de partenariats a été conclu en 2008 :

- inscription à Europabio, association industrielle des biotechnologies ;
- participation à l'ACDV (Association chimie du végétal), en France, association conjointe entre l'UIC (Union des industries chimiques) et les filières agricoles correspondantes ;
- participation au programme BioHub en France, subventionné par l'All (Agence de l'innovation industrielle) ;
- participation au projet Halobios Plastici, projet labellisé Eureka, avec la start-up française SeaDev ;
- investissement dans Capricorn Cleantech Fund, à Leuven (Belgique).





L'engagement inconditionnel de Solvay en faveur de ses collaborateurs est la raison pour laquelle le Groupe évolue en permanence vers la plus grande transparence dans la manière dont les Ressources Humaines fonctionnent. De nouveaux services et de nouvelles approches confèrent à chaque salarié de Solvay encore davantage de contrôle sur sa carrière.

48

Accroître la diversité culturelle.
Solvay s'est engagé, parmi d'autres objectifs relatifs aux RH, à accroître la diversité culturelle partout où cela est possible, dans ses recrutements et dans les plus hauts niveaux de responsabilités.



50

Des objectifs alignés sur nos Valeurs

Pour contribuer aux objectifs stratégiques de Solvay, les Ressources Humaines se sont dotées en 2008 d'une nouvelle organisation cohérente avec ses processus et systèmes clés.

En tant qu'entreprise globale, le groupe Solvay doit s'assurer que l'ensemble de son personnel est prêt à relever les défis d'un monde en changement permanent.

Avec les réalisations 2008 qui reflètent la mise en œuvre pratique de la stratégie RH du Groupe "Développer les personnes pour développer notre Groupe", l'organisation, les politiques et les systèmes sont maintenant adaptés à ces défis.

Elaborée en 2006, cette stratégie est la fondation sur laquelle tous les nouveaux processus et systèmes sont construits.

En 2008, année de "premières" en gestion des RH, la réorganisation de la structure RH et le projet "Renaissance" portent leurs fruits, la nouvelle organisation et les nouveaux outils RH sont devenus opérationnels.



**HUMAN
RESOURCES
SOLVAY**

Nouvelle organisation RH

La nouvelle organisation RH, qui a procédé à une évaluation des compétences professionnelles et qui est dédiée à des processus et domaines d'expertise spécifiques répond aux besoins de chaque Secteur et des

employés de Solvay, là où le Groupe est actif, d'une manière de plus en plus efficace :

- **Les RH dans les businesses** sont des équipes de professionnels RH, orientés business, qui font maintenant partie intégrante de chaque Secteur et Direction Générale du Groupe et qui leur apportent à la fois un support stratégique au niveau mondial ainsi qu'une représentation RH locale et au niveau des sites.

- **Les Business Support Centers.**

Trois organisations de services partagés opèrent dans les domaines suivants :

- > **administration RH.**

Les processus feuilles de paie, rémunérations, retraites, ainsi que tout le management des données sont gérés à partir d'une base centrale unique ;

- > **développement des personnes et gestion de la performance.**

Le recrutement, la formation et le développement, ainsi que la gestion de la performance sont maintenant coordonnés avec une approche de services partagés.

Ce regroupement garantit l'investissement indispensable en formation dans les domaines qui concourent à atteindre les objectifs du Groupe ;

- > **mobilité internationale.** Tous les processus mis en œuvre pour l'expatriation sont maintenant simplifiés et standardisés.

- **Les Centres de Compétence.**

Les domaines fonctionnels des RH, qui sont critiques dans le dévelop-

pement à long terme du Groupe sont dorénavant centralisés au sein de quatre Centres de Compétence People Development and Performance, Organization Design and Performance, Compensation, et Pension and Benefits.



Nouveaux outils RH

Grâce au système informatique global du Groupe pour les Ressources Humaines – SAP/RH – et en s'appuyant sur les services fournis par 3S¹ à Lisbonne (Portugal), les managers et les employés du Groupe peuvent dès à présent gérer leurs principales opérations transactionnelles RH sur l'intranet Groupe.

Dans un environnement informatique sécurisé, ils peuvent en temps réel mettre à jour de l'information personnelle, gérer leurs absences, compléter leurs entretiens de bilan et développement, administrer les rémunérations, gérer les organigrammes, demander et pratiquer des formations en ligne (avec un nouvel outil électronique de formation), disponibles dans la Solvay Corporate University.

1. 3S : Solvay Shared Services, centre des services partagés du Groupe pour les finances et les ressources humaines.

Nouveau processus de gestion des carrières

En 2008, le Groupe a formellement adopté le processus des "Talent Roundtables" (Tables rondes des talents) pour tous les Secteurs, toutes les Directions Générales et Régions. Elles sont parrainées par tous les niveaux de l'organisation, y compris par le Comité exécutif. L'identification des talents prometteurs, associée à la gestion des successions d'une manière systématique et globale assure au Groupe les talents managériaux dont il aura besoin dans le futur.

De plus, un nouveau processus de planification des besoins en personnel a été testé cette année au niveau pilote. Les résultats positifs obtenus vont aider, d'une façon concrète, à définir dans chaque entité une stratégie RH à suivre afin de mieux satisfaire les besoins en personnel. Cette approche sera plus largement utilisée dès 2009.

Nouvel essor donné aux relations industrielles et au développement durable

En novembre 2008, une Charte relative au développement durable et responsabilité sociale de l'entreprise a été signée par Christian Jourquin, Président du Comité exécutif et les membres du Comité d'entreprise européen. Cette charte énonce 10 principes selon lesquels Solvay gère ses relations avec les employés en Europe. Ces principes portent sur l'égalité des chances, la promotion de la diversité, le libre choix de l'emploi et le refus du travail des enfants, le dialogue social, la formation et les compétences, la sécurité d'emploi, la rémunération, le bien-être au travail et enfin la contribution à la démarche Développement Durable du Groupe en matière de sécurité et d'environnement. Des exemples concrets de réalisations dans ces domaines sont

présentés au chapitre "Développement Durable".

La Solvay Corporate University

Fondée en 2006 et gérée par le Chief Learning Officer du Groupe, fonction nouvellement créée, la Solvay Corporate University a ouvert ses portes au business en 2008, pour fournir les compétences requises par une entreprise mondiale et développer les formations demandées par les employés et les besoins du business. C'est une université "virtuelle" dont l'objectif est de s'assurer que les connaissances et l'apprentissage acquis par les employés sont directement connectés aux stratégies, Valeurs et objectifs du Groupe. Elle va créer une nouvelle culture de formation, intégrer de nouvelles personnes, de nouvelles activités et contribuer à la mise en place durable de changements significatifs au sein du Groupe.

Parmi les initiatives de développement du management offertes par la Solvay Corporate University en 2008, citons les programmes de leadership Quest et Global Leadership répondant aux besoins du Secteur Pharmaceutique et Pinnacle plus adapté à ceux des Secteurs Chimique et Plastiques. L'attention particulière que le Groupe porte à ses employés se poursuivra en 2009.

La stratégie RH "Développer les personnes pour développer notre Groupe" devient encore plus importante dans le climat d'incertitude économique actuel.

Le Groupe s'est engagé à poursuivre la mise en place de cette stratégie.

Renaissance en marche

Prévue pour être terminée vers la mi 2010, la transformation des systèmes et des fonctions se

poursuivra partout où le Groupe est implanté, hormis en Asie.

L'enquête Solvay People Survey 2009

Devant les incertitudes liées à la crise économique mondiale, les managers de Solvay doivent rester au contact de leurs employés, de leurs questions, inquiétudes et attentes. Pour ce faire, une nouvelle enquête du niveau d'engagement du personnel sera conduite mi 2009, les résultats seront partagés avec tous vers la fin 2009.

Revue stratégique de juin 2008 – Développement Durable et Ressources Humaines

Lors de cette revue stratégique, les dirigeants du Groupe ont reconnu l'importance de catalyser l'entrée de tout le personnel dans le processus de l'innovation ouverte ("open innovation").

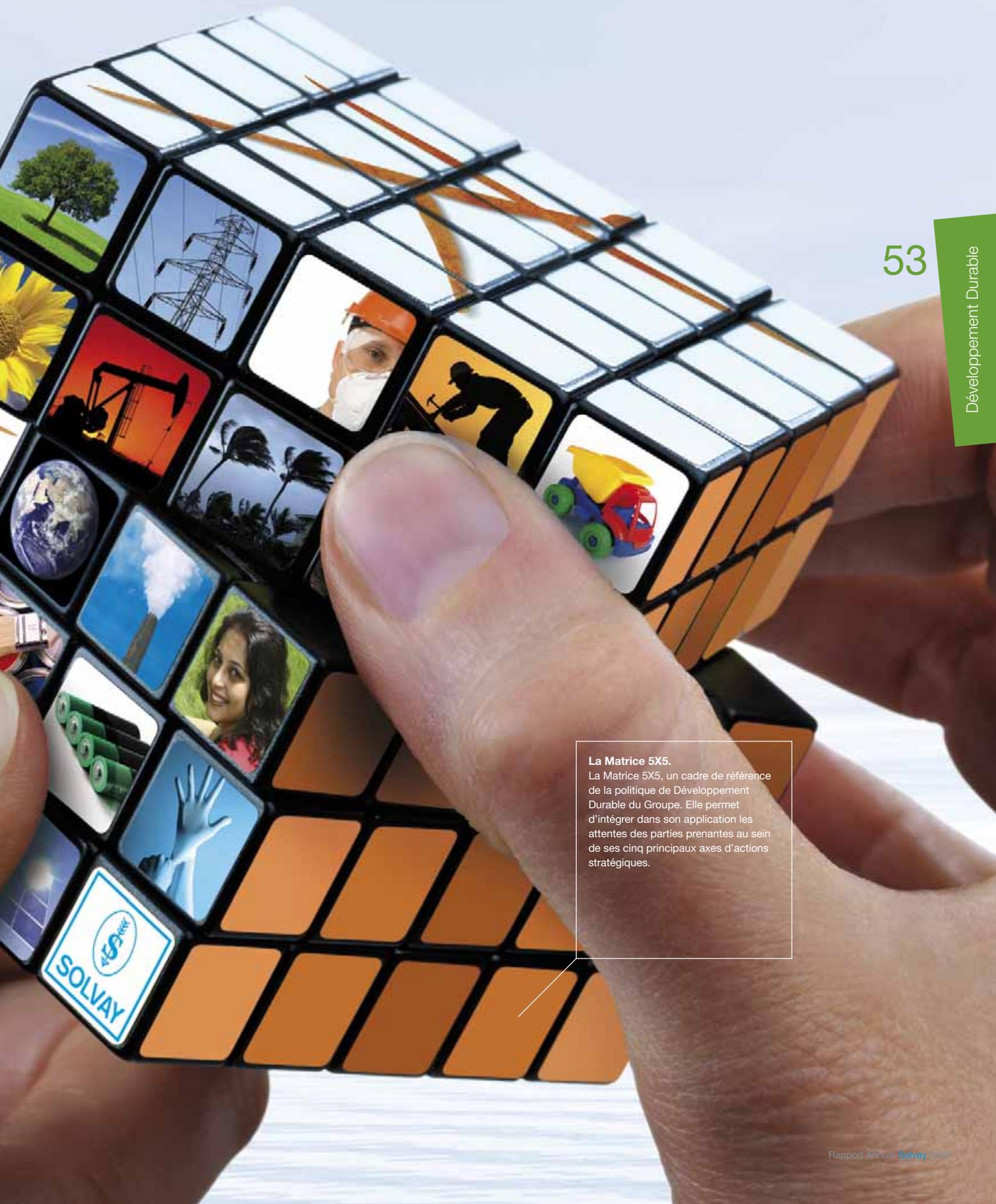
Parmi les 10 initiatives à court terme retenues, le groupe Recherche et Innovation va promouvoir plusieurs projets avec pour objectifs l'évaluation et le développement des principes, incitations et compétences qui supportent l'innovation ouverte, en fournissant aux équipes de Recherche les formations nécessaires. Les résultats de ces initiatives seront partagés en 2009.



Solvay entend rester un fournisseur de solutions d'avenir tout en contribuant à résoudre des problèmes d'aujourd'hui, au travers d'un dialogue permanent avec l'ensemble de ses parties prenantes sur ces enjeux impliquant le cycle de vie complet des produits du Groupe.

52





La Matrice 5X5.

La Matrice 5X5, un cadre de référence de la politique de Développement Durable du Groupe. Elle permet d'intégrer dans son application les attentes des parties prenantes au sein de ses cinq principaux axes d'actions stratégiques.



Des objectifs quantifiés

Après la formalisation de la démarche Développement Durable du Groupe en 2007, deux réalisations marquantes ont ponctué l'année 2008 :

- la revue stratégique de juin 2008 entièrement consacrée à ce thème ;
- la publication du Rapport "Pour un Développement Durable, 2008-2012".

La revue stratégique de juin 2008, dont les décisions clés figurent au chapitre "Stratégie", s'est aussi traduite en plan d'actions concrètes, assorties d'indicateurs de progrès et d'objectifs à atteindre, à moyen et à court terme.

Les objectifs 2020 s'articulent autour de deux lignes d'action.

La première est un engagement du Groupe à réduire ses consommations énergétiques et ses émissions de manière significative.

En 2020, le Groupe s'engage à réduire¹ :

- sa consommation totale d'énergie d'au moins 20 % ;
 - > dans ses productions primaires et procédés ;
 - > dans ses installations et immeubles (sur base d'audits énergie) ;
- son impact en logistique (transports, en tonnes/kilomètres parcourus par route en Europe) d'au moins 20 % ;
- ses émissions globales de gaz à effet de serre (en équivalent CO₂) d'au moins 20 % ;
 - > dont les émissions de la flotte des véhicules de société d'au moins 30 % ;
- son indice d'émissions globales dans l'air d'au moins 20 % ;
- son indice d'émissions globales dans l'eau d'au moins 20 %.

Le Groupe s'est également fixé un objectif ambitieux : atteindre un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt² de zéro.

A plus court terme (2012) le Groupe s'est engagé à :

- créer une filiale énergie avec, pour objectifs, la gestion et le négoce centralisés de l'énergie et du CO₂ ;
- évaluer l'opportunité de construire un complexe chimique biomasse ;
- renforcer sa stratégie de sécurisation de ses besoins en matières premières ;
- lancer un programme d'ensemble d'économie d'énergie et de réduction d'émission de gaz à effet de serre ;
- utiliser un prix de référence pour le CO₂ (voir encadré) pour les études de sensibilité et les décisions, dans tous les projets d'investissement ;
- mettre au point une évaluation systématique de tous ses sites en se basant sur un modèle "Best Available Technologies (BAT)" ;
- utiliser pour toutes ses activités l'analyse de durabilité Procédés / Marchés pour le positionnement de nos produits et pour les orientations à donner aux programmes de R&D ;
- revoir en permanence son portefeuille de produits de manière à équilibrer les opportunités et les risques ;
- adapter la gouvernance de sa recherche et en améliorer l'organisation ;
- promouvoir les attitudes, les compétences et les savoir-faire requis pour une innovation ouverte et pour une organisation apprenante.

La seconde ligne d'action consiste à faire évoluer notre portefeuille de produits, vers un

meilleur équilibre de durabilité Procédés / Marchés.

Pour ce faire, une grille d'analyse cohérente au niveau Groupe est en cours d'élaboration.

Le document de bilan et de perspective "Pour un Développement Durable, 2008-2012", reprend tous ces objectifs et les complète, pour définir au niveau Groupe un ensemble de 107 objectifs, dont 25 sont mis en exergue pour leur importance particulière à atteindre aux mêmes horizons, 2012 et 2020. Ils font l'objet d'une mise à jour annuelle.

Ce document est structuré selon une matrice 5X5 qui constitue le cadre de référence de la démarche Développement Durable du Groupe. Elle prend en compte les attentes principales en matière de durabilité qu'expriment nos parties prenantes vis-à-vis d'entreprises comme la nôtre.

Une des entrées est constituée de cinq axes stratégiques (citoyenneté, gestion efficace, produits aujourd'hui, opportunités demain, risques critiques), l'autre reprend les cinq parties prenantes du Groupe :

- investisseurs ;
- société ;
- clients et fournisseurs ;
- personnel et sous traitants ;
- communautés locales.

L'année 2008 s'est caractérisée par l'avancement d'un grand nombre d'initiatives rencontrant à des degrés divers ces attentes de nos parties prenantes. Certaines parmi les plus marquantes sont brièvement évoquées ici pour chaque partie prenante.

La définition d'une valeur de référence pour les prix du CO₂, fait déjà partie de notre processus de plan à cinq ans. Les valeurs retenues pour la dernière année du plan correspondent à des valeurs de "tendance", à prendre pour les années ultérieures du plan et pour les calculs de rentabilité de projets. La définition de fourchettes de variations possibles, pour le CO₂, pour l'énergie et pour d'autres paramètres permettant d'effectuer des calculs de sensibilité de la rentabilité de projets est en voie d'achèvement. Ce nouvel outil viendra compléter la méthodologie de calcul de la rentabilité des projets.

1. A périmètre constant, base 2006.
 2. Nombre d'accidents avec arrêt de plus de 24 heures, par million d'heures prestées.



Investisseurs : répondre à l'intérêt croissant pour les questions de durabilité

Présentation de la démarche Développement Durable aux investisseurs

- le Groupe entend être mieux reconnu comme investissement de référence en matière de durabilité. Sa politique et la mise en œuvre de sa stratégie de Développement Durable ont été présentées en 2008 aux investisseurs institutionnels.

Société globale : un meilleur exercice de notre responsabilité sociétale

Quelques actions citoyennes parmi beaucoup d'autres

- Les donations faites suite au tsunami de 2004 se poursuivent. Elles ont permis, avec 80 000 EUR, la création d'un centre de soins de huit lits dans la ville de Galle frappée par le désastre, au Sri Lanka.
- Pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre dans le Sichuan (Chine), les collaborateurs de Solvay en Chine ainsi que les salariés de différentes entités du Groupe ont organisé une collecte, à laquelle Solvay a contribué, pour lui faire atteindre le montant de 230 000 EUR.
- Solvay Pharmaceuticals apporte son soutien à des organisations actives dans la formation, la recherche et l'assistance aux patients. Citons CREON®, indiqué pour la mucoviscidose, INFLUVAC® pour la grippe et DUODOPA® pour la maladie de Parkinson.

Clients : prendre en compte le cycle de vie de nos produits

Règlement européen REACH sur les produits chimiques

- Le pré-enregistrement de nos produits concernés a été mené à bien dans les délais auprès de l'Agence

européenne des produits chimiques (ECHA) : en tout 666 dossiers, représentant 400 substances. Celles-ci seront à présent enregistrées au cours des périodes de transition prévues : 2010, 2013 ou 2018.

Personnel : le respect des collaborateurs et le développement de leurs compétences

Une dynamique de Développement Durable partagée entre le personnel et le management

- La dynamique de Développement Durable initiée conjointement par la Direction du Groupe et son Comité d'entreprise européen en 2005 a franchi une nouvelle étape avec le séminaire tenu à Bruges (Belgique) en octobre 2008, qui a fixé sept pistes d'actions conjointes pour les années à venir.
- **Lancement du projet "Medexis"** qui rassemblera à terme dans un système informatique uniformisé à la fois les données d'hygiène industrielle (exposition aux agents physiques et chimiques) et celles issues du suivi médical des employés.

Sécurité : objectif ZERO accident

- Le programme de suivi de la sécurité liée aux comportements continue son déploiement. De nouvelles usines ont adopté cette approche, comme récemment Tavaux (France), Martorell (Espagne), Santo André (Brésil) et Póvoa (Portugal). L'évolution du taux de fréquence des accidents est présentée dans le tableau ci-dessous. En 2008, nous

avons malheureusement eu à déplorer trois cas de décès accidentels de personnel sous-traitant sur nos sites : en Thaïlande, en Bulgarie et en Italie. Rappelons que l'objectif fixé par le Groupe est de ZERO accident.

Riverains de nos sites

Programme emploi jeunes

- Le programme Emploi des jeunes, vise à faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes, en particulier dans les zones d'influence de nos sites où cet accès à l'emploi est particulièrement difficile. Il s'est traduit en 2008 par des stages et des actions de formation en Espagne et Bulgarie.

Haute performances environnementales

- Rapportée à l'évolution des activités du Groupe (+37 % de chiffre d'affaires depuis 10 ans), l'évolution des indices globaux d'émission dans l'air (-48 %) et l'eau (-32 %) correspond à des diminutions de respectivement -64 % et -62 %.

Protection des milieux naturels et des sols

- Grâce à l'accord adopté cette année, la région du Port de Venise (Italie) sera, avec les canaux de la Région wallonne (Belgique), un des premiers sites à bénéficier de notre procédé NOVOSOL® de stabilisation des sédiments contaminés, qui a ouvert la voie au traitement des boues de dragage et facilite ainsi la réhabilitation des voies fluviales.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail*

	Tout personnel	Personnel sous-traitant	Personnel Solvay
2004	3,4	6,5	2,3
2005	3,2	4,4	2,7
2006	2,7	4,7	2,1
2007	2,4	3,2	2,1
2008	2,4	3,2	2,0

* Nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail supérieur à 24 heures, par million d'heures prestées, hors co-entreprises.

Etats financiers partie 2

Rapport de gestion

(en début de rapport annuel)

page 12

Eléments financiers

– Compte de résultats consolidé	page 57
– Tableau consolidé des flux de trésorerie	page 58
– Bilan consolidé	page 59
– Etat consolidé des variations des capitaux propres	page 60
– Méthodes comptables IFRS	page 62
– Principales hypothèses & sources d'incertitude relative aux estimations	page 67
– Description générale des segments	page 69
– Notes sur les états financiers	page 70
– Gestion des risques	page 108
– Rapport de rémunération	page 117
– Périmètre de consolidation 2008	page 120
– Liste des sociétés consolidées	page 123
– Comptes annuels abrégés de Solvay SA	page 130

Rapport du Commissaire sur les états financiers consolidés

page 132

Eléments financiers

Les états financiers qui suivent ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 février 2009.

Ils ont été établis conformément aux méthodes comptables IFRS décrites dans les pages qui suivent. L'information relative aux parties liées requise par l'IAS 24 se trouve dans le chapitre relatif à la "Corporate Governance".

Compte de résultats consolidé (Notes 1-2)

Millions EUR	Notes	2007	2008
Chiffre d'affaires		9 572	9 490
Coût des ventes		-6 242	-6 381
Marge brute	(3)	3 330	3 109
Frais commerciaux et administratifs	(4)	-1 523	-1 567
Frais de recherche et développement	(5)	-556	-564
Autres charges et produits d'exploitation	(6)	-44	-10
Autres charges et produits financiers	(7)	-16	-2
REBIT	(8)	1 192	965
Eléments non récurrents	(9)	31	20
EBIT		1 223	985
Charges sur emprunts	(10)	-106	-138
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	(10)	23	26
Autres charges et produits sur endettement net	(10)	2	18
Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente	(11)	24	-299
Résultat avant impôts		1 165	592
Charges d'impôts	(12a)	-337	-143
Résultat net Groupe	(13)	828	449
Intérêts minoritaires		-47	-44
Résultat net (part Solvay)		781	405
Résultat net par action (EUR)		9,46	4,92
Résultat net dilué par action (EUR)	(14)	9,40	4,91
RATIOS			
Marge brute en % du chiffre d'affaires		34,8	32,8
Times charges earned		14,6	10,3
Charges d'impôts / Résultat avant impôt (%)		28,9	24,1

Times charges earned = REBIT / charges sur endettement net.
Les notes suivent les états financiers.

En 2007 et 2008, le Groupe n'a pas de "discontinued operations" au sens de la norme IFRS 5.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Millions EUR	Notes	2007	2008
EBIT		1 223	985
Amortissements et dépréciations d'actifs	(15)	593	417
Variation du fonds de roulement	(16)	-319	356
Variation des provisions	(17)	-140	-167
Impôts payés		-238	-302
Autres	(18)	-266	-12
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		852	1 277
Acquisition (-) / cession (+) de participations	(19)	5	-453
Acquisition (-) / cession (+) d'immobilisations	(19)	-433	-747
Revenus de participations		24	10
Variation des prêts		-46	-21
Effet des changements de méthode de consolidation		6	12
Flux de trésorerie d'investissement		-445	-1 200
Augmentation (+) / remboursement (-) de capital	(20)	-19	-12
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	(21)	-95	7
Variation des emprunts		188	578
Charges sur emprunts		-106	-138
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme		23	26
Autres charges et produits sur endettement net		2	18
Dividendes payés		-243	-240
Flux de trésorerie de financement		-250	239
Variation nette de trésorerie		157	316
Ecart de conversion		-15	-8
Trésorerie à l'ouverture		433	575
Trésorerie à la clôture	(30)	575	883

Les notes suivent les états financiers.

Bilan consolidé

Millions EUR	Notes	2007	2008
ACTIF			
Actifs non courants		6 999	7 752
Immobilisations incorporelles	(22)	662	726
Goodwill	(23)	1 210	1 667
Immobilisations corporelles	(24)	3 885	4 218
Participations disponibles à la vente	(25)	318	30
Autres participations	(26)	148	187
Actifs d'impôts différés	(12b)	524	649
Prêts et autres actifs long terme	(28)	252	273
Actifs courants		4 180	4 513
Stocks	(27)	1 255	1 255
Créances commerciales	(28)	1 711	1 666
Créances fiscales		73	92
Autres créances court terme	(28)	566	555
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(30)	575	883
Actifs détenus en vue de la vente	(32)	0	61
Total de l'actif		11 180	12 264
PASSIF			
Total des capitaux propres		4 459	4 745
Capital social		1 271	1 271
Réserves		3 032	3 179
Intérêts minoritaires		156	296
Passifs non courants		3 963	4 185
Provisions à long terme : avantages du personnel	(29)	1 119	1 106
Autres provisions à long terme	(29)	966	922
Passifs d'impôts différés	(12b)	245	258
Dettes financières à long terme	(30) (31)	1 565	1 852
Autres passifs long terme		68	46
Passifs courants		2 758	3 334
Provisions à court terme : avantages du personnel	(29)	68	43
Autres provisions à court terme	(29)	161	80
Dettes financières à court terme	(30) (31)	317	627
Dettes commerciales		1 246	1 337
Dettes fiscales		86	49
Autres passifs court terme		880	1 183
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(32)	0	14
Total du passif		11 180	12 264
RATIOS			
Return on equity (ROE)		18,4	9,5
Net debt to equity ratio		29,3	33,7

ROE = résultat net Groupe / capitaux propres totaux avant écarts de juste valeur alloués directement en capitaux propres.

Net debt to equity ratio = endettement net / capitaux propres.

Endettement net = dettes financières à court et long terme - trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les notes suivent les états financiers.

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Millions EUR	Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère								Total des capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Actions propres	Ecarts de conversion	Ecarts de juste valeur	Total	Intérêts minoritaires	
Valeur comptable au 31/12/2006	1 271	18	3 283	-138	-420	200	4 214	242	4 456
Résultat net de l'exercice			781				781	47	828
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres					-119	-248	-367	-39	-406
Résultat global total			781		-119	-248	414	8	422
Coût des stock options			6				6		6
Dividendes			-236				-236	-12	-248
Acquisition / vente d'actions propres				-95			-95		-95
Autres			-1				-1	-82	-83
Valeur comptable au 31/12/2007	1 271	18	3 834	-233	-539	-48	4 303	156	4 459
Résultat net de l'exercice			405				405	44	449
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres					-82	62	-20	-9	-29
Résultat global total			405		-82	62	385	35	420
Coût des stock options			8				8		8
Dividendes			-246				-246	-11	-257
Acquisition / vente d'actions propres				7			7		7
Autres			-8				-8	116	108
Valeur comptable au 31/12/2008	1 271	18	3 994	-226	-621	14	4 449	296	4 745

Ecarts de conversion

Le cours de clôture du dollar (USD), utilisé pour les évaluations bilantaires, est passé de 1,4721 à la fin 2007 à 1,3917 à la fin 2008. Malgré la reprise de vigueur du dollar, les écarts de conversion sont négatifs, principalement en raison de l'affaiblissement du peso argentin, du réal brésilien, de la livre sterling et du baht thaïlandais. Ils se chiffrent à 91 millions EUR, dont 82 millions EUR pour la part du Groupe. Leur solde passe ainsi de 539 millions EUR à la fin 2007 à 621 millions EUR à la fin 2008.

Ecarts de juste valeur

Ils enregistrent les mises à valeur de marché des participations disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés de couverture.

En 2008, la variation positive de 62 millions EUR est principalement due au transfert vers le compte de résultats de la perte latente sur notre participation dans Fortis (41 millions EUR), et à la reprise de la perte de valeur non comptabilisée, allouée directement aux capitaux propres à la fin 2007, sur la participation dans Innogenetics pour un montant de 20 millions EUR, étant donné que cette dernière est consolidée globalement et n'est plus classée dans les participations disponibles à la vente.

Les écarts de juste valeur incluent également les mises à valeur de marché des instruments financiers comptabilisés selon l'IAS 39, comme couverture de flux de trésorerie. Seule la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les capitaux propres, le solde venant impacter directement le compte de résultats. La variation de cette partie efficace, enregistrée parmi les écarts de juste valeur, s'élevait à 10 millions EUR à la fin 2008 (7 millions EUR à la fin 2007).

Lorsque l'instrument financier, désigné comme couverture, arrive à échéance, sa valeur comptabilisée en capitaux propres est transférée au compte de résultats. En 2008, il n'y a pas eu de transfert des capitaux propres vers le compte de résultats.

Intérêts minoritaires

L'augmentation du poste "Autres" est principalement imputable à la consolidation globale de SolVin avec des intérêts minoritaires (25 %) pour un montant de 128 millions EUR.

Nombres d'action (en milliers)¹

Actions émises et entièrement payées au 1/1/2008	84 701
Augmentation de capital	0
Actions émises et entièrement payées au 31/12/2008	84 701
Actions propres détenues au 31/12/2008	2 568
Actions autorisées, non encore émises	0
Valeur au pair	15 EUR / action

1. Cf. données consolidées par action dans les informations financières par action figurant au rapport de gestion.

Les informations relatives au dividende proposé à l'Assemblée Générale se trouvent dans le rapport de gestion.

Méthodes comptables IFRS

Les principales méthodes comptables adoptées dans la préparation des comptes consolidés sont les suivantes :

1. Informations générales et IFRS applicables

Solvay (la "Société") est une société anonyme de droit belge cotée sur NYSE Euronext Bruxelles. Les principales activités de la Société, de ses filiales et coentreprises (dénommées le "Groupe") sont décrites dans la note 1 portant sur l'information par segment.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Normes et interprétations en vigueur pour la première fois en 2008

Cette année, le Groupe a adopté les normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 IFRS 2
Actions propres et transactions intra-groupe (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} mars 2007) ;
- IFRIC 12
Accords de concession de services (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008) ;
- IFRIC 14 IAS 19
Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008) ;
- Amendements à l'IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* (amendements applicables à compter du 1^{er} juillet 2008).

L'adoption de ces amendements et interprétations n'a pas entraîné de modification des états financiers 2008.

Adoption anticipée des normes et interprétations

Le Groupe a choisi de n'adopter aucune norme ou interprétation préalablement à leurs dates d'entrée en vigueur effectives.

Normes et interprétations publiées, mais pas encore en vigueur

A la date de certification des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes avaient été publiées mais n'étaient pas encore entrées en vigueur :

- IAS 1
Présentation des états financiers (périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette norme remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers* (révisée en 2003), modifiée en 2005 ;
- Amendement à l'IAS 27
États financiers consolidés et individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009). Cette norme amende l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* (révision 2003) ;
- Amendement à l'IFRS 2
Paiement fondé sur des actions - Conditions d'acquisition et annulation (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement à l'IAS 32
Instruments financiers : présentation et IAS 1
Présentation des états financiers - Instruments financiers remboursables au gré du porteur ("puttable financial instruments") et obligations provenant d'une liquidation (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement à l'IAS 39
Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Éléments couverts éligibles (périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IFRS 3
Regroupements d'entreprises (applicable à la comptabilisation des regroupements d'entreprises pour lesquels la date de l'accord est à compter du commencement de la première période annuelle ouverte à compter du 1^{er} juillet 2009). Cette norme remplace l'IFRS *Regroupements d'entreprises* telle que publiée en 2004 ;
- IFRS 8
Secteurs opérationnels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement à l'IAS 23
Coûts d'emprunt (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Améliorations à l'IFRS (2008) (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- Amendement à l'IFRS 1
Première adoption des International Financial Reporting Standards et IAS 27
États financiers consolidés et individuels (application prospective aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- IFRIC 13
Programmes de fidélisation de la clientèle (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2008) ;

- IFRIC 15
Accords pour la construction d'un bien immobilier (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- IFRIC 16
Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} octobre 2008) ;
- IFRIC 17
Distributions en nature aux actionnaires (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009) ;
- IFRIC 18
Transferts d'actifs des clients (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009).

L'adoption de ces nouvelles normes et interprétations dans les exercices ultérieurs aura les principaux impacts suivants :

- l'information du résultat global conduira à la présentation distincte d'un tableau réconciliant le résultat net (tel qu'actuellement présenté) et le résultat global total, ce qui équivaut en 2008 à une charge complémentaire de 29 millions EUR (IAS 1) ;
- les frais d'acquisition et les milestones ultérieurs, le cas échéant, devront être comptabilisés au compte de résultats (IFRS 3) ;
- certaines informations complémentaires dans les états financiers.

2. Consolidation

Les entreprises contrôlées par le Groupe (c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou est en mesure d'exercer le contrôle sur les opérations) sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les intérêts minoritaires sont mentionnés séparément.

Toutes les transactions importantes entre sociétés du Groupe sont éliminées lors du processus de consolidation.

Les principaux cours de change utilisés sont les suivants :

		Clôture		Moyen	
		2007	2008	2007	2008
1 Euro =					
Livre Sterling	GBP	0,7334	0,9525	0,6843	0,7963
Dollar américain	USD	1,4721	1,3917	1,3706	1,4708
Peso argentin	ARS	4,6348	4,8175	4,2696	4,6379
Réal brésilien	BRL	2,6220	3,2436	2,6638	2,6736
Baht thaïlandais	THB	43,7999	48,2849	44,4257	48,4769
Yen japonais	JPY	164,9300	126,1400	161,2498	152,4565

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce, avec un nombre limité d'associés, un contrôle conjoint (co-entreprises) sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont mises en équivalence.

3. Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale ou d'une co-entreprise, à la date d'acquisition. Le goodwill positif n'est pas amorti, mais est testé au minimum annuellement pour dépréciation d'actifs éventuelle. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en profit dans le compte de résultats.

4. Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères dans les sociétés du Groupe sont initialement comptabilisées aux taux de change prévalant à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change de fin de période. Les profits et les pertes de change sont enregistrés dans le compte de résultats de la période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR aux cours de fin de période. Les résultats sont convertis en EUR aux cours moyens de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique "écarts de conversion", en capitaux propres.

5. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe met en œuvre un certain nombre de plans de retraite à cotisations définies ou à prestations définies. Les versements à des plans de retraite à cotisations définies sont inscrits en charges, au moment où ils sont engagés.

Les engagements du Groupe résultant des plans à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués à leur valeur actualisée à la date de clôture (selon la méthode des "unités de crédit projetées").

Le montant comptabilisé au bilan représente la valeur actualisée des prestations de retraite définies, ajustée des écarts actuariels, du coût des services passés non encore comptabilisés et de la juste valeur des actifs des fonds externalisés, limitée en cas d'excédent à la valeur actualisée des remboursements possibles et/ou des diminutions de cotisations futures.

Les écarts actuariels qui excèdent la valeur la plus élevée de 10 % de la valeur actualisée des obligations de retraite ou de 10 % de la juste valeur des actifs des fonds externalisés à la date de clôture sont amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle des bénéficiaires.

6. Eléments non récurrents

Les éléments non récurrents se répartissent essentiellement comme suit :

- résultats sur ventes de filiales, coentreprises, sociétés liées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que "discontinued operations", participations disponibles à la vente ; résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- charges pour restructuration associées à la fermeture d'une activité ;
- dépréciations d'actifs sur immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill associées à la fermeture d'une activité et/ou un plan de restructuration ;
- impact des litiges importants.

7. Impôts

Les impôts sur les résultats de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits au compte de résultats, sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont, eux aussi, comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de la période, calculés selon les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux périodes antérieures.

Les impôts différés actifs et passifs doivent être évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux résultats des filiales que le Groupe n'envisage pas de distribuer dans un avenir prévisible, ne sont pas comptabilisés.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôts différés seront imputés.

8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût historique, sous déduction des amortissements. Ceux-ci figurent au compte de résultats dans le coût des ventes, les frais commerciaux et administratifs, et dans les frais de recherche et développement.

L'amortissement est calculé de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Bâtiments	30 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Machines et équipements	10 - 20 ans
Matériel de transport	5 - 20 ans
Frais de développement	2 - 5 ans
Brevets, marques et autres immobilisations incorporelles	5 - 20 ans

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont initialement enregistrés au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières, qui représentent la différence entre l'ensemble des obligations de location et la juste valeur des actifs, sont portées au compte de résultats sur la durée du contrat. Les accords qui ne revêtent pas la forme légale d'un contrat de location sont analysés sur la base de l'IFRIC 4 afin de déterminer s'ils ne contiennent pas un contrat de location à comptabiliser selon l'IAS 17.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation sont ajoutés

au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il soit utilisable.

Les subventions liées à l'achat d'actifs sont présentées au bilan en déduction de la valeur de ces actifs.

9. Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont prises en charge dans la période où elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont activées si, et seulement si, toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou processus sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs (il existe un marché potentiel pour le produit, ou son utilité en cas d'utilisation interne est démontrée) ;
- les ressources techniques et financières adéquates, et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les coûts de développement activés sont amortis selon la méthode linéaire, et ce sur leur durée d'utilité.

Les subventions liées au résultat sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

10. Dépréciation d'actifs

Chaque année, le Groupe effectue un test de dépréciation d'actifs sur les goodwill. À chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations ainsi que des immobilisations corporelles et incorporelles, afin d'apprécier s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée, afin de déterminer l'étendue de la dépréciation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de vente de l'actif ou de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation d'un actif. La valeur recouvrable est calculée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, celle-ci est ramenée à la valeur recouvrable.

Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charges parmi les éléments non récurrents. Lorsque cette perte de valeur comptabilisée au cours de périodes

antérieures cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie parmi les éléments non récurrents, sauf en ce qui concerne le goodwill où la réduction de valeur ne peut être reprise.

11. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût (matières premières et marchandises) ou du prix de revient (produits en cours de fabrication et produits finis) et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé, sous déduction des coûts estimés nécessaires pour rendre le produit à l'état de produit vendable, y compris les frais de marketing, de vente et de distribution. La valeur des stocks est généralement déterminée par application de la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

12. Instruments financiers

- Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

- Actifs financiers cotés en bourse

Les actifs financiers cotés en bourse non considérés comme trading (titres disponibles à la vente selon l'IAS 39) sont évalués au cours de bourse à chaque date de clôture. Les profits ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. En cas de vente, le profit ou la perte préalablement comptabilisé dans les capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de la période.

- Emprunts

Les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu après déduction des frais. Les charges financières, incluant les primes payables sur règlement ou remboursement, sont prises en charge sur la durée de mise à disposition.

- Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition et réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de juste valeur liées à une opération du type "couverture des flux de trésorerie" et identifiée comme efficace sont comptabilisées immédiatement dans les capitaux propres.

Les variations de juste valeur non liées à une opération de couverture de type "couverture des flux de trésorerie" sont comptabilisées dans le compte de résultats.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins de trois mois) et des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

13. Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite, à la date du bilan :

- qui résulte d'un événement passé et,
- dont il est probable qu'elle engendrera des charges et,
- dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les engagements résultant de restructurations sont comptabilisés au moment de leur annonce aux personnes concernées.

14. Information par segment

L'information par segment est établie en fonction de deux critères distincts : l'un primaire, fondé sur les secteurs d'activités du Groupe, l'autre secondaire, fondé sur les grandes régions géographiques.

15. Enregistrement des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera acquis et que l'on peut évaluer son montant de façon fiable.

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes à des tiers, déduction faite des remises commerciales. Il est enregistré dans le compte de résultats lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Les dividendes sont enregistrés en compte de résultats lorsqu'ils ont été décrétés par l'Assemblée Générale de la société qui les distribue.

Les produits d'intérêts sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*, compte tenu du taux d'intérêt effectif du placement.

16. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les actifs sont classés comme destinés à la vente si la vente est hautement probable, avec un engagement formel de la direction.

Une dépréciation d'actifs est comptabilisée en cas de déclin notable ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

17. Options sur actions

En accord avec les dispositions transitoires, la norme IFRS 2 a été appliquée à toutes les options sur actions attribuées après le 7 novembre 2002 qui n'étaient pas encore exerçables à la date du 1^{er} janvier 2005.

Les options sur actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. Cette juste valeur, qui est évaluée en appliquant le modèle Monte Carlo d'évaluation d'options, est prise en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits, en tenant compte d'une estimation du nombre d'options finalement acquises.

18. Comptabilisation des droits d'émissions de CO₂

La comptabilisation des droits d'émission de CO₂ est basée sur les normes comptables IAS 38 (immobilisations incorporelles), IAS 37 (provisions) et IAS 20 (subventions publiques).

Les droits d'émission octroyés à titre gratuit sont comptabilisés comme immobilisations incorporelles pour un euro symbolique dans la mesure où ils sont subventionnés à 100 %. La contrepartie est enregistrée en autres passifs court terme pour le même montant.

Dans la mesure où les droits octroyés au Groupe pour la période 2008 dépassent les émissions réelles attendues, il n'existe aucune obligation à la date du bilan et par conséquent, aucune provision n'est requise.

Les ventes sur le marché de droits d'émission acquis à titre gratuit génèrent un profit qui est comptabilisé immédiatement en résultats.

Principales hypothèses & sources d'incertitude relative aux estimations

En application des méthodes comptables du Groupe, décrites en pages 62-66, la direction est tenue d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses concernant la valeur comptable des actifs et passifs qui ne sont pas aisément accessibles par d'autres sources. Les estimations et hypothèses associées reposent sur l'historique et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels sont susceptibles de différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont constamment revues. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées durant la période à laquelle intervient la révision, si celle-ci n'a de répercussions que sur la période en question, ou durant la période de la révision et les périodes ultérieures si la révision a des répercussions sur les périodes actuelle et à venir.

Les éléments ci-dessous constituent les principales hypothèses portant sur l'avenir ou sur d'autres sources majeures d'incertitude relatives aux estimations à la date du bilan, qui, si elles venaient à évoluer, présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante.

Consolidation globale des sociétés du groupe SolVin au 1^{er} juillet

Avec la fermeture planifiée de l'unité d'électrolyse de SolVin à Zandvliet (site BASF) d'ici à la fin 2012 au plus tard, comme annoncé le 16 septembre 2008, tous les grands programmes de restructuration envisagés dans le plan d'affaires initial de la co-entreprise entre Solvay et BASF ont été exécutés par SolVin dans des activités exploitées sur des sites BASF. Dès lors, Solvay a décidé, en accord avec BASF, de procéder à la consolidation globale de SolVin à compter de juillet 2008.

Unités génératrices de trésorerie

L'essentiel du goodwill provient de l'acquisition de Fournier en 2005. Dans la mesure où ce goodwill est lié dans chaque pays à des synergies qui bénéficieront à tous les produits du Secteur Pharmaceutique, le goodwill ne peut être réparti par produit, mais par région uniquement. En conséquence, les unités génératrices de trésorerie utilisées pour les tests annuels de dépréciation sur ce goodwill sont basées sur les régions.

Frais de développement

La direction estime qu'en général, les frais de développement dans le secteur pharmaceutique ne répondent pas aux critères de comptabilisation en tant qu'actif, dès lors que la faisabilité technique n'a pas encore été démontrée. En conséquence, ces frais de développement sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Devise fonctionnelle

La direction considère l'euro comme la devise fonctionnelle de Solvay Pharma en Russie, conformément à la nature économique des transactions relevant de cette entité.

En conséquence, les états financiers de cette filiale sont libellés en euros.

Dépréciation d'actifs sur goodwill

Pour déterminer la dépréciation du goodwill, il y a lieu d'estimer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été alloué. Pour calculer cette valeur, la direction doit estimer les futurs flux de trésorerie censés découler des unités génératrices de trésorerie ainsi qu'un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle. Plus de détails à ce sujet à la note 23.

Actifs d'impôts différés

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'y a plus de probabilité qu'un bénéfice imposable suffisant permette de tirer parti de l'avantage de ces actifs, en tout ou en partie. Une telle réduction de valeur est reprise en fonction de la probabilité qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible.

Le "Corporate tax competence center", qui a une vue d'ensemble de la situation des impôts différés du Groupe, est systématiquement impliqué dans l'évaluation d'actifs d'impôts différés.

Provisions pour avantages du personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation de pension au 31 décembre ainsi que son coût annuel figurent en pages 92-97. Pour l'ensemble des régimes d'avantages du personnel, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des actuaires indépendants. Les taux d'actualisation et d'inflation sont définis à l'échelon international par la direction ; les autres hypothèses (telles que les futures augmentations de salaires, les taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan et les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales) sont définies à l'échelon local. Tous les régimes sont supervisés par le département RH central du Groupe, épaulé par un actuaire central, en vue de vérifier l'acceptabilité des résultats et l'uniformité des rapports.

Provisions Santé, sécurité et environnement (HSE)

Les provisions pour HSE sont gérées et coordonnées conjointement par un Centre de Compétence HSE et le département financier du Groupe, en coopération avec les entités stratégiques et la direction locale.

Les événements susceptibles de se produire après 20 ans n'ont pas été pris en compte dans le montant provisionné, étant donné qu'on estime, sauf rares exceptions, que les estimations de dépenses ne sont plus fiables passé ce délai.

Les dépenses prévisionnelles sont établies en devise constante, l'inflation et les innovations technologiques dans le domaine environnemental étant basées sur des estimations.

Les prévisions en matière de dépenses sont actualisées, conformément aux principes de l'IFRS.

Le taux d'actualisation (4 % en 2007 et 2008) correspond au taux moyen sans risque d'une obligation d'Etat à 10 ans. Ce taux est fixé annuellement par le département financier de Solvay et peut être révisé en fonction de l'évolution des paramètres économiques du pays concerné.

Pour refléter l'imminence de la probabilité de réalisation des dépenses, les provisions sont majorées chaque année *pro rata temporis*, au taux d'actualisation défini par le département financier de Solvay. Cette majoration s'applique systématiquement aux provisions dont la probabilité de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans. Les provisions dans une fourchette de 10 à 20 ans sont examinées annuellement et mises à jour, le cas échéant.

Provisions pour litiges

Tous les litiges juridiques significatifs¹ (ou risques de litige) sont passés en revue par les juristes de Solvay, épaulés, le cas échéant, par des conseils externes, au moins tous les trimestres. Cet examen comporte une évaluation de la nécessité d'inscrire des provisions ou d'ajuster les provisions existantes, en concertation avec le service financier de Solvay et le service assurances. Le rapport qui en résulte est soumis au Comité exécutif par l'avocat-conseil du Groupe puis au Comité d'Audit.

Créances douteuses

Le risque de crédit clientèle supérieur à 500 000 EUR par client est géré par un comité de risque, ainsi que par un réseau interne de credit management, qui fixent les limites de crédit pour la clientèle et suivent les encaissements. Enfin, Solvay recourt également à des assurances crédit pour gérer le risque crédit clientèle.

¹ Une procédure similaire est mise en place pour les litiges fiscaux.

Description générale des segments

Les trois Secteurs sont :

Pharmaceutique

Domaines thérapeutiques :

Franchises intégrées (R&D et commercial)

- **Cardio-métabolique** (dyslipidémie, diabète type 2, insuffisance cardiaque aiguë, néphropathie diabétique, hypertension pulmonaire, athérosclérose),
- **Neuroscience** (psychose, maladie de Parkinson, traumatisme cérébral, désordre bipolaire),
- Niches en **vaccins antigrippaux** et **enzymes pancréatiques**.

Franchises commerciales

- Gastro-entérologie,
- Traitements hormonaux féminins / masculins.

Chimie

4 pôles :

- **Minéraux**
 - Carbonate de soude et spécialités (bicarbonate)
 - _ Advanced Functional Minerals
- **Electrochimie, Produits Fluorés**
 - Electrochimie et dérivés (soude caustique, épichlorhydrine)
 - Produits fluorés
- **Oxygène**
 - Peroxyde d'hydrogène
 - Persels
- **Organique (Molecular Solutions)**

Plastiques

2 pôles :

- **Spécialités**
 - Polymères Spéciaux (polymères à hautes et ultra-hautes performances tels que polymères, élastomères et fluides fluorés, matériaux barrières, polyarylamides, polysulfones, polyamides de haute performance, polymères à cristaux liquides)
 - Inergy Automotive Systems (co-entreprise 50/50 avec Plastics Omnium)
- **Vinyliques**
 - Vinyles (intégration chaîne électrolyse, VCM (monomère), PVC (polymère) et compounds de PVC)
 - Pipelife (co-entreprise 50/50 avec Wienerberger)

Les trois Secteurs sont décrits en détail dans la partie générale de ce rapport.

Notes sur les états financiers

Les notes qui suivent se réfèrent aux numéros indiqués dans les comptes consolidés résumés.

Compte de résultats consolidé

(1) Données financières par segment d'activité

Les Secteurs constituent la base du reporting par segment primaire.

Les Secteurs Pharmaceutique, Chimique et Plastiques sont amplement décrits dans la partie générale. Le secteur Corporate & Business Support (CBS) comprend le personnel et les installations des quartiers généraux du Groupe qui ne sont pas spécifiquement attribuables aux trois autres Secteurs, ainsi que certains sites industriels arrêtés.

En 2007, l'information par segment primaire se présente comme suit :

2007 Millions EUR	Pharmaceutique	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Consolidé
Résultats					
Chiffre d'affaires	2 591	3 315	4 462	0	10 367
- Ventes intersectorielles ¹	0	-284	-512	0	-795
Chiffre d'affaires externe	2 591	3 031	3 950	0	9 572
Marge brute	1 847	636	847	0	3 330
REBIT	457	345	441	-51	1 192
Éléments non récurrents	-71	2	-15	115	31
EBIT	386	346	426	64	1 223
Eléments de cash flow					
	Pharmaceutique	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total activités poursuivies
EBIT	386	346	426	64	1 223
Amortissements récurrents	102	163	194	11	470
Dépréciations d'actifs	37	85	0	0	123
Variations de provisions et autres	-141	-143	7	-129	-406
Variation de fonds de roulement	-66	-199	-58	4	-319
Trésorerie d'exploitation avant impôts	318	253	570	-51	1 090
Dépenses d'investissement	73	315	334	55	777
Eléments bilantaires et autres					
	Pharmaceutique	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Consolidé
Immobilisations ²	2 385	1 940	1 915	109	6 349
Fonds de roulement ³	297	627	619	-57	1 485
Provisions	368	818	265	863	2 315
Effectif au 1/1 de l'année suivante	9 178	8 395	8 977	1 790	28 340

¹ Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.

² Comprendent les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.

³ Comprend les stocks, les dettes et créances commerciales, les autres créances et passifs court terme hors dividendes à payer, les autres actifs et passifs, long terme hors excédent fonds de pension.

En 2007, le Groupe n'a pas eu de "discontinued operations" au sens de la norme IFRS 5.

En 2008, l'information par segment primaire se présente comme suit :

2008 Millions EUR	Pharmaceutique	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Consolidé
Résultats					
Chiffre d'affaires	2 699	3 254	3 929	0	9 881
- Ventes intersectorielles ¹	0	-157	-234	0	-391
Chiffre d'affaires externe	2 699	3 096	3 695	0	9 490
Marge brute	1 944	504	661	0	3 109
REBIT	509	238	264	-46	965
Eléments non récurrents	-49	23	-5	51	20
EBIT	460	261	259	5	985

	Pharmaceutique	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Total activités poursuivies
Eléments de cash flow					
EBIT	460	261	259	5	985
Amortissements récurrents	108	160	194	9	471
Dépréciations d'actifs	13	-75	7	0	-54
Variations de provisions et autres	-24	-47	-32	-76	-179
Variation de fonds de roulement	115	147	78	17	356
Trésorerie d'exploitation avant impôts	673	445	506	-45	1 579
Dépenses d'investissement	506	410	393	11	1 320

	Pharmaceutique	Chimique	Plastiques	Corporate & Business Support	Consolidé
Eléments bilantaires et autres					
Immobilisations ²	2 661	2 165	2 109	89	7 024
Fonds de roulement ³	99	471	546	-64	1 053
Provisions	286	771	291	803	2 151
Effectif au 1/1 de l'année suivante	9 660	8 966	8 816	1 991	29 433

¹ Prix de transferts intersectoriels basés sur les prix de marché.

² Comprend les actifs non-courants à l'exclusion des actifs d'impôts différés et des autres actifs long terme.

³ Comprend les stocks, les dettes et créances commerciales, les autres créances et passifs court terme hors dividendes à payer, les autres actifs et passifs.

En 2008, le Groupe n'a pas "discontinued operations" au sens de la norme IFRS 5.

(2) Données financières par région

Les ventes du Groupe, par destination, se présentent comme suit :

Millions EUR	2007	%	2008	%
Europe	5 400	56 %	5 370	57 %
NAFTA	2 272	24 %	2 116	22 %
Mercosur	793	8 %	826	9 %
Asie-Pacifique et autres	1 106	12 %	1 178	12 %
Total	9 572	100 %	9 490	100 %

Le tableau ci-dessous donne la valeur comptable des capitaux investis et les dépenses d'investissement par segment géographique.

Millions EUR	Capitaux investis				Dépenses d'investissement			
	2007	%	2008	%	2007	%	2008	%
Europe	5 987	77 %	5 776	71 %	578	74 %	1 060	80 %
NAFTA	1 117	14 %	1 519	19 %	74	10 %	74	6 %
Mercosur	395	5 %	449	6 %	74	10 %	152	11 %
Asie-Pacifique et autres	335	4 %	334	4 %	50	6 %	33	3 %
Total	7 834	100 %	8 077	100 %	777	100 %	1 320	100 %

Les capitaux investis incluent les immobilisations et le fonds de roulement tels que définis pour les données financières par Secteur ci-avant.

(3) Marge brute

Exprimée en pourcentage des ventes, la marge brute s'est établie à 32,8 % en 2008, contre 34,8 % en 2007.

Elle comprend 53 millions EUR liés aux milestones concernant la licence de LUVOX® (28 millions EUR), aux royalties pour l'accord de copromotion de MARINOL® (12 millions EUR), aux royalties pour l'accord de copromotion de SIMCOR® (5 millions EUR), aux remises et retours (-22 millions EUR) et à la mise sur le marché de TRILIPIX™ au dernier trimestre (30 millions EUR). La marge brute 2007 incluait 8 millions EUR pour le règlement d'une action en justice intentée contre Impax Laboratories concernant CREON®.

Elle tient aussi compte des réductions de valeurs sur stocks de produits finis dans l'activité Vinyles (-29 millions EUR) pour aligner la valeur comptable des stocks sur les prix de vente du PVC.

(4) Frais commerciaux et administratifs

Les frais commerciaux et administratifs du Groupe ont augmenté globalement de 2,9 % entre 2007 et 2008.

Dans le Secteur Pharmaceutique, ces frais ont augmenté de 5 %, principalement en raison des dépenses promotionnelles pour SIMCOR® (50 millions EUR) et d'une réduction de valeur sur une créance de Jazz Pharmaceuticals (10 millions EUR), alors qu'une réduction de valeur de 11 millions EUR sur créances commerciales des autorités russes avait été reprise en 2007.

Dans les Secteurs Chimique et Plastiques, les frais commerciaux et administratifs ont diminué de respectivement 5,5 % et 3,7 %.

(5) Frais de recherche et développement

Ils ont augmenté de 1,4 % par rapport à l'an dernier.

Les frais de recherche sont supérieurs (3,2 %) pour le Secteur Pharmaceutique et inférieurs pour les Secteurs Chimique (-0,9 %) et Plastiques (-8,4 %).

Pour le Secteur Pharmaceutique, qui représente 75 % des budgets des frais R&D du Groupe, la hausse de 3,2 % est imputable à une augmentation des dépenses, liées à la réduction de valeur des fournitures cliniques pour SLV308 en phase III de développement d'une part, et à l'arrêt de quatre études cliniques pour le bifeprunox d'autre part.

Par ailleurs, les frais ont été réduits par la reprise de la provision Bipolar de 25 millions EUR, constituée dans le cadre du développement de bifeprunox avec Wyeth.

(6) Autres charges et produits d'exploitation

Millions EUR	2007	2008
Frais de démarrage, d'études préliminaires et d'établissement	-33	-38
Frais de désaffectations et démolitions	-15	-15
Frais d'essais et expériences	-5	-3
Solde des autres charges et produits	10	46
Autres charges et produits d'exploitation	-44	-10

Les frais de démarrage concernent notamment le site Weesp aux Pays-Bas, où le Secteur Pharmaceutique construit une unité de fabrication de vaccins antigrippaux INFLUVAC® par culture cellulaire (-26 millions EUR en 2008 contre -18 millions EUR en 2007), ainsi que la nouvelle usine de peroxyde d'hydrogène en Belgique (-4 millions EUR).

Le solde des autres charges et produits d'exploitation se répartit comme suit :

- les plus-values sur la vente de cavités souterraines en Allemagne (51 millions EUR contre 52 millions EUR en 2007) ;
- les plus-values sur la vente de licences attachées à des produits pharmaceutiques (43 millions EUR contre 15 millions EUR en 2007) ;
- des charges de restructuration (-22 millions EUR contre -20 millions EUR en 2007) ;
- les coûts liés à la fermeture temporaire d'usines dans l'activité Vinyles (-17 millions EUR) ;
- un changement des avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis (17 millions EUR) ;
- l'impact net des variations des provisions HSE (-39 millions EUR contre -22 millions EUR en 2007).

(7) Autres charges et produits financiers

Millions EUR	2007	2008
Coût d'actualisation des provisions	-42	-43
Revenus de participations et intérêts sur prêts aux co-entreprises et sociétés non consolidées	17	14
Résultats de change	16	4
Solde des autres charges et produits	-7	22
Autres charges et produits financiers	-16	-2

Les résultats de change résultent des pertes et profits réalisés sur les instruments financiers comptabilisés comme couverture de flux de trésorerie.

(8) REBIT

Le REBIT (EBIT récurrent) correspond au résultat d'exploitation courant et exclut donc les résultats non récurrents. Il concède 19 %, passant de 1 192 millions EUR à 965 millions EUR en 2008.

(9) Eléments non récurrents

Les éléments non récurrents se répartissent essentiellement comme suit :

- résultats sur ventes de filiales, coentreprises, sociétés liées mises en équivalence qui ne sont pas éligibles en tant que “discontinued operations”, participations disponibles à la vente ; résultats sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- charges pour restructuration associées à la fermeture d’une activité ;
- dépréciations sur immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill associées à la fermeture d’une activité et/ou un plan de restructuration ;
- impact des litiges importants.

Ils se décomposent de la manière suivante :

Millions EUR	2007	2008
Dépréciations d’actifs	-123	54
Autres charges et produits	154	-34
Eléments non récurrents nets	31	20

Les dépréciations d’actifs de 54 millions EUR sont principalement liées :

- dans le Secteur Chimique, à la reprise de la dépréciation des immobilisations corporelles de la mine de trona (carbonate de soude naturel) aux États-Unis pour un montant de 92 millions EUR (avant impôts), en raison de l’amélioration des flux de trésorerie escomptés ;
- dans le Secteur Chimique, aux dépréciations liées à la réorganisation de SBU Molecular Solutions (17 millions EUR, dont 5 millions EUR d’immobilisations incorporelles) ;
- dans le Secteur Pharmaceutique, à la dépréciation d’immobilisations corporelles liée à la poursuite du projet “INSPIRE” (10 millions EUR).

Les autres éléments non récurrents conduisent à une perte nette de 34 millions EUR.

Parmi les produits, citons les plus-values réalisées sur la vente de Solvay Engineered Polymers (30 millions EUR). Les charges intègrent essentiellement des coûts de restructuration, en particulier 29 millions EUR en rapport avec le projet “INSPIRE” et 10 millions EUR pour Solvay Benvic en Belgique.

(10) Charges sur endettement net

Millions EUR	2007	2008
Charges sur emprunts	-106	-138
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	23	26
Autres charges et produits sur endettement net	2	18
Charges sur endettement net	-82	-93

L’endettement net moyen pour 2008 s’élève à 1 634 millions EUR, soit un montant supérieur au niveau moyen de 1 450 millions EUR en 2007.

L’augmentation des charges d’intérêts moyennes sur emprunts est passée de 5,5 % en 2007 à 5,7 % en 2008 hors paiement des intérêts dus sur le milestone versé aux anciens actionnaires de Fournier (10 millions EUR).

Si l’on tient compte de ce dernier, on obtient une appréciation de ces charges, de 5,5 % en 2007 à 6,1 % en 2008. Les rendements sur trésorerie et équivalents de trésorerie se sont détériorés, passant de 4,7 % à 4,2 %.

Les coûts d’emprunts incorporés dans le coût d’actifs en 2008 s’élèvent à 8 millions EUR (2 millions EUR en 2007). Le taux de capitalisation moyen pondéré généralement utilisé est de 5,8 % par an (4,3 % par an en 2007).

(11) Revenus/pertes sur participations disponibles à la vente

Les pertes sur des participations disponibles à la vente s'établissent à -299 millions EUR, ventilées comme suit :

- la dépréciation des actions Fortis disponibles à la vente pour un montant de -309 millions EUR (15,7 millions d'actions dépréciées, en se basant sur la différence entre le coût de 20,6 EUR/action et la valeur de marché de 0,93 EUR/action au 31 décembre 2008) ;
- dividendes versés en 2008 par Fortis d'un montant de 9 millions EUR et par Sofina pour 0,4 million EUR (contre 20 millions EUR pour Fortis et 4 millions pour Sofina l'exercice précédent).

(12) Charge d'impôts et impôts différés

(12a) Impôts sur le résultat

Composantes de la charge d'impôts

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé.

- L'impôt courant représente l'impôt payé ou à payer (récupéré ou à récupérer) sur le revenu imposable (perte fiscale) de l'exercice écoulé, ainsi que tout ajustement portant sur l'impôt payé ou à payer (récupéré ou à récupérer) relativement aux années antérieures ;
- L'impôt différé représente l'impôt qui sera dû (ou récupéré) au cours d'exercices futurs, mais qui a déjà été comptabilisé au titre de l'exercice écoulé et qui correspond à la variation des impôts différés bilantaires (cf. ci-dessous).

La charge fiscale différée qui se rapporte à des éléments comptabilisés dans les capitaux propres est également enregistrée dans ces derniers.

La décomposition de la charge d'impôts se présente comme suit :

Millions EUR	2007	2008
Impôts courants relatifs à l'année en cours	-287	-246
Impôts courants relatifs aux années antérieures	40	-5
Impôts différés avant réduction de valeur	0	109
Impôts différés actifs non-reconnus (-/+)	-6	3
Impact fiscal des changements de taux d'impôt nominaux sur les impôts différés	-84	-4
Total	-337	-143

Millions EUR	2007	2008
Impôts sur éléments portés directement en capitaux propres	0	1
Total	0	1

Réconciliation de la charge d'impôts

La charge d'impôts effective a été réconciliée avec la charge fiscale théorique obtenue en appliquant dans chaque pays où le groupe Solvay est implanté, le taux d'impôt nominal en vigueur, au résultat avant impôts de chacune des entités du Groupe.

Millions EUR	2007	2008
Résultat avant impôts	1 165	592
Réconciliation de la charge d'impôts		
Charge totale d'impôts des entités du Groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-350	-154
Taux nominal moyen pondéré	30 %	26 %
Impact fiscal des dépenses non déductibles	-128	-195
Impact fiscal des revenus non imposables	243	181
Impact fiscal des changements dans les taux d'impôts	-84	-4
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux années antérieures	-12	-8
Impôts différés actifs non reconnus	-6	37
Charge d'impôts effective	-337	-143
Taux d'impôts effectif	29 %	24 %

Analyse de la charge d'impôts

Le taux effectif d'imposition du Groupe (24 %) est inférieur au taux nominal moyen pondéré (26 %), principalement en raison de la récupération des provisions pour impôts (14 millions EUR) existant au sein du Groupe et à la comptabilisation des actifs d'impôts différés (67 millions EUR) dans Solvay Chemicals International et Solvay Finance Luxembourg. Les effets positifs sont neutralisés par la dépréciation non déductible sur les participations disponibles à la vente dans Fortis.

En 2007, l'impact négatif des modifications des taux d'imposition concernait l'Italie et l'Allemagne.

(12b) Impôts différés au bilan

Des impôts différés actifs ou passifs sont enregistrés au bilan sur les différences temporelles qui découlent du fait que les autorités fiscales évaluent les actifs et passifs avec des règles différentes de celles qui sont utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les variations des impôts différés bilantaires survenues au cours de l'exercice écoulé, sont enregistrées dans le compte de résultats, sauf si elles se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres (cf. ci-dessus).

Les impôts différés sont calculés sur base des taux d'imposition en vigueur ou, en cas de changement, des taux déjà votés et qui sont attendus au moment de l'enregistrement des impôts à payer (ou à récupérer) dans la comptabilité statutaire.

Les impôts différés actifs font l'objet d'une réduction de valeur dans la mesure où il s'avère improbable qu'ils génèrent dans le futur une diminution de base imposable ou des crédits d'impôts compte tenu des perspectives fiscales.

Sauf si une distribution est prévue, aucun impôt différé n'est calculé sur les bénéfices non distribués des filiales et réinvestis localement.

Les impôts différés inscrits au bilan ont été classés par nature dans les catégories suivantes :

Millions EUR	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	2007	2008	2007	2008
Obligations en matière d'avantages du personnel	190	192		
Provisions autres que pour les avantages du personnel	198	159		
Pertes fiscales	305	483		
Crédits d'impôts	57	128		
Amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles	241	199	-366	-367
Frais de développement			-29	-4
Autres	264	213	-200	-236
Total (montant brut)	1 255	1 374	-595	-607
Obligations en matière d'avantages du personnel	-59	-68		
Provisions autres que pour les avantages du personnel	-33	-35		
Pertes fiscales	-146	-191		
Crédits d'impôts	-57	-62		
Amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles	-37	-22		
Autres	-50	-1		
Total impôts différés actifs non comptabilisés	-381	-379		
Compensation	-350	-344	350	344
Total (montant net)	524	651	-245	-263

Dans le tableau ci-dessus, les totaux 2008 reprennent le montant des impôts différés présentés au bilan sous "actifs détenus en vue de la vente" et "passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente" (2 millions EUR d'impôts différés actifs et 5 millions EUR d'impôts différés passifs).

Le montant des pertes fiscales inutilisées (crédits) et des différences temporelles déductibles pour lesquelles un actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'élève à 379 millions EUR, dont des pertes fiscales s'élevant à 191 millions EUR (essentiellement Solvay SA : 86 millions EUR et Solvay Chimie : 21 millions EUR) et des crédits d'impôts de 62 millions EUR (crédits d'impôts R&D en Belgique, principalement pour Solvay SA : 53 millions EUR et Solvay Chimie : 3 millions EUR).

Autres informations

Toutes les pertes fiscales reportées du Groupe ont généré des impôts différés actifs (dont certains n'ont pas été comptabilisés). Les pertes reportées sont ventilées selon leur date d'expiration ci-dessous.

Millions EUR	2007	2008
Endéans 1 an	1	11
Endéans 2 ans	14	36
Endéans 3 ans	38	23
Endéans 4 ans	24	18
Endéans 5 ans ou plus	113	127
Non limitées dans le temps	820	881

L'acquisition d'Innogenetics en 2008 a grevé les pertes fiscales reportées du Groupe pour un montant de 170 millions EUR.

(13) Résultat net Groupe

Le résultat net atteint 449 millions EUR, soit une baisse de 379 millions EUR (-45,8 %) par rapport au résultat net de 2007 (828 millions EUR). Ce résultat est imputable à la baisse des résultats d'exploitation et à l'impact de la dépréciation sur actions Fortis disponibles à la vente pour un montant de -309 millions EUR.

La participation minoritaire dans ce résultat net se chiffre à 44 millions EUR, contre 47 millions en 2007.

Le changement de méthode de consolidation appliquée au groupe SolVin, de proportionnelle (75 %) à globale avec intérêts minoritaires (25 %), a eu un impact qui s'élève à 1 million EUR.

(14) Résultat net dilué par action

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net par le nombre d'actions, majoré du nombre d'actions potentiellement dilutives liées à l'émission de stock options.

Toutes les données consolidées par action se trouvent dans le rapport de gestion.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(15) Amortissements et dépréciations d'actifs

Les amortissements et dépréciations d'actifs s'élèvent à 417 millions EUR, en baisse de 176 millions EUR par rapport à 2007 (593 millions EUR).

Les amortissements linéaires normaux restent stables : 471 millions EUR en 2008 contre 470 millions EUR en 2007.

En 2008, le solde net des dépréciations d'actifs est positif (54 millions EUR), en raison de la reprise de la dépréciation sur la mine de trona (carbonate de soude naturel) aux États-Unis pour un montant de 92 millions EUR. En 2007, les dépréciations d'actifs de 123 millions EUR étaient liées à la restructuration des activités Fluor et Molecular Solutions et, pour le secteur Pharmaceutique, à l'amortissement d'une immobilisation incorporelle et à la comptabilisation des dépréciations d'actifs dans le contexte du projet "INSPIRE".

(16) Variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement se chiffre à -356 millions EUR. Elle est principalement imputable à l'encaissement de la créance de décembre 2007 sur la vente de l'activité Caprolactones (-189 millions EUR), à l'augmentation nette (-120 millions EUR) des montants à payer pour les milestones de Fournier et à un volume plus élevé de dettes fournisseur à payer à la fin 2008.

(17) Variation des provisions

Pour 2008, la variation des provisions au bilan (y compris la variation de 13 millions EUR d'excédents de fonds de pension) se chiffre à 176 millions EUR. Au tableau des flux de trésorerie, cette variation (à taux de change et périmètre de consolidation constants) atteint -167 millions EUR. Voir note 29 sur les provisions.

En 2007, la variation des provisions au tableau des flux de trésorerie s'était établie à -140 millions EUR.

(18) Autres

Ce poste élimine de la trésorerie des activités opérationnelles les éléments qui sont déjà compris dans la trésorerie d'investissement, en l'occurrence les résultats sur vente d'actifs. Pour 2008, l'élimination concerne essentiellement les plus-values réalisées sur la vente de Solvay Engineered Polymers (30 millions EUR).

Pour 2007, l'élimination porte essentiellement sur le résultat enregistré sur la vente de l'activité Caprolactones (151 millions EUR), des titres Sofina (73 millions EUR) et de droits de souscription à l'augmentation de capital lancée par Fortis (37 millions EUR).

(19) Acquisition / cession de participations et immobilisations

2007 Millions EUR	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-34		
Entreprises associées			
Joint ventures	-26		
Participations disponibles à la vente	-37	136	
Autres	-35	1	
Total Participations	-132	137	5
Immobilisations	-644	211	-433
Total	-777	348	-429

2008 Millions EUR	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-508	100	-408
Entreprises associées			
Joint ventures			
Participations disponibles à la vente			
Autres	-49	4	-45
Total Participations	-557	104	-453
Immobilisations	-763	16	-747
Total	-1 320	120	-1 200

En 2008, les acquisitions d'immobilisations se présentent principalement comme suit :

- l'enregistrement des milestones et earn-outs à payer aux anciens actionnaires de Fournier (200 millions EUR),
- l'acquisition d'Innogenetics nv en Belgique (189 millions EUR),
- l'acquisition d'Alexandria Sodium Carbonate Co, un fabricant de carbonate de sodium établi en Égypte (107 millions EUR),
- l'acquisition d'Ajedium aux États-Unis (8 millions EUR).

Le poste "Autres" (49 millions EUR) concerne les entreprises d'une envergure non significative qui ne sont ni consolidées ni mises en équivalence. Il comporte principalement les acquisitions suivantes, réalisées en 2008 :

- Rusvinyl en Russie (14 millions EUR),
- Solalban Energia en Argentine (11 millions EUR),
- Solvay Biochemicals Thailand (8 millions EUR),
- la co-entreprise pour le H₂O₂ en Thaïlande (8 millions EUR).

La cession de filiales se chiffre à 100 millions EUR, principalement du fait de la vente de Solvay Engineered Polymers pour un montant de 90 millions EUR, qui a généré une plus-value de 30 millions EUR.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles/incorporelles de 2008 concernent divers projets dont la réalisation s'étend le plus souvent sur plusieurs années :

- la conversion des unités d'électrolyse au mercure en électrolyse à membranes et l'extension des unités de fabrication de VCM/PVC à Santo Andre (Brésil) ;
- la construction d'une unité de peroxyde d'hydrogène en joint venture avec BASF et une unité d'oxychloration à Zandvliet (Belgique) ;
- l'accord de copromotion de SIMCOR® pour les produits pharmaceutiques ;

- l'augmentation de capacité de la soudière de Devnya (Bulgarie) ;
- l'augmentation de capacité de PVDF à Tavaux (France) ;
- l'augmentation de capacité de Fluorolink à Spinetta (Italie).

Les cessions et acquisitions des filiales consolidées en 2008 sont reprises dans les tableaux ci-dessous.

Acquisitions de filiales

Millions EUR	Total
Immobilisations incorporelles	35
Immobilisations corporelles	49
Autres participations	3
Actifs d'impôts différés	1
Prêts et autres actifs long terme	1
Actifs non courants	89
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9
Actifs courants	43
Provisions à long terme	1
Passifs d'impôts différés	1
Dettes financières à long terme	10
Passifs non courants	12
Passifs courants	63
Actif net	57
Goodwill	283
Prix payé au 31/12/2008	340
Soldes bancaires et cash acquis	0
Sortie nette de cash sur acquisition - années antérieures	32
Sortie nette de cash sur acquisition - 2008	308

Innogenetics nv

En décembre 2008, le groupe Solvay a finalisé l'acquisition de 100 % d'Innogenetics nv, une société belge de biotechnologie, pour une sortie nette de cash de 221 millions EUR, dont 189 millions EUR payés en 2008 (dont 2 millions EUR en frais d'acquisition) et 32 millions EUR d'actions précédemment détenues.

Innogenetics nv est entièrement consolidée depuis le 30 septembre 2008 (moyennant impact sur le compte de résultats à dater du 1^{er} octobre 2008).

Les actifs nets acquis dans la transaction et le goodwill qui en résulte, se présentent comme suit :

Millions EUR	Valeur avant acquisition	Ajustements à juste valeur	Total
Immobilisations incorporelles	19	13	32
Immobilisations corporelles	12	0	12
Autres participations	3	0	3
Actifs d'impôts différés	0	0	0
Prêts et autres actifs long terme	2	0	2
Actifs non courants	36	13	49
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	21	0	21
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	0	8
Actifs courants	29	0	29
Provisions à long terme	0	0	0
Passifs d'impôts différés	0	0	0
Dettes financières à long terme	11	0	11
Passifs non courants	11	0	11
Passifs courants	58	0	58
Actif net	-4	13	9
Goodwill			212
Prix payé au 31/12/2008			221
Soldes bancaires et cash acquis			0
Sortie nette de cash sur acquisition - années antérieures			32
Sortie nette de cash sur acquisition - 2008			189

Du 1^{er} octobre au 31 décembre, Innogenetics a contribué à concurrence de 10 millions EUR aux ventes du Groupe et de -1 million EUR au REBIT.

Si le groupe Solvay avait acquis 100 % d'Innogenetics nv et l'avait consolidée au 1^{er} janvier 2008, l'impact sur 2008 se serait chiffré à 55 millions EUR sur le chiffre d'affaires et à -10 millions EUR sur le résultat net.

Alexandria Sodium Carbonate

Le 17 octobre 2008, le groupe Solvay a fait l'acquisition de 100 % d'Alexandria Sodium Carbonate Co, un fabricant de carbonate de sodium établi en Égypte, pour une sortie nette de cash de 107 millions EUR.

Cette acquisition est comptabilisée sur une base provisionnelle, étant donné que l'ensemble des informations n'est pas disponible à la date de clôture. Des corrections seront apportées à la clôture trimestrielle à la fin mars 2009.

Les actifs nets acquis dans la transaction et le goodwill qui en résulte, se présentent comme suit :

Millions EUR	Valeur avant acquisition	Ajustements à juste valeur	Total
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	33	0	33
Autres participations	0	0	0
Actifs d'impôts différés	0	0	0
Prêts et autres actifs long terme	0	0	0
Actifs non courants	33	0	33
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	9	0	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	0	1
Actifs courants	10	0	10
Provisions à long terme	0	0	0
Passifs d'impôts différés	0	0	0
Dettes financières à long terme	0	0	0
Passifs non courants	0	0	0
Passifs courants	2	0	2
Actif net	41	0	41
Goodwill			66
Prix payé au 31/12/2008			107
Soldes bancaires et cash acquis			0
Sortie nette de cash sur acquisition			107

Ajedium

Le 29 août 2008, le groupe Solvay a fait l'acquisition des actifs d'Ajedium Film Group LLC pour une sortie nette de cash de 8 millions EUR. Il s'agit d'un regroupement d'entreprises, les actifs acquis constituant une activité pour le groupe Solvay.

Les actifs nets acquis dans la transaction et le goodwill qui en résulte, se présentent comme suit :

Millions EUR	Valeur avant acquisition	Ajustements à juste valeur	Total
Immobilisations incorporelles	0	1	1
Immobilisations corporelles	1	0	1
Autres participations	0	0	0
Actifs d'impôts différés	0	1	1
Prêts et autres actifs long terme	0	0	0
Actifs non courants	1	2	3
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	1	0	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0
Actifs courants	1	0	1
Provisions à long terme	0	0	0
Passifs d'impôts différés	0	1	1
Dettes financières à long terme	0	0	0
Passifs non courants	0	1	1
Passifs courants	0	0	0
Actif net	2	1	3
Goodwill			5
Prix payé au 31/12/2008			8
Soldes bancaires et cash acquis			0
Sortie nette de cash sur acquisition			8

Cession de filiales

Millions EUR	2007	2008
Actifs non courants	0	62
Actifs courants	0	58
Passifs non courants	0	30
Passifs courants	0	19
Actif net	0	71
Gain (perte) sur cession	0	29
Prix total reçu¹	0	100
Soldes bancaires et cash cédés	0	0
Rentrée nette de cash sur cession	0	100

¹ dont aucun paiement différé.

La cession de filiales se chiffre à 100 millions EUR et est principalement due à la vente de Solvay Engineered Polymers pour un montant de 90 millions EUR.

(20) Augmentation / remboursement de capital

En 2008, comme en 2007, le groupe Solvay a remboursé aux tiers minoritaires une partie du capital de ses activités de Carbonate naturel aux États-Unis (-12 millions EUR).

(21) Acquisition / cession d'actions propres

À la fin décembre 2007, le Groupe détenait 2 638 000 actions propres pour couvrir le programme de stock options offertes à ses dirigeants. À la fin 2008, il détenait 2 567 568 actions propres inscrites en diminution des capitaux propres consolidés.

Comme chaque année depuis 1999, le Conseil d'Administration a renouvelé le plan d'options sur actions offert aux cadres supérieurs (environ 300 personnes) dans le but de les associer au développement à long terme du Groupe. La plupart des cadres concernés ont souscrit aux options offertes en 2008 à un cours d'exercice de 58,81 EUR représentant la moyenne du cours de Bourse de l'action sur les 30 jours qui précédaient l'offre.

La période d'acquisition des droits de trois ans est suivie d'une période d'exercice d'une durée de 5 ans au terme de laquelle toute option non exercée expire. Le règlement s'effectue en titres.

Options sur actions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'options sur actions octroyées et en circulation au 31/12/2007	187 000	267 200	446 900	512 100	499 100	508 800	
Options sur actions octroyées							522 700
Pertes de droits et options expirées						-2 000	
Options sur actions exercées	-9 500	-7 400	-12 700				
Nombre d'options sur actions au 31/12/2008	177 500	259 800	434 200	512 100	499 100	506 800	522 700
Options sur actions exerçables au 31/12/2008	177 500	259 800	434 200	0	0	0	0
Prix d'exercice (EUR)	63,76	65,83	82,88	97,30	109,09	96,79	58,81
Juste valeur des options à la date d'évaluation (EUR)	9,60	9,50	7,25	10,12	21,20	18,68	14,95

	2007		2008	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Au 1/1	2 142 200	86,78	2 421 100	90,90
Octroyées durant l'année	508 800	96,79	522 700	58,81
Pertes de droits et options expirées pendant l'année	0	-	-2 000	96,79
Exercées pendant l'année	-229 900	65,54	-29 600	72,48
Au 31/12	2 421 100	90,90	2 912 200	85,32
Exerçables au 31/12	454 200		871 500	

L'impact des options sur actions en 2008 est une charge de 8 millions EUR calculée par un tiers selon le modèle de Monte Carlo et enregistrée en compte de résultats parmi les frais commerciaux et administratifs.

Ce modèle attribue une valeur aux options en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant leur échéance.

La valeur de l'option est basée sur :

- le cours du sous-jacent (action Solvay) : 53,05 EUR au 31/12/2008 ;
- le temps qui court jusqu'à l'échéance de l'option : exerçable à partir du 15/02/2012 ;
- le prix d'exercice de l'option : 58,81 EUR ;
- le rendement sans risque : 3,32 % ;
- la volatilité du rendement du sous-jacent : 42,53 %.

Bilan consolidé

(22) Immobilisations incorporelles

Million EUR	Frais de développement	Marques et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute				
Au 31 décembre 2006	70	931	111	1 112
Investissements	14	4	3	21
Cessions	-2	-2	-4	-8
Variation de périmètre	0	9	0	10
Ecart de conversion	-3	-16	-8	-28
Autres	0	-61	75	14
Au 31 décembre 2007	79	864	178	1 121
Investissements	14	76	3	93
Cessions	-3	-3	-9	-14
Variation de périmètre	0	58	1	59
Ecart de conversion	1	-8	2	-6
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-3	0	0	-3
Autres	4	15	-34	-16
Au 31 décembre 2008	93	1 000	141	1 234
Amortissements cumulés				
Au 31 décembre 2006	-39	-278	-74	-391
Amortissements	-8	-46	-5	-59
Dépréciation d'actifs	0	-22	-3	-25
Reprise de dépréciation d'actifs	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	1	2	4	7
Variation de périmètre	0	0	0	0
Ecart de conversion	2	6	6	13
Autres	0	37	-41	-4
Au 31 décembre 2007	-44	-301	-114	-459
Amortissements	-6	-58	-8	-72
Dépréciation d'actifs	0	-7	0	-7
Reprise de dépréciation d'actifs	0	20	0	20
Cessions et désaffectations	2	3	8	13
Variation de périmètre	0	-22	-1	-23
Ecart de conversion	-1	0	0	-1
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	2	0	0	2
Autres	-3	5	18	20
Au 31 décembre 2008	-50	-359	-98	-507
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2006	31	653	37	721
Au 31 décembre 2007	35	563	64	662
Au 31 décembre 2008	42	641	43	726

(23) Goodwill

Million EUR	Total
Valeur comptable brute	
Au 31 décembre 2006	1 214
Issus d'acquisitions	32
Variations de périmètre	0
Dépréciation d'actif	-26
Ecart de conversion	-10
Autres	0
Au 31 décembre 2007	1 210
Issus d'acquisitions	483
Variations de périmètre	-10
Dépréciation d'actif	0
Ecart de conversion	-10
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-4
Autres	-3
Au 31 décembre 2008	1 667

En 2008, l'augmentation du goodwill est attribuable à :

- l'enregistrement des milestones et de l'earn-out à payer aux anciens actionnaires de Fournier (200 millions EUR),
- l'acquisition d'Innogenetics (212 millions EUR),
- l'acquisition d'Alexandria Sodium Carbonate Co (66 millions EUR).

En 2008, les tests de dépréciation d'actifs sur goodwill n'ont pas conduit à des dépréciations. Afin de les effectuer, le Groupe prépare des prévisions de cash-flows sur la base des projections financières les plus récentes approuvées par la direction pour les cinq prochaines années. Pour les années suivantes, l'extrapolation des cash-flows est basée sur un taux de croissance qui n'excède pas le taux moyen de croissance à long terme des marchés concernés.

Les prévisions de cash-flows de chacune des unités génératrices de trésorerie concernées ont été actualisées à des taux spécifiques, calculés sur la base de références externes et mesurant les risques propres inhérents à la nature sectorielle ainsi qu'à la localisation géographique des unités génératrices de trésorerie. Ces taux d'actualisation sont compris dans une fourchette de 8,3 % à 9,3 %. Il convient d'y ajouter les primes de risque pays (jusqu'à 6 %).

L'essentiel du goodwill est attribuable à l'acquisition de Fournier (1 221 millions EUR) et à l'acquisition d'Innogenetics (212 millions EUR). Dans la mesure où ce goodwill est lié dans chaque pays à des synergies qui bénéficieront à tous les produits du Secteur Pharmaceutique, le goodwill ne peut être réparti par produit, mais par région uniquement. En conséquence, les unités génératrices de trésorerie utilisées pour les tests annuels de dépréciation sur ce goodwill sont basées sur les régions.

(24) Immobilisations corporelles (y compris les locations-financement)

Millions EUR	Terrains & bâtiments	Installations, machines & outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2006	2 117	7 455	97	545	10 214
Investissements	43	259	3	317	623
Cessions et désaffectations	-31	-250	-3	0	-284
Variation de périmètre	7	13	0	1	21
Ecart de conversion	-34	-126	-4	-11	-174
Autres	1	240	1	-285	-43
Au 31 décembre 2007	2 104	7 591	95	567	10 358
Investissements	27	193	4	446	670
Cessions et désaffectations	-28	-117	-8	-2	-154
Variation de périmètre	47	408	31	7	493
Ecart de conversion	-14	-115	0	-14	-144
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-35	-75	0	-3	-113
Autres	22	382	-11	-372	20
Au 31 décembre 2008	2 123	8 266	111	630	11 130
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2006	-1 122	-5 154	-69	0	-6 345
Amortissements	-57	-348	-6	0	-411
Dépréciation d'actifs	-21	-57	0	0	-78
Reprise de dépréciation d'actifs	1	5	0	0	6
Cessions et désaffectations	27	214	3	0	244
Variation de périmètre	-2	-6	0	0	-8
Ecart de conversion	13	67	3	0	83
Autres	31	5	0	0	36
Au 31 décembre 2007	-1 129	-5 274	-70	0	-6 472
Amortissements	-54	-339	-4	-1	-398
Dépréciation d'actifs	-5	-23	-1	0	-29
Reprise de dépréciation d'actifs	10	62	0	0	72
Cessions et désaffectations	19	108	7	0	134
Variation de périmètre	-33	-296	-17	0	-346
Ecart de conversion	3	73	1	0	77
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	21	52	0	0	73
Autres	14	-48	12	0	-22
Au 31 décembre 2008	-1 153	-5 685	-73	-1	-6 912
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2006	995	2 301	28	545	3 869
Au 31 décembre 2007	975	2 318	25	567	3 885
Au 31 Décembre 2008	970	2 581	37	629	4 218

Locations-financement (leasing financier)

Millions EUR	Terrains et bâtiments	Installations, machines & outillage	Total
Valeur comptable nette des leasings financiers compris dans le tableau précédent	15	2	18

Les valeurs comptables des obligations en matière de leasing sont proches de leurs justes valeurs.

Obligations en matière de locations-financement

Millions EUR	Paiements minimum de location		Valeur actuelle des paiements minimums de location	
	2007	2008	2007	2008
Montants payables en tant que leasing financier :				
Endéans 1 an	2	4	1	3
De la 2 ^e à la 5 ^e année incluse	8	17	7	15
Au-delà de 5 ans	1	1	1	1
Moins : charges financières futures	-2	-3		
Valeur actuelle des obligations de leasing	9	19	9	19
Moins : montant dû pour règlement endéans les 12 mois			1	3
Montant dû pour règlement après 12 mois			8	17

Obligations en matière de location simple (leasing opérationnel)

Millions EUR	2007	2008
Montant total des paiements minimaux des leasings opérationnels comptabilisés dans le résultat de l'exercice	57	62

Millions EUR	2007	2008
Endéans 1 an	48	53
De la 2 ^e à la 5 ^e année incluse	129	128
Au-delà de 5 ans	66	56
Montant total des paiements minimaux futurs des leasings opérationnels non résiliables	243	238

(25) Participations disponibles à la vente

Millions EUR	2007	2008
Juste valeur au 1^{er} janvier	657	318
Vendues en cours d'année	-82	0
Acquises en cours d'année	37	0
Augmentation (baisse) de la juste valeur	-293	-278
Autres	0	-11
Juste valeur au 31 décembre	318	30
Dont imputé directement en capitaux propres	-49	4

Cette rubrique reprend les participations disponibles à la vente : Fortis, Sofina et Arqule. Fortis et Sofina ne sont pas allouées par segment alors qu'Arqule est attribuée au Secteur Pharmaceutique.

Le poste "Autres" (-11 millions EUR) représente la valeur des titres Innogenetics disponibles à la vente à la fin 2007. La baisse de -278 millions EUR est principalement imputable à l'écart de mise à valeur de marché des actions Fortis (-268 millions EUR) et des actions Sofina (-8 millions EUR).

(26) Autres participations

Millions EUR	2007	2008
Juste valeur au 1^{er} janvier	133	148
Vendues en cours d'année	-2	-4
Acquises en cours d'année	35	49
Augmentation (baisse) de la juste valeur	0	0
Autres	-19	-5
Juste valeur au 31 décembre	148	187

Les autres participations englobent les entreprises d'envergure non significative qui ne sont ni consolidées ni mises en équivalence. En 2008, les principales acquisitions sont liées à de nouvelles filiales avec des dépenses d'immobilisations en cours :

- Rusvinyl en Russie (14 millions EUR),
- Solalban Energia en Argentine (11 millions EUR),
- Solvay Biochemicals Thailand (8 millions EUR),
- la co-entreprise pour le H₂O₂ en Thaïlande (8 millions EUR).

(27) Stocks

Millions EUR au 31 décembre	2007	2008
Produits finis	689	699
Matières premières et fournitures	532	577
En cours de fabrication	61	67
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-13
Autres stocks	4	5
Total brut	1 286	1 335
Réductions de valeur	-31	-81
Total net	1 255	1 255

(28) Créances commerciales, autres créances à court terme, prêts et autres actifs à long terme

En 2008, les créances commerciales représentent 70 jours de vente. La valeur comptable des créances commerciales est une bonne approximation de leur juste valeur à la date du bilan.

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe dans la mesure où le risque est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés.

La balance âgée des créances commerciales, autres créances à court terme, prêts et autres actifs à long terme se présente comme suit :

2007 Millions EUR	Total	Avec réduction de valeur	Sans réduction de valeur				
			Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	1 711	12	1 470	158	39	14	17
Autres créances court terme	566	8	521	8	13	1	15
Prêts et autres actifs long terme	252	0	237	6	0	0	9
Total	2 529	20	2 228	171	52	15	42

2008 Million EUR	Total	Avec réduction de valeur	Sans réduction de valeur				
			non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis plus de 90 jours
Créances commerciales	1 666	8	1 432	158	37	14	18
Autres créances court terme	555	11	501	17	8	4	15
Prêts et autres actifs long terme	273	1	264	0	0	1	8
Total	2 495	19	2 197	175	45	19	41

Les autres créances à court terme se composent essentiellement des autres créances et des charges à reporter et produits acquis.

Les autres actifs à long terme se composent essentiellement des excédents de fonds de pension et des autres créances à plus d'un an.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des réductions de valeur sur les créances commerciales, financières et autres actifs long terme.

Millions EUR	2007	2008
Au 1^{er} janvier	-20	-17
Variation nette	3	-56
Au 31 décembre	-17	-73

La variation nette de 56 millions EUR est principalement associée aux réductions de valeur sur les prêts à des entreprises non consolidées du groupe Innogenetics, enregistrées avant l'acquisition de cette dernière par Solvay.

La gestion du risque de crédit fait l'objet d'un commentaire dans la partie "Gestion des risques" (page 108).

(29) Provisions

Millions EUR	Avantages du personnel	Santé, sécurité, environnement	Litiges	Autres	Total
Au 31 décembre 2007	1 187	417	473	237	2 314
Dotations*	133	44	41	43	261
Reprises**	-42	-6	-21	-77	-146
Utilisations	-162	-24	-54	-76	-316
Ecart de conversion	6	1	-6	0	1
Acquisitions et variations de périmètre	28	1	8	0	37
Cessions	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2008	1 150	433	441	127	2 151
Dont provisions à court terme	43	29	11	40	123
* Dont coût financier	123	6			
** Dont ajustement sur actualisation passée		-5			

Au total, les provisions ont diminué de 163 millions EUR (-7 %), pour les raisons suivantes :

- le reclassement des provisions vers le fonds de roulement (passifs court terme) de milestones pour un montant de 50 millions EUR dus aux anciens actionnaires de Fournier Laboratories, découlant de l'absence de génériques pour TRICOR® en 2008 ;
- une réduction nette de 45 millions EUR (67 millions USD) suite au règlement de certaines actions en justice intentées aux États-Unis et au Canada pour présomption de pratiques de concurrence déloyale dans l'activité des peroxydés dans la région NAFTA ;
- la consolidation intégrale des sociétés SolVin, qui augmente les provisions du Groupe de 36 millions EUR ;
- une réduction nette de 31 millions EUR des provisions pour indemnités de fin de contrat de travail ;
- une reprise de la provision de 25 millions EUR pour les dépenses bipolaires dans le cadre de l'accord de partenariat avec Wyeth.

Provisions en matière d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les dépenses de personnel s'élèvent à 1 981 millions EUR en 2008 (contre 2 081 millions EUR en 2007).

Les provisions pour avantages du personnel représentent 1 150 millions EUR en 2008 (1 187 millions EUR en 2007).

Elles sont principalement constituées pour la couverture d'avantages postérieurs à l'emploi, accordés par la plupart des sociétés du Groupe, soit en accord avec les règles et pratiques locales, soit à la suite de pratiques établies qui génèrent des obligations implicites.

Pour 2008, les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi s'élèvent à 948 millions EUR (956 millions EUR en 2007) avant déduction de l'actif de pension de 86 millions EUR (73 millions EUR en 2007) comptabilisé au bilan.

Elles sont comptabilisées sur la base des méthodes comptables IFRS définies au point 5 du présent rapport et tiennent compte des rémunérations estimées au moment de la retraite.

Le solde est constitué des provisions pour indemnités de fin de contrat de travail (139 millions EUR contre 170 millions EUR en 2007), des provisions pour autres avantages à long terme (51 millions EUR contre 49 millions EUR en 2007) et des provisions pour avantages non valorisés selon l'IAS 19 (12 millions EUR, comme en 2007).

Les plans de pension les plus importants sont situés aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France. Certaines sociétés accordent des couvertures d'assurance-maladie ou d'assurance-vie postérieures à l'emploi aux employés ou à leurs ayants droit qui sont, soit financées par contrat d'assurance, soit couvertes par des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi.

Répartition par pays des obligations du Groupe en matière d'avantages postérieurs à l'emploi

	en % à fin 2007	en % à fin 2008
Pays-Bas	26 %	26 %
Allemagne	23 %	24 %
Belgique	17 %	19 %
États-Unis	16 %	17 %
Royaume-Uni	6 %	5 %
France	6 %	7 %
Autres pays	6 %	4 %

Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés en plans à cotisations définies et plans à prestations définies.

Plans à cotisations définies

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité ou un fonds séparé, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société. Le total des cotisations pris en charge en résultats pour ces plans s'élève, en 2008, à 30 millions EUR (32 millions EUR en 2007). Cette baisse est principalement imputable à Solvay Engineered Polymers aux USA.

Plans à prestations définies

Tous les plans qui ne sont pas à cotisations définies sont réputés être à prestations définies. Ces plans sont soit financés à l'extérieur par des fonds de pension ou des compagnies d'assurance ("plans financés"), soit financés au sein du Groupe ("plans non financés"). Pour les plans principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des actuaires indépendants. Les montants comptabilisés en résultats en liaison avec ces plans sont les suivants :

Millions EUR	2007	2008
Coût des services rendus : employeur	48	44
Coût financier	115	123
Rendement attendu des actifs du plan	-79	-81
Amortissements des pertes actuarielles nettes / gains (-)	14	14
Impact du changement du plafond d'actifs - année en cours	0	-12
Coût des services passés pris en compte dans l'année	0	-13
Pertes / gains (-) sur réductions / liquidations de plans	-1	-9
Charge nette - Plans à prestations définies	97	66

La charge est comptabilisée en coût des ventes, en frais commerciaux et administratifs, en frais de recherche et développement, en autres charges et produits d'exploitation ou financiers et en éléments non récurrents.

Globalement, la charge a diminué à 66 millions EUR, une baisse principalement imputable à :

- un amendement de -17 millions EUR au régime médical post-retraite aux USA (coût des services passés – inscrit sur l'exercice), partiellement compensé par des ajustements apportés aux régimes en Suisse et aux Pays-Bas, qui étaient précédemment traités comme des plans à cotisations définies ;
- la réduction du plan médical de retraite chez Inergy US, la réduction des avantages postérieurs à l'emploi des activités vendues (Solvay Engineered Polymers et Solvay Interlox UK pour Caprolactones) et des indemnités de non-concurrence en Belgique.

L'impact favorable du changement du plafonnement des actifs, qui correspond à un résultat de 9 millions EUR pour Solvay Chemie (Pays-Bas) et de 3 millions EUR pour le Portugal, est compensé par un amortissement des pertes actuarielles nettes.

Les montants inscrits au bilan pour des plans à prestations définies sont les suivants :

Millions EUR	2007	2008
Obligations à prestations définies - plans financés	1 580	1 522
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	-1 341	-1 049
Déficit des plans financés	238	473
Obligations à prestations définies - plans non financés	775	710
Deficit de financement	1 013	1 183
Gain / perte (-) actuarielle non comptabilisée	-150	-340
Gain des services passés non comptabilisé	5	15
Montants non comptabilisés comme actif suite au plafonnement des actifs	15	4
Obligation nette au bilan	883	862
Obligation comptabilisée au bilan	956	948
Actif comptabilisé au bilan	-73	-86

Le déficit de financement de nos plans d'avantages postérieurs à l'emploi (obligations totales diminuées de la valeur des actifs) a augmenté de 170 millions EUR et a été influencé par :

- l'impact de la crise financière sur la valeur des actifs à concurrence de -255 millions EUR,
- des gains provenant principalement de l'augmentation du taux d'escompte dans la zone euro et au Royaume-Uni.

Ces deux changements n'ont pas d'effet direct sur le passif net bilantaire, puisqu'ils sont passés en pertes actuarielles non comptabilisées.

L'évolution des obligations à prestations définies est la suivante :

Millions EUR	2007	2008
Obligations à prestations définies en début de période	2 491	2 355
Coût des services rendus : employeur	48	44
Coût financier	115	123
Contributions réelles de l'employé	6	7
Changement de plan	2	-22
Acquisitions / Cessions (-)	6	0
Réductions de plans	-2	-14
Liquidations de plans	0	0
Pertes / gains (-) actuariel(le)s	-129	-135
Avantages payés	-130	-144
Autres	-52	18
Obligations à prestations définies en fin de période	2 355	2 232
Obligations à prestations définies - plans financés	1 580	1 522
Obligations à prestations définies - plans non-financés	775	710

Les changements de plans de -22 millions EUR comprennent -40 millions EUR pour le plan médical post-retraite aux USA, dont -17 millions EUR ont été comptabilisés en 2008.

Le gain actuariel de -135 millions EUR englobe -133 millions EUR pour modification des hypothèses (principalement le taux d'escompte).

Le poste "Autres" tient compte de l'impact résultant de la consolidation globale de SolVin depuis le 1^{er} juillet (29 millions EUR).

L'évolution de la juste valeur des actifs du plan est la suivante :

Millions EUR	2007	2008
Juste valeur des actifs du plan en début de période	1 298	1 341
Rendement attendu des actifs du plan	79	81
Gains /pertes (-) actuariel(le)s	-19	-336
Contributions réelles de l'employeur	134	115
Contributions réelles de l'employé	6	7
Acquisitions / Cessions (-)	5	0
Liquidations de plans	0	-2
Avantages payés	-130	-144
Autres	-31	-14
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	1 341	1 049
Rendement réel des actifs du plan	60	-255

Le poste "Autres" tient compte de l'impact résultant de la consolidation globale de SolVin depuis le 1^{er} juillet (6 millions EUR).

Évolution des obligations nettes durant la période :

Millions EUR	2007	2008
Montant net comptabilisé au début de la période	932	883
Charge nette - Plans à prestations définies	97	66
Contributions réelle de l'employeur / avantages payés directement	-134	-115
Impact d'acquisitions / cessions	0	0
Variation du périmètre	1	21
Ecarts de conversion	-13	7
Autres	0	0
Montant net comptabilisé en fin de période	883	862

La variation du périmètre de consolidation résulte essentiellement de la consolidation globale de SolVin à compter du 1^{er} juillet.

Hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au 31 décembre

	Eurozone		Europe autres		USA		Autres	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Taux d'actualisation	5 %	5,5 %	3,5 % - 5,75 %	3,5 % - 6,25 %	6 %	6 %	9,7 %	8,6 % - 9,7 %
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	2,5 % - 4,5 %	2,5 % - 4,5 %	2 % - 5 %	2 % - 5 %	4 %	4 %	7 %	5,5 % - 6,6 %
Taux attendus d'accroissement des retraites	0 % - 2 %	0 % - 2 %	0 % - 3,1 %	0 % - 3,1 %	non disp.	non disp.	non disp.	non disp.
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	0 % - 2 %	0 % - 2 %	non disp.	non disp.	5 % - 8 %	5 % - 8 %	5,6 %	7,1 %

Hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge de l'année

	Eurozone		Europe autres		USA		Autres	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Taux d'actualisation	4,5 %	5 %	3,5 % - 6 %	3,5 % - 5,75 %	5,8 %	6 %	11,3 %	9 % - 9,7 %
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	2,5 % - 4,5 %	2,5 % - 4,5 %	2 % - 5 %	2 % - 5 %	4 %	4 %	8 %	5,5 % - 6,6 %
Taux attendus de rendement à long terme des actifs du plan	4,5 % - 6 %	4,5 % - 6 %	3,5 % - 5,95 %	3,5 % - 5,9 %	8,5 %	8,25 %	11,3 %	8,5 % - 9,7 %
Taux attendus d'accroissement des retraites	0 % - 2 %	0 % - 2 %	0 % - 2,7 %	0 % - 3,1 %	non disp.	non disp.	non disp.	non disp.
Taux attendus d'accroissement des dépenses médicales	0 % - 2 %	0 % - 2 %	non disp.	non disp.	5 % - 9 %	5 % - 8 %	6,6 %	7,1 %

Les principales catégories des actifs du plan sont les suivantes :

	2007	2008
Actions	48 %	39 %
Obligations	47 %	55 %
Immobiliers	2 %	3 %
Autres actifs	3 %	3 %

En ce qui concerne les actifs investis, il faut noter les points suivants :

- en 2008, en raison de la crise financière, la valeur des actifs investis a diminué de 255 millions EUR ;
- ces actifs ne comptent pas d'investissement direct dans des actions du groupe Solvay ni dans des biens immobiliers ou autres actifs occupés ou utilisés par Solvay. Ceci n'exclut pas la présence d'actions Solvay dans des investissements de type "fonds commun de placement" (SICAV) ;
- le taux de rendement attendu est défini au niveau local avec le support de l'actuaire local. Il est déterminé sur la base du "building block approach", qui tient compte de l'inflation à long terme et des rendements attendus à long terme pour chaque catégorie d'actifs.

Le Groupe s'attend à payer des cotisations en espèces pour les plans à prestations définies postérieurs à l'emploi pour 130 millions EUR en 2009 (160 millions EUR pour 2009 en tenant compte des cotisations définies), contre 115 millions EUR en 2008 (145 millions EUR en 2008 en tenant compte des cotisations définies).

Les hypothèses retenues dans le cadre des dépenses médicales ont un impact sur les montants reconnus dans le compte de résultats. La sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales est la suivante :

Millions EUR	Augmentation de 1 %	Réduction de 1 %
Impact sur le cumul du coût des services rendus et du coût financier	3	-2
Impact sur les obligations à prestations définies	14	-12

Historique de l'évolution des plans à prestations définies :

Millions EUR	2005	2006	2007	2008
Obligations à prestations définies	2 471	2 491	2 355	2 232
Actifs du plan	-1 232	-1 298	-1 341	-1 049
Déficit / excédent (-)	1 239	1 193	1 013	1 183
Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience	non disp.	-14	-12	6
Ajustements des actifs du plan liés à l'expérience	non disp.	-36	6	336

Dont historique de l'évolution des plans médicaux postérieurs à l'emploi :

Millions EUR	2005	2006	2007	2008
Obligations à prestations définies	125	134	130	99
Ajustements des obligations du plan liés à l'expérience	non disp.	-3	2	0

Provisions Santé, sécurité et environnement (HSE)

Ces provisions s'élèvent à 433 millions EUR, contre 417 millions EUR à la fin 2007.

Elles concernent la couverture des risques et charges des principaux domaines suivants :

- mines et sondages dans la mesure où la législation et/ou les permis d'exploitation relatifs aux carrières, mines et sondages contiennent des obligations de dédommagement des tiers ; ces provisions, constituées sur la base d'expertises locales, devraient être utilisées à un horizon de 10 à 20 ans ;
- provisions liées à l'arrêt des électrolyses au mercure : les étalements prévisionnels de dépenses sont fonction des réaffectations envisagées des sites, des dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des sols contaminés, et de l'état de contamination des sols et nappes ; la majorité de ces provisions devraient être utilisées à un horizon de 10 à 20 ans ;
- digues, décharges et terrains : les provisions concernent principalement les digues de soudière, les anciennes digues à chaux, ainsi que les terrains et décharges liés à l'activité de certains sites industriels ; ces provisions sont à un horizon de 1 à 20 ans ;
- amiante : un programme d'élimination de ces matériaux est en cours ; les provisions pour travaux de désamiantage et maladies professionnelles s'inscrivent à un horizon de 1 à 15 ans.

Les montants estimés sont actualisés en fonction de la date probable de survenance des dépenses. Ces provisions, outre les mises à jour annuelles, sont ajustées chaque année pour tenir compte du rapprochement de l'échéance.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'établissent à 441 millions EUR à la fin 2008, contre 473 millions EUR à la fin 2007.

La réduction nette de 32 millions EUR entre 2007 et 2008 est principalement imputable aux éléments suivants :

- 45 millions EUR (67 millions USD) pour la réduction nette de certaines actions en justice intentées aux États-Unis et au Canada pour présomption de pratiques de concurrence déloyale dans l'activité des peroxydés dans la région NAFTA ;
- augmentation de 8 millions EUR en raison de la consolidation intégrale de SolVin ;
- reprise de 50 % de l'amende peroxydés pour Solvay Solexis d'un montant de 15 millions, à la suite d'un accord avec Edison.

Les provisions les plus importantes à la fin 2008 servent à couvrir :

- les conséquences financières de l'amende de 193 millions EUR infligée par les autorités européennes pour non-respect des règles de concurrence dans le domaine des peroxydés contre laquelle le groupe Solvay a interjeté appel, ainsi que, de manière connexe, l'exposition financière résiduelle aux litiges en cours (actions collectives et plaintes individuelles) aux USA et d'éventuels recours de clients en Europe dans le même domaine ;

– les risques liés aux litiges en cours aux USA et relatifs à nos produits pharmaceutiques, dans le domaine des traitements hormonaux féminins aux USA ; ces litiges sont apparus suite à la publication en 2002 par la “Women Health Initiative” de rapports d’études sur les traitements hormonaux féminins. Les montants provisionnés reflètent l’estimation actuelle du nombre de plaignants qui auraient été traités avec nos produits ; le nombre de cas est toujours en évolution même si on constate une tendance à la stabilisation depuis 2007. Ces litiges n’ont pas connu de variations très importantes en 2008. Les procédures devraient continuer en 2009 et au-delà.

Les litiges (actions collectives et plaintes individuelles) en cours à l’encontre des Laboratoires Fournier ont trait à l’application de règles de concurrence associées aux modifications de la formule du fénofibrate aux États-Unis et au Canada. Ces litiges nous opposent à des fabricants de produits génériques, à des distributeurs et à des organismes tiers payants. Ces risques font l’objet de certaines garanties contractuelles des anciens actionnaires de Fournier dans le cadre de l’acquisition réalisée en 2005. Les procédures devraient continuer en 2009 et au-delà.

En janvier 2008, le Groupe a été informé du dépôt d’une demande d’enregistrement d’un générique de TRICOR® par Teva aux États-Unis (ANDA : Abbreviated New Drug Application). Aux côtés d’Abbott Laboratories et d’Elan Plc, Fournier Laboratories Ireland Ltd et Laboratoires Fournier SA ont entamé des procédures pour contrefaçon de brevet à l’encontre de Teva aux États-Unis. Des circonstances similaires se sont produites en septembre 2008 avec une ANDA déposée par Biovail Corp.

En janvier 2009, Solvay Pharmaceuticals, Inc. a été informée que la FTC américaine (Federal Trade Commission) et le procureur général de Californie avaient intenté une action auprès de la U.S. District Court of California, contestant la validité des accords conclus en 2006 avec “Watson and Par” concernant ANDROGEL®. Solvay Pharmaceuticals conteste le bien-fondé de cette affaire et défendra ses intérêts en justice.

Autres provisions

Les autres provisions, établies pour couvrir les risques spécifiques tels que les obligations liées à la fermeture ou à la cession d’activités, s’élèvent à 127 millions EUR, contre 237 millions à la fin 2007.

Ce recul s’explique principalement par les éléments suivants :

- le reclassement des provisions vers le fonds de roulement (passifs court terme) de milestones pour un montant de 50 millions EUR dus aux anciens actionnaires de Fournier Laboratories, en fonction de l’absence de génériques pour TRICOR® en 2008 ;
- la reprise d’une provision de 25 millions EUR pour couvrir les frais de recherche supplémentaires pour accélérer le développement des molécules psychiatriques incluses dans l’accord conclu avec Wyeth.

Politique du Groupe en matière d’assurances

Le groupe Solvay a pour politique de ne souscrire à des assurances que pour couvrir des risques très importants, conformément aux dispositions légales et quand les assurances constituent la meilleure solution financière pour Solvay.

Le Groupe maintient et développe des couvertures d’assurance appropriées pour les risques assurables, conformément à sa politique visant à limiter l’impact financier des risques susceptibles de se matérialiser.

En 2008, les polices d’assurance mondiales ont été renouvelées. Elles intègrent une couverture améliorée et un niveau de prime inférieur. Le marché de l’assurance responsabilité civile reste difficile pour les sociétés qui vendent des produits pharmaceutiques.

(30) Endettement net

L’endettement net du Groupe est le solde entre les dettes financières et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Il augmente de 290 millions EUR, passant de 1 307 millions EUR à la fin 2007 à 1 597 millions EUR à la fin 2008.

Millions EUR	2007	2008
Dettes financières	1 882	2 480
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	-575	-883
Endettement net	1 307	1 597

Le rapport entre l'endettement net du Groupe et ses capitaux propres est passé de 29 % à la fin 2007 à 34 % à la fin 2008. Le rating long terme de Solvay a été confirmé par les deux agences de notation, restant donc A (perspective stable) chez Standard & Poors et A2 (perspective stable) chez Moody's.

Dettes financières

Les dettes financières augmentent de 598 millions EUR, passant de 1 882 millions EUR à 2 480 millions EUR.

Après l'abondement, les emprunts obligataires ont augmenté pour un montant nominal de 200 millions EUR concernant l'emprunt EMTN existant, à échéance en 2018.

La hausse des dettes à long terme envers des institutions financières s'explique par l'emprunt à long terme obtenu par Solvay Sodi et Solvay Indupa pour financer des projets industriels, respectivement en Bulgarie et au Brésil.

Les autres emprunts à court terme augmentent principalement suite à l'utilisation du programme de Billets de Trésorerie belge à hauteur de 455 millions EUR (143 millions EUR fin 2007).

Millions EUR	2007	2008
Emprunts subordonnés	500	501
Emprunts obligataires	800	985
Dettes de locations-financement long terme	8	17
Dettes à long terme envers des institutions financières	192	261
Autres dettes à long terme	65	88
Montant dû endéans 12 mois (indiqué sous dettes à court terme)	9	19
Autres emprunts à court terme (y compris les découverts)	308	609
Dettes financières (à court et à long terme)	1 882	2 480

Emprunts et lignes de crédits

Les emprunts les plus importants échéant au-delà de 2008 sont :

- en Belgique : les émissions obligataires de type EMTN effectuées par Solvay SA pour un total de 1 milliard EUR :
 - 500 millions EUR à taux fixe effectif de 4,99 %, à échéance en 2014,
 - 500 millions à échéance en 2018, consistant en une émission initiale de 300 millions à un taux fixe effectif de 4,75 % souscrite en 2003 et une émission de 200 millions EUR à un taux fixe effectif de 5,71% exécutée en 2008 ;
- en France : l'émission d'une dette "super" subordonnée de 500 millions EUR effectuée par Solvay Finance SA avec un support de Solvay SA Son échéance est en 2104 et le coupon annuel est de 6,375 %. Cette dette a reçu un traitement partagé entre capitaux propres (50 %) et dette (50 %) par les agences de notation Moody's et Standard & Poors. Dans les comptes du Groupe, cependant, elle est traitée à 100 % comme de la dette. Cette dette est subordonnée par rapport aux autres dettes du Groupe et fait l'objet d'une cotation au Luxembourg. Le coupon payé est à taux fixe pendant les dix premières années. En 2016, le coupon devient flottant et trimestriel au taux Euribor augmenté d'une marge de 335 points de base jusqu'à son échéance en 2104. Solvay dispose d'une option de rachat au pair de l'émission à partir de 2016. L'émetteur dispose d'une option quant au non-paiement éventuel du coupon, selon les règles du mécanisme de report du coupon ;
- en Allemagne : le financement de SolVin, à concurrence de 130 millions EUR jusqu'en 2008 et de 120 millions EUR de 2008 à 2012 ;

- en Autriche : notre quote-part de 50 % du montant emprunté dans le cadre d'un crédit "revolving" de 165 millions EUR finançant Pipelife (échéance finale : 2012) ;
- en Bulgarie : notre quote-part de 75 % du montant emprunté dans le cadre d'un crédit "evolving" de 80 millions EUR par Solvay Sodi, dont une tranche de 40 millions EUR à échéance en 2011 et une autre tranche de 40 millions EUR à échéance en 2012 ;
- au Brésil : le financement de Solvay Indupa do Brasil, à hauteur d'un crédit long terme de 259 millions BRL jusqu'en juillet 2014.

En outre, au début 2009, Solvay a prélevé 300 millions EUR sur un crédit de 350 millions EUR accordé par la Banque européenne d'Investissement pour le financement de la recherche pharmaceutique en Europe (taux fixe de 3,90 %, à échéance en 2016).

Juste valeur des dettes financières

Pour les dettes financières à taux flottant, la juste valeur est égale à la valeur faciale (cf. aussi note 31). La juste valeur des endettements à taux fixe du Groupe à la fin 2008 se présente comme suit :

- EMTN 500 millions EUR 2014 : 501 millions EUR,
- EMTN 500 millions EUR 2018 : 474 millions EUR,
- Hybride 500 millions EUR 2104 : 372 millions EUR.

La juste valeur est basée sur le cours boursier à la fin 2008.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles atteignent 883 millions EUR, en hausse de 308 millions EUR par rapport à la fin 2007, le Groupe ayant obtenu un financement de 455 millions EUR en recourant à un programme de Billets de Trésorerie belge, ce qui a réduit son risque de liquidité à la clôture.

Millions EUR	2007	2008
Actions	3	20
Titres à revenu fixe	33	11
Dépôts à terme	245	239
Valeurs disponibles	294	613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	575	883

Les actions reprises dans le tableau ci-dessus comprennent des participations dans des fonds communs de placement de trésorerie. La valeur comptable est la juste valeur des actions, des titres à revenu fixe et des dépôts à terme.

Risque de liquidité

Millions EUR	2007	2008
Sorties de trésorerie liées aux passifs financiers :	4 162	5 095
à la demande endéans un an	2 597	3 242
dans la 2 ^e année	43	47
dans les années 3 à 5	104	320
après 5 ans	1 418	1 486

L'échéancier présente le montant nominal à rembourser, non actualisé, dû à l'échéance. Le Groupe échelonne dans le temps les échéances de ses sources de financement afin de minimiser son risque de liquidité.

Outre les sources de financement mentionnées ci-dessus, le Groupe peut recourir aux instruments suivants :

- un programme de Billets de Trésorerie belge pour 1 milliard EUR, utilisé à hauteur de 455 millions EUR à la fin 2008 ou comme alternative un programme de papier commercial américain pour 500 millions USD, inutilisé à la fin 2008. En complément des lignes de crédit ci-dessus, le plafond le plus haut des deux programmes est aussi couvert par des lignes de crédit "back up" (592 millions EUR) et une ligne de crédit bancaire de 400 millions EUR, à échéance en octobre 2013, toutes deux inutilisées à la fin 2008 ;
- une ligne de crédit bancaire de 850 millions EUR (inutilisée à la fin 2008), venant à échéance en 2011.

La gestion du risque de liquidité est décrite au chapitre "gestion des risques".

31) Instruments financiers dérivés

Le groupe Solvay a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change et des risques de taux d'intérêt identifiés (instruments de couverture). Cependant, les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture selon les IFRS ne sont pas rencontrés dans tous les cas. Dès lors, celle-ci n'est pas toujours applicable chaque fois que le Groupe se couvre économiquement.

Par ailleurs, la politique de couverture du risque de change est basée sur les principes suivants : le financement des activités dans la devise locale, la couverture systématique du risque de change transactionnel au moment de l'émission de factures (risques certains) et le suivi et la couverture éventuelle des positions de change générées par les activités du Groupe, sur la base des flux attendus.

Écarts de conversion

Les écarts de conversion, en particulier du dollar américain, peuvent influencer les résultats. En 2008, le taux de change EUR / USD a évolué de 1,4721 début janvier à 1,3917 à la fin décembre. La comparaison du taux moyen en 2007 (1,3706) et en 2008 (1,4708) illustre clairement la faiblesse du dollar en 2008.

Gestion du risque de change sur endettement

Les emprunts du Groupe sont généralement contractés par les sociétés financières spécialisées du Groupe, à charge pour celles-ci de mettre le produit des emprunts à disposition des entités opérationnelles.

Le choix de la devise d'emprunt dépend essentiellement des possibilités offertes par les différents marchés ; dès lors, la devise sélectionnée ne s'identifie pas nécessairement à la devise du pays dans lequel les fonds seront investis. Toutefois, le financement des entités opérationnelles se fait dans la devise locale de ces dernières, cette devise étant, le cas échéant, créée par la technique du swap de devises au départ de la devise dont dispose la société financière. Le coût de ces swaps de devises est rangé parmi les charges sur emprunts. Ceci permet de limiter le risque de change, tant dans le chef de la société financière que dans celui de l'utilisateur final des fonds.

Dans les pays émergents, les marchés financiers locaux ne permettent pas toujours de s'endetter dans la monnaie du pays, soit parce qu'ils sont trop étroits et que les fonds n'y sont pas disponibles, soit parce que les conditions financières y sont trop onéreuses. L'endettement dans une autre devise est alors rendu nécessaire. Néanmoins, chaque fois que cela a été possible, le Groupe a saisi les opportunités de refinancer son endettement dans les pays émergents. Ainsi, à la fin 2008, le Groupe affichait une exposition de change très limitée sur son endettement résiduel en devises en Bulgarie.

Gestion du risque de change de conversion

Il s'agit du risque de change qui a des répercussions sur les comptes consolidés du Groupe et relatif aux filiales dont la devise fonctionnelle est différente de l'EUR (devise fonctionnelle du Groupe).

a) Risque de change de conversion du compte de résultats

Pour le groupe Solvay, ce risque porte principalement sur la conversion en EUR des résultats générés dans la région NAFTA. Sur la base du résultat net attendu dans cette région pour la période considérée et en fonction des conditions de marché, une couverture de ce risque de change de conversion peut être réalisée.

Durant l'année 2008, le groupe Solvay n'a pas procédé à des couvertures relatives au risque de conversion du compte de résultats.

b) Risque de change bilantaire

La répartition de l'actif net du Groupe (4,7 milliards EUR à la fin 2008) est la suivante, en ordre décroissant d'importance :

- Euro Zone : 48 %
- NAFTA : 30 %
- Brésil et Argentine : 7 %
- Asie-Pacifique : 6 %
- Bulgarie : 3 %
- Grande-Bretagne : 2 %
- Autres : 4 %

Au total, le Groupe est exposé à 30 devises réparties entre NAFTA, Amérique Latine, Asie et Europe de l'Est. Afin d'évaluer et de quantifier le risque bilantaire, une analyse VaR ("Value at Risk") a été réalisée. Sur la base des volatilités des couples de devises attendues par le marché, il ressort que la VaR (770 millions EUR) est proche d'un montant correspondant à 16 % des capitaux propres actuels du Groupe, dans un intervalle de confiance de 99 %. Ce risque s'est accru par rapport à la fin 2007 (298 millions EUR), en grande partie sous l'effet de la très forte volatilité sur les marchés des changes à la fin 2008.

Des mesures de couverture des capitaux propres n'ont pas été prises.

Gestion du risque de change transactionnel

Il s'agit du risque de change lié à une transaction spécifique comme l'achat ou la vente par une société du Groupe dans une devise autre que sa devise fonctionnelle.

a) Couverture du risque de change transactionnel certain

Les filiales sont tenues de céder leurs positions de change certaines à Solvay CICC¹ (ex. : factures clients, factures fournisseurs,...). Cette couverture systématique a pour effet de centraliser au CICC la position de change du Groupe tout en déchargeant les filiales opérationnelles de la charge administrative de gestion du risque de change.

La position de change du CICC est gérée dans le cadre de règles et de limites spécifiques fixées par le Groupe. Les instruments privilégiés de gestion sont l'achat et la vente de devises au comptant ou à terme.

b) Couverture à court / moyen terme des flux en devises sur une base prévisionnelle

Une cartographie prévisionnelle des flux en devises par SBU (Strategic Business Unit) est périodiquement établie pour mesurer, sur un horizon annuel, l'exposition attendue du Groupe au risque de change transactionnel. En application de la politique actuelle en matière de gestion de risques, le montant de la couverture est de maximum 75 % des flux attendus en devises étrangères sur la base de la cartographie annuelle des flux.

Dans sa structure actuelle, l'exposition du Groupe est principalement liée au risque EUR / USD ; le Groupe est "long" en USD à hauteur d'environ 740 millions USD par an. L'ensemble des activités du Groupe génère globalement un flux net positif en USD. Sur la base de cette cartographie et en fonction des conditions de marché, une couverture du risque de change peut être réalisée. Les instruments financiers privilégiés sont la vente de devises à terme ainsi que l'achat d'options "put". Le Groupe a couvert son exposition relative à l'année 2008 à hauteur de 450 millions USD. Le Groupe est exposé aux risques de change pour d'autres devises pour lesquelles le risque de change est jugé marginal à l'exception du yen (18 milliards JPY - exposition "long").

¹ Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux, SA.

En utilisant des instruments financiers pour couvrir son risque de change à moyen terme, Solvay s'expose aux risques liés à ces dérivés en devises. D'un point de vue comptable, la couverture fait l'objet, de préférence, d'une documentation permettant le traitement en couverture parfaite.

Les variations de cours de change des devises sur lesquelles reposent ces transactions influencent les écarts de juste valeur dans les capitaux propres ainsi que les justes valeurs de ces instruments de couverture. À l'échéance, les résultats sur ces instruments financiers sont comptabilisés dans la marge brute.

En 2007, le Groupe avait couvert 5 millions USD par des contrats de change à terme qui ont été comptabilisés comme étant une couverture parfaite. Ces opérations sont arrivées à échéance avant la fin 2007. Elles n'ont, dès lors, eu aucun impact significatif sur le compte de résultats.

En 2008, certains dérivés en devises, principalement les "average rate options", ne font pas l'objet d'une documentation permettant de les traiter comme instrument de couverture parfaite. Les variations de change influencent la valeur de ces instruments et ont été comptabilisées en autres charges et produits financiers pour moins de 1 million EUR en 2008, correspondant aux opérations de couverture pour 2008 et 2009. L'exposition au risque de change, centralisée auprès de Solvay CICC, n'était pas significative à la fin 2008.

Dès lors, l'exposition du Groupe au risque de change sur instruments financiers est essentiellement liée aux instruments financiers dérivés non échus à la fin 2008, utilisés pour couvrir le risque de change transactionnel à court et moyen terme. Le cours de change USD/EUR à la fin 2008 était de 1,3917 USD/EUR.

Toutes les autres variables étant supposées constantes, un cours de change, en fin d'année, 5 % supérieur (inférieur) entraînerait une variation des "autres charges et produits financiers" de 10 (-9) millions EUR [11 (-6) millions EUR en 2007]. Les écarts de juste valeur dans les capitaux propres totaux n'auraient pas été altérés.

Gestion du risque d'intérêts

La gestion du risque d'intérêts s'effectue au niveau du Groupe. Au 31 décembre, le Groupe était endetté à taux fixe à hauteur d'environ 1,5 milliard EUR.

- Le Groupe a fixé les taux d'intérêts sur ses emprunts obligataires (500 millions EUR à échéance 2018, 500 millions EUR à échéance 2014) ;
- L'émission hybride subordonnée réalisée en 2006 (500 millions EUR à échéance 2104) est assortie d'un coupon fixe jusqu'en 2016 et flottant ensuite ;
- Notre part (50 %) des swaps de taux d'intérêt flottant/fixe pour un montant notionnel de 20 millions EUR par Pipelif. Ce swap a augmenté pour s'établir à 30 millions EUR à la fin janvier 2009 et arrivera à échéance à la fin juillet 2009.

L'exposition aux taux d'intérêt par devise se résume comme suit :

Millions EUR Devise	Au 31 Décembre 2007			Au 31 Décembre 2008		
	Taux fixe	Taux flottant	Total	Taux fixe	Taux flottant	Total
Dette financière						
EUR	-1 368	-303	-1 671	-1 510	-747	-2 257
USD	-3	-6	-9	-3	-12	-16
GBP	0	-3	-3	0	0	0
BRL	0	-47	-47	0	-78	-78
Autres	0	-152	-152	0	-129	-129
Total	-1 371	-511	-1 882	-1 513	-967	-2 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
EUR	0	166	166	0	513	513
USD	0	184	184	0	207	207
Autres	0	225	225	0	163	163
Total	0	575	575	0	883	883

Pour l'analyse de sensibilité, on applique une augmentation (diminution) du taux d'intérêt moyen sur la période de reporting à la dette à taux flottant.

Toutes les autres variables étant supposées égales, un taux d'intérêt plus élevé (moins élevé) de 1 % se serait traduit par des charges sur emprunts en hausse (baisse) de 7 millions EUR en 2008 (6 millions EUR en 2007).

Cet impact aurait été partiellement compensé par un revenu d'intérêt plus élevé (moins élevé) sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'ordre de 5 millions EUR en 2007 et en 2008.

Instruments financiers

L'IAS 39 définit les classes d'actifs et de passifs financiers. L'IFRS 7 exige que l'on indique la valeur comptable et la juste valeur de toutes ces classes d'actifs et de passifs financiers.

Millions EUR	2007		2008	
	Valeur comptable net	Juste valeur	Valeur comptable net	Juste valeur
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction	17	17	80	80
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0
Prêts et créances (inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie)	2 466	2 466	2 738	2 738
Actifs financiers disponibles à la vente	318	318	30	30
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - lors de la comptabilisation initiale	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat - détenus à des fins de transaction	0	0	-9	-9
Passifs financiers évalués au coût amorti (inclut les dettes commerciales)	-3 291	-3 275	-3 971	-3 847

Dans le cas d'un emprunt avec déduction de certains frais du montant obtenu, la prise en charge de ces frais est répartie de manière linéaire sur la durée de l'emprunt, ce qui est une bonne approximation de la règle du coût amorti, la différence par rapport à la méthode linéaire étant non significative au niveau du Groupe.

La catégorie "actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats - détenus à des fins de transaction" contient principalement les instruments financiers qui sont utilisés pour la gestion de risque de change du Groupe mais qui ne font pas objet d'une documentation permettant de les traiter comme instrument de couverture, notamment les "average rate options". Cette catégorie englobe aussi les instruments financiers dérivés à la juste valeur, qui peuvent prétendre à la comptabilité de couverture (10 millions EUR), la variation de juste valeur étant inscrite aux capitaux propres.

Le tableau ci-dessous montre le détail de ces opérations :

Millions EUR	2007		2008	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
Produits dérivés de change				
Contrats de change et swaps	414	2	699	22
Options	306	14	644	58
Produits dérivés d'intérêt				
Swaps	68	1	20	0
Autres	0	0	0	0
Autres dérivés	0	0	0	0
Total instruments financiers dérivés	788	17	1 363	80

Les charges et produits sur ces instruments financiers se répartissent comme suit :

Millions EUR	2007	2008
Comptabilisé dans le compte de résultat		
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	23	26
Intérêts sur prêts et créances	6	6
Produits des actifs financiers disponibles à la vente	61	-258
Résultat net sur cession d'actifs financiers disponibles à la vente transférés des capitaux propres	73	-41
Fluctuations de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	17	22
Fluctuations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférés des capitaux propres	0	0
Partie inefficace des fluctuations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	0	0
Charge d'intérêts sur passifs financiers évalués au coût amorti	-106	-138
Total	74	-383
Comptabilisé directement en capitaux propres		
Fluctuation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-293	11
Fluctuation nette des actifs financiers disponibles à la vente transférés au compte de résultats	-73	41
Partie efficace des fluctuations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	7	10
Fluctuations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie transférés au compte de résultats	0	0
Total	-359	62

Conventionnellement, (+) indique une augmentation (-) une diminution des capitaux propres.

En 2008, les charges des actifs financiers disponibles à la vente (-258 millions EUR) et la perte nette transférée des capitaux propres (-41 millions EUR) sont principalement liées aux réductions de valeur sur la participation dans Fortis SA, après l'effondrement du cours de l'action.

En 2007, les produits des actifs financiers disponibles à la vente englobaient les plus-values générées par la vente de droits de souscription dans l'augmentation de capital de Fortis SA (37 millions EUR). Le résultat net sur cession d'actifs financiers disponibles à la vente (73 millions EUR) était lié à la vente de titres Sofina.

Comptabilité de couverture

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change identifiés (instruments de couverture). À la fin 2008, le Groupe avait couvert les ventes prévisionnelles 2009 pour un montant nominal de 200 millions USD par des contrats de change à terme. Ces instruments dérivés remplissent les conditions requises pour figurer dans la comptabilité de couverture. Ils peuvent se résumer comme suit :

Millions EUR	Juste valeur fin 2007	Variations de juste valeur		Juste valeur fin 2008
		par capitaux propres	par compte de résultats	
Contrats de change à terme	0	10	0	10

(32) Actifs détenus en vue de la vente et Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

A la fin 2008, les activités dans le domaine du carbonate de calcium précipité, qui font partie du Secteur Chimique, ont fait l'objet d'un classement séparé (cf. détails dans le tableau ci-dessous) au bilan consolidé sous "actifs détenus en vue de la vente" (61 millions EUR) et "passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente" (14 millions EUR). Une vente devrait avoir lieu en 2009.

Millions EUR	2008
ACTIF	
Actifs non courants	47
Immobilisations incorporelles	1
Goodwill	4
Immobilisations corporelles	40
Actifs d'impôts différés	2
Actifs courants	14
Stocks	13
Créances fiscales	1
Total de l'actif	61
PASSIF	
Passifs non courants	6
Passifs d'impôts différés	5
Dettes financières à long terme	1
Passifs courants	8
Dettes commerciales	6
Autres passifs court terme	2
Total du passif	14

(33) Engagements en vue de l'acquisition d'actifs corporels et incorporels

Millions EUR	2007	2008
Engagements en vue de l'acquisition d'actifs corporels et incorporels	94	102
dont : joint ventures	19	14

L'augmentation est due à de nouveaux projets d'investissements importants.

(34) Engagements conditionnels

Millions EUR	2007	2008
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	271	318
Milestones additionnels pour Fournier	190	70
Litiges et autres engagements importants	17	15

Les dettes et engagements de parties tierces garantis par la société représentent essentiellement des garanties octroyées pour garantir le paiement des TVA.

Le montant des milestones à payer aux anciens actionnaires de Fournier à la fin 2008 dépend de la performance future des produits. Le recul accusé en 2008 par rapport à 2007 correspond à une portion de l'accroissement des milestones comptabilisés en goodwill.

Les montants relatifs aux co-entreprises se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Millions EUR	2007	2008
Dettes et engagements de parties tierces garantis par la société	2	9
Litiges et autres engagements importants	0	0

(35) Joint ventures

Les montants suivants sont incorporés dans les comptes annuels, suite à la consolidation proportionnelle appliquée aux joint ventures (voir la liste des sociétés consolidées proportionnellement ci-après).

EUR Million	2007	2008
Actifs non courants	1 004	667
Actifs courants	665	421
Passifs non courants	350	180
Passifs courants	527	366
Chiffre d'affaires	2 209	1 143
Coût des ventes	-1 791	-971

Gestion des risques

Agir de manière responsable en tant qu'entreprise citoyenne et se préoccuper de la santé, de la sécurité et de l'environnement, tant en faveur de ses employés que de la communauté dans son ensemble, constituent des éléments-clefs de la vision Solvay, qui trouvent écho dans la politique Responsible Care® du Groupe.

Depuis sa création en 1863, Solvay a toujours démontré sa capacité à anticiper les changements et à réagir adéquatement dans un univers en constante mutation. Elle a prouvé qu'elle parvenait à réaliser une croissance durable et rentable tout en marquant un profond respect pour l'environnement et pour le contexte social dans lesquels le Groupe évolue. À l'occasion de la révision stratégique de juin 2006, le comité exécutif a fait de la gestion des risques une priorité et décidé de continuer à encourager les processus et mesures apparentés mis en œuvre au sein du Groupe. Solvay veille à prendre les mesures adéquates et sélectives pour persévérer dans cette voie. Dans le contexte de crise économique-financière, ces éléments constituent autant d'atouts indéniables pour le Groupe, à même de l'aider à surmonter ces défis.

Au cours de ses 146 années d'histoire, Solvay a acquis une grande expérience au niveau des bonnes pratiques dans la gestion des risques inhérents à ses activités chimiques et pharmaceutiques. La diversification des activités au sein du Groupe génère une grande variété de risques, dont certains sont susceptibles de nuire à l'entreprise dans son ensemble. Toutefois, la diversification contribue à réduire le risque global, puisque les processus, activités, politiques et structures divers de l'entreprise permettent de compenser certains risques, simplement grâce à un portefeuille équilibré de produits.

La politique du groupe Solvay est d'arriver à une bonne gestion des risques de l'entreprise :

- notre optique est d'identifier, d'évaluer et de gérer toute opportunité d'affaires potentiellement importante et les risques associés en mettant en œuvre une gestion de risques systématique intégrée dans la stratégie, les décisions et les opérations de l'entreprise ;
- tout en améliorant notre capacité de gestion des risques de manière constante, nous créons une prise de conscience et suscitons la confiance dans l'esprit d'entreprise, intégrant la gestion des risques dans la fonction de chacun.

Solvay a défini dix catégories de risque :

- risque stratégique de marché et croissance,
- risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la fabrication,
- risque réglementaire, politique et juridique,
- gouvernance d'entreprise et risque lié aux procédures internes,
- risque financier,
- risque lié aux produits,
- risque lié aux personnes,
- risque environnemental,
- risque lié à l'information et à la technologie de l'information,
- risque lié à la réputation.

Un Centre de Compétence faisant partie de la Direction Financière développe des outils, apporte son support aux entités pour une gestion plus systématique des risques et propose des stratégies pour les gérer. Au cours des années 2006-2008, une analyse propre à chaque Business Unit a permis d'identifier les risques significatifs, dans les dix catégories citées ci-dessus et des actions sont en cours pour prévenir les plus importants d'entre eux. Cette analyse des risques étendue à l'ensemble du groupe, assortie de mesures pour atténuer ces risques, sera réitérée en 2009. La gestion des risques est maintenant largement intégrée dans les stratégies de l'entreprise, ce qui permet au Groupe d'avancer dans ses projets majeurs d'investissement, en connaissant les risques afférents et en se préparant à les prévenir.

Les objectifs suivants ont été validés pour 2012 :

- améliorer systématiquement la gestion du risque dans chacune des dix catégories ;
- raméliorer la prise de conscience de manière à ce que chaque manager connaisse les risques les plus importants de son domaine de responsabilité, ainsi que les efforts de prévention susceptibles de les réduire.

L'objectif du présent rapport est de décrire le risque associé à chaque catégorie et d'indiquer les actions entreprises par le Groupe pour le réduire. La débâcle spectaculaire des marchés financiers et de la conjoncture macroéconomique mondiale ont alourdi les risques comme la volatilité du prix des matières premières et de l'énergie, ainsi que les risques de contrepartie. Dans le même temps, elles ont occasionné un resserrement du crédit. Solvay y a répondu en prenant les mesures de prévention appropriées. L'initiative de développement durable contribue à réduire le risque et à tirer parti des perspectives, en particulier dans le domaine du risque stratégique.

L'ordre selon lequel ces catégories de risques sont présentées ne reflète pas leur degré de gravité ou de probabilité. Les efforts de prévention décrits ne peuvent garantir la non-survenance du risque, mais attestent des mesures prises dans un esprit d'entreprise par le Groupe en vue de réduire l'exposition aux risques.

1. Risque stratégique de marché et croissance

Le risque stratégique est l'exposition de Solvay à l'éventualité d'une évolution défavorable sur les marchés ou sur son environnement compétitif, ainsi que le risque de mauvaises décisions stratégiques. Les avancées technologiques permettant le développement de produits ou de processus de fabrication de substitution, les variations draconiennes du prix de l'énergie, le manque de succès éventuel de nouveaux produits et les erreurs dans le pipeline des produits, la rareté des matières premières indispensables, la réduction de la demande sur nos marchés principaux liée à l'instauration d'une nouvelle législation, les événements influençant nos clients principaux et des déséquilibres marqués entre l'offre et la demande sur nos marchés, les crises sociales majeures sont autant d'exemples de ce type de risque.

Efforts de prévention et d'atténuation

La gestion de l'impact potentiel d'événements défavorables est prise en charge au niveau du Groupe et implique plus spécifiquement :

- des activités de gestion et la préservation d'un portefeuille équilibré de produits,
- la diversification de la clientèle en différents segments de marché,
- l'adaptation des opérations aux évolutions de l'environnement macroéconomique et de marché,
- une intégration verticale sélective afin de limiter les effets cumulatifs potentiels des matières premières,
- une politique financière stricte de contrôle du ratio d'endettement net sur capitaux propres.

La révision périodique des principales hypothèses macroéconomiques, des prévisions de marché et des questions stratégiques principales de chaque Strategic Business Unit (SBU) pour les cinq années à venir est assurée via le processus stratégique et de planification du Groupe.

La phase stratégique se concentre sur des hypothèses liées à l'environnement de marché et de concurrence et sur les options stratégiques de chaque SBU. La phase de planning se concentre sur le plan opérationnel, sur les scénarios et sur les principaux projets sur lesquels repose la mise en œuvre de la stratégie. Le plan stratégique et le plan opérationnel de chaque SBU sont présentés au Comité exécutif, avec lequel ils sont débattus et où ils sont amendés et approuvés.

Le département Corporate Development agit en tant que catalyseur du processus, vérifiant les hypothèses entre les différentes SBU ainsi qu'auprès de sources externes. Le département Corporate Development met à jour son analyse stratégique de l'environnement compétitif de manière constante. Les principales orientations stratégiques sont soumises au Conseil d'Administration, qui reste responsable pour la stratégie du Groupe.

2. Risque inhérent à la chaîne d'approvisionnement et à la fabrication

Le risque lié à la chaîne d'approvisionnement et aux entités de production est l'exposition du groupe Solvay aux risques associés aux matières premières, fournisseurs, unités de production et transport tels que les risques de panne ou d'endommagement grave des équipements, les accidents de transport, les pénuries importantes de matières premières ou d'énergie, les catastrophes naturelles ou les grèves des transporteurs.

Efforts de prévention et d'atténuation

Les principaux risques sont pris en charge au travers de directives et de programmes de contrôle comme la santé et la sécurité, la sécurisation des processus, l'ingénierie du risque, le planning intégré des ressources et les systèmes d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement (supply chain optimization systems ou ERP), la réaction d'urgence, la gestion centrale et locale de crise, la continuité des activités, etc.

Nos usines sont régulièrement susceptibles de subir un audit. Des risques de dommages aux unités de production avec arrêts de production sont identifiés et quantifiés par des ingénieurs spécialisés dans l'évaluation des risques. Solvay évalue ensuite les recommandations qui lui sont soumises et met en œuvre celles qui lui paraissent appropriées.

La répartition géographique des unités de production dans le monde entier permet de réduire l'impact général lié à l'endommagement ou l'interruption d'une unité de production. Certains produits pharmaceutiques et spécialités sont toutefois produits dans une seule et même usine. Les stocks de produits finis et de matières premières pour les produits pharmaceutiques et spécialités sont gérés de manière à créer des stocks tampons.

Solvay a également recours aux assurances pour réduire l'impact financier d'événements potentiels susceptibles de causer d'importants dommages et d'entraîner une interruption de l'approvisionnement.

En ce qui concerne les matières premières, outre les participations qu'elle détient dans différentes mines et carrières, Solvay réduit le risque de perturbations (disponibilité, fiabilité et prix) par :

- des contrats à moyen et à long terme ;
- une diversité et une flexibilité des sources d'approvisionnement de matières premières, le cas échéant ;
- le développement de partenariats avec des fournisseurs privilégiés ;
- des processus garants de la conformité à REACH à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement et/ou la substitution des matières premières pour minimiser le risque de rupture d'approvisionnement.

En ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, Solvay a mis en œuvre, depuis de nombreuses années, des programmes visant à réduire sa consommation. Bien que Solvay ait des activités industrielles à haute consommation d'énergie, plus particulièrement en Europe (carbonate de soude, électrolyse), la société a également une série d'activités industrielles à consommation d'énergie relativement faible, en particulier dans le Secteur Pharmaceutique et la SBU Polymères Spéciaux (Secteur Plastiques).

L'exposition au risque lié à la disponibilité et à la fiabilité de l'approvisionnement en énergie doit être gérée avec soin. Un certain nombre d'initiatives stratégiques sont menées à bien par Solvay afin de réduire les conséquences de la volatilité des marchés de l'énergie :

- leadership technologique dans les procédés, pour minimiser la consommation énergétique ;
- activités industrielles haute performance ;
- diversification et mise en œuvre flexible des types et sources d'énergies primaires ;
- partenariats à long terme ou intégration verticale ascendante en production de vapeur et d'électricité (cogénération de gaz, biomasse ou cogénération de combustibles secondaires...) ;
- stratégie de sécurisation des approvisionnements par des contrats à moyen ou long terme ;
- limitation de la volatilité des prix par la mise en place de couvertures.

Dans la mesure où les conditions de marché spécifiques de chaque SBU le permettent, des augmentations de prix sont négociées de manière à compenser l'augmentation des coûts énergétiques. Solvay est un membre fondateur du projet Exeltium, mis en place par un groupe d'industries à forte consommation électrique en France, ayant pour objectif d'assurer un approvisionnement énergétique fiable et durable à un prix compétitif. En Belgique, Solvay étudie un projet similaire intitulé Blue Sky.

Solvay contrôle les effets du protocole de Kyoto et le coût des émissions de CO₂. Solvay soutient le protocole de Kyoto, qu'elle a intégré dans sa stratégie, puisque ce protocole touche directement toutes les entreprises, y compris les opérateurs en amont (par le biais des coûts de l'énergie et des matières premières) et les opérations en aval (avec un impact sur le transport, les partenaires et les clients). En 2008, Solvay s'est engagée dans un programme structuré de développement durable. Parmi ses objectifs : réduire de 20 %, par rapport aux chiffres 2006, sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

3. Risque réglementaire, politique et légal

Le risque réglementaire est l'exposition de Solvay à des événements tels que la non-acceptation d'un nouveau produit pharmaceutique, la régulation publique des prix, une nouvelle législation préjudiciable aux importations et aux exportations, de nouvelles réglementations interdisant un produit, instaurant des restrictions en matière de commercialisation et d'utilisation ou rendant sa production non rentable, etc.

Le risque juridique est l'exposition du Groupe aux conséquences négatives du non-respect des réglementations ou de l'engagement contractuel, voire de la perte de droits ou de bénéfices attendus de la protection garantie par réglementation ou par contrat. Ceci comprend plusieurs aspects tels que la fiabilité du produit, les sanctions administratives ou judiciaires, les conflits relatifs à la propriété contractuelle ou intellectuelle, de même que le résultat défavorable d'un litige en cours. La détérioration de la conjoncture macroéconomique peut aussi engendrer des risques de non-performance contractuelle.

Le risque politique est notamment l'exposition de Solvay à des décisions politiques, à la destruction ou à la perte de contrôle des moyens de production, voire à l'indisponibilité des matières premières, des équipements, de la logistique ou des facilités de transport pour cause de guerre civile, de nationalisation, de terrorisme ou d'autres circonstances dans lesquelles l'autorité publique ne peut plus s'exercer normalement.

Solvay doit obtenir et conserver les autorisations réglementaires permettant le fonctionnement de la majeure partie de ses sites de production et de ses produits. Des autorisations réglementaires sont nécessaires pour le marketing et la vente de produits pharmaceutiques et de spécialités destinées à des usages spécifiques comme les soins de santé. Un grand nombre de substances fabriquées ou employées dans les activités de Solvay (produits chimiques, plastiques et pharmaceutiques) devront être enregistrées en vertu de la réglementation REACH, en marge des autres prescriptions préexistantes à REACH, concernant les applications (telles que l'alimentation humaine/animale, le contact alimentaire, les cosmétiques, etc.).

Compte tenu de l'extension internationale du Groupe, ces autorisations réglementaires émanent d'autorités ou d'agences basées dans de nombreux pays. Le retrait d'une autorisation obtenue antérieurement ou le fait de ne pas obtenir une autorisation peut avoir un effet négatif sur les activités et les résultats opérationnels. La même chose s'applique en cas de changements réglementaires susceptibles d'obliger Solvay à supporter des coûts supplémentaires.

Dans la même mesure, l'existence de contrôles de prix dans le secteur des produits pharmaceutiques négociés avec les autorités sanitaires compétentes ou imposés par elles comme l'existence éventuelle de barrières et de tarifs commerciaux pourraient également limiter les bénéfices et avoir un effet négatif sur les activités et les résultats opérationnels du Groupe.

La répartition géographique du Groupe dans le monde entier permet de réduire certains risques réglementaires et politiques.

Efforts de prévention et d'atténuation

Une conception adéquate des produits et des processus de production contribue à la gestion des risques réglementaires et juridiques, de même que le dépôt ponctuel de demandes d'autorisations en bonne et due forme.

Dans le secteur des produits pharmaceutiques, des procédures sont définies pour les prises de contact avec les régulateurs, ainsi que pour garantir la diffusion précise et correcte des informations concernant les produits entre toutes les parties prenantes, comme les prescripteurs, les patients et les régulateurs, qui supervisent et contrôlent l'utilisation des produits.

Pour ses Secteurs Chimique et Plastiques, Solvay a mis en place une structure dédiée, chargée de la conformité aux réglementations spécifiques sur les produits (produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux, cosmétiques, hygiène corporelle, alimentation humaine et animale et catégories associées).

En 2008, Solvay a finalisé le pré-enregistrement de tous ses produits concernés par REACH.

Afin de gérer le risque juridique, Solvay dispose de collaborateurs internes spécialisés en droit et propriété intellectuelle, et a également recours à des ressources professionnelles externes supplémentaires le cas échéant. Dans le cadre de ses activités commerciales, Solvay est naturellement exposé à des conflits et à des litiges. Ces conflits et litiges peuvent bien entendu toujours déboucher sur un résultat défavorable. Le Groupe gère donc ce risque en utilisant des ressources internes et externes et en constituant les provisions financières adéquates.

Dans l'industrie chimique et plastique, le savoir-faire technologique peut être protégé par le secret de fabrication, ce qui constitue souvent une bonne solution alternative à la protection garantie par un brevet. Solvay est, dans bien des cas, un leader dans le domaine du savoir-faire technologique en ce qui concerne ses processus de production. De surcroît, Solvay envisage systématiquement de faire breveter ses produits et processus et fournit un effort permanent en vue de préserver les informations relatives à ses brevets.

En ce qui concerne les risques politiques, les actions entreprises par Solvay comprennent un partage du risque avec des partenaires locaux ou institutionnels, ainsi que des solutions passant par la souscription de contrats d'assurances.

4. Gouvernance d'entreprise et risques liés aux procédures internes

Le risque lié aux procédures internes est l'exposition de Solvay au risque de non-respect de ses propres codes de conduite, directives et procédures. Une mauvaise stratégie en matière de ressources humaines, l'échec de l'intégration d'une société acquise, le non-respect des règles de gouvernance d'entreprise et des bonnes pratiques reconnues internationalement sont autant d'exemples de ce type de risque.

Efforts de prévention et d'atténuation

En matière de Corporate Governance, Solvay dispose d'une charte détaillée disponible pour le grand public sur www.solvay.com et publiée en outre un rapport annuel consacré à la mise en œuvre des règles de gouvernance d'entreprise du groupe Solvay.

En ce qui concerne les risques liés au comportement des personnes, des programmes de formation sont largement mis en œuvre afin d'attirer l'attention des managers sur l'importance des risques juridiques et antitrust. Des formations sont organisées pour renforcer la conformité déontologique au code de conduite de Solvay. Toute infraction au dit code est passible de sanctions.

Depuis 2007, un organe de conformité, sous la direction du "Group General Counsel" a été mis en place pour promouvoir et contrôler le respect du Code de Conduite, partout dans le Groupe. Des agents de conformité ont été désignés dans toutes les régions. Une formation, sous le titre "One Group, One Code, One Path", a été mise en œuvre de manière à ce que tous les employés se familiarisent avec le Code de Conduite et en promeuvent le respect. Des campagnes sont organisées régulièrement pour assurer la formation de nouveaux travailleurs et faire en sorte que les règles de conduite soient intégrées dans toutes les activités de Solvay. Toute violation de ce code entraînera des mesures en accord avec les lois en vigueur. Le signalement des infractions est encouragé ; plusieurs canaux sont proposés aux travailleurs, y compris aux responsables Conformité.

5. Risque financier

Le risque financier est l'exposition de Solvay au risque de change, de liquidité, de taux d'intérêt, de contrepartie ou d'incapacité à financer les obligations de pension.

- Le risque de liquidité est lié à la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette, y compris les emprunts émis, ainsi qu'à financer ses opérations. Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations.

Efforts de prévention et d'atténuation

Historiquement, le Groupe a la réputation d'avoir un profil financier prudent comme illustré par une notation "mid single A" (perspective stable). En effet, les marges de crédit pour les émetteurs "mid single A" souffrent moins de la détérioration des conditions de crédit que les émetteurs avec des notations plus faibles. Solvay garde pour objectif un ratio d'endettement net sur capitaux propres n'excédant pas durablement les 45 %. Son profil de liquidité est très solide. Il est principalement étayé par un emprunt obligataire à long terme (première échéance significative en 2014) et de substantielles réserves de liquidités (trésorerie et lignes de crédit solides, dont deux prêts syndiqués de 450 et 850 millions EUR respectivement, ainsi qu'une ligne de crédit de 350 millions EUR auprès de la Banque européenne d'Investissement).

- En ce qui concerne le risque de change, Solvay y est tout naturellement exposé en raison de ses activités internationales. Dans sa structure actuelle, le Groupe est principalement exposé au risque EUR/USD, étant donné que les activités globales du Groupe génèrent un flux net positif en USD. De ce fait, une perte de valeur du dollar génère en règle générale une baisse de revenus pour Solvay.

Efforts de prévention et d'atténuation

La diversification géographique de la production et des ventes fournit une couverture naturelle des différences de change, étant donné la combinaison qui en résulte entre un flux entrant et une base de dépenses en devise locale. En outre, Solvay surveille étroitement le marché des changes et adopte des mesures de couverture dès que nécessaire pour des périodes portant entre 6 et 24 mois. En pratique, Solvay souscrit à des contrats à terme et des contrats d'option assurant la valeur en EUR des flux en devises au cours des mois qui suivent.

- Le risque de taux est l'exposition de Solvay aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans sa structure actuelle, le Groupe a bloqué la plus grande partie de son endettement net à des taux d'intérêt fixes.

Efforts de prévention et d'atténuation

Solvay suit étroitement le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que ceci s'avère nécessaire.

- Solvay est exposée au risque de contrepartie dans le cadre de la gestion de ses liquidités et de la gestion du risque de change et de taux, ainsi que dans ses relations commerciales avec les clients. Une défaillance dans le chef de l'une de ses contreparties bancaires pourrait entraîner une perte sur l'un de ses dépôts bancaires, un dérivé de taux d'intérêt ou une couverture de change. Le défaut de paiement d'un des clients de Solvay pourrait conduire à une réduction de valeur sur les créances commerciales concernées.

Efforts de prévention et d'atténuation

Solvay gère le risque de contrepartie en travaillant avec des institutions bancaires de premier ordre (sélection basée sur les principaux systèmes d'évaluation) et évite toute concentration de risques en limitant son exposition auprès de chacune de ces banques à un certain seuil fixé en fonction du credit rating de l'institution en question. En outre 60 % du chiffre d'affaires est confié à une société d'affacturage, Solvay CICC. Par son réseau de gestionnaires crédit, elle est en charge de l'évaluation du risque par pays/client ainsi que du recouvrement de créances. Un comité de risque suit la performance du portefeuille de clients et établit les lignes directrices en matière de politique de crédit. Les créances de Solvay CICC sont réassurées par Euler Hermes ou le Ducreire, en fonction du pays.

- En ce qui concerne le risque de financement des obligations de pension, Solvay est exposé là où il met en œuvre des plans à prestations définies. Les fluctuations au niveau des taux d'actualisation, des salaires et de la sécurité sociale, la longévité et l'équivalence des actifs et des passifs peuvent avoir un impact important sur les obligations liées à ces plans de pension.

Efforts de prévention et d'atténuation

Le Groupe a minimisé son exposition au risque lié aux plans à prestations définies en convertissant les plans actuels en plans retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou en les refusant aux nouveaux arrivants. Les plans hybrides, les plans de type "cash balance" et les plans à cotisations définies sont des exemples de plans présentant un profil de risque inférieur. Solvay a en outre développé des directives et des procédures en vue de mieux gérer le risque de financement pension.

Au cours des dernières années, les principaux plans de pension à prestations définies (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis, Espagne et Belgique), représentant plus de 80 % des obligations du Groupe en matière de pension (selon les IFRS), ont été revus en fonction des principes repris ci-dessus.

L'étude globale de gestion des actifs et des engagements annoncée a été réalisée en 2007. Elle montre que le niveau de risque est en deçà du seuil prédéfini. L'exposition au risque boursier a été atténuée au moyen de placements à court terme et en obligations à long terme.

Dans la foulée de l'étude de gestion bilantaire réalisée en 2007, le Groupe a défini des principes de gouvernance d'entreprise en matière de retraite, et ce afin de maximiser son influence sur les décisions des fonds de pension locaux, dans les limites du droit local, en particulier les décisions ayant trait à l'investissement et au financement, à la sélection des conseillers, à la nomination, par l'employeur, d'administrateurs siégeant aux conseils d'administration des fonds de pension locaux ainsi que d'autres décisions relatives à la gestion des coûts. Entamée en 2008, la mise en œuvre des recommandations s'achèvera en 2009.

6. Risque lié aux produits

- Le risque de responsabilité liée aux produits est l'exposition de Solvay au risque de blessure ou de dommage à des tiers ou leurs biens à la suite de l'utilisation d'un produit Solvay, ainsi qu'au litige qui s'ensuit. La responsabilité du fait des produits peut résulter de produits non conformes aux spécifications, d'un usage impropre ou d'effets qui n'avaient pas été identifiés précédemment. Les risques liés aux produits comprennent la possibilité d'erreurs dans la fabrication débouchant sur des produits défectueux, la contamination de produits ou l'altération potentielle de la qualité et les éventuels rappels de produits.

Efforts de prévention et d'atténuation

L'exposition au risque de responsabilité du fait du produit est réduite grâce à l'assurance et au contrôle de qualité, à l'information et à l'assistance technique adéquate apportée au consommateur et aux programmes relatifs à la santé et à la sécurité. Le Groupe fournit des informations concernant l'utilisation et la manipulation correcte de tous ses produits. Pour les produits présentant des dangers importants, qui sont en général exclusivement vendus en direct aux utilisateurs industriels, les SBU concernées disposent de programmes de pilotage produit, qui comprennent des fiches reprenant les données de sécurité et des déclarations de conformité réglementaire. La veille réglementaire et stratégique vise à garantir la conformité réglementaire du produit. Dans le domaine des produits pharmaceutiques, des procédures strictes s'appliquent à l'étiquetage des produits. La mise en œuvre de la directive REACH devrait déboucher sur une réduction de l'exposition au risque de responsabilité liée aux produits en Europe.

- Le risque lié au développement produit est l'exposition de Solvay à l'échec dans le développement de nouveaux produits et technologies ou dans l'extrapolation d'un processus. Les résultats opérationnels de Solvay dépendent, entre autres facteurs, de sa capacité d'innovation et de développement de nouveaux produits et technologies de production viables sur le plan commercial. Étant donné la longueur du processus de développement, les défis technologiques et l'intensité de la concurrence, Solvay ne peut être certaine que les produits qu'elle développe seront prêts à être mis sur le marché ou remporteront un succès commercial. Si Solvay ne parvient pas à développer de nouveaux produits et nouveaux processus de production à l'avenir, sa position concurrentielle et ses résultats opérationnels en souffriront.

Efforts de prévention et d'atténuation

Solvay consacre d'importantes ressources à la recherche et au développement. L'entreprise améliore constamment la compétitivité à long terme de ses produits phares par des améliorations et des innovations technologiques. L'innovation constitue la pierre angulaire de la stratégie du Groupe et Solvay estime d'ailleurs que, faire face aux défis que pose le développement de produits constitue bien plus une opportunité qu'un risque pour l'entreprise.

La gestion de la recherche et du développement (R&D) par le biais de programmes et de projets en harmonie avec la stratégie du Groupe renforce les performances dans le domaine R&D et réduit le risque d'échec.

La gestion de projets avec itinéraire balisé permettant de faire passer un nouveau produit du stade de l'idée au lancement garantit également l'utilisation optimale des ressources.

Sa participation dans des fonds capital à risque permet à Solvay de rester au premier plan des activités émergentes telles que les énergies renouvelables alternatives et l'électronique organique.

Il y a neuf ans, Solvay lançait un programme d'innovation dynamique au niveau du Groupe couvrant ses principaux domaines d'activité, y compris la Recherche et le Développement.

7. Risque lié aux personnes

Le risque lié aux personnes est l'exposition des travailleurs, des contractants et du grand public aux effets négatifs des activités et produits de Solvay, résultant par exemple des traitements en usine ou du transport de produits chimiques dangereux. Un accident d'envergure peut faire des blessés parmi le public ou amener la fermeture temporaire d'une usine et, en fin de compte, exposer Solvay à des charges financières très importantes.

Efforts de prévention et d'atténuation

Solvay estime que la sécurité et la santé des personnes constituent des éléments cruciaux dans la gestion de ses activités. En conséquence, le Groupe a développé et mis en œuvre des programmes de sécurité très stricts. Des directives et programmes de contrôle de risques correspondants sont applicables à toutes les unités de production et autres installations, y compris pour les contractants et dans les usines nouvellement acquises.

Le risque lié au transport de produits chimiques dangereux est minimisé par la description précise et la limitation des itinéraires de transport, ainsi que par la mise en place d'unités de production intégrées, qui ne nécessitent donc pas de transport de produits intermédiaires.

Solvay met en outre en application les recommandations d'associations telles qu'Eurochlor, ECVM ou CTEF, et des programmes tels que Responsible Care®.

8. Risque environnemental

Le risque environnemental est l'exposition de Solvay au risque de fuite accidentelle d'une substance chimique due à un équipement d'usine déficient, à un accident de transport ou à des problèmes de production entraînant des taux d'émission dépassant les limites autorisées.

Solvay possède des usines de fabrication dans de nombreuses régions. À l'instar de la plupart des équipements industriels, ces usines peuvent représenter des risques environnementaux par la diffusion accidentelle de produits chimiques dans l'environnement. Quelque 30 sites sont couverts par des réglementations concernant les risques majeurs. Comme la plupart des autres sociétés industrielles, Solvay doit gérer et remédier à la contamination historique du sol sur certains de ses sites.

Efforts de prévention et d'atténuation

Pour Solvay, la protection de l'environnement constitue un aspect-clé de la gestion de ses activités. Les mesures de prévention à l'égard de la pollution et des accidents revêtent une grande importance depuis longtemps au sein de Solvay. Directives et programmes de contrôle de risque sont mis en œuvre dans toutes les unités de production et autres installations, en ce compris les usines nouvellement acquises. Plus précisément, le Groupe a fait les démarches nécessaires afin de respecter les réglementations relatives aux risques majeurs, qui comprennent des mesures détaillées de prévention des accidents. Le Groupe a développé un savoir-faire interne dans la gestion des sols. Des études hydrologiques et géologiques, et la caractérisation des sols sont effectuées de manière systématique afin d'identifier les problèmes potentiels, d'évaluer les risques pour les nappes aquifères et d'aborder les réparations ou les mesures de confinement éventuelles avec les autorités compétentes. Un certain nombre de ces actions ont été effectuées ou sont en cours actuellement.

9. Risque lié à l'information et à la technologie de l'information

La technologie de l'information est intégrée dans les activités du Groupe afin de traiter et d'échanger les informations et d'optimiser, au sein de l'entreprise, des procédures comme le contrôle et la gestion des unités de production industrielle, la gestion de l'inventaire, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'accroissement de la productivité.

C'est pourquoi les choix et la stratégie dans le domaine de l'informatique ont un impact important sur les opérations. Les pertes encourues à la suite de coupures, de la dégradation de la qualité du service ou de pannes de système informatique peuvent déboucher sur des problèmes de continuité des activités, ainsi que sur une perte de revenus.

Les informations sur les activités de l'entreprise constituent un réel atout pour le Groupe et doivent, à ce titre, être appréciées et protégées par des procédures sécurisées comme la gestion d'accès ou le contrôle de duplication. Les deux défis qui se posent concernant l'atout que constituent les informations pour l'entreprise sont de réduire les risques d'indisponibilité accidentelle ou de perte, d'une part, et les risques de détournement, d'abus et de vol, d'autre part.

Efforts de prévention et d'atténuation

Chaque travailleur est responsable de la gestion appropriée des informations conformément aux lois et directives relatives à l'information et à l'utilisation des systèmes informatiques.

Les spécialistes informatiques internes gèrent, protègent les systèmes et garantissent leur intégrité ; ils épaulent et forment les travailleurs dans le domaine de la sécurité informatique, effectuent régulièrement des copies de sauvegarde et garantissent un usage plus sûr des systèmes. Sur ce point, Solvay investit énormément dans la communication à l'intention de son personnel.

Certains systèmes informatiques importants sont hébergés et gérés sur le plan technique chez des fournisseurs informatiques externes. Le choix de ces fournisseurs, les conditions contractuelles et le niveau de service que ces derniers peuvent offrir sont des éléments cruciaux en vue de réduire les risques liés à l'informatique.

10. Risque lié à la réputation

La réputation d'une entreprise est un atout majeur. L'atteinte à la réputation d'une société peut déboucher sur un affaiblissement de sa position concurrentielle. Le risque lié à la réputation est la perception subjective et composite de divers éléments qu'ont les différents partenaires de la société. La confiance est un ingrédient fondamental de la réputation d'une société.

Efforts de prévention et d'atténuation

Outre une bonne gestion de la société de manière générale, les procédures et systèmes de contrôle, une communication efficace (transparente, cohérente et ponctuelle) et des relations solides à long terme, tant au sein qu'en dehors de l'entreprise, contribuent au fil du temps à instaurer la confiance. Parmi ces diverses relations, Solvay collabore à des programmes spécifiques aux États-Unis (via l'American Chemistry Council) et en Europe (via le CEFIC), afin d'améliorer la réputation de l'industrie chimique.

En outre, des procédures de communication, des systèmes, des plans et des programmes sont établis en vue de créer, de développer et de maintenir un flux de communication régulier à deux voies avec les principales parties prenantes : les actionnaires et la communauté financière, le personnel, les clients, les pouvoirs publics, les collectivités locales et les leaders d'opinion, soit directement, soit via la presse et autres médias. Publications trimestrielles des résultats du Groupe, magazines internes, site Internet, journées portes ouvertes, rencontres et événements sont autant d'exemples de cette communication.

Des Valeurs claires soutenues par le Code de Conduite, combinées à un niveau élevé de gouvernance d'entreprise, sont autant d'instruments permettant de réduire le risque lié à la réputation.

Des systèmes spécifiques de management et de communication, donnant un signal d'alerte lorsqu'une crise menace, sont activés en cas d'événements négatifs inattendus et soudains constituant des situations de crise susceptibles de causer des dommages et de nuire à la réputation de l'entreprise. Des personnes identifiées sont formées pour faire face à ces situations, tandis que des simulations de crise sont régulièrement organisées.

Rapport de rémunération

1. Description de la procédure pour :

1.1. Elaborer une politique relative à la rémunération :

a) des Administrateurs :
le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par un émoluments fixe dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur base de l'article 27 des statuts, à savoir :

Article 27 : "Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine les modalités et l'importance.

La décision de l'Assemblée Générale demeure maintenue jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-Présidents, Administrateurs chargés de la gestion journalière, Membres du Comité exécutif) des émoluments fixes en supplément des émoluments prévus à l'alinéa précédent. Les Administrateurs chargés de la gestion journalière ont, en outre, droit chacun à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur base de leurs performances individuelles et des performances consolidées du groupe Solvay.

Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux."

b) des Membres du Comité exécutif : la politique de rémunération est décidée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations. En 2005, le Conseil d'Administration a réactualisé, sur proposition

du Comité des Rémunérations et Nominations, une politique de rémunération applicable à ses principaux dirigeants, dont les Membres du Comité exécutif. Cette politique figure en annexe 2 du chapitre "Corporate Governance".

1.2. Fixer la rémunération individuelle :

a) des Administrateurs :
(i) – l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 a décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs de la manière suivante : d'une part, d'attribuer des émoluments annuels bruts fixes de 35 000 EUR par Administrateur et d'octroyer, en sus, aux Administrateurs présents aux réunions du Conseil d'Administration un jeton de présence individuel de 2 500 EUR bruts par séance ;

– d'autre part, de confirmer les jetons de présence du Comité d'Audit, à savoir : 4 000 EUR bruts pour les membres et 6 000 EUR bruts pour le Président ;
– enfin, d'octroyer des jetons de présence au Comité des Rémunérations et des Nominations ainsi qu'au Comité des Finances, à savoir 2 500 EUR bruts par membre et 4 000 EUR bruts pour les Présidents de ces Comités ;
– il a été précisé toutefois que le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons pour leur participation à ces Comités.

(ii) Le Conseil d'Administration a fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération fixe complémentaire de 225 208 EUR bruts au Président du Conseil d'Administration en raison de la charge de travail et de la responsabilité attachée à cette tâche. En outre, le Président du Conseil d'Administration reçoit un

montant de 422 386 EUR par an pour compenser le fait que ses droits à la pension complémentaire Solvay ont été postposés alors qu'ils auraient dû être liquidés à la fin de son mandat de Président du Comité exécutif, mais n'ont pu l'être en raison de son mandat de Président du Conseil.

b) des membres du Comité exécutif : la rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif est déterminée globalement au niveau brut. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute pro-méritée chez Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, provenant des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou non.

La rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations.

2. Déclaration sur la politique de rémunération du Président et des membres du Comité exécutif :

En annexe se trouve la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'Administration en 2005 et restée valable pour l'exercice 2008. Le Conseil n'a pas l'intention de modifier cette politique en profondeur pour les deux prochains exercices.

Cette politique contient : les principes de base de la rémunération avec indication de la relation entre rémunération et prestation, en ce compris les critères pour l'évaluation du prestataire par rapport aux objectifs et l'importance relative des différentes composantes de la rémunération.

3. Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la société ou par une société liée à la société.

(voir tableau ci-dessous)

4. Montant des rémunérations et d'autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité exécutif.

(voir tableau page 119)

Le Président du Comité exécutif a demandé au Conseil d'administration de réduire, pour 2008, sa rémunération variable au montant de 216 093 EUR, par exception à la politique arrêtée par le Conseil, qui lui aurait permis de recevoir un montant de 616 093 EUR.

En décembre 2008, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, des "stock options" aux cadres supérieurs du Groupe. Le

prix d'exercice s'élève à 58,81 EUR par option avec gel pendant les trois premières années. Le Président du Comité exécutif en a accepté 25 000 et le Directeur Général Finances en a accepté 18.000 (voir également 2.1.3. Article 523 du Code des Sociétés, page 138).

En matière de pension extra-légale, le Président du Comité exécutif, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, a un régime contractuel propre dont les règles pension, décès

RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ADMINISTRATEURS

Rémunération et compensation	2007		2008	
	Montant brut	dont jetons de présence au C.A. et aux Comités	Montant brut	dont jetons de présence au C.A. et aux Comités
A. Michielsens				
- Emoluments fixes + jetons de présence	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
- Complément "article 27"	217 523,79		225 207,86	
- Compensation droits à la pension complémentaire	407 974,20		422 385,97	
N. Boël	52 500,04	17 500,00	62 500,04	27 500,00
D. Solvay	64 500,04	29 500,00	60 000,04	25 000,00
C. Jourquin	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
H. de Wangen	45 000,04	10 000,00	52 500,04	17 500,00
J-M. Solvay	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
G. de Selliers	64 500,04	29 500,00	81 000,04	46 000,00
Wh. Sadler	71 500,04	36 500,00	81 500,04	46 500,00
J. van Zeebroeck	52 500,04	17 500,00	62 500,04	27 500,00
J-M. Folz	50 000,04	15 000,00	57 500,04	22 500,00
J. Saverys	17 325,28	5 000,00		
K. Van Miert	57 500,04	22 500,00	62 500,04	27 500,00
U-E. Bufe	57 500,04	22 500,00	62 500,04	27 500,00
B. de Laguiche	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
B. Scheuble	61 000,04	26 000,00	71 000,04	36 000,00
A. Van Rossum	61 000,04	26 000,00	71 000,04	36 000,00
C. Casimir-Lambert	34 174,76	7 500,00	73 500,04	38 500,00
	1 491 998,63	315 000,00	1 675 594,48	468 000,00

et invalidité sont financièrement comparables à celles applicables, hors cotisation, à ses collègues du Comité exécutif affiliés aux Règlements de pension des cadres en Belgique.

5. Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux sept autres membres du Comité exécutif par la société ou une société liée à la société.
(voir tableau ci-dessous)

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, appliquent en matière de frais professionnels à charge de la société les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres, à savoir la justification poste par poste des frais professionnels encourus.

Les frais privés ne sont pas pris en charge. En cas de frais mixtes professionnels et privés (par exemple en matière de voiture), une proportion est appliquée comme à tous les cadres dans la même situation.

En matière d'assurance, la société prend pour les Membres du Comité exécutif le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture retraite et décès, les membres du Comité exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables dans leur pays de base.

6. Options

En décembre 2008, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, des "stock options" aux cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 58,81 EUR par option avec gel pendant les trois premières années. Il a été attribué aux Membres du Comité exécutif ensemble 112 000 options en 2008 contre 120 000 en 2007.

7. Les dispositions les plus importantes de leur relation contractuelle avec la société et/ou une société liée avec la société, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé.

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, ont en fonction de leur responsabilité des mandats d'administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, ils sont intégrés dans les montants ci-avant, que le mandat soit qualifié de salarié ou d'indépendant dans la législation locale. Aucun Membre du Comité exécutif, y compris le Président, ne bénéficie de clause dite "parachute doré".

En cas d'issue anticipée de l'exercice de leur fonction, le système légal est seul d'application.

Rémunérations et autres avantages accordés au Président du Comité exécutif	2007	2008
Rémunération de base	755 351	774 266
Rémunération variable	906 421	216 093
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	197 015	209 661
Autres composantes de la rémunération ¹	14 216	13 410

Rémunérations et autres avantages accordés aux autres Membres du Comité exécutif	2007	2008
Rémunération de base	2 635 689	2 633 232
Rémunération variable	2 159 590	1 628 323
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	1 465 485 ²	605 462
Autres composantes de la rémunération ³	113 446	107 492

1. Véhicules société.
2. Ajustement lié au départ à la retraite d'un membre du Comité exécutif.
3. Indemnité de représentation, chèques-repas, véhicule de société.

Périmètre de consolidation 2008

Le Groupe est constitué de Solvay SA et d'un ensemble de filiales et de sociétés associées, au nombre de 401, implantées dans 50 pays.

Parmi celles-ci, 170 sont consolidées par intégration globale et 82 le sont par intégration proportionnelle ; les 149 autres n'atteignent pas les critères d'importance.

Conformément au principe de matérialité, certaines sociétés non significatives n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Sont considérées comme non significatives, les sociétés ne dépassant aucun des trois minima suivants en termes de contribution aux comptes du Groupe :

- chiffre d'affaires de 20 millions EUR,
- total de bilan de 10 millions EUR,
- effectif de 150 personnes.

Les sociétés qui ne répondent pas à ces critères d'importance sont toutefois consolidées si le Groupe prévoit qu'elles ont un potentiel de développement rapide, ou si elles détiennent des titres d'autres entreprises consolidées en vertu des critères ci-dessus.

Globalement, les sociétés non consolidées n'ont pas d'impact matériel sur les données consolidées du Groupe ; leur impact sur le résultat net Groupe est de l'ordre de 0,1 %.

La liste complète des sociétés est déposée à la Banque Nationale de Belgique en annexe au rapport annuel et peut être obtenue au siège de la société.

Liste des sociétés entrantes ou sortantes

Ch = Chimique Ph = Pharmaceutique PI = Plastiques - = non alloué

Sociétés entrantes

Pays	Société	Secteur	Commentaire
BELGIQUE	Innogenetics BV	Ph	achat
	Solvay Nafta Development and Financing SA	-	création
PAYS-BAS	Solvay Biologicals BV	Ph	atteint les critères de consolidation
	Twebotube BV	PI	achat
REPUBLIQUE TCHEQUE	Instaplast Praha AS	PI	achat
SUEDE	Solvay Pharma AB	Ph	atteint les critères de consolidation
RUSSIE	Inergy Automotive Systems OOO	PI	atteint les critères de consolidation
EGYPTE	Alexandria Sodium Carbonate Co.	Ch	achat
ETATS-UNIS	Ajedium Film Group, LLC	PI	achat
	Solvay Biologicals, LLC	Ph	création
	Rocky Mountain Coal Company, LLC	Ch	création
INDE	Inergy Automotive Systems India Pvt Ltd	PI	création
CHINE	Inergy Automotive Systems Consulting (Beijing) Co.	PI	atteint les critères de consolidation

121

Finances

Sociétés sortantes

Pays	Société	Secteur	Commentaire
BELGIQUE	Fournier Pharma SA/NV	Ph	liquidée
FRANCE	Synkem SAS	Ph	vendue
ALLEMAGNE	Cavity GmbH & Co KG	-	absorbée par Solvay GmbH
	Hispanic GmbH	PI	absorbée par Solvay GmbH
	Solvay Management Support GmbH	-	absorbée par Solvay GmbH
	Solvay Engineered Polymers GmbH	PI	vendue
	Solvay Salz Beteiligungs GmbH & Co KG	-	absorbée par Solvay GmbH
ESPAGNE	Laboratorios Fournier SA	Ph	absorbée par Solvay Pharma SA
SUISSE	Girindus SA	Ch	liquidée
PORTUGAL	Thylmer Farmaceutica Lda	Ph	liquidée
ETATS-UNIS	Solvay Engineered Polymers, Inc.	PI	vendue
	Ajedium Film Group LLC	PI	absorbée par Solvay Solexis, Inc.
CANADA	Solvay Engineered Polymers (Canada), Inc	PI	vendue
MEXIQUE	Solvay Engineered Polymers Mexico SA de CV	PI	vendue
BRESIL	Solvay do Brasil Ltda	PI	absorbée par Solvay Quimica Ltda renommée Solvay do Brasil Ltda
AUSTRALIE	Fournier Pharma Australia Pty Ltd	Ph	liquidée
CHINE	Changzhou Pipelife Reinforced Plastic Co Ltd	PI	déconsolidée
	Sichuan Chuanxi Plastic Co Ltd	PI	déconsolidée

Changement de méthode de consolidation

Pays	Société	Secteur	Commentaire
BELGIQUE	Solvic SA	PI	consolidée globalement
	SolVin SA	PI	consolidée globalement
PAYS-BAS	SolVin Holding Nederland BV	PI	consolidée globalement
FRANCE	SolVin France SA	PI	consolidée globalement
ITALIE	SolVin Italia France SpA	PI	consolidée globalement
ALLEMAGNE	SolVin GmbH	PI	consolidée globalement
	SolVin Holding GmbH	PI	consolidée globalement
ESPAGNE	Vinilis SA	PI	consolidée globalement
	Hispanic Iberica SL	PI	consolidée globalement

Liste des sociétés du Groupe consolidées globalement

Est indiqué le taux de détention, suivi du Secteur auquel appartient la filiale.

À noter que le pourcentage de droit de vote est très proche du taux de détention.

Ch = Chimique Ph = Pharmaceutique PI = Plastiques - = non alloué

BELGIQUE		
Financière Keyenveld SA, Bruxelles (liquidation in progress)	50,4	-
Innogenetics NV, Gent	100	Ph
Mutuelle Solvay SCS, Bruxelles	99,9	-
Peptisyntha SA, Neder-Over-Heembeek	100	Ch
Solvay Benvic & Cie Belgium SNC, Bruxelles	100	PI
Solvay Chemicals International SA, Bruxelles	100	Ch
Solvay Chemie SA, Bruxelles	100	Ch
Solvay Coordination Internationale des Crédits Commerciaux (CICC) SA, Bruxelles	100	-
Solvay Nafta Development and Financing SA, Bruxelles	100	-
Solvay Participations Belgique SA, Bruxelles	100	-
Solvay Pharma SA, Bruxelles	100	Ph
Solvay Pharmaceuticals SA - Management Services, Bruxelles	100	Ph
Solvay Specialties Compounding SA, Bruxelles	100	-
Solvay Stock Option Management SPRL, Bruxelles	100	-
Solvic SA, Bruxelles	75	PI
SolVin SA, Bruxelles	75	PI
LUXEMBOURG		
Solvay Finance (Luxembourg) SA, Luxembourg	100	-
Solvay Pharmaceuticals Sarl, Luxembourg	100	Ph
PAYS-BAS		
Physica BV, Weesp	100	Ph
Sodufa BV, Weesp	100	Ph
Sodufa Pharmaceuticals BV, Weesp	100	Ph
Sodufa Biologicals BV, Weesp	100	Ph
Solvay Chemicals and Plastics Holding BV, Weesp	100	-
Solvay Chemie BV, Linne-Herten	100	Ch
Solvay Finance BV, Weesp	100	-
Solvay Holding Nederland BV, Weesp	100	-
Solvay Pharma BV, Weesp	100	Ph
Solvay Pharmaceuticals BV, Weesp	100	Ph
SolVin Holding Nederland BV, Weesp	75	PI
FRANCE		
Fournier Industrie et Santé SA, Dijon	100	Ph
Laboratoires Fournier SA, Dijon	100	Ph
Solvay Benvic France SAS, Paris	100	PI
Solvay - Carbonate - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay - Electrolyse - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay Energie France SAS, Paris	100	-
Solvay Finance France SA, Paris	100	-
Solvay Finance SA, Paris	100	-
Solvay - Fluorés - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay - Organics - France SAS, Paris	100	Ch
Solvay - Olefines - France SAS, Paris	100	PI
Solvay Participations France SA, Paris	100	-
Solvay Pharma SAS, Suresnes	99,9	Ph
Solvay Pharmaceuticals SAS, Suresnes	100	Ph

Solvay Solexis SAS, Paris	100	PI
Solvay - Spécialités - France SAS, Paris	100	Ch
SolVin France SA, Paris	75	PI
Vivalsol SNC, Paris	100	Ph
ITALIE		
SIS Italia SpA, Rosignano	100	-
Società Elettrochimica Solfuri e Cloroderivati (ELESO) SpA, Milano	100	Ch
Società Generale per l'Industria della Magnesia (SGIM) SpA, Angera	100	Ch
Solvay Bario e Derivati SpA, Massa	100	Ch
Solvay Benvic - Italia SpA, Rosignano	100	PI
Solvay Chimica Italia SpA, Milano	100	Ch
Solvay Chimica Bussi SpA, Rosignano	100	Ch
Solvay Fluor Italia SpA, Rosignano	100	Ch
Solvay Finanziaria SpA, Milano	100	-
Solvay Padanaplast SpA, Roccbianca	100	PI
Solvay Pharma SpA, Grugliasco	100	Ph
Solvay Solexis SpA, Milano	100	PI
SolVin Italia SpA, Ferrara	75	PI
ALLEMAGNE		
Cavity GmbH & Co KG, Hannover	100	Ch
Fournier Pharma GmbH, Thansau	100	Ph
Girindus AG, Bensberg	75	Ch
Kali-Chemie AG, Hannover	100	-
Salzgewinnungsgesellschaft Westfalen mbH & Co KG, Epe	65	Ch
Solvay GmbH, Hannover	100	-
Solvay Advanced Polymers GmbH, Hannover	100	PI
Solvay Arzneimittel GmbH, Hannover	100	Ph
Solvay Chemicals GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Fluor GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Infra Bad Hoenningen GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Interlox Bitterfeld GmbH, Bitterfeld	100	Ch
Solvay Kali-Chemie Holding GmbH	100	-
Solvay Organics GmbH, Hannover	100	Ch
Solvay Pharmaceuticals GmbH, Hannover	100	Ph
Solvay Verwaltungs-und Vermittlungs GmbH, Hannover	100	-
SolVin GmbH & Co KG, Hannover	75	PI
SolVin Holding GmbH, Hannover	75	PI
ESPAGNE		
Electrolisis de Torrelavega AEI, Torrelavega	100	Ch
Hispanic Iberica SL, Martorell	75	PI
Solvay Benvic Iberica SA, Barcelona	100	PI
Solvay Fluor Iberica SA, Tarragona	100	Ch
Solvay Ibérica SL, Barcelona	100	-
Solvay Participaciones SA, Barcelona	100	-
Solvay Pharma SA, Barcelona	100	Ph
Solvay Quimica SL, Barcelona	100	Ch
Vinilis SA, Martorell	75	PI
SUISSE		
Solvay (Schweiz) AG, Zurzach	100	Ch
Solvay Pharmaceuticals Marketing & Licensing AG, Allschwil	100	Ph
Solvay Pharma AG, Bern	100	Ph
PORTUGAL		
3S Solvay Shared Services-Sociedade de Serviços Partilhados Unipessoal Lda, Carnaxide	100	-
Solvay Farma Lda, Porto Salvo	100	Ph
Solvay Interlox - Produtos Peroxidados SA, Povoá	100	Ch

Solvay Portugal - Produtos Quimicos SA, Povoá	100	Ch
Voxfarma, Produtos Farmaceuticos, Unipessoal, Lda, Porto Salvo	100	Ph
AUTRICHE		
Solvay Österreich GmbH, Wien	100	Ch
Solvay Pharma GmbH, Klosterneuburg	100	Ph
GRANDE-BRETAGNE		
Fournier Pharmaceuticals Ltd, Slough	100	Ph
Solvay Chemicals Ltd, Warrington	100	Ch
Solvay Healthcare Ltd, Southampton	100	Ph
Solvay Interox Ltd, Warrington	100	Ch
Solvay UK Holding Company Ltd, Warrington	100	-
Solvay Speciality Chemicals Ltd, Warrington	100	Ch
IRLANDE		
Fournier Laboratories Ireland Ltd, Cork	100	Ph
Solvay Healthcare Ltd, Dublin	100	Ph
Solvay Finance Ireland Ltd, Dublin	100	-
FINLANDE		
Solvay Chemicals Finland Oy, Voikkaa	100	Ch
SUEDE		
Neopharma AB, Västra Frölunda	100	Ph
Solvay Pharma AB, Västra Frölunda	100	Ph
POLOGNE		
Fournier Polska Sp. z o.o., Warszawa	100	Ph
Solvay Pharma Sp. z o.o., Piaseczno	100	Ph
Solvay Pharma Polska Sp. z o.o., Warszawa	100	Ph
BULGARIE		
Solvay Bulgaria AD, Devnya	100	Ch
GRECE		
Solvay Pharma M.E.P.E., Alimos	100	Ph
TURQUIE		
Solvay Ilac Ve Ecza Ticaret Limited Sirketi, Istanbul	100	Ph
EGYPTE		
Alexandria Sodium Carbonate Co, Alexandria	100	Ch
RUSSIE		
Solvay Pharma OOO, Moscow	100	Ph
ETATS-UNIS		
American Soda LLP, Parachute, CO	100	Ch
Ausimont Industries, Inc., Wilmington, DE	100	PI
Fournier Pharma Corp, Inc., Parsippany NJ	100	Ph
Girindus America, Inc., Cincinnati OH	75	Ch
Montecatini USA, Wilmington, DE	100	PI
Peptisyntha, Inc., Torrance, CA	100	Ch
Rocky Mountain Coal Company, LLC, Houston, TX	100	Ch
Solvay Advanced Polymers, LLC, Alpharetta, GA	100	PI
Solvay Alkalies, Inc., Houston, TX	100	Ch
Solvay America, Inc., Houston, TX	100	-
Solvay America Holdings, Inc., Houston, TX	100	-
Solvay Automotive Plastics & Systems, Inc., Troy, MI	100	PI
Solvay Biologicals, LLC, Marietta, GA	100	Ph
Solvay Chemicals, Inc., Houston, TX	100	Ch
Solvay Finance (America) LLC, Houston, TX	100	-
Solvay Fluorides, LLC, Greenwich, CT	100	Ch
Solvay Information Services NAFTA, LLC, Houston, TX	100	-
Solvay North America LLC, Houston, TX	100	-
Solvay North America Investments, LLC, Houston, TX	100	-

Solvay Pharma US Holdings, Inc., Houston, TX	100	Ph
Solvay Pharmaceuticals, Inc., Marietta, GA	100	Ph
Solvay Soda Ash Joint Venture, Houston, TX	80	Ch
Solvay Soda Ash Expansion JV, Houston, TX	80	Ch
Solvay Solexis, Inc., Wilmington, DE	100	PI
Unimed Pharmaceuticals Inc., Deerfield, IL	100	Ph
CANADA		
Fournier Pharma, Inc., Montreal	100	Ph
Solvay Pharma, Inc., Scarborough	100	Ph
Solvay Pharma Canada, Inc., Scarborough	100	Ph
MEXIQUE		
Italmex SA, Mexico	100	Ph
Solvay Fluor Mexico SA de CV, Ciudad Juarez	100	Ch
Solvay Mexicana S. de RL de CV, Monterrey	100	Ch
Solvay Química Y Minera Servicios SA de CV, Monterrey	100	Ch
Solvay Química Y Minera Ventas SA de CV, Monterrey	100	Ch
BRESIL		
Solvay Farma Ltda, Sao Paulo	100	Ph
Solvay do Brasil Ltda, Sao Paulo	100	Ch
Solvay Indupa do Brasil SA, Sao Paulo	69,9	PI
ARGENTINE		
Solvay Indupa S.A.I.C., Bahia Blanca	69,9	PI
Solvay Argentina SA, Buenos Aires	100	-
Solvay Química SA, Buenos Aires	100	Ch
AUSTRALIE		
Solvay Interox Pty Ltd, Banksmeadow	100	Ch
Solvay Pharmaceuticals Pty Ltd, Pymble	100	Ph
JAPON		
Nippon Solvay KK, Tokyo	100	Ch
Solvay Advanced Polymers KK, Tokyo	100	PI
Solvay Seiyaku KK, Tokyo	100	Ph
Solvay Solexis KK, Minato Ku-Tokyo	100	PI
CHINE		
Solvay (Shanghai) Ltd, Shanghai	100	PI
THAILANDE		
Solvay Peroxythai Ltd, Bangkok	100	Ch
SINGAPOUR		
Solvay Singapour Pte Ltd, Singapore	100	-
INDE		
Solvay Pharma India Ltd, Mumbai	68,9	Ph
Solvay Specialities India Private Ltd, Mumbai	100	PI
CAYMAN		
Blair International Insurance (Cayman) Ltd, Georgetown	100	-
COREE DU SUD		
Daehan Specialty Chemicals Co., Ltd, Seoul	100	Ch
Solvay Fluor Korea Co. Ltd, Seoul	100	Ch

Liste des sociétés du Groupe consolidées proportionnellement

BELGIQUE		
BASF Interox H ₂ O ₂ Production NV, Bruxelles	50	Ch
Inergy Automotive Systems (Belgium) NV, Herentals	50	PI
Pipelife Belgium SA, Kalmthout	50	PI
Inergy Automotive Systems Research SA, Bruxelles	50	PI
PAYS-BAS		
Inergy Automotive Systems Netherlands Holding BV, Weesp	50	PI
Pipelife Finance BV, Enkhuizen	50	PI
Pipelife Nederland BV, Enkhuizen	50	PI
Twebotube BV, Enschede	50	PI
FRANCE		
Inergy Automotive Systems SA, Paris	50	PI
Inergy Automotive Systems France SAS, Compiègne	50	PI
Inergy Automotive Systems Management SA, Paris	50	PI
Pipelife France SNC, Gaillon	50	PI
ALLEMAGNE		
Inergy Automotive Systems (Germany), Karben	50	PI
Pipelife Deutschland Verwaltungs-GmbH Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	50	PI
Pipelife Deutschland GmbH & Co KG Bad Zwischenahn, Bad Zwischenahn	50	PI
Pipelife Deutschland Asset Management GmbH, Bad Zwischenahn	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co KG, Hannover	75	Ch
Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannover	75	Ch
ESPAGNE		
Inergy Automotive Systems (Spain) SL, Vigo	50	PI
Inergy Automotive Systems Valladolid, SL, Gava	50	PI
Pipelife Hispania SA, Zaragoza	50	PI
PORTUGAL		
Pipelife Portugal-Sistemas de Tubagens Plasticas Lda, Nogueira Da Maia	50	PI
AUTRICHE		
Pipelife International GmbH, Wiener Neudorf	50	PI
Pipelife Austria GmbH & Co KG, Wiener Neudorf	50	PI
Solvay Sisecam Holding AG, Wien	75	Ch
GRANDE-BRETAGNE		
Inergy Automotive Systems (UK) Ltd, Warrington	50	PI
Qual-Plumb (UK) Ltd, Corby	50	PI
IRLANDE		
Dromalour Plastics Ltd, Cork	50	PI
Inergy Reinsurance Ltd, Dublin	50	PI
Kenfern Investments Ltd, Cork	42,5	PI
Quality Plastics (Holding) Ltd, Cork	50	PI
Quality Plastics Ltd, Cork	50	PI
Qualplast Sales Ltd, Cork	50	PI
SUEDE		
Pipelife Sverige AB, Oelsremma	50	PI
Pipelife Hafab AB, Haparanda	50	PI
Pipelife Nordic AB, Göteborg	50	PI
NORVEGE		
Pipelife Norge AS, Surnadal	50	PI

FINLANDE		
Pipelife Finland OY, Oulu	50	PI
Propipe OY, Oulu	50	PI
POLOGNE		
Inergy Automotive Systems Poland Sp. z o.o., Warszawa	50	PI
Pipelife Polska SA, Karlikowo	50	PI
ROUMANIE		
Inergy Automotive Systems Romania SRL, Pitesti	50	PI
Pipelife Romania SRL, Cluj-Napoca	50	PI
SLOVENIE		
Pipelife Slovenija, d.o.o., Trzin	50	PI
ESTONIE		
Pipelife Eesti AS, Tallinn	50	PI
LITUANIE		
Pipelife Lietuva UAB, Vilnius	50	PI
LETTONIE		
Pipelife Latvia SIA, Riga	50	PI
BULGARIE		
Deven AD, Devnya	75	Ch
Pipelife Bulgaria EOOD, Plovdiv	50	PI
Solvay Sodi AD, Devnya	75	Ch
CROATIE		
Pipelife Hrvatska Republika d.o.o., Karlovac	50	PI
HONGRIE		
Pipelife Hungaria Kft, Debrecen	50	PI
REPUBLIQUE TCHEQUE		
Instaplast Praha AS, Otrokovice	50	PI
Pipelife Czech s.r.o., Otrokovice	50	PI
SLOVAQUIE		
Inergy Automotive Systems Slovakia s.r.o., Bratislava	50	PI
Pipelife Slovakia s.r.o., Piestany	50	PI
GRECE		
Pipelife Hellas SA, Moschato Attica	50	PI
TURQUIE		
Ariili Plastik Sanayii AS, Pendik	50	PI
RUSSIE		
Pipelife Russia OOO, Moscou	50	PI
Soligran ZAO, Moscou	50	PI
Stavroro Automotive Systems LLC, Vladimir	50	PI
ETATS-UNIS		
Inergy Automotive Systems Holding (USA), Troy, MI	50	PI
Inergy Automotive Systems (USA) LLC, Troy, MI	50	PI
Pipelife Jet Stream, Inc. Siloam Springs, AR	50	PI
CANADA		
Inergy Automotive Systems (Canada), Inc., Blenheim	50	PI
MEXIQUE		
Inergy Automotive Systems Mexico SA de CV, Ramos	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium Reynosa S. de RL de CV, Reynosa	75	Ch
Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de RL de CV, Monterrey	75	Ch
BRESIL		
Dacarto Benvic SA, Santo André	50	PI
Peroxidos do Brasil Ltda, Sao Paulo	69,4	Ch
Inergy Automotive Systems Brazil Ltda, Sao Paulo	50	PI
ARGENTINE		
Inergy Automotive Systems Argentina SA, Buenos Aires	50	PI

CHINE

Inergy Automotive Systems (Wuhan) Co., Ltd, Wuhan	50	PI
Inergy Automotive Systems Consulting (Beijing) Co., Ltd, Beijing	50	PI

THAILANDE

Inergy Automotive Systems Thailand Ltd, Bangkok	50	PI
Vinythai Public Company Ltd, Bangkok	49,9	PI

INDE

Inergy Automotive Systems India Pvt Ltd, Mumbai	50	PI
---	----	----

COREE DU SUD

Inergy Automotive Systems Co. Ltd, Kyungju	50	PI
Solvay & CPC Barium Strontium Korea Co. Ltd, Onsan	75	Ch

JAPON

Inergy Automotive Systems KK, Tokyo	50	PI
-------------------------------------	----	----

AFRIQUE DU SUD

Inergy Automotive Systems South Africa (Pty) Ltd, Brits	50	PI
---	----	----

ILES VIERGES

Pipelife Holding (HK) Ltd, Tortola	50	PI
------------------------------------	----	----

Comptes annuels abrégés de Solvay SA

Les comptes annuels de Solvay SA sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de Solvay SA, le rapport de gestion ainsi que le rapport du Commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles gratuitement sur Internet ou sur demande à :

Solvay SA

rue du Prince Albert 33
B - 1050 Bruxelles

Le Commissaire a exprimé une réserve sur la décision prise en 2006 de maintenir la valeur de Solvay Finance (Luxembourg) SA à la valeur historique des participations qui lui ont été apportées. Cette réserve ne porte que sur les comptes statutaires de Solvay SA et ne concerne nullement les comptes consolidés du Groupe.

130

Bilan abrégé de Solvay SA

Millions EUR	2007	2008
ACTIF		
Actifs Immobilisés	3 579	4 266
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	73	40
Immobilisations corporelles	59	63
Immobilisations financières	3 447	4 163
Actifs circulants	2 668	2 356
Stocks	34	32
Créances commerciales	119	86
Autres créances	2 515	1 072
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	0	1 166
Total de l'actif	6 247	6 622
PASSIF		
Capitaux propres	4 017	4 145
Capital	1 271	1 271
Primes d'émission	18	18
Réserves	1 948	1 948
Bénéfice reporté	780	908
Subsides en capital	0	0
Provisions et impôts différés	248	240
Dettes financières	1 537	1 782
– à plus d'un an	814	996
– à un an au plus	723	786
Dettes commerciales	96	93
Autres dettes	349	362
Total du passif	6 247	6 622

Compte de résultats abrégé de Solvay SA

Millions EUR	2007	2008
Produits d'exploitation	770	813
Chiffre d'affaires	309	405
Autres produits d'exploitation	461	408
Charges d'exploitation	-792	-942
Résultat d'exploitation	-22	-129
Charges et produits financiers	127	505
Bénéfice courant avant impôts	105	376
Résultats exceptionnels	330	-15
Résultat de l'exercice avant impôts	435	361
Impôts	44	15
Résultat de l'exercice	479	376
Transfert (-) / Prélèvement (+) aux réserves immunisées	-	-
Résultat de l'exercice à affecter	479	376

131

Finances

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2008 présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de Solvay SA.

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de SOLVAY SA (la "Société") et de ses filiales (conjointement le "Groupe"), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2008, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le bilan consolidé s'élève à 12 264 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du Groupe) de l'exercice s'élève à 405 millions EUR.

Les états financiers de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation pour un montant total d'actifs de 128 millions EUR et un bénéfice total de l'exercice de 27 millions EUR ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les états financiers consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du Conseil d'Administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2008, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 19 février 2009

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer

Rapport sur l'application des règles de Corporate Governance

135

Corporate Governance

Table des matières

1.	Structure juridique et actionariat de Solvay SA	p. 137
2.	Politique en matière de capital social et en matière de dividende	p. 138
	2.1. Politique en matière de capital social	
	2.2. Politique en matière de dividende	
3.	Assemblées Générales des actionnaires	p. 140
	3.1. Lieu et date	
	3.2. Ordre du jour	
	3.3. Procédure de convocation	
	3.4. Blocage des actions et procuration	
	3.5. Procédure	
	3.6. Documentation	
4.	Conseil d'Administration	p. 142
	4.1. Rôle et mission	
	4.2. Fonctionnement et représentation	
	4.3. Composition	
	4.4. Evaluation et formation	
	4.5. Comités	
	4.6. Rémunérations	
5.	Comité exécutif	p. 148
	5.1. Rôle et mission	
	5.2. Délégation	
	5.3. Composition	
	5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions	
	5.5. Rémunérations	
6.	Rapport de rémunération	p. 150
7.	Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif	p. 153
8.	Audit externe	p. 153
9.	Code de Conduite	p. 153
10.	Prévention du délit d'initié	p. 154
11.	Organisation interne du groupe Solvay	p. 155
12.	Relations avec les actionnaires et investisseurs	p. 155
Annexes :		
1.	"Mission Statement" du Comité d'Audit	p. 157
2.	Politique de rémunération des Directeurs Généraux	p. 158

Introduction

Le présent rapport porte sur l'application en 2008 des règles de "Corporate Governance" du groupe Solvay. Il présente l'application des recommandations du Code belge sur le gouvernement d'entreprise, suivant le principe "appliquer ou expliquer" ("comply or explain") ainsi que les modifications introduites par la loi belge en 2008 et qui deviendront applicables à partir de 2009.

1. Structure juridique et actionariat de Solvay SA

1.1. Solvay SA est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 33 rue du Prince Albert à 1050 Bruxelles en Belgique. Ses statuts sont consultables sur le site internet de Solvay à l'adresse suivante : www.solvay-investors.com. Son objet social comprend les activités pharmaceutiques, chimiques et plastiques.

1.2. Les actions sont, soit nominatives, soit dématérialisées, soit au porteur (en coupures de 1, 10, 100 ou 1 000 actions). Depuis le 1^{er} janvier 2008, il n'est plus possible de se faire livrer des titres papier (porteur). Les titres au porteur qui se trouvaient déjà dans un dossier-titres, ont automatiquement été convertis en titres dématérialisés. Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 8 mai 2007 a décidé qu'au plus tard au 30 juin 2011, les titres au porteur émis par la société et qui n'auront pas été inscrits en compte titres dématérialisés ou en titres nominatifs, seront convertis de plein droit en titres dématérialisés. La conversion des titres en actions nominatives se fait, via la banque, par dépôt dans le dossier-titres de Solvay SA "Contrepartie des certificats nominatifs" auprès d'Euroclear Belgium.

Au 31 décembre 2008, le capital de Solvay SA était représenté par

84 701 133 actions dont 2 567 568 actions détenues par Solvay SA, via sa sous-filiale Solvay Stock Option Management (SSOM) pour couvrir le programme de "stock options" (voir détails dans 2.1. "capital social"). Chaque action donne droit à une voix en cas de vote (sauf les actions détenues par SSOM dont le droit de vote est suspendu). Toutes les actions sont égales et ordinaires.

L'action est cotée sur NYSE Euronext Brussels. Elle est également présente dans une série d'indices :

- Euronext 100, incluant les 100 premières sociétés européennes cotées sur NYSE EURONEXT où Solvay se classe à la 62^{ème} place (0,4 % de l'indice) (au 31 décembre 2008).
- Le BEL 20, indice basé sur les 20 principaux titres cotés sur Euronext Brussels. Au 31 décembre 2008, Solvay représente environ 5,8 % de la valeur de cet indice (7^{ème} place de l'indice). Les actions Solvay sont incluses dans la catégorie "Chemicals - Specialties" de l'indice sectoriel d'Euronext Brussels.
- Les indices : DJ Stoxx, DJ Euro Stoxx, FTSE 300, FTSE4Good, MSCI...

Depuis le 15 février 2007 et pour une période d'un an, renouvelable tacitement, Solvay Stock Option Management SPRL a mandaté la banque Rothschild & Cie, dans le cadre d'un contrat de liquidité, pour améliorer la liquidité du titre sur Euronext Brussels. Ce mandat est resté d'application en 2008.

Aux Etats-Unis, les actionnaires peuvent acquérir l'action Solvay sous la forme d'une ADR (American Depositary Receipt) dans le cadre d'un programme (n°834437-10-5) sponsorisé par Solvay SA et géré par la banque J.P. Morgan Chase & C° (New York). Ces ADRs ne sont pas cotées aux Etats-Unis. Une ADR représente une action et est admise à voter sur base de l'action sous-jacente.

1.3. L'actionnaire principal de Solvay SA est la société Solvac SA qui, au 1^{er} janvier 2009, détient un peu plus de 30 % du capital et des droits de vote. Solvac SA a procédé aux déclarations de transparence ad hoc pour avoir dépassé des seuils de détention supérieurs à 3 et 5 % (et leurs multiples). Elle a également fait les notifications requises par la loi sur les offres publiques d'achat.

Solvac SA est une société anonyme de droit belge cotée en Bourse sur Euronext Brussels. Son actionariat est réservé aux personnes physiques et est exclusivement nominatif. Il se compose très majoritairement (environ 80 % du capital) de membres des familles fondatrices de Solvay SA.

Le Groupe Axa, par l'entremise de trois de ses filiales (AllianceBernstein, AXA Rosenberg et AXA Investment Managers), a déclaré, le 3 septembre 2008, posséder un peu plus de 10 % des actions*.

Par ailleurs, un peu plus de 3 % des actions sont détenus par Solvay Stock Option Management SPRL (SSOM) pour couvrir le programme de stock options de Solvay.

Les déclarations de transparence les plus récentes, afférentes à ces différentes participations, sont disponibles sur le site internet www.solvay-investors.com.

Le reste des actions est détenu par :

- des actionnaires individuels, qui détiennent directement une participation dans Solvay SA, sans qu'aucun d'entre eux, seul ou de concert n'ait atteint à ce titre le seuil de 3 % de détention requérant une déclaration de transparence ;
- des actionnaires institutionnels, européens et internationaux dont le nombre et l'intérêt croissants sont mesurables par l'intensité des contacts lors des nombreux "roadshows", par la publication régulière de notes d'analystes et

* AllianceBernstein et ses filiales qui possédaient à elles seules plus de 8 % sont repassées sous le seuil des 3 %, le 5 mars 2009.

par l'augmentation sensible des volumes boursiers au cours de ces dernières années (moyenne journalière de 368 000 titres en 2008 contre 226 000 titres en 2007).

La société a été informée que des actionnaires individuels ont décidé d'être en mesure de se consulter lorsque des questions particulièrement stratégiques viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste tout à fait libre de son vote.

1.4. Lors des Assemblées Générales de mai 2007 et mai 2008, les actionnaires ont déposé et voté au total avec, en moyenne, 45 % du capital de Solvay SA.

2. Politique en matière de capital social et en matière de dividende

2.1. Politique en matière de capital social

2.1.1. Depuis sa transformation en société anonyme et son entrée en Bourse en 1969, la société n'a pas fait appel public à ses actionnaires pour augmenter son capital social. Elle s'est autofinancée sur ses résultats et

ne distribue qu'une partie de ceux-ci (voir infra politique de dividende).

2.1.2. Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme annuel de "stock options" pour les dirigeants du Groupe dans le monde. Ce programme est couvert par le rachat en Bourse par Solvay SA de ses propres actions. Depuis janvier 2007, le programme de couverture est assumé par Solvay Stock Option Management SPRL, une sous-filiale de Solvay SA. Ce programme de couverture a fait l'objet à plusieurs reprises d'une autorisation de 18 mois par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société pour les rachats par Solvay SA elle-même. Le renouvellement de cette autorisation a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2008.

Au 31 décembre 2008, l'auto-détention par Solvay SA de ses propres titres par SSOM représentait 3,0 % (2 567 568 actions) du capital social. Le dernier programme annuel de "stock options" (exerçables du 1^{er} janvier 2012 au 10 décembre 2016) a été proposé à la fin de 2008 à environ 300 dirigeants du Groupe, à un prix d'exercice de 58,81 EUR par action. Ce prix représente la moyenne des cours de clôture de l'action Solvay sur Euronext pendant les 30

jours précédant l'offre des options. Ces options ont été acceptées à 96,9 % par ces dirigeants.

En 2008, des "stock options", représentant un total de 66 120 actions, ont été exercées, sachant que les options sont exerçables en principe pendant cinq ans* après une période de gel de trois ans.

Au total, les exercices de stock options se décomposent comme suit :

- "stock options" plan 1999 : 434 800 actions
- "stock options" plan 2000 : 477 060 actions
- "stock options" plan 2001 : 388 450 actions
- "stock options" plan 2002 : 318 100 actions
- "stock options" plan 2003 : 205 500 actions
- "stock options" plan 2004 : 12 700 actions

Le droit de vote et au dividende de Solvay SA est suspendu pendant la période d'auto-détention.

2.1.3. Article 523 du Code des Sociétés

Le Conseil d'Administration a mis en œuvre, lors de sa séance du 11 décembre 2008, son plan annuel de "stock options" au bénéfice d'environ 300 cadres supérieurs

Programmes de "stock options"

Dates d'émission	Prix d'exercice (en EUR)	Périodes d'exercice	Taux d'acceptation
1999	76,14	02/2003-12/2007	99,2 %
2000	58,21	02/2004-12/2008	98,9 %
2001	62,25	02/2005-12/2009	98,6 %
2002	63,76	02/2006-12/2010	98,4 %
2003	65,83	02/2007-12/2011	97,3 %
2004	82,88	02/2008-12/2012	96,4 %
2005	97,30	02/2009-12/2013	98,8 %
2006	109,09	02/2010-12/2014	97,2 %
2007	96,79	01/2011-12/2015	97,6 %
2008	58,81	01/2012- 12/2016	96,9 %

* Portés à huit ans pour les bénéficiaires résidant en Belgique pour les "stock options" plans de 1999 à 2002 inclus.

du Groupe dont les Membres du Comité exécutif. Parmi ces derniers figurent MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche qui sont, par ailleurs, Administrateurs. Ces derniers ont déclaré leur situation et se sont abstenus, pour raison éthique, de participer à la délibération du Conseil d'Administration qui les concernait en matière de "stock options".

Le Conseil d'Administration a pris acte de leur déclaration d'abstention et a considéré que leur participation à ce plan relevait de l'Article 523 §3 al 2 du Code des Sociétés qui traite des opérations habituelles conclues dans des conditions et sous les garanties normales de marché pour des opérations de même nature. MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche ont accepté respectivement 25 000 et 18 000 options.

2.1.4. La société a renoncé en 2003 à renouveler les warrants défensifs dits "poison pill" qui lui permettaient de s'opposer à toute tentative de prise de contrôle hostile par le biais d'une augmentation de capital avec émission de 24 millions de titres

nouveaux réservés à quatre sociétés alliées dont Solvac SA. Elle a toutefois conservé la possibilité de racheter ses propres titres en Bourse à hauteur de 10 % du capital en cas de menace d'un dommage grave et imminent c'est-à-dire, par exemple, en cas d'offre publique inamicale. Ce système a été renouvelé en mai 2008 pour trois ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société.

2.1.5. Les statuts de la société contiennent des dispositions dites de "capital autorisé" c'est-à-dire donnant pouvoir au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social à concurrence d'un maximum de 25 millions EUR. Cette faculté n'a été utilisée ces cinq dernières années que pour les besoins de la couverture de l'ancien régime de "stock options".

2.2. Politique en matière de dividende

2.2.1. La politique du Conseil d'Administration consiste à proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'augmenter le dividende chaque fois que possible et, si possible, de ne

jamais le diminuer. Cette politique a été suivie depuis de très nombreuses années. Le graphique ci-dessous en est l'illustration sur les 20 dernières années.

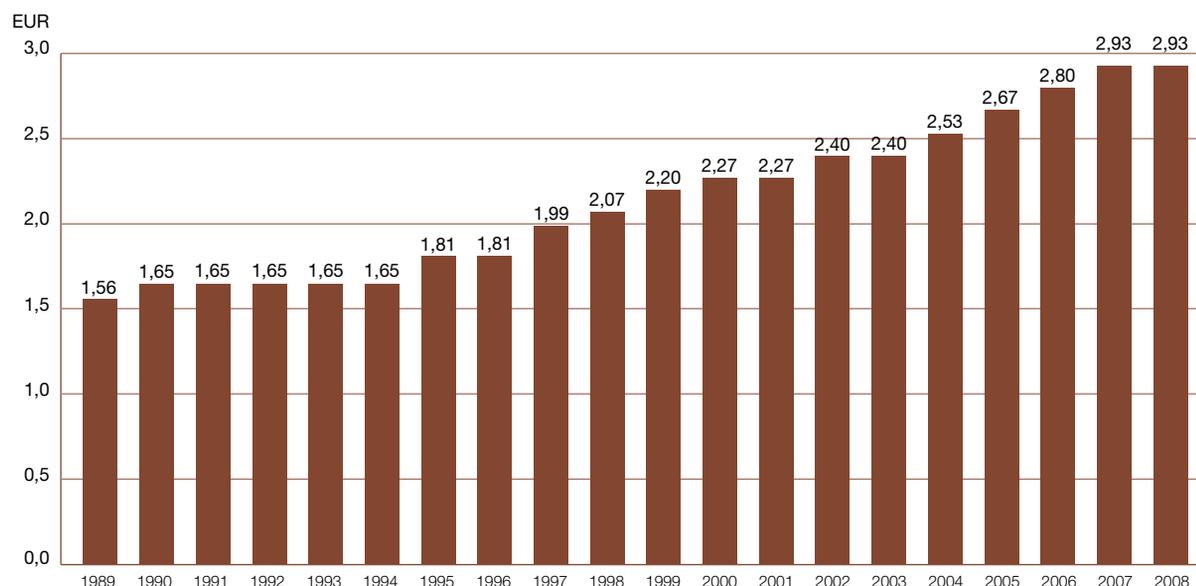
2.2.2. Le paiement du dividende annuel est effectué en deux tranches sous forme d'un acompte et d'un solde. En ce qui concerne l'acompte, le Conseil d'Administration a décidé en octobre 2006 de modifier la méthode de fixation de celui-ci.

Cette méthode intègre dès 2006 une guidance de 40 % (arrondi) du dividende total de l'exercice précédent et tient compte des résultats sur des neuf premiers mois de l'exercice en cours.

Par conséquent, pour l'exercice 2008, un acompte sur dividende net de 0,90 EUR par action (1,20 EUR brut avant précompte mobilier belge libératoire de 25 %) a été approuvé par le Conseil d'Administration du 29 octobre 2008.

Cet acompte sur dividende (coupon n° 83), payé le 15 janvier 2009, est à valoir sur le dividende total de l'exer-

Evolution du dividende brut de Solvay de 1989 à 2008 (en EUR)



cice 2008, proposé par le Conseil d'Administration le 18 février 2009.

En ce qui concerne le solde, le Conseil d'Administration propose lors de l'établissement des comptes annuels un dividende qu'il soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire dans la ligne de la politique décrite ci-avant.

La deuxième tranche de dividende, soit le solde après déduction de l'acompte, est payable en mai.

Pour l'exercice 2008, le dividende net proposé à l'Assemblée Générale du 12 mai 2009 se monte à 2,20 EUR net par action (2,9333 EUR brut par action), identique à celui de 2007. Compte tenu de l'acompte de dividende payé le 15 janvier 2009 (0,90 EUR net par action – coupon n°83), le solde (soit 1,30 EUR net par action) sera payable à partir du 19 mai 2009 (coupon n°84).

2.2.3. Les actionnaires qui ont opté pour des titres nominatifs reçoivent l'acompte et le solde du dividende automatiquement et gratuitement par virement au compte bancaire qu'ils ont renseigné et ce, à la date de mise en paiement. Les actionnaires qui possèdent des titres au porteur ou dématérialisés reçoivent leur dividende via leur banque ou à leur initiative suivant les arrangements qu'ils ont pris.

Les coupons représentatifs de l'acompte et du solde de dividende sont payables auprès des établissements bancaires ci-après avec lesquels la société a mis en place une procédure de paiement :

Agent-payeur centralisateur :

- Banque Fortis SA, Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles (Belgique)

Autres agents-payeurs :

- ING Belgium South West Europe, Cours Saint Michel 60 – 1040 Bruxelles (Belgique)
- KBC Bank SA, Havenlaan 2 – 1080 Bruxelles (Belgique)

Pour les ADRs, le dividende est payable par Morgan ADR Service Center, P.O. Box 8205 – USA – Boston, MA 02266–8205.

2.2.4. La société n'a pas de titres VVPR dans la mesure où l'essentiel de son capital a été constitué avant la mise en place de ce régime fiscal favorable aux dividendes. Elle n'a pas, à ce jour, proposé un dividende optionnel à ses actionnaires, c'est à-dire payable en actions nouvelles plutôt qu'en espèces dans la mesure où pareille option ne comporte en Belgique aucun encouragement fiscal ou financier au profit de ses actionnaires.

3. Assemblées Générales des actionnaires

3.1. Lieu et date

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société se tient le deuxième mardi du mois de mai à 14h30 à l'Auditorium situé 44 rue du Prince Albert à Ixelles.

Lorsqu'une Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire, le Conseil d'Administration s'efforce de l'organiser immédiatement avant ou après l'Assemblée Générale annuelle. Les prochaines Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire auront donc lieu le mardi 12 mai 2009 à partir de 14h30.

3.2. Ordre du jour

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. Son ordre du jour est fixé également par le Conseil d'Administration. Les actionnaires peuvent toutefois demander la convocation d'une Assemblée Générale et/ou l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour autant qu'ils représentent ensemble 20 % du capital ainsi que le prescrit la loi belge. Dans ce cas, leur demande est obligatoirement suivie d'effet. Si ces actionnaires représentent

moins de 20 % du capital, leur demande doit être adressée en temps utile au Conseil d'Administration qui est seul juge de l'opportunité de l'accepter ou non, étant précisé que si la demande est introduite en temps utile par des actionnaires représentant ensemble plus de 5 % du capital et qu'elle consiste à ajouter un point à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale déjà prévue, cette demande sera prise en considération sauf si elle nuit à l'intérêt social.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle comprend habituellement les points suivants dans son ordre du jour :

- le rapport du Conseil d'Administration et du commissaire sur l'exercice ;
- le rapport sur la "Corporate Governance" de l'exercice ;
- les comptes consolidés de l'exercice ;
- l'approbation des comptes annuels ;
- la fixation du dividende de l'exercice ;
- la décharge aux Administrateurs et au commissaire pour l'exercice ;
- la détermination du nombre d'Administrateurs, de ceux qui sont indépendants, de la durée de leur mandat et de la rotation des renouvellements ;
- l'élection d'Administrateurs et du commissaire (renouvellement ou nouvelles nominations) ;
- la fixation des émoluments fixes et jetons de présence des Administrateurs pour leurs tâches au sein du Conseil d'Administration ou des Comités (uniquement en cas de modification) ;
- la fixation des honoraires annuels du commissaire pour l'audit externe pour la durée de son mandat ;
- l'approbation des clauses de changement du contrôle dans les contrats significatifs (par exemple les co-entreprises).

L'Assemblée Générale Extraordinaire est requise en particulier pour tous les sujets qui touchent au contenu des statuts de la société. Lorsque

le Conseil d'Administration établit un rapport spécial en vue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, ce rapport spécial est joint à la convocation et est publié sur le site internet de la société.

3.3. Procédure de convocation

La convocation aux Assemblées Générales contient notamment le lieu, la date et l'heure de la réunion, l'ordre du jour, les rapports, les propositions de résolution pour chaque point mis au vote ainsi que la procédure pour participer à la réunion ou pour donner procuration.

Les actionnaires ayant opté pour des titres nominatifs reçoivent à l'adresse qu'ils ont indiquée une convocation par voie postale avec notamment les formulaires d'avis de participation et de procuration. Ceux qui possèdent des titres au porteur ou dématérialisés sont convoqués par voie de presse en Belgique, ces avis de convocation étant publiés au Moniteur belge ainsi que dans la presse financière belge francophone et néerlandophone (L'Echo et De Tijd). Les principales banques établies en Belgique reçoivent également la documentation nécessaire pour la relayer aux actionnaires Solvay faisant partie de leur clientèle.

3.4. Blocage des actions et procuration

La législation belge prévoit un blocage temporaire des actions afin de permettre d'identifier avec certitude l'actionnariat autorisé à voter en Assemblée Générale. La société n'a pas opté pour le système facultatif de la date d'enregistrement.

3.4.1. Pour les actionnaires ayant opté pour des actions nominatives, la procédure est automatique dans la mesure où leur droit est représenté par une écriture dans le registre des actionnaires tenu par la société elle-même ou pour son compte. Il leur suffit dès lors de renvoyer au

Secrétariat Général de la société soit leur avis de participation, soit leur procuration.

Dans les deux cas, le document doit parvenir cinq jours ouvrables avant l'Assemblée Générale pour être admis au vote.

3.4.2. Pour les actionnaires possédant des actions dématérialisées ou au porteur, la procédure n'est pas automatique. L'actionnaire doit faire bloquer ses titres jusqu'à l'Assemblée Générale, soit auprès de son institution bancaire qui en avisera le Secrétariat Général, soit au siège social de la société. L'avis de blocage doit être en possession du Secrétariat Général cinq jours ouvrables avant l'Assemblée pour être admis au vote. De même, au cas où l'actionnaire souhaiterait s'y faire représenter, il doit également faire parvenir une procuration au Secrétariat Général au moins cinq jours ouvrables avant l'Assemblée.

3.4.3. L'exercice du vote sur des actions en indivision ou en démembrement (usufruit/nue propriété) ou appartenant à un mineur d'âge ou à une personne juridiquement incapable suit des règles légales et statutaires particulières dont le point commun est la désignation d'un représentant unique pour l'exercice du droit de vote. A défaut, le droit de vote est suspendu jusqu'à désignation.

3.4.4. En matière de procuration, le mandataire doit être lui-même actionnaire pour que la procuration soit valable (sauf exceptions : conjoint, personnes morales). La société comptabilise les votes exprimés sur les procurations en suivant les instructions de vote du mandant. Si le mandataire désire modifier en cours d'Assemblée Générale une instruction de son mandat, il doit le mentionner expressément et sous sa responsabilité à l'occasion du vote. Les votes sur procurations en blanc sont assimilés à des votes positifs sauf expression contraire par le man-

dataire lors du vote. Les procurations non valables sont écartées.

Les votes "abstention" exprimés de manière formelle lors du vote ou sur les procurations sont comptabilisés comme tels.

3.5. Procédure

3.5.1. L'Assemblée Générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président.

Le Président dirige les débats en suivant les pratiques applicables en Belgique aux Assemblées délibérantes. Il veille à faire donner des réponses aux questions de l'Assemblée tout en faisant respecter l'ordre du jour et les engagements de confidentialité.

Il désigne les scrutateurs pour les votes ainsi que le secrétaire de l'Assemblée, qui est habituellement le Secrétaire Général de la société.

3.5.2. Le vote des résolutions en Assemblée Générale Ordinaire est acquis à la majorité simple des voix des actionnaires présents et représentés en suivant la règle "une action vaut une voix".

3.5.3. En Assemblée Générale Extraordinaire, la loi prévoit un quorum de présence (y compris les procurations) de 50 % du capital, faute de quoi une nouvelle Assemblée Générale doit être convoquée et qui pourra délibérer même si le quorum de présence n'est toujours pas atteint. Au surplus, le vote des résolutions nécessite des majorités qualifiées dont la plus fréquente s'élève à au moins 75 % des voix.

3.5.4. Le vote est, en règle générale, public et s'effectue à main levée ou par voie électronique. Le décompte et le résultat de chaque vote sont donnés immédiatement. Une procédure de vote par bulletin secret est prévue dans des cas exceptionnels si une

personne est en cause. Cette procédure n'a jamais été demandée à ce jour. Cette règle statutaire a été modifiée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2006 qui prévoit un seuil de 1 % du capital à atteindre par un ou plusieurs actionnaires agissant ensemble, et ce, uniquement lorsqu'un mandat fait l'objet de plusieurs candidatures.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale est dressé et adopté par les actionnaires à l'issue de la réunion. Il est signé par le Président, le secrétaire, les scrutateurs ainsi que les actionnaires qui le souhaitent. En cas d'Assemblée Générale Extraordinaire, le procès-verbal est notarié.

3.5.5. Les procès-verbaux des Assemblées Générales les plus récentes sont publiés sur le site internet de la société (www.solvay-investors.com). Des copies ou extraits officiels peuvent être obtenus sur demande par les actionnaires notamment sous la signature du Président du Conseil d'Administration.

3.6. Documentation

La documentation relative aux Assemblées Générales (convocation, ordre du jour, procuration, avis de participation, rapport spécial du Conseil d'Administration...) est disponible chaque année sur le site internet : www.solvay-investors.com. La documentation est disponible en langues française, néerlandaise (versions officielles) et anglaise (traduction officieuse).

4. Conseil d'Administration

4.1. Rôle et mission

Le Conseil d'Administration est l'organe de direction factuel de la société. La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas légalement ou statutairement

du ressort de l'Assemblée Générale. Dans le cas de Solvay SA, le Conseil d'Administration s'est réservé des domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité exécutif (cf. infra). Il n'a pas opté pour la création d'un Comité de Direction au sens de la loi belge.

Les domaines clés que le Conseil d'Administration s'est réservé sont principalement les suivants :

1. les compétences qui lui incombent exclusivement de par la loi ou les statuts à savoir (à titre exemplatif) :
 - l'établissement et l'adoption des comptes périodiques consolidés et de Solvay SA (trimestriels consolidés uniquement, semestriels et annuels) ainsi que la communication qui s'y rapporte ;
 - l'adoption des normes comptables (en l'espèce les normes IFRS pour les comptes consolidés et les normes belges pour les comptes de Solvay SA) ;
 - la convocation, l'établissement de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires (par exemple en matière de comptes sociaux, de dividende, de modifications statutaires etc.).
2. L'établissement des politiques principales et des grandes orientations stratégiques du Groupe.
3. L'adoption du budget, du plan y compris les investissements, la R&D et les objectifs financiers.
4. La désignation du Président et des Membres du Comité exécutif, du Secrétaire Général ainsi que la fixation de leur mission et l'étendue de la délégation accordée au Comité exécutif.
5. La surveillance du Comité exécutif et la ratification de ses décisions, si requis par la législation.
6. La mise en place en son sein d'une Présidence, d'une Vice-Présidence,

d'un Comité d'Audit, d'un Comité des Rémunérations et des Nominations et d'un Comité des Finances, la définition de la mission de chaque Comité, la fixation de leur composition et de la durée de leur mandat.

7. Les décisions d'importance majeure en matière d'acquisition, de cession d'activités, de création de co-entreprises et d'investissements. Les décisions portant sur des montants de 50 millions EUR et au-delà sont considérées comme d'importance majeure.

8. La détermination de la rémunération du Président du Comité exécutif, des Membres du Comité exécutif et des Directeurs Généraux, membres de l'"Office of the Executive Committee".

9. L'établissement de règles internes en matière de "Corporate Governance" et de "Compliance".

Dans l'ensemble des matières relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de décisions du Conseil d'Administration.

4.2. Fonctionnement et représentation

4.2.1. Les membres du Conseil d'Administration disposent des informations requises pour remplir leur fonction via des dossiers qui leur sont établis sur instruction du Président et qui leur sont transmis par le Secrétaire Général plusieurs jours avant chaque séance. Ils peuvent recueillir en outre toute donnée supplémentaire utile en s'adressant, suivant la nature de la question, au Président du Conseil d'Administration, au Président du Comité exécutif ou au Secrétaire Général. Les décisions de recourir en cas de besoin à une expertise externe relèvent du Conseil d'Administration,

	Année de naissance	Année de 1 ^{ère} nomination	Mandats Solvay SA et échéance comme Administrateur	Diplômes et activités hors Solvay	Présence aux réunions 2008 (en fonction des nominations)
M. Alois Michiels (B)	1942	1990	2009 Président du Conseil d'Administration, des Comités des Finances et des Rémunérations/Nominations	Ingénieur civil chimiste et Licence en Sciences Economiques Appliquées (Université Catholique de Louvain), Business Administration (University of Chicago). Administrateur de Miko, Administrateur de Fortis.	9/9
M. Denis Solvay (B)	1957	1997	2010 Administrateur indépendant, Vice-Président du Conseil d'Administration, Membre du Comité des Rémunérations/Nominations	Ingénieur commercial (Université Libre de Bruxelles). Administrateur (et Membre du Comité d'Audit) d'Eurogentec, Administrateur et Directeur d'Abelag Holding.	9/9
M. Christian Jourquin (B) (*)	1948	2005	2009 Président du Comité exécutif, Administrateur et Membre du Comité des Finances et invité au Comité des Rémunérations/Nominations	Ingénieur Commercial (ULB). ISMP Harvard.	9/9
M. Bernard de Laguiche (F) (*)	1959	2006	2009 Membre du Comité exécutif Administrateur et Membre du Comité des Finances	Ingénieur Commercial. Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse).	9/9
Baron Hubert de Wangen (F)	1938	1981	2009 Administrateur indépendant	Ingénieur chimiste (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne). Ex-Executive Director de Kowasa et non-executive Director de Jotace (Espagne).	7/9
M. Jean-Marie Solvay (B)	1956	1991	2012 Administrateur indépendant et Membre du New Business Board	CEO de Albrecht RE Immobilien GmbH&Co. KG.	9/9
Chevalier Guy de Selliers de Moranville (B)	1952	1993	2009 Administrateur indépendant Membre des Comités des Finances et d'Audit	Ingénieur Civil mécanicien et Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Président Exécutif de Hatch Corporate Finance (Royaume-Uni), Membre du Conseil de Supervision et Président du Comité d'Audit de Advanced Metal Group (Pays-Bas), Administrateur et Président du Comité de Gouvernance de Wimm-Bill-Dann Foods OJSC (Russie).	9/9
M. Nicolas Boël (B)	1962	1998	2009 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations/Nominations	Licence en Sciences Economiques (Université Catholique de Louvain), Master of Business Administration (College of William and Mary - USA), Administrateur-Délégué BMF-Participations SA, Administrateur de Sofina.	9/9
M. Whitson Sadler (US)	1940	2002	2011 Administrateur indépendant Président du Comité d'Audit	Bachelor of Arts Economics (University of the South, Sewanee - USA), Master of Business Administration Finance (Harvard). Directeur Général retraité de Solvay SA pour la Région NAFTA.	9/9
M. Jean van Zeebroeck (B)	1943	2002	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations/Nominations	Doctorat en Droit et Diplôme en Administration des Entreprises (Université Catholique de Louvain), Licence en Droit Economique (Université Libre de Bruxelles), Master of Comparative Law (University of Michigan - USA), General Counsel de 3B Fibreglass Company.	9/9
M. Jean-Martin Folz (F)	1947	2002	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité des Rémunérations/Nominations	Ecole Polytechnique et Ingénieur des Mines (France), Président de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP), Administrateur de Saint-Gobain, de la Société Générale, de Carrefour et d'Alstom, Membre du Supervisory Board d'Axa.	7/9
M. Karel Van Miert (B)	1942	2003	2009 Administrateur indépendant Membres du Comité des Finances	Licence en Sciences Diplomatiques (Université de Gand), Ancien Commissaire de la Concurrence à la Commission Européenne, Membre du Board d'Agfa Gevaert, du groupe Persgroep et de Sibelco SA, Membre des Supervisory Boards de Royal Philips Electronics, RWE AG, Munchner Ruck et Anglo American Vivendi Universal, Membre des Advisory Boards de Eli Lilly Holdings Ltd, et Goldman Sachs International, Ancien Président de l'Executive Board de l'Université Nyenrode (Pays-Bas).	8/9
Dr Uwe-Ernst Bufe (D)	1944	2003	2009 Administrateur indépendant Membre du Comité des Finances	Doctorat en Chimie (Technical University Munich), Membre des Supervisory Boards de UBS Deutschland AG, Akzo Nobel NV, d'Umicore SA, de SunPower Inc. et de Kali+Salz AG.	8/9
Prof. Dr. Bernhard Scheuble (D)	1953	2006	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	Master en physique nucléaire et docteur en physique des écrans (université de Fribourg), ancien président du comité de direction de Merck KGaA (Darmstadt) et ancien membre du conseil d'administration d'E. Merck OHG.	8/9
M. Anton van Rossum (NL)	1945	2006	2010 Administrateur indépendant Membre du Comité d'Audit	Master en Economie et Gestion d'Entreprise (Université Erasme Rotterdam), Membre du Conseil d'Administration de Crédit Suisse (Zurich), Président du Conseil de Surveillance de Royal Vopak (Rotterdam), Membre du Conseil de Surveillance de Rodamco Europe (Schiphol), Président du Conseil de Surveillance de l'Université Erasme Rotterdam, Trustee du Conference Board (New York) et Special Advisor de General Atlantic (Londres).	8/9
M. Charles Casimir-Lambert (B/CH)	1967	2007	2011 Administrateur Membre du Comité d'Audit	MBA Columbia Business School (New York)/London Business School (Londres) - Licence et maîtrise (lic.oec.HSG) en économie, gestion et finance (Université de Saint-Gall - Suisse), Suivi des intérêts familiaux divers à travers le monde.	9/9

* Activité à temps plein dans le groupe Solvay.

pour les sujets relevant de sa compétence.

4.2.2. La société est valablement représentée vis-à-vis des tiers par une double signature émanant des personnes ayant les qualités suivantes : le Président du Conseil d'Administration et/ou les Administrateurs qui font partie du Comité exécutif. Toutefois, pour les actes relevant de la gestion journalière, la signature unique d'un Administrateur, Membre du Comité exécutif est suffisante. Par ailleurs, des délégations de pouvoirs peuvent être accordées au cas par cas en fonction des nécessités.

4.3. Composition

4.3.1. Taille & Composition

Au 1^{er} janvier 2009, le Conseil d'Administration se composait de 16 membres, comme suit (voir page 143). Ce nombre se justifie par la nature diversifiée des activités du Groupe et son caractère international.

4.3.2. La Présidence du Conseil d'Administration a été assurée en 2008 par M. Aloïs Michielsen. La Vice-Présidence est confiée à M. Denis Solvay.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2008, le mandat de M. Jean-Marie Solvay comme Administrateur indépendant a été renouvelé pour quatre ans.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2009, le Conseil d'Administration proposera de renouveler pour quatre ans les mandats de M. Aloïs Michielsen, M. Christian Jourquin, M. Bernard de Laguiche, du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, de M. Nicolas Boël et M. Karel Van Miert comme Administrateurs. Par ailleurs, il proposera de nommer comme Administrateur pour un mandat de quatre ans le Baron Hervé Coppens d'Eeckenbrugge en remplacement du Baron Hubert de Wangen, qui se retirera conformément à l'usage en matière de limite

d'âge. Le mandat de M. Uwe-Ernst Bufe étant arrivé à échéance, le Conseil d'Administration proposera une candidate indépendante dans les convocations à l'Assemblée Générale de mai 2009.

Durée des mandats et limite d'âge

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour un terme de quatre ans.

Leur mandat est renouvelable. Afin d'éviter que tous les mandats ne viennent à échéance simultanément, un roulement a été établi par tirage au sort lors de la transformation de la société en Société Anonyme, il y a plus de 40 ans.

Par ailleurs, une limite d'âge a été fixée au jour de l'Assemblée Générale annuelle qui suit le 70^{ème} anniversaire d'un membre. Dans ce cas, l'intéressé renonce à son mandat qui est, en principe, repris et achevé par le successeur que l'Assemblée Générale décide de désigner.

Suite aux recommandations du Code belge sur le gouvernement d'entreprise sur la durée des mandats, l'Assemblée Générale a décidé en 2005 de raccourcir la durée des mandats d'Administrateur de six à quatre ans.

4.3.3. Critères de désignation

Le Conseil d'Administration applique notamment les critères suivants lorsqu'il propose à l'Assemblée Générale Ordinaire un candidat Administrateur :

- il veille à ce qu'une majorité importante des Administrateurs soient "non exécutifs" au sein du Conseil. Au 1^{er} janvier 2009, 14 Administrateurs sur 16 sont non exécutifs et deux sont membres du Comité exécutif (MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche) ;
- la loi et les statuts autorisent les candidatures spontanées au mandat d'Administrateur pour autant qu'elles soient adressées à la société par écrit au moins

30 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire. L'exercice de cette faculté n'est pas encouragé ;

- il veille également à ce qu'une large majorité des Administrateurs "non exécutifs" soient indépendants au regard des critères de la loi, éventuellement renforcés par le Conseil d'Administration (voir infra les critères d'indépendance). A cet égard, à ce jour, 12 des Administrateurs non exécutifs sur 14 ont été reconnus indépendants par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- il s'assure que le Conseil d'Administration rassemble des Membres reflétant l'actionnariat et disposant ensemble des compétences et expériences variées requises par les activités du Groupe ;
- il s'assure également que le Conseil d'Administration ait une composition internationale représentant de manière appropriée l'étendue géographique de ses activités. Au 1^{er} janvier 2009, les Administrateurs sont de six nationalités différentes ;
- il veille à ce que les candidats qu'il présente s'engagent à avoir la disponibilité suffisante pour assumer la charge qui leur est confiée. A cet égard, l'assiduité des Administrateurs aux séances du Conseil d'Administration a été très élevée en 2008 ;
- le Conseil d'Administration veille enfin à éviter de sélectionner un candidat qui est par ailleurs exécutif dans une entreprise concurrente ou qui est ou a été impliqué dans l'audit externe du Groupe.

Le Président du Conseil d'Administration recueille les informations permettant au Conseil d'Administration de s'assurer que les critères retenus sont réunis au moment des nominations, des renouvellements et en cours de mandat.

4.3.4. Critères d'indépendance

Le Conseil d'Administration fixe, sur base de la loi belge, les critères pour déterminer l'indépendance des

Administrateurs. Pour chaque Administrateur remplissant ces critères, il en soumet la confirmation au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les critères suivants ont été en particulier retenus :

- pour être indépendant, un Administrateur ne peut pas avoir exercé une fonction significative dans le groupe Solvay ou avoir été Administrateur exécutif ou non-exécutif de Solvac SA depuis au moins trois ans. A cet égard, le Conseil d'Administration a été plus exigeant que la loi qui ne prévoit qu'un délai de deux ans. A l'aune de ce critère, MM. Christian Jourquin et Bernard de Laguiche, en tant que Membres du Comité exécutif ne sont pas indépendants. M. Alois Michielsen, ayant été Président du Comité exécutif de Solvay jusqu'au 9 mai 2006, n'est pas reconnu comme indépendant. Le cas de M. Charles Casimir-Lambert est exposé ci-après. Il n'est pas considéré comme indépendant. Par contre, le mandat de M. Denis Solvay à la Mutuelle Solvay, dont le rôle quasi exclusif consiste à détenir les participations dans Fortis et Sofina, n'a pas été considéré comme suffisamment significatif pour mettre en cause son indépendance au niveau des matières relevant du Conseil d'Administration de Solvay SA ;
- le fait d'être Administrateur non exécutif d'une société faïtière ou administrative locale du Groupe n'est pas considéré comme un obstacle à l'indépendance. Tel est le cas de M. Whitson Sadler qui a conservé un mandat d'Administrateur non exécutif de Solvay America Inc, laquelle a pour rôle principal d'abriter des services fonctionnels communs aux filiales situées aux Etats-Unis. Ces services locaux ne sont pas des matières relevant du Conseil d'Administration. Ils n'affectent donc pas l'indépendance de M. Whitson Sadler pour les sujets relevant du Conseil d'Administration, ni son rôle au Comité d'Audit ;

- n'est de même pas considéré comme indépendant, l'Administrateur qui est un actionnaire significatif. La loi considère qu'une participation est significative lorsqu'elle atteint ou dépasse 10 % ce qui est le cas de Solvac SA - dont M. Charles Casimir-Lambert a été Administrateur jusqu'en mai 2007. Aucun Administrateur ne détient plus de 1 % des actions Solvay ;
- enfin, pour être admis comme indépendant, un Administrateur ne peut avoir de relations d'affaires ou autres avec le groupe Solvay, par exemple comme client ou fournisseur, qui soit d'une nature ou d'une importance telle qu'elle puisse affecter l'indépendance de son jugement. A cet égard, le fait que PSA soit client de la co-entreprise Inergy dans le domaine des systèmes à carburant n'a pas été considéré comme susceptible d'affecter l'indépendance de jugement de M. Jean-Martin Folz (ancien Président du Conseil d'Administration de PSA) ;
- il en va de même pour M. Uwe-Ernst Buße qui est Administrateur d'Umicore, société avec laquelle Solvay a formé une co-entreprise dans le domaine de la recherche et dont la taille n'est pas significative.

Au 1^{er} janvier 2009, 12 Administrateurs sur 16 remplissaient les critères d'indépendance avec vote confirmatif de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2008.

A l'avenir, les critères d'indépendance deviendront plus strictement réglementés par de nouvelles dispositions législatives qui entreront en vigueur à l'occasion des renouvellements ou des nouveaux mandats et au plus tard le 1^{er} juillet 2011. Ces critères légaux, tels que définis par la loi du 17 décembre 2008 (art. 16), seront les suivants :

1. durant une période de cinq années précédant sa nomination, ne pas avoir exercé un mandat de membre exécutif de l'organe de gestion ou une fonction de membre du comité

de direction ou de délégué à la gestion journalière, ni auprès de la société, ni auprès d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;

2. ne pas avoir siégé au Conseil d'Administration en tant qu'Administrateur non exécutif pendant plus de trois mandats successifs, sans que cette période ne puisse excéder douze ans ;
3. durant une période de trois années précédant sa nomination, ne pas avoir fait partie du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;
4. ne pas recevoir, ni avoir reçu, de rémunération ou un autre avantage significatif de nature patrimoniale de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, en dehors des tantièmes et honoraires éventuellement perçus comme membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance ;
5. a) ne détenir aucun droit social représentant un dixième ou plus du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ;
b) s'il détient des droits sociaux qui représentent une quotité inférieure à 10 % :
 - a) par l'addition des droits sociaux avec ceux détenus dans la même société par des sociétés dont l'Administrateur indépendant a le contrôle, ces droits sociaux ne peuvent atteindre un dixième du capital, du fonds social ou d'une catégorie d'actions de la société ;
ou
 - b) les actes de disposition relatifs à ces actions ou l'exercice des droits y afférents ne peuvent

être soumis à des stipulations conventionnelles ou à des engagements unilatéraux auxquels le membre indépendant de l'organe de gestion a souscrit ;
c) ne représenter en aucune manière un actionnaire rentrant dans les conditions du présent point ;

6. ne pas entretenir, ni avoir entretenu au cours du dernier exercice social, une relation d'affaires significative avec la société ou une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni directement ni en qualité d'associé, d'actionnaire, de membre de l'organe de gestion ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, d'une société ou personne entretenant une telle relation ;
7. ne pas avoir été au cours des trois dernières années, associé ou salarié de l'auditeur externe, actuel ou précédent, de la société ou d'une société ou personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés ;
8. ne pas être membre exécutif de l'organe de gestion d'une autre société dans laquelle un Administrateur exécutif de la société siège en tant que membre non exécutif de l'organe de gestion ou membre de l'organe de surveillance, ni entretenir d'autres liens importants avec les Administrateurs exécutifs de la société du fait de fonctions occupées dans d'autres sociétés ou organes ;
9. n'avoir, ni au sein de la société, ni au sein d'une société ou d'une personne liée à celle-ci au sens de l'article 11 du Code des Sociétés, ni conjoint ni cohabitant légal, ni parents ni alliés jusqu'au deuxième degré exerçant un mandat de membre de l'organe de gestion, de membre du comité de direction,

de délégué à la gestion journalière ou de membre du personnel de direction, au sens de l'article 19, 2°, de la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie, ou se trouvant dans un des autres cas définis aux points 1 à 8.

4.3.5. Désignation, renouvellement, démission et révocation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission voire la révocation d'un Administrateur. Il veille à prendre l'avis préalable du Comité des Rémunérations et des Nominations qui est chargé de définir et d'évaluer le profil de tout nouveau candidat au regard des critères de désignation et de compétences spécifiques qu'il détermine. L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur les propositions du Conseil d'Administration dans ce domaine à la majorité simple. En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté d'y pourvoir à charge pour lui de faire ratifier sa décision par la première Assemblée Générale Ordinaire suivante.

4.3.6. Fréquence, préparation et déroulement des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois en 2008 (cinq réunions ordinaires et quatre réunions extraordinaires). Il est prévu de le réunir ordinairement cinq fois en 2009. Les dates des réunions ordinaires sont fixées par le Conseil d'Administration lui-même, plus d'un an avant le début de l'exercice.

Des réunions supplémentaires peuvent être fixées en cas de besoin à l'initiative du Président du Conseil d'Administration, après consultation du Président du Comité exécutif.

L'ordre du jour de chaque réunion est fixé par le Président du Conseil d'Administration après consultation avec le Président du Comité exécutif.

Le Secrétaire Général est chargé, sous la supervision du Président du Conseil d'Administration, d'organiser les réunions, d'envoyer les convocations, l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.

Dans la mesure du possible, il veille à ce que les Administrateurs reçoivent la convocation et le dossier complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Il en soumet le projet au Président et ensuite à tous les membres.

Les procès-verbaux une fois définitifs et approuvés en séance suivante sont signés par tous les Administrateurs ayant délibéré. Le Conseil d'Administration prend ses décisions de manière collégiale à la majorité simple. Certaines décisions considérées par les statuts de la société comme particulièrement importantes requièrent une majorité des trois quarts. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés. L'assiduité aux séances étant très élevée, le Conseil d'Administration n'a jamais été en situation de ne pas pouvoir délibérer.

4.4. Evaluation et formation

4.4.1. Evaluation

Le Conseil d'Administration a procédé entre la fin de l'année 2006 et le 1^{er} trimestre de l'année 2007 à une évaluation portant sur sa propre composition, son fonctionnement et la composition et le fonctionnement des Comités créés par lui.

Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à se prononcer sur ces différents points au départ d'un questionnaire rédigé avec l'assistance du Belgian Governance Institute dénommé aujourd'hui GUBERNA. Le

Président du Conseil d'Administration a tenu compte des résultats de cette évaluation. La prochaine évaluation aura lieu durant l'exercice 2010.

4.4.2. Formation

Par ailleurs, un programme de formation "induction program" est assuré pour les nouveaux Administrateurs. Le programme a pour but de leur permettre de connaître le groupe Solvay aussi rapidement que possible. Le programme comprend une revue de la stratégie du Groupe et de ses trois Secteurs d'activités, les principaux défis en termes de croissance, de compétitivité et d'innovation mais également les finances, les axes de la recherche et développement, la gestion des ressources humaines, le juridique et l'organisation générale des opérations.

Ce programme est ouvert à tous les Administrateurs qui le souhaitent. Il comporte également une visite de site industriel ou de recherche.

4.5. Comités

4.5.1. Règles communes aux Comités

- Le Conseil d'Administration a mis en place trois Comités spécialisés : le Comité d'Audit, le Comité des Finances et le Comité des Rémunérations et des Nominations.
- Ces Comités n'ont pas de pouvoirs décisionnels. Ils ont un caractère consultatif et rapportent au Conseil d'Administration qui décide. Ils sont également appelés à donner des avis sur demande du Conseil d'Administration ou du Comité exécutif. Après leur présentation au Conseil d'Administration, les rapports des Comités sont annexés au compte-rendu du Conseil d'Administration qui suit.
- Les mandats au sein des trois Comités ont tous une durée de deux ans. Ils sont renouvelables.
- Les membres des Comités (à l'exception de ceux qui sont membres du Comité exécutif) perçoivent une rémunération distincte pour cette tâche.

4.5.2. Le Comité d'Audit

Au 1^{er} janvier 2009, le Comité d'Audit se compose de M. Whitson Sadler (Président), du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, de M. Bernhard Scheuble, de M. Anton van Rossum et de M. Charles Casimir-Lambert. Tous sont des Administrateurs non exécutifs indépendants à l'exception de M. Charles Casimir-Lambert (non exécutif non indépendant). Son secrétariat est assuré par un juriste interne du Groupe.

Ce Comité s'est réuni quatre fois en 2008, avant chaque séance du Conseil d'Administration ayant à son ordre du jour la publication de résultats périodiques (trimestriels, semestriels ou annuels). La participation des membres du Comité d'Audit est très soutenue (100 %).

Le Comité d'Audit procède au contrôle interne de la comptabilité du Groupe et de Solvay SA. Il s'assure notamment de la fiabilité et du respect des procédures comptables légales et internes. Sa mission a été précisée dans un document interne intitulé "Terms of reference" (cf annexe 1). Cette mission sera revue en 2009 pour y intégrer le prescrit de la mission légale instituée par la loi belge du 17 décembre 2008.

A chacune de ses séances, le Comité d'Audit entend les rapports du Directeur Général Finances (M. Bernard de Laguiche), du Responsable du département d'Audit interne (M. Thierry Duquenne) et du commissaire chargé de l'Audit externe (Deloitte, représenté par M. Michel Denayer). Il examine également le rapport trimestriel du Centre de Compétence Juridique du Groupe à propos des litiges significatifs en cours, ainsi que des rapports sur les litiges fiscaux et de propriété intellectuelle. Il se réunit seul avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois qu'il l'estime utile. Le Président du Comité exécutif (M. Christian Jourquin) est invité une fois par an, pour s'entretenir des grands risques du Groupe.

4.5.3. Le Comité des Finances

Au 1^{er} janvier 2009, le Comité des Finances se compose de M. Aloïs Michielsens, Président, de MM. Christian Jourquin (Président du Comité exécutif) et Bernard de Laguiche (Membre du Comité exécutif et Directeur Général Finances), ainsi que de trois Administrateurs non exécutifs indépendants, M. Karel Van Miert, M. Uwe-Ernst Bufe et le Chevalier Guy de Selliers de Moranville. Le secrétariat est assuré par le Secrétaire Général, M. Jacques Lévy-Morelle. Ce Comité s'est réuni à quatre reprises en 2008.

La participation des membres du Comité des Finances est très soutenue (88 %). Il a donné son avis sur des matières financières, telles que le niveau du dividende et de son acompte, le niveau et les devises d'endettement au vu de l'évolution des taux d'intérêts, la couverture des risques de change et des risques énergétiques, le contenu de la communication financière, etc. Il prépare les communiqués de presse concernant les résultats trimestriels. Il peut également être appelé à donner des avis concernant les politiques du Conseil d'Administration sur les matières précitées.

4.5.4. Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Au 1^{er} janvier 2009, ce Comité se compose de M. Aloïs Michielsens (Président), et de quatre Administrateurs non exécutifs indépendants, MM. Jean van Zeebroeck, Nicolas Boël, Denis Solvay et Jean-Martin Folz. M. Christian Jourquin est invité comme Président du Comité exécutif. M. Daniel Broens, Directeur Général des Ressources Humaines du Groupe fait rapport au Comité et en assure le secrétariat. Le Comité s'est réuni deux fois en 2008.

La participation des membres du Comité des Rémunérations et des Nominations est très soutenue (90 %). Il donne son avis sur les nominations au sein du Conseil d'Administration (Présidence, Vice-Présidence,

nouveaux membres, renouvellement et Comités), aux postes du Comité exécutif (Présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de Direction Générale. En matière de rémunération, il conseille le Conseil d'Administration sur la politique et le niveau des rémunérations des membres du Conseil d'Administration, du Comité exécutif et de la Direction Générale. Il donne également son avis au Conseil d'Administration et/ou au Comité exécutif sur les politiques principales du Groupe en matière de rémunération (y compris les "stock options").

A l'avenir, le Comité préparera également le rapport sur les rémunérations requis à partir de l'exercice 2010 par un projet de loi belge à insérer dans l'art. 96 du Code des Sociétés. Ce rapport sera soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire à partir de 2011.

4.6. Rémunérations

4.6.1. Principes généraux

Le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par un émolu-

ment fixe dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur base de l'article 27 des statuts. Le mandat ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas non plus un droit à des "stock options", ni à un régime de pension extra-légale.

4.6.2. Rémunération

La politique de rémunération appliquée aux membres du Conseil d'Administration et de ses Comités ainsi que son application en 2008 sont détaillées au chapitre 6 ci-après.

4.6.3. Frais

La société rembourse aux Administrateurs leur frais de voyage et de séjour pour les séances et l'exercice de leur fonction au Conseil d'Administration et de ses Comités.

Le Président du Conseil d'Administration est le seul Administrateur non exécutif à disposer d'une infrastructure permanente (bureau, secrétariat, voiture). Les autres Administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui

logistique du Secrétariat Général en fonction de leur besoin.

La société veille par ailleurs à prendre des polices d'assurances habituelles pour couvrir les activités que les membres du Conseil d'Administration exercent dans le cadre de leur mandat.

5. Comité exécutif

5.1. Rôle et mission

5.1.1. Le Conseil d'Administration définit le rôle et la mission du Comité exécutif. Sa délibération principale à ce sujet date du 14 décembre 1998. Elle n'a pas connu de modifications significatives depuis lors.

5.1.2. Le Comité exécutif s'est vu confier collégalement par le Conseil d'Administration les tâches principales suivantes :

- il exerce la délégation de la gestion journalière de la société ;
- il veille à la bonne organisation de la société en ce compris celle des filiales et des sociétés affiliées par le biais du choix des membres de

	Année de naissance	Année de 1 ^{ère} nomination	Echéance des mandats	Diplômes et activités principales chez Solvay	Présence aux réunions (en fonction des nominations)
M. Christian Jourquin (B)	1948	1996	2010	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles), ISMP Harvard. Président du Comité exécutif.	20/20
M. Bernard de Laguiche (F)	1959	1998	2010	Ingénieur Commercial – Lic. oec. HSG (Université de Saint-Gall – Suisse), Membre du Comité exécutif en charge des Finances/Information Systems.	20/20
M. René Degève (B) – jusqu'en mai 2008	1943	1994	2008	Ingénieur Commercial (Université Libre de Bruxelles), Master of Business Administration (INSEAD), Membre du Comité exécutif en charge de la Direction Régionale Nafta.	7/7
M. Jacques van Rijckevorsel (B)	1950	2000	2011	Ingénieur Civil – Mécanique (Université Catholique de Louvain) ; Perfectionnement en Génie Chimique (Université Libre de Bruxelles), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Plastiques.	20/20
M. Werner Cautreels (B)	1952	2005	2011	Bachelor of Science et Master of Science en Chimie et Doctorat en Chimie (Université d'Anvers), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Pharmaceutique.	20/20
M. Vincent De Cuyper (B)	1961	2006	2010	Ingénieur Civil – Chimie (Université Catholique de Louvain) ; Master in Industrial Management (Katholieke Universiteit Leuven), AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge du Secteur Chimique.	19/20
M. Jean-Michel Mesland (F)	1957	2007	2010	Ingénieur de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines (Paris-F) – AMP Harvard, Membre du Comité exécutif en charge de Recherche et Technologie.	20/20
M. Roger Kearns (US) – à partir de juillet 2008	1963	2008	2010	Bachelor of Science – Engineering Arts (Georgetown College – Georgetown), Bachelor of Science – Chemical Engineering (Georgia Institute of Technology – Atlanta), MBA (Stanford University). Membre du Comité exécutif en charge de la Direction Régionale Asie-Pacifique.	10/10

leurs organes sociaux (Conseil d'Administration, etc.) ;

- il procède aux nominations des dirigeants (sauf celles relevant du Conseil d'Administration) ;
- il exerce la surveillance des filiales ;
- il dispose d'une délégation du Conseil d'Administration pour les décisions d'investissements et de désinvestissements (y compris les acquisitions ou ventes de "knowhow") dont le montant maximum est fixé à 50 millions EUR ; le Conseil d'Administration est informé et ratifie les décisions et recommandations du Comité exécutif pour les investissements de 3 à 50 millions EUR à chacune de ses séances pour la période immédiatement antérieure ;
- il fixe les politiques du Groupe sauf les plus importantes qu'il propose au Conseil d'Administration ;
- il fixe la rémunération des dirigeants (sauf pour ceux relevant de l'appréciation du Conseil d'Administration) ;
- il prépare et propose au Conseil d'Administration qui décide :
 - les stratégies générales (y compris l'effet des stratégies sur le budget et le plan à cinq ans et l'allocation des moyens),
 - l'organisation interne générale,
 - les opérations financières majeures qui modifient la structure financière,
 - la création ou la suppression d'activités importantes, y compris les entités correspondantes (succursales, filiales, co-entreprises),
 - les comptes sociaux ;
- il soumet au Conseil d'Administration toutes les questions de son ressort et lui fait rapport sur l'exercice de sa mission ;
- il exécute les décisions du Conseil d'Administration.

5.2. Délégation

Le Comité exécutif fonctionne de manière collégiale tout en étant composé de membres exerçant des fonctions de Direction Générale.

L'exécution des décisions du Comité

exécutif et le suivi de ses recommandations sont délégués au membre du Comité exécutif (ou à un autre Directeur Général) qui est chargé de l'activité ou de la fonction correspondant à la décision ou la recommandation.

5.3. Composition

5.3.1. Taille et composition

Au 1^{er} janvier 2009, le Comité exécutif comportait sept membres.

Le 13 mai 2008, M. René Degrevé, Membre du Comité exécutif et Directeur Général pour la région Nafta, a cessé, à l'âge de 65 ans, d'exercer sa fonction au sein du Comité exécutif. Il reste Directeur Général pour la Région Nafta. Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, de nommer, en date du 1^{er} juillet 2008, M. Roger Kearns Directeur Général pour la Région Asie-Pacifique et Membre du Comité exécutif.

5.3.2. Durée des mandats et limite d'âge

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'Administration pour un terme renouvelable de deux ans. Le Conseil d'Administration a fixé une limite d'âge de 65 ans pour l'exercice d'un mandat au Comité exécutif.

5.3.3. Critères de désignation

Le Comité exécutif est un organe collégial composé de membres spécialisés issus habituellement des Directions Générales du Groupe. Ses membres doivent se consacrer à temps plein au Groupe. Mis à part la Présidence, ses Membres étaient en 2008 le Directeur Général Finances, les Directeurs Généraux des trois Secteurs (Chimie, Plastiques et Pharmaceutique), le Directeur Général Recherche & Technologie, le Directeur Général pour la Région Nafta jusqu'en mai 2008 et le Directeur Général pour la Région

Asie-Pacifique à partir de juillet 2008. Tous les Membres du Comité exécutif sont sous contrat d'emploi à l'exception du Président qui a le statut d'indépendant. Le Président du Comité exécutif ne peut cumuler cette fonction avec la Présidence du Conseil d'Administration.

5.3.4. Procédure de désignation et de renouvellement

Le Président du Comité exécutif est désigné par le Conseil d'Administration sur proposition du Président du Conseil d'Administration et sur avis du Comité des Rémunérations et des Nominations, et du Président sortant du Comité exécutif.

Les Membres du Comité exécutif sont également désignés par le Conseil d'Administration, mais sur proposition du Président du Comité exécutif en accord avec le Président du Conseil d'Administration et sur avis positif du Comité des Rémunérations et des Nominations. L'évaluation des Membres du Comité exécutif est effectuée annuellement par le Président du Comité exécutif. Elle est effectuée conjointement avec le Président du Conseil d'Administration et le Comité des Rémunérations et Nominations, à l'occasion des propositions de fixation de la rémunération variable.

5.4. Fréquence, préparation et déroulement des réunions

5.4.1. Le Comité exécutif s'est réuni 20 fois en 2008.

Les réunions se tiennent habituellement au siège social, mais peuvent aussi être tenues ailleurs sur décision du Président du Comité exécutif.

Le Comité exécutif fixe les dates de ses réunions plus d'un an avant le début de l'exercice. Des réunions supplémentaires peuvent être convoquées sur décision du Président du Comité exécutif. Ce dernier fixe l'ordre du jour, entre autres, sur base des propositions qui lui sont adressées par les Directions Générales.

5.4.2. Le Secrétaire Général, qui est commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif, est chargé, sous la supervision du Président du Comité exécutif, d'organiser les réunions, d'envoyer l'ordre du jour et le dossier contenant point par point l'information nécessaire pour les prises de décision.

Il veille à ce que les membres reçoivent la convocation et le dossier si possible complet au moins cinq jours avant la réunion. Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif et les fait approuver par le Président du Comité exécutif et ensuite par tous les Membres.

Les comptes-rendus sont approuvés formellement à la séance suivante. Ils ne sont pas signés, mais le Président du Comité exécutif et le Secrétaire Général peuvent en délivrer des extraits certifiés conformes.

5.4.3. Le Comité exécutif prend ses décisions à la majorité simple, le Président du Comité exécutif disposant d'une voix prépondérante. Si le Président du Comité exécutif est minorisé, il peut, s'il le désire, en référer au Conseil d'Administration qui décidera.

En pratique toutefois, la quasi-totalité des décisions du Comité exécutif sont prises à l'unanimité ce qui implique que le Président n'a pas fait usage à ce jour de sa voix prépondérante. L'assiduité aux séances est proche de 100 % en 2008. Le Comité exécutif n'a pas désigné en son sein de Comités spécialisés. Il constitue toutefois, pour les projets importants, des équipes de travail ad hoc pilotées notamment par des Directeurs Généraux choisis en fonction des compétences à mettre en œuvre. Le Comité exécutif invite régulièrement des collaborateurs à ses délibérations sur des sujets spécifiques.

5.4.4. Tous les deux ans, le Comité exécutif tient une réunion résidentielle pour délibérer sur les orientations stratégiques du Groupe. Une réunion

de ce type a été organisée en 2008. Elle a été consacrée notamment aux orientations à prendre en matière de développement durable.

5.5. Rémunérations

5.5.1. Principes Généraux

La rémunération des Membres du Comité exécutif est déterminée globalement au niveau brut. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute proméritée chez Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, provenant des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou non. En 2005, le Conseil d'Administration a réactualisé, sur proposition du Comité des Rémunérations et Nominations, une politique de rémunération applicable à ses principaux dirigeants, dont les Membres du Comité exécutif. Cette politique figure en annexe 2. Son application en 2008 pour les Membres du Comité exécutif est détaillée au chapitre 6 ci-après.

6. Rapport de rémunération

6.1. Description de la procédure pour :

6.1.1. Elaborer une politique relative à la rémunération :

- a) des Administrateurs :
- le mandat d'Administrateur de Solvay SA est rétribué par un émoluments fixe dont la base commune est déterminée par l'Assemblée Générale Ordinaire et le complément éventuel par le Conseil d'Administration sur base de l'article 27 des statuts, à savoir :
 - Article 27 : "Les Administrateurs reçoivent, à charge des frais généraux, des émoluments dont l'Assemblée Générale détermine les modalités et l'importance. La décision de l'Assemblée

Générale demeure maintenue jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales (Président, Vice-Présidents, Administrateurs chargés de la gestion journalière, Membres du Comité exécutif) des émoluments fixes en supplément des émoluments prévus à l'alinéa précédent. Les Administrateurs chargés de la gestion journalière ont, en outre, droit chacun à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur base de leurs performances individuelles et des performances consolidées du groupe Solvay.

Les sommes visées aux deux alinéas qui précèdent sont également prélevées sur les frais généraux."

- b) des Membres du Comité exécutif :
- la politique de rémunération est décidée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations. En 2005, le Conseil d'Administration a réactualisé, sur proposition du Comité des Rémunérations et Nominations, une politique de rémunération applicable à ses principaux dirigeants, dont les Membres du Comité exécutif. Cette politique figure en annexe 2.

6.1.2. Fixer la rémunération individuelle :

- a) des Administrateurs :
- (i) – l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2005 a décidé de fixer, à partir de l'exercice 2005, la rémunération des Administrateurs de la manière suivante : d'une part, d'attribuer des émoluments annuels bruts fixes de 35 000 EUR par Administrateur et d'octroyer, en sus, aux Administrateurs présents aux réunions du Conseil d'Administration un jeton de présence individuel de 2 500 EUR bruts par séance ;
 - d'autre part, de confirmer les

jetons de présence du Comité d'Audit, à savoir : 4 000 EUR bruts pour les membres et 6 000 EUR bruts pour le Président ;

- enfin, d'octroyer des jetons de présence au Comité des Rémunérations et des Nominations ainsi qu'au Comité des Finances, à savoir 2 500 EUR bruts par membre et 4 000 EUR bruts pour les Présidents de ces Comités ;
- il a été précisé toutefois que le Président du Conseil d'Administration, le Président du Comité exécutif et les Administrateurs exécutifs ne perçoivent pas de jetons pour leur participation à ces Comités.

(ii) Le Conseil d'Administration a

fait usage de l'autorisation qui lui est conférée par l'article 27 des statuts pour octroyer une rémunération fixe complémentaire de 225 208 EUR bruts au Président du Conseil d'Administration en raison de la charge de travail et de la responsabilité attachée à cette tâche. En outre, le Président du Conseil d'Administration reçoit un montant de 422 386 EUR par an pour compenser le fait que ses droits à la pension complémentaire Solvay ont été postposés alors qu'ils auraient dû être liquidés à la fin de son mandat de Président du Comité exécutif, mais n'ont pu l'être en raison de son mandat de Président du Conseil.

b) des membres du Comité exécutif : la rémunération du Président et des Membres du Comité exécutif est déterminée globalement au niveau brut. Elle comprend dès lors non seulement la rémunération brute pro-méritée chez Solvay SA, mais aussi celle, que ce soit au titre contractuel ou comme mandataire social, provenant des sociétés dans le monde dans lesquelles Solvay SA possède des participations majoritaires ou non.

La rémunération individuelle est fixée par le Conseil d'Administration sur recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations.

RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX ADMINISTRATEURS

Rémunération et compensation	2007		2008	
	Montant brut	dont jetons de présence au C.A. et aux Comités	Montant brut	dont jetons de présence au C.A. et aux Comités
A. Michielsen				
– Emoluments fixes + jetons de présence	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
– Complément "article 27"	217 523,79		225 207,86	
– Compensation droits à la pension complémentaire	407 974,20		422 385,97	
N. Boël	52 500,04	17 500,00	62 500,04	27 500,00
D. Solvay	64 500,04	29 500,00	60 000,04	25 000,00
C. Jourquin	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
H. de Wangen	45 000,04	10 000,00	52 500,04	17 500,00
J-M. Solvay	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
G. de Selliers	64 500,04	29 500,00	81 000,04	46 000,00
Wh. Sadler	71 500,04	36 500,00	81 500,04	46 500,00
J. van Zeebroeck	52 500,04	17 500,00	62 500,04	27 500,00
J-M. Folz	50 000,04	15 000,00	57 500,04	22 500,00
J. Saverys	17 325,28	5 000,00		
K. Van Miert	57 500,04	22 500,00	62 500,04	27 500,00
U-E. Bufe	57 500,04	22 500,00	62 500,04	27 500,00
B. de Laguiche	47 500,04	12 500,00	57 500,04	22 500,00
B. Scheuble	61 000,04	26 000,00	71 000,04	36 000,00
A. Van Rossum	61 000,04	26 000,00	71 000,04	36 000,00
C. Casimir-Lambert	34 174,76	7 500,00	73 500,04	38 500,00
	1 491 998,63	315 000,00	1 675 594,48	468 000,00

6.2. Déclaration sur la politique de rémunération du Président et des membres du Comité exécutif :

En annexe se trouve la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'Administration en 2005 et restée valable pour l'exercice 2008. Le Conseil n'a pas l'intention de modifier cette politique en profondeur pour les deux prochains exercices.

Cette politique contient : les principes de base de la rémunération avec indication de la relation entre rémunération et prestation, en ce compris les critères pour l'évaluation du prestataire par rapport aux objectifs et l'importance relative des différentes composantes de la rémunération.

6.3. Montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs (exécutifs et non exécutifs) par la société ou par une société liée à la société.

(voir tableau page 151)

6.4. Montant des rémunérations et d'autres avantages accordés directement ou indirectement au Président du Comité exécutif.

(voir tableau ci-dessous)

Le Président du Comité exécutif a demandé au Conseil d'administration de réduire, pour 2008, sa rémunération variable au montant de 216 093 EUR, par exception à la politique arrêtée par le Conseil, qui lui aurait permis de recevoir un montant de 616 093 EUR.

En décembre 2008, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, des "stock options" aux cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 58,81 EUR par option avec gel pendant les trois premières années. Le Président du Comité exécutif en a accepté 25 000 et le Directeur Général Finances en a

accepté 18.000 (voir également 2.1.3. Article 523 du Code des Sociétés, page 138).

En matière de pension extra-légale, le Président du Comité exécutif, en raison de son statut d'indépendant en Belgique, a un régime contractuel propre dont les règles pension, décès et invalidité sont financièrement comparables à celles applicables, hors cotisation, à ses collègues du Comité exécutif affiliés aux Règlements de pension des cadres en Belgique.

6.5. Montant global des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux sept autres membres du Comité exécutif par la société ou une société liée à la société.

(voir tableau ci-dessous)

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, appliquent en matière de frais professionnels à charge de la société les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres, à savoir la justification poste par poste des frais professionnels encourus.

Les frais privés ne sont pas pris

en charge. En cas de frais mixtes professionnels et privés (par exemple en matière de voiture), une proportion est appliquée comme à tous les cadres dans la même situation.

En matière d'assurance, la société prend pour les Membres du Comité exécutif le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

En matière de pension et de couverture retraite et décès, les membres du Comité exécutif se voient accorder des prestations reposant en principe sur les dispositions des plans applicables dans leur pays de base.

6.6. Options

En décembre 2008, le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Comité des Rémunérations et des Nominations, des "stock options" aux cadres supérieurs du Groupe. Le prix d'exercice s'élève à 58,81 EUR par option avec gel pendant les trois premières années. Il a été attribué aux Membres du Comité exécutif ensemble 112 000 options en 2008 contre 120 000 en 2007.

Rémunérations et autres avantages accordés au Président du Comité exécutif	2007	2008
Rémunération de base	755 351	774 266
Rémunération variable	906 421	216 093
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	197 015	209 661
Autres composantes de la rémunération ¹	14 216	13 410

Rémunérations et autres avantages accordés aux autres Membres du Comité exécutif	2007	2008
Rémunération de base	2 635 689	2 633 232
Rémunération variable	2 159 590	1 628 323
Pension et couverture décès et invalidité (coûts payés ou provisionnés)	1 465 485 ²	605 462
Autres composantes de la rémunération ³	113 446	107 492

1. Véhicules société.
2. Ajustement lié au départ à la retraite d'un membre du Comité exécutif.
3. Indemnité de représentation, chèques-repas, véhicule de société.

6.7. Les dispositions les plus importantes de leur relation contractuelle avec la société et/ou une société liée avec la société, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé.

Les Membres du Comité exécutif, y compris le Président, ont en fonction de leur responsabilité des mandats d'administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, ils sont intégrés dans les montants ci-avant, que le mandat soit qualifié de salarié ou d'indépendant dans la législation locale. Aucun Membre du Comité exécutif, y compris le Président, ne bénéficie de clause dite "parachute doré".

En cas d'issue anticipée de l'exercice de leur fonction, le système légal est seul d'application.

7. Rôle des Présidents dans l'harmonie entre le Conseil d'Administration et le Comité exécutif

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité exécutif œuvrent ensemble à harmoniser le travail respectif du Conseil d'Administration (y compris ses Comités) et du Comité exécutif.

A cet effet, les mesures suivantes ont été mises en place :

- les deux Présidents se rencontrent aussi fréquemment que nécessaire sur les matières d'intérêt commun au Conseil d'Administration et au Comité exécutif ;
- le Président du Conseil d'Administration est invité une fois par mois à assister à la discussion des points les plus importants pour lesquels le Comité exécutif est amené à préparer des propositions pour le Conseil d'Administration ;

- le Président du Comité exécutif (et le Directeur Général Finances, membre du Comité exécutif) est aussi membre du Conseil d'Administration et y présente les propositions du Comité exécutif.

8. Audit externe

Le contrôle de la situation financière de la société, des comptes annuels et de la régularité, au regard du Code des Sociétés et des statuts, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié à un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

La mission et les pouvoirs du ou des commissaires sont ceux qui leur sont reconnus par la loi. L'Assemblée Générale détermine le nombre de commissaires et fixe leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires ont, en outre, droit au remboursement de leurs frais de voyage pour le contrôle des usines et administrations de la société.

L'Assemblée Générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaires-suppléants. Les commissaires sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale que pour juste motif.

Le mandat de la société d'Audit Deloitte, Réviseurs d'Entreprises – représentée par M. Michel Denayer, a été reconduit lors de l'Assemblée Générale du 8 mai 2007, et dont l'échéance est à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010. L'Assemblée Générale du 8 mai 2007 a également procédé au renouvellement du mandat de commissaire suppléant, la société d'audit Deloitte, Réviseurs d'Entreprises – représentée par M. Ludo De Keulenaer, et dont l'échéance est également à l'issue de

l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

L'Assemblée Générale a également fixé les émoluments annuels du commissaire effectif à 340 000 EUR hors TVA pendant la durée de son mandat.

Le rapport de ce dernier figure en page 132. Les honoraires supplémentaires perçus en 2008 par Deloitte se montent à 950 711 EUR. Pour l'ensemble du périmètre consolidé du Groupe, les honoraires perçus par Deloitte se détaillent comme suit

- honoraires liés à l'audit des comptes 5 153 704 EUR ;
- autres services d'audit et divers 755 439 EUR ;
- mission d'assistance et de conseil fiscal 195 272 EUR.

9. Code de Conduite

Le Code de Conduite de Solvay exprime certaines Valeurs qui servent de cadre de référence au Groupe pour ses décisions et ses actions :

- comportement éthique ;
- respect des personnes ;
- orientation client ;
- délégation responsable ;
- travail en équipe.

Toutes ces Valeurs doivent être respectées et mises en pratique avec constance.

Le Code de Conduite s'inscrit dans les efforts constants du Groupe pour maintenir et renforcer la confiance à la fois entre tous ses employés et entre le Groupe et ses partenaires en ce compris ses employés, leurs représentants, les actionnaires, clients et fournisseurs, les agences gouvernementales ou toutes autres parties tierces. Le Code s'inspire également de conventions internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Convention des droits de l'enfant et les conventions du Bureau international du travail (BIT).

Pour obtenir l'implication la plus large de tous ses employés dans la mise en œuvre de ce Code, le Groupe continuera de promouvoir un dialogue social riche et équilibré entre la direction et les partenaires sociaux.

Le groupe Solvay veille à l'application de ce Code par le biais de diverses mesures, dont des formations ciblées, et cela afin de minimiser le risque de violation en prévoyant, le cas échéant, des sanctions claires. Il a également mis en place une organisation chargée de la "compliance" sous l'autorité du General Counsel du Groupe avec un réseau de "Compliance Officers".

Le Groupe encourage ses employés à aborder toute difficulté éventuelle quant à l'application du Code de Conduite avec sa hiérarchie ou d'autres interlocuteurs identifiés (juristes, ressources humaines, et un "ombudsman" en la personne du Secrétaire Général). En outre, il met progressivement en place dans toutes les régions la possibilité de s'adresser à un service externe pour faire part de ses difficultés.

A noter encore que dans le domaine du respect du droit de la concurrence, des règles strictes sont en place et font l'objet de procédures de contrôle régulier.

Dans les co-entreprises, nos représentants au Conseil d'Administration s'efforcent de faire adopter des règles qui sont en ligne avec le Code de Conduite du Groupe.

10. Prévention du délit d'initié

10.1. Le Groupe a mis en place une politique en la matière

L'interprétation et le contrôle du respect de ces règles sont confiés à un Comité de Transparence sous la présidence du Secrétaire Général. En particulier, ce Comité conseille le Conseil d'Administration et le Comité exécutif ainsi que tout employé qui serait confronté à une situation difficile.

10.2. Mesures particulières au sein du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration fait siennes les règles du Groupe applicables en matière de valeurs éthiques, en particulier en matière de confidentialité et de non usage d'informations privilégiées. Il a adopté notamment des règles strictes définissant les périodes d'abstention de toute opération directe ou indirecte sur des titres Solvay (et leurs dérivés) pendant les périodes précédant la publication de résultats ou d'informations susceptibles d'influencer le cours de l'action Solvay en Bourse.

Sous réserve de ce qui est exposé au point 2.1.3. (Article 523 du Code des Sociétés, page 138), les Administrateurs n'ont pas été confrontés en 2008 à des situations de conflit d'intérêts nécessitant la mise en œuvre des procédures légales prévues par le Code des Sociétés.

Par contre, dans un nombre très limité de cas, l'un ou l'autre membre a préféré, dans un souci éthique, se retirer et s'abstenir de participer à une délibération et à un vote. Tel est le cas par exemple pour les Administrateurs Membres du Comité exécutif lorsque le Conseil d'Administration statue sur le renouvellement de leur mandat, sur leur bonus ou sur le nombre de "stock options" à leur attribuer.

10.3. Mesures particulières au sein du Comité exécutif

Le Comité exécutif respecte les mêmes règles que le Conseil d'Administration en matière éthique et de "compliance" (cf. supra). Ces règles sont toutefois renforcées à au moins deux égards :

- en matière d'information privilégiée et en raison de la participation du Comité exécutif aux décisions majeures, y compris à l'établissement des résultats et au bénéfice du programme de "stock options", des règles plus strictes sont mises en place afin d'éviter tout délit d'initié, par exemple, en cas de vente de titres subséquente à l'exercice d'options en période susceptible d'être considérée comme sensible ;
- en matière de "compliance" et en raison de problèmes de respect de règles de concurrence qui ont été rencontrés, surtout en Europe mais aussi aux Etats-Unis, un renforcement de la politique de "compliance", souhaité par le Comité exécutif a été déployé à tous les niveaux, y compris la mise en place d'un réseau de "compliance officers".

10.4. Notification à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances des transactions sur actions Solvay

Les personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sein du Groupe et les personnes qui leur sont étroitement liées, à savoir :

- les Administrateurs de Solvay SA
 - les Membres du Comité exécutif
 - le Secrétaire Général
 - le Directeur Général des Ressources Humaines et
 - le General Counsel
- ont été informés de l'obligation de faire une déclaration à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) pour chaque opération effectuée sur action Solvay pour leur compte propre, au sens de la loi du 2 août 2002. Par ailleurs, le Secrétaire Général tient à jour une

liste des personnes ayant accès à de l'information privilégiée périodique.

11. Organisation interne du groupe Solvay

11.1. Les activités du groupe Solvay sont organisées de la manière suivante :

- le Secteur Pharmaceutique ;
- le Secteur Chimique ;
- le Secteur Plastiques.

11.2. Chaque Secteur est, à son tour, subdivisé par métier en "Strategic Business Units" (SBU), sauf le Secteur Pharmaceutique. Le domaine d'activités de chaque SBU est plus amplement détaillé dans les pages du rapport annuel dédiées aux Secteurs. Les SBU relevant des Secteurs Chimique et Plastiques sont quasi intégralement filialisées par métier et par pays. Ces filiales sont détenues le plus fréquemment par pays via une société faîtière locale, particulièrement là où la consolidation fiscale est permise. Tel est le cas par exemple aux Etats-Unis avec Solvay America Inc. ou en Allemagne avec Solvay GmbH (anciennement Solvay Deutschland GmbH).

L'activité Pharmaceutique dispose d'une structure différente de détention de ses filiales. Plutôt qu'une détention via des faîtières nationales, l'ensemble des filiales pharmaceutiques du Groupe est détenu par une faîtière, Solvay Pharmaceuticals Sàrl au Luxembourg. Cette faîtière pharmaceutique est ultimement détenue à 100 % par Solvay SA.

11.3. Les Secteurs et SBU sont appuyés par cinq Directions Fonctionnelles (Finances, Recherche & Technologie, Ressources Humaines, Juridique & Compliance* et Secrétariat Général*), elles mêmes subdivisées en Centres de Compétence. Ces Directions Fonctionnelles et leurs Centres de Compétence sont, pour

l'essentiel, localisés dans Solvay SA à Bruxelles et dans les sociétés faîtières nationales où ils sont regroupés au sein des Directions Régionales ou Pays.

11.4. Les Secteurs et Fonctions sont également appuyés par des services spécialisés, organisés en Business Support Centres (BSC). Ces BSC peuvent être globaux, internationaux, nationaux ou propres à un site. Ils sont rattachés suivant leur spécificité, soit à une Direction Fonctionnelle soit à un Secteur, soit à une SBU, soit encore à une Direction Régionale ou Pays.

11.5. Le Comité exécutif est assisté dans sa tâche par l' "Office of the Executive Committee" dont la composition est la suivante :

- le Secrétaire Général, le General Counsel et le Directeur Général des Ressources Humaines ;
- les Directeurs Régionaux Europe, NAFTA, Mercosur et Asie-Pacifique ;
- le Secrétariat Général – Corporate Affairs ;
- le Service Actionnaires ;
- le Corporate Development ;
- le Responsable Groupe de la Communication ;
- le Responsable Groupe de Government and Public Affairs ;
- le Group Innovation Champion ;
- le Responsable des décisions du Comité exécutif évoquées au point 5.4.4.

L' "Office of the Executive Committee" n'est pas un organe collégial. Il est composé de personnes et de trois départements choisis pour donner des avis au Comité exécutif ou, dans les cas du Secrétariat Général et du Service Actionnaires, pour lui fournir un appui logistique et opérationnel.

12. Relations avec les actionnaires et investisseurs

Le Groupe remercie ses actionnaires, mais aussi tous ceux, notamment les journalistes et les analystes, qui lui portent intérêt.

12.1. Evolution boursière

L'évolution boursière du titre Solvay a été marquée en 2008 par la crise financière et économique mondiale, en particulier au 4^{ème} trimestre.

Le cours le plus haut a été de 97,9 EUR (le 5 juin 2008) contre 123,2 EUR en 2007. Le cours moyen a été de 80,68 EUR (contre 110,2 EUR en 2007). Le cours le plus bas a été de 51,45 EUR (le 24 décembre 2008) contre 92,3 EUR en 2007. Le volume moyen journalier de 2008 a progressé de plus de 60 % pour atteindre 368 000 titres, contre 226 000 titres en 2007.

L'évolution de l'action Solvay en 2008 est comparable à celle des indices de marché, tel qu'illustré ci-après.

12.2. Communication financière active

Tout au long de l'année, l'Investor Relations Team se tient à la disposition des actionnaires et des investisseurs individuels et institutionnels et des analystes qui suivent le titre, pour les rencontrer, répondre à leurs questions et leur expliquer les développements à court et à long terme du Groupe dans le respect de l'égalité de traitement entre actionnaires. La politique du Groupe en matière de communication consiste à diffuser, dès que raisonnablement possible, les informations matérielles pour le marché sous la forme de communiqués de presse et/ou de conférences de presse.

* Entités fonctionnelles distinctes depuis le 1^{er} janvier 2007.

Solvay SA
 Investor Relations
 Rue du Prince Albert, 33
 B-1050 Bruxelles (Belgique)
 Téléphone : +32 2 509 72 43
 Téléfax : +32 2 509 72 40 également
 par e-mail :
 investor.relations@solvay.com
 Internet : www.solvay-investors.com

Pour des informations additionnelles sur les ADRs, une "hotline" est aussi disponible par téléphone au

1-800-428-4237 (à partir des Etats-Unis et du Canada) ou au 1-651-453-2128 (à partir des autres pays).

12.3. Flux d'informations financières

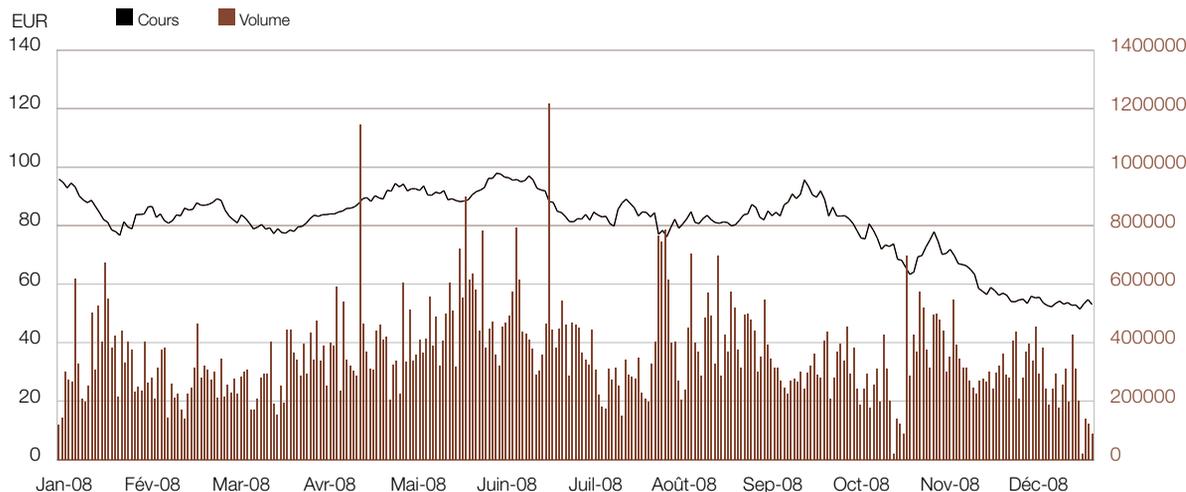
En 2008, l'Association belge des analystes financiers (ABAF) a salué la qualité des informations contenues dans les publications trimestrielles et annuelles, du service de Relations

Investisseurs et du site internet du groupe Solvay en lui attribuant la deuxième place dans son prix récompensant la meilleure information financière.

12.4. Des Clubs d'actionnaires et d'investisseurs individuels

Le Groupe entretient depuis de nombreuses années des relations très étroites avec les "clubs d'investisseurs individuels", que ce soit en partici-

Evolution du cours et des volumes de l'action Solvay du 01/01/2008 au 12/12/2008



Evolution de l'action Solvay en 2008 par rapport aux indices



pant à des salons et conférences ou par des informations régulières sur l'activité du Groupe (communiqués de presse, rapport annuel...), fournies sur demande.

En 2008, le groupe Solvay a poursuivi activement ses rencontres avec les investisseurs individuels.

Quelques exemples :

- en mars 2008, la participation de Solvay à la "Journée de l'action" a permis de renouveler les rencontres avec nos investisseurs individuels ;
- en avril 2008, Solvay a participé au "Beleggershappening" de la VFB, qui réunit chaque année plus de 1 000 participants. M. Christian Jourquin y a présenté les derniers développements stratégiques du Groupe ;
- Solvay participe également aux "Financial Cocktails" organisés par Euronext, dont dernièrement en novembre à Bruxelles.

12.5. Des "roadshows" et rencontres pour professionnels

Des "roadshows" et rencontres avec les dirigeants du Groupe sont organisés régulièrement pour les professionnels internationaux (analystes, gestionnaires de portefeuille, presse...). Ainsi, en 2008, plus de 300 contacts ont été établis lors de réunions et rencontres organisées en Europe (Bruxelles, Londres, Paris, Francfort, Genève, Zurich, Milan, etc.), aux Etats-Unis et au Canada.

La réunion annuelle des analystes et investisseurs institutionnels – dont l'accès est ouvert à la presse financière – a réuni plus de 40 participants provenant de huit pays européens différents et des Etats-Unis. Cette rencontre a permis de faire le point sur la stratégie, les changements majeurs au sein du portefeuille d'activités et les derniers développements du Groupe.

Par ailleurs, des conférences téléphoniques avec le management sont systématiquement organisées pour

commenter les résultats du Groupe chaque trimestre.

12.6. Un site internet spécifique

Un site internet spécifiquement dédié aux actionnaires et investisseurs - www.solvay-investors.com - est ouvert, afin de mettre à leur disposition les informations publiques financières et stratégiques du Groupe les plus récentes. Il renseigne de nombreux services utiles pour l'investisseur et l'actionnaire. Il donne les contacts utiles auprès des analystes, spécialisés tant dans les activités chimiques que pharmaceutiques, et qui suivent le Groupe de près.

Le site internet offre également la possibilité de s'inscrire à un Club d'actionnaires et investisseurs afin de recevoir des notifications en trois langues (français, néerlandais, anglais) par e-mail de la publication de nombreuses informations : ordre du jour de certaines réunions dont l'Assemblée Générale, projets d'amendements de statuts, rapports spéciaux du Conseil d'Administration, publication du rapport annuel, comptes statutaires, paiement des dividendes...

12.7. Publication trimestrielle des résultats

La volonté d'offrir une communication toujours plus fine et régulière débouche également sur la publication, depuis 2003, des résultats du Groupe sur une base trimestrielle, conformément aux normes internationales de reporting financier (IFRS).

ANNEXE 1 Comité d'Audit "Mission Statement"

1. Membres

Le Comité d'Audit compte un Président et au minimum deux membres, tous trois Administrateurs non exécutifs et dont au moins deux Administrateurs indépendants.

2. Invités

Le Comité d'Audit invite normalement les personnes suivantes à faire rapport à ses réunions :

- a) le Directeur Général Finances ;
- b) le Directeur de l'Audit interne ;
- c) l'associé externe en audit nommé commissaire du Groupe.

3. Réunions – Fréquence

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an, lors de la publication des résultats annuels, semestriels et trimestriels. Une réunion supplémentaire peut être organisée au cours de laquelle il sera débattu et convenu de la portée des plans et des coûts d'audit et pour discuter d'autres questions financières importantes.

4. Principaux mandats du Comité d'Audit

- a) Le Comité d'Audit veille à ce que le rapport et les comptes annuels, les états financiers périodiques et toute autre communication financière importante du Groupe respectent les principes comptables généralement acceptés (IFRS pour le Groupe, droit comptable belge pour la maison-mère). Ces documents doivent donner une image juste et pertinente des affaires du Groupe et de la maison-mère et satisfaire à toutes les dispositions statutaires et boursières.
- b) Le Comité d'Audit examine régulièrement les stratégies et pratiques comptables appliquées pour pré-

parer les états financiers du Groupe et s'assure de leur conformité aux bonnes pratiques et exigences des normes comptables appropriées.

- c) Le Comité d'Audit examine régulièrement la portée de l'audit externe et sa mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe. Le Comité d'Audit étudie les recommandations de l'audit externe et le rapport remis par l'auditeur au Conseil d'Administration.
- d) Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe, et en particulier des contrôles financiers, opérationnels et de conformité, ainsi que de la gestion des risques. Le Comité d'Audit s'assure également que les systèmes de traitement électronique de l'information utilisés pour générer les données financières répondent aux normes requises. Le Comité d'Audit veille à ce que ces systèmes satisfont aux exigences statutaires.
- e) En matière d'audit interne, le Comité d'Audit vérifie la portée/les programmes/les résultats du travail du département d'audit interne et veille à ce que l'audit interne dispose des ressources adéquates. Le Comité d'Audit s'assure que le suivi des recommandations de l'audit interne est bien réalisé.
- f) Le Comité d'Audit examine la désignation des Commissaires et évalue la pertinence de leurs honoraires. De plus, en concertation avec le Directeur Général Finances, le Comité d'Audit participe au choix du directeur de l'audit interne.
- g) Le Comité d'Audit se penche sur les domaines à risque susceptibles d'avoir une influence matérielle sur la situation financière du Groupe. Ces risques incluent, par exemple, le risque de change, les litiges juridiques importants, les questions environnementales, les questions liées à la responsabilité des produits, etc. Lors de son examen, le Comité d'Audit étudie les procédures en place afin d'identifier ces risques

importants et de quantifier leur impact possible sur le Groupe et le fonctionnement des systèmes de contrôle.

5. Rapports

Comme il constitue un sous-comité du Conseil d'Administration du Groupe, le Comité d'Audit rédige un rapport de chacune de ses réunions, qu'il soumet au Conseil d'Administration.

ANNEXE 2 Politique de rémunération des Directeurs Généraux

Généralités

La présente politique en matière de rémunération s'applique aux Directeurs Généraux de Solvay, à savoir le CEO, les membres du Comité exécutif et les Directeurs Généraux membres de l'"Office of the Executive Committee".

La rémunération des Directeurs Généraux est fixée par le Conseil d'Administration sur les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Les principes de base de la politique en matière de rémunération des Directeurs Généraux de Solvay peuvent se résumer comme suit :

- offrir des perspectives de rémunération générales compétitives qui permettront à Solvay d'attirer, de garder, de motiver et de récompenser les cadres de haut niveau indispensables à la direction performante et efficace d'une entreprise chimique et pharmaceutique d'envergure mondiale ;
- centrer l'attention des cadres sur les facteurs de réussite cruciaux

pour nos activités dans le respect des intérêts à court, moyen et long terme de la société ;

- encourager les cadres à agir comme les membres d'une équipe de direction forte, à partager la réussite générale du Groupe tout en continuant d'assumer leur rôle et leurs responsabilités à titre individuel ;
- maintenir et renforcer le souci de performance du Groupe en liant directement la rémunération à la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux.

La composition et le montant de la rémunération totale (fixe et variable) des Directeurs Généraux sont ré-examinés chaque année.

La rémunération est fonction de la responsabilité ainsi que de l'expérience et des performances individuelles. Elle est conforme aux pratiques pertinentes de la concurrence eu égard à la nature et à l'importance du poste et aux particularités des secteurs d'activité dans lesquels travaille Solvay. D'autres facteurs jugés pertinents, comme l'équité et l'équilibre de traitement au sein de l'entreprise, sont également pris en considération.

Pour évaluer les pratiques pertinentes de la concurrence, Solvay prend pour cadre de référence un groupe d'une vingtaine d'entreprises chimiques et pharmaceutiques européennes de premier plan, compte tenu de la taille relative de Solvay en termes de chiffre d'affaires et d'effectif par rapport à ces entreprises. La composition de ce groupe est réétudiée à intervalles réguliers pour veiller à ce qu'il continue à refléter l'orientation stratégique de l'entreprise. Pour les cadres originaires d'un pays non européen et basés hors d'Europe, les pratiques de leur pays d'origine (idéalement pondérées par rapport aux secteurs chimique et pharmaceutique) servent de référence.

Pour la fourniture des données relatives au marché international, il est

fait appel aux services de consultants spécialisés en matière de rémunération et internationalement reconnus. L'objectif de Solvay est d'offrir des niveaux de rémunération totale conformes ou proches de la médiane du marché de référence ciblé en cas de performances normales et proches du quartile supérieur du marché en cas de performances collectives et individuelles exceptionnelles.

Éléments de la rémunération

La rémunération des Directeurs Généraux inclut le salaire de base et les incitatifs annuels (telles les primes en fonction des performances) et à long terme, qui constituent la rémunération directe totale des Directeurs Généraux. En outre, les Directeurs Généraux bénéficient d'autres avantages dont les plus courants concernent les régimes de retraite, de décès, d'invalidité et de soins de santé.

La rémunération basée sur les performances et donc variable représente au minimum près de 50 % de l'indemnisation directe totale des Directeurs Généraux.

Salaire de base

Le salaire de base est réexaminé – mais pas forcément revu – chaque année. Cet examen compare les niveaux actuels aux niveaux médians du marché de référence compte tenu des responsabilités et de l'importance du poste occupé par le Directeur Général, ainsi que de ses compétences individuelles, son expérience professionnelle pertinente, son potentiel d'évolution et la constance de ses performances au fil du temps.

Incitatifs annuels

Les niveaux d'incitatifs sont fonction de la satisfaction totale de tous les objectifs fixés en termes de performance et vont de 50 % à 100 % du salaire de base selon le poste occupé

dans l'"Office of the Executive Committee" et le Comité exécutif.

Ces pourcentages ont été définis en prenant en considération les niveaux de prime médians observés sur le marché de référence et la stratégie de Solvay en matière de mix de rémunération désiré et de positionnement concurrentiel.

D'une manière générale, Solvay souhaite offrir en moyenne un salaire de base et des perspectives d'incitatifs annuels proches des niveaux médians observés sur le marché de référence.

Le niveau actuel des primes varie selon les performances du groupe Solvay, les secteurs dans lesquels il est présent et les performances individuelles des Directeurs Généraux. Actuellement, la prime va de zéro en cas de mauvaises performances, et, en cas de réalisation exceptionnelle à 150 % du montant correspondant à une performance normale.

La performance économique générale se mesure au taux ROE (taux de rendement des capitaux propres) ; la performance individuelle est évaluée en fonction d'une série d'objectifs prédéfinis par région/ secteur d'activité/ poste et d'autres objectifs cruciaux spécifiques à chaque cadre approuvés par le Conseil d'Administration.

Incitatifs à long terme

L'incitatif à long terme prend la forme de l'attribution périodique de "stock options".

Chaque année, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration détermine le nombre de "stock options" accordées respectivement au Président du Comité exécutif, aux membres du Comité exécutif et aux autres membres de l'"Office of the Executive Committee". Pour déterminer le nombre exact d'options à accorder à chaque groupe de Directeurs Généraux, le Conseil d'Administration se base sur les niveaux d'incitatifs à long terme actuels et les pratiques

du marché de référence.

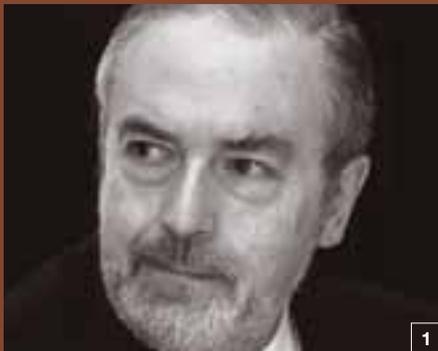
Le prix d'exercice des options est égal à la moyenne du cours de clôture du titre Solvay sur Euronext Brussels durant les 30 jours précédant le début de l'offre. Les options expirent huit ans après la date de leur attribution. Elles sont acquises à partir du 1^{er} jour de l'année suivant le 3^{ème} anniversaire de leur attribution et peuvent être exercées pendant des "périodes ouvertes" spécifiques.

Autres avantages

Les Directeurs Généraux se voient accorder des prestations de retraite, de décès et d'invalidité reposant, en principe, sur les dispositions des plans applicables dans leur pays de base. D'autres avantages, comme des prestations en matière de soins de santé, voitures de société ou indemnités pour usage de véhicule personnel, sont également proposées selon les règles applicables dans le pays d'accueil.

La nature et l'importance de ces autres avantages sont largement conformes aux pratiques médianes du marché.

En principe, le marché de référence choisi consiste en une vingtaine d'entreprises belges et de filiales belges d'entreprises sous contrôle étranger généralement considérées comme des employeurs prisés par les cadres nationaux et internationaux de talent et dont les pratiques représentatives en matière d'avantages peuvent être jugées suffisamment conformes aux normes européennes pour les cadres.



Comité exécutif et Directeurs Généraux



Comité exécutif

- 1 | **Christian Jourquin**
Président du Comité exécutif
Chief Executive Officer
- 2 | **Bernard de Laguiche**
Directeur Général Finances
Chief Financial Officer
- 3 | **René Degrève**
Directeur Général de la Région Nafta
(membre du Comité exécutif jusqu'au 13 mai 2008)
Region General Manager NAFTA
- 4 | **Jacques van Rijckevorsel**
Directeur Général du Secteur Plastiques
Group General Manager of the Plastics Sector
- 5 | **Werner Cautreels**
Directeur Général du Secteur Pharmaceutique
Group General Manager of the Pharmaceuticals Sector
- 6 | **Vincent De Cuyper**
Directeur Général du Secteur Chimique
Group General Manager of the Chemicals Sector
- 7 | **Jean-Michel Mesland**
Directeur Général Recherche & Technologie
Group General Manager of Research and Technology
- 8 | **Roger Kearns**
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique
(à partir du 1^{er} juillet 2008)
Region General Manager Asia Pacific

Directeurs Généraux

- 2 | **Bernard de Laguiche**
Directeur Général Finances
Chief Financial Officer
- 3 | **René Degrève**
Directeur Général de la Région Nafta
Region General Manager NAFTA
- 4 | **Jacques van Rijckevorsel**
Directeur Général du Secteur Plastiques
Group General Manager of the Plastics Sector
- 5 | **Werner Cautreels**
Directeur Général du Secteur Pharmaceutique
Group General Manager of the Pharmaceuticals Sector
- 6 | **Vincent De Cuyper**
Directeur Général du Secteur Chimique
Group General Manager of the Chemicals Sector
- 7 | **Jean-Michel Mesland**
Directeur Général Recherche & Technologie
Group General Manager of Research and Technology
- 8 | **Roger Kearns**
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique
(à partir du 1^{er} juillet 2008)
Region General Manager Asia Pacific
- 9 | **Jacques Lévy-Morelle**
Secrétaire Général
Group Corporate Secretary
- 10 | **Marc Duhem**
Directeur Général de la Région Europe
Region General Manager Europe
- 11 | **Christian De Sloover**
Directeur Général de la Région Asie-Pacifique
(jusqu'au 30 juin 2008)
Region General Manager Asia Pacific
- 12 | **Daniel Broens**
Directeur Général Ressources Humaines
Group General Manager Human Resources
- 13 | **Paulo Schirch**
Directeur Général de la Région Mercosur
Region General Manager Mercosur
- 14 | **Dominique Dussard**
Group General Counsel

- 3S** : Solvay Shared Services – centre de services partagés du Groupe pour les finances et les ressources humaines
- ABAF** : Association belge des analystes financiers
- ACDV** : Association chimie du végétal
- ADR** : American Depositary Receipt
- All** : Agence de l'innovation industrielle
- ALENA** : accord de libre échange Nord-Américain (Canada, Etats-Unis, Mexique)
- BAT** : Best Available Technologies
- BEI** : Banque européenne d'investissement
- BIT** : Bureau international du travail
- BRIC** : Brésil, Russie, Inde, Chine
- BSC** : Business Support Centre
- CARB** : California Air Resources Board
- CBFA** : Commission bancaire, financière et des assurances
- CC** : Centre de Compétence
- CEPIC** : Conseil européen de l'industrie chimique
- CEO** : Chief Executive Officer
- COPE** : Center for Organics Photonics and Electronics
- ECHA** : Agence européenne des produits chimiques
- EPA** : US Environmental Protection Agency – Agence américaine de protection de l'environnement
- ERP** : Enterprise Resource Planning
- ESC** : Société européenne de cardiologie
- ETP** : équivalent temps plein
- Europe centrale** : Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Allemagne, Autriche, Slovénie, Bulgarie
- Europe de l'Est – Europe orientale** : Biélorussie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Russie, Ukraine, Roumanie, Moldavie
- Europe de l'Ouest – Europe occidentale** : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint Marin, Suisse, Suède, Vatican
- FDA** : Food and Drug Administration
- GISSI-HF** : GISSI Heart Failure
- HDL** : High density lipoprotein – “bon” cholestérol
- HPPO** : Hydrogen Peroxide to Propylene Oxide
- Kt** : Kilotonne
- LDL** : Low density lipoprotein – “mauvais” cholestérol
- MEA** : assemblage Membrane Electrode
- Mercosur** : Marché commun d'Amérique du Sud regroupant les Républiques d'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay.
- NAFTA** : North American Free Trade Agreement (Canada, Etats-Unis, Mexico)
- NBD** : New Business Development
- NOx** : oxydes d'azote
- OLED** : diodes électroluminescentes organiques (Organic Light Emitting Diodes)
- PAA** : acide peracétique
- PEEK** : polyéther-éther-cétone
- PEMFC** : Proton Exchange Membrane Fuel Cells
- PPSU** : Polyphenylsulfone
- PTFE** : polytétrafluoroéthylène
- PVC** : polychlorure de vinyle
- PVC-s** : procédé suspension
- PVDC** : polychlorure de vinylidène
- PVDF** : polyfluorure de vinylidène
- R&D** : recherche & développement
- REACH** : Registration, evaluation and authorization of chemicals (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques)
- RH** : Ressources Humaines
- RFID** : système d'identification par radiofréquences (Radio-Frequency Identification)
- SAP** : Systems, applications, and products for data processing
- SBU** : Strategic Business Unit
- SBT** : Solvay Biochemicals Thailand
- SCR** : réduction catalytique sélective des émissions d'Oxydes d'azote au moyen d'urée
- SEP** : Solvay Engineered Polymers
- SPE** : Society of Plastics Engineers
- SSOM** : Solvay Stock Option Management
- STOP®** : Safety, Training, Observation, Prevention
- TSBM** : Twin-Sheet Blow-Molding. Système de fabrication de système à carburant alliant les avantages du soufflage à ceux du thermoformage
- UIC** : Union des industries chimiques
- ULES** : Ultra Low Emission System
- VCM** : chlorure de vinyle monomère

ABAF : Association belge des analystes financiers

CA : chiffre d'affaires

Cash flow : résultat net plus amortissements totaux

Corporate & Business Support :

éléments non alloués, après allocations directes plus importantes à partir de 2007

EBIT : résultat avant charges financières et impôts

Capitaux propres (par action) :

capitaux propres divisés par le nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats IFRS.

Le même dénominateur est utilisé pour le cash flow et le REBITDA

Fonds propres par action : capitaux propres divisés par le nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats IFRS. Idem pour le REBITDA

IFRS : International Financial Reporting Standards

REBIT : résultat opérationnel, c'est-à-dire l'EBIT avant éléments non-récurrents

REBITDA : REBIT, avant amortissements récurrents

Rendement sur dividende net : dividende net divisé par le cours de clôture du 31 décembre

Rendement sur dividende brut : dividende brut divisé par le cours de clôture du 31 décembre

Résultat net par action : résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options

Résultat net par action

(hors activités non poursuivies) :

idem résultat net par action, mais en excluant le résultat des activités non poursuivies du résultat net (part Solvay)

Résultat net dilué par action : résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stock options, majorée des actions potentielles dilutives

Résultat net dilué par action (hors activités non poursuivies) : idem résultat net dilué par action mais en excluant le résultat des activités non poursuivies du résultat net (part Solvay)

ROE : taux de rendement des capitaux propres

Vélocité : volume total d'actions échangées sur l'année divisé par le nombre total d'actions cotées, selon la définition d'Euronext

Vélocité ajustée par le free float : vélocité ajustée en fonction du pourcentage des actions cotées détenues par le public, selon la définition d'Euronext

Agenda de l'actionnaire

Mardi 12 mai 2009 :

à 13h, résultats des trois mois 2009 et
à 14h30, Assemblées Générales Ordinaire
et Extraordinaire

Mardi 19 mai 2009 :

paiement du solde de dividende de l'exercice
2008 (coupon N°84). Cotation ex-dividende
à partir du 14 mai 2009

Jeudi 30 juillet 2009 à 7h30 :

résultats des six mois 2009

Jeudi 29 octobre 2009 à 7h30 :

résultats des neuf mois 2009 et annonce de
l'acompte de dividende pour l'exercice 2009
(payable en janvier 2010, coupon N°85)

Mi-février 2010 :

résultats annuels 2009

Solvay SA

Rue du Prince Albert, 33
1050 Bruxelles, Belgique
t : 32 2 509 6111
f : 32 2 509 6617
www.solvay.com

Allemagne

SOLVAY GmbH

Hans Böckler-Allee, 20
D-30173 Hannover
t : 49 511 8570
f : 49 511 282126
www.solvay.de

Autriche

Solvay Österreich GmbH

Stättermayergrasse, 28
1150 Wien
t : 43 1 716 88 0
f : 43 1 710 24 26

Brésil et Argentine

Solvay do Brasil Ltda

Rua Urussui, 300 - 5° andar
Itaim Bibi - São Paulo, SP
Brasil
t : 55 11 3708 5000
f : 55 11 3708 5287
e-mail:
comunicacao.corporativa@solvay.com

Bulgarie

Solvay Sodi AD

Administrative Building
BG-9160 Devnya
t : 359 51 99 5000
f : 359 51 99 5001

Espagne

Solvay Ibérica S.L.

Avenida Diagonal, 549
3rd & 6th floors
E-08029 Barcelona
t : 34 93 3652600
f : 34 93 4197852
www.solvay.es
e-mail: solvay.iberica@solvay.com

Solvay SA

Société Anonyme
Siège social : Ixelles (Bruxelles)
Rue du Prince Albert, 33
t : 32 2 509 6111
f : 32 2 509 6617

Bruxelles RPM : 0403 091 220
TVA : BE 0403 091 220

www.solvay.com



Etats-Unis, Canada et Mexique

Solvay North America, Inc

3333 Richmond Avenue
Houston, TX 77098-3099
USA
t : 1 713 525 6000
f : 1 713 525 7887
www.solvaynorthamerica.com

France

Solvay SA – France

25 rue de Clichy
F-75009 Paris
t : 33 140758000
f : 33 145635728
www.solvay.fr

Grande-Bretagne

Solvay UK Holding Company Ltd

Solvay House
Baronet Road
Warrington
Cheshire WA4 6 HA
t : 44 1925 651277
f : 44 1925 655856

Italie

Solvay SA – Italy

Via Marostica, 1
I-20146 Milano MI
t : 39 02 290921
f : 39 02 6570581

Portugal

Solvay Portugal – Produtos Químicos SA

Rua Eng. Clément Dumoulin
P-2625-106 Póvoa de Santa Iria
t : 351 219534000
f : 351 219534490

Suisse

Solvay (Schweiz) AG

Zürcherstrasse, 42
CH-5330 Zurzach
t : 41 56 2696161
f : 41 56 2696363

Conception et réalisation :

The Crew
www.thecrewcommunication.com

Impression :

Deckers Druk

Direction de publication :

Solvay Secrétariat Général –
Corporate Communications
t : + 32 2 509 70 46
f : + 32 2 509 72 40

Photos :

Solvay, Solar Impulse / EPFL Artist
Claudio Leonardi, Jean-Jacques
Micheli, Bernard Foubert,
Michel Gronemberger, Herwig Vergult,
SolVin, Corbis, Shutterstock.

Asie Sud Est

Solvay (Thailand) Ltd.

Solvay Asia Pacific Company Ltd.
Solvay Biochemicals (Thailand) Ltd.
Solvay Peroxythai Ltd.

Wave Place, 16 th - 17th Fl.
55 Wireless Road
Lumpini, Pathumwan
Bangkok 10330
Thailand
t : +66-2-610-6300
f : +66-2-610-6399

Chine

Solvay (Shanghai) Co., Ltd.

Greater China Management/Plastics/ R&D

Building 7, No.899, Zu Chong Zhi Road,
Zhangjiang High-Tech Park,
Pudong New Area,
Shanghai (201302)
P.R. China
t : +86-21-5080 5080
f : +86-21-5027 5636
e-mail: anna.zhuang@solvay.com

Solvay (Shanghai) Co., Ltd.

Pharmaceuticals & Chemicals

Unit K, Floor 14,
International Shipping & Finance Center
No. 720 Pudong New Area,
Shanghai (200120)
P.R. China
t : +86-21-3842 4788
f : +86-21-6385 5708

Japon

Nippon Solvay K.K.

4th Flr, Toranomon 30 Mori Building
Toranomon 3-2-2, Minato-ku
Tokyo 105-0001
Japan
T: 81/3/5425/4310
F: 81/3/5425/4311
e-mail : zenya.kinoshita@solvay.com

Corée

Solvay Korea Co., Ltd

5th Fl, Donghwa Building
58-7, Seosomun-Dong, Jung-Gu
Seoul 100-736, Korea
t : +82-2-756 0350
f : +82-2-756-0354
e-mail: andre.nothomb@solvay.com

This report is also available in English.

Het jaarverslag is ook beschikbaar in het Nederlands.



la Passion du Progrès®